
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.


À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>


UC-NRLF



B 3 226 570



LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS



REVUE
DES
LANGUES ROMANES



MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI.— (HAMELIN FRÈRES)

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

PUBLIÉE
PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUATORZIÈME

TOME XXVIII DE LA COLLECTION



MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET C^{ie}
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE,

M DCCC LXXXV

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS by Google

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

PUBLIÉE
PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série
TOME QUATORZIÈME
JUILLET 1885
TOME XXVIII DE LA COLLECTION



MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET C^{ie}
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25

M DCCC LXXXV

S O M M A I R E

Dial. anc. — C. CHABANEAU. — Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale (<i>suite</i>).	5
Dial. mod. — A. CHASTANET. — Lou Paradis de las belas-mais (<i>fin</i>).	24
DURAND (de Gros). — Notes de philologie rouergate (<i>suite</i>).	44
L. LAMBERT. — Contes populaires du Languedoc (<i>suite</i>).	47
Chronique.	52

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur**. Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(*Suite*)

V

Le rôle de sainte Marie Madeleine dans le mystère provençal de la Passion

La grande place qu'occupe Marie Madeleine dans la légende chrétienne lui destinait un rôle non moins considérable dans les mystères, où le moyen âge aimait à représenter la Passion et la Résurrection du Sauveur. Aussi figure-t-elle dans tous ceux de ces mystères qui nous sont restés, et il y a lieu de supposer qu'elle figurait également dans ceux que nous n'avons plus.

Le plus ancien des mystères de la *Passion* en langue vulgaire arrivés jusqu'à nous est écrit en provençal. Il nous a été conservé en entier, sauf deux lacunes de deux feuillets chacune, dans un ms. (B. N. nouv. acq. n° 4232) exécuté au XIV^e siècle, avec beaucoup de négligence, par des mains gasconnes¹, et dont on peut voir la description

¹ Plusieurs copistes ont en effet travaillé à ce ms. M. Paul Meyer en compte cinq, rien que pour le mystère. Je dois dire que tous n'ont pas été négligents au même degré, ni au même degré prodigues de gasconismes.

détaillée dans l'introduction de l'édition de *Daurel et Belon*, donnée en 1880 par M. Paul Meyer¹, pp. LXXIX-CXX. Deux feuillets détachés d'un autre ms. du même mystère, celui-là transcrit par un Catalan, qui contiennent environ 150 vers, ont été trouvés il y a une quinzaine d'années, à Palma, par le savant archiviste don J.-M. Quadrado, qui les a publiés dans l'*Unidad católica* (5 février 1871). Ils ont été reproduits peu après dans la *Renaxensa* de Barcelone (1^{er} mars 1871). Cette deuxième édition est la seule que j'aie pu voir.

Le fragment de Palma a été considéré par tous ceux qui, à ma connaissance, s'en sont occupés, comme un débris d'un mystère de la *Conversion de sainte Madeleine*. C'est certainement à tort, comme j'ai déjà eu l'occasion de le démontrer². Mais il reste néanmoins très-probable qu'il a existé un mystère provençal sur ce sujet particulier. Nous savons, en effet, qu'à Montélimar en 1529, à Auriol en 1534, à Grasse entre 1595 et 1606, on représenta la *Conversion de la Magdeleine*³, et il y a lieu de supposer qu'aux deux premières au moins de ces quatre dates, c'est dans la langue du pays que la représentation fut donnée⁴.

C'était aussi probablement un mystère provençal, lequel devait embrasser toute la légende de la sainte, comme le fait, malgré son titre trop restreint⁵, la belle *rappresentazione* italienne, publiée au t. I, pp. 391-425, du recueil de M. d'Ancona, que l'ouvrage, aujourd'hui malheureusement perdu, auquel se rapporte l'extrait suivant des comptes du P. Perrin Flote, procureur du couvent de Saint-Maximin, pour l'année 1544 :

«... Lesquelz commissere et aultres ses companhons... vindrent⁶ a la chambre dudict Flote, luy prenant ces clefz, en sorte que ont ouvert le coufre, et ont pris beaucop des escriptures dudict convent, comptes memorial, ... item la vie de la Magdaleyne, a personaiges,

¹ Cf. *Revue des langues romanes*, t. XX, p. 246

² *Revue des langues romanes*, XVII, 303.

³ *Bulletin d'histoire ecclésiastique*..... des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers, mai-juin 1884, p. 249; *Revue des Sociétés savantes*, mai-juin 1874, p. 507; Petit de Julleville, les *Mystères*, t. II, pp. 116, 121, 171.

⁴ Citons à ce propos Polydore Virgile, dans son traité *de Inventoribus rerum* (1517), livre 5, chap. 2 : « Solemus insuper....recitare comœdias; item in templis vitas divorum ac martyria representare, in quibus, ut cunctis par sit voluptas, vernaculum linguæ idioma tantum usurpant. »

⁵ *Rappresentazione di un miracolo di santa Maria Maddalena*.

⁶ Le 8 février 1544.

pour juer a neuf personaiges¹, et plusieurs aultres beaux cas² dedans le livre d'icelle. » (En marge : *recuperavi.*)³

Cette *Vie de la Magdeleine* et la *Conversion de la Magdeleine*, dont il a été question auparavant, sont les seuls ouvrages dramatiques, sinon sûrement composés en langue d'oc, représentés du moins en pays de langue d'oc, dont la légende de sainte Madeleine ait, d'après les témoignages connus jusqu'ici, fourni le sujet, et je n'en sais rien de plus que ce que je viens de rapporter. Force m'est donc de m'en tenir au *Mystère de la Passion* dont j'ai parlé au commencement du présent chapitre, et de donner ici seulement, à défaut de drames entiers, les deux ou trois scènes de ce mystère où notre sainte figure. Il y en aurait au moins une de plus, celle de la résurrection de Lazare⁴, que l'auteur place avant le repas chez Simon, sans une des lacunes que présente le ms. et dont j'ai déjà dit un mot.

C. C.

¹ Ce petit nombre de personnages pourrait être l'indice d'une antiquité relative. La *Rappresentazione* italienne en a quatorze ; un mystère français sur le même sujet, qu'on place vers 1500, en a vingt-deux. Voy. le *Dictionnaire des mystères*, par le comte de Douhet, col. 501.

² On aimerait savoir quels étaient ces « aultres beaux cas. » Peut-être s'agit-il d'autres compositions provençales en l'honneur de la sainte.

³ L'abbé Albanès, le *Couvent royal de Saint-Maximin, Documents inédits*, p. 121.

⁴ Il n'en est resté que les derniers vers. Les voici :

[JHESUS]

.....
 [F^o 23] **E** fa dol e mariment.
 Aras deslignat [lo] ses trigua
 E crubat lo aregrament.

Lo LAZER *resusitec he dit a Jhesu :*

Ay, vers Dieus, filh de Maria,
 Senher, tu sias lauzat,
 Car, senher, ben a quart dia
 Que hera aysi sosterat ;
 E per cert lo cor[s] pudia
 Que tu as resusitat.

E muray outra veguada ?
 Senher, ades m'o diguat.
 Per vertat, si ho fasia,
 Mas vulh estre enfernata
 Per .i. mes ho una senmana
 O el mon, co soy estat.

.....

(Jésus vient de s'asseoir chez Simon le Pharisien et de bénir la table.)

[Fo 28 r°] *Ara responderon totz amen; e sezian encara a la taula, e mentre que mangavan, LA MAGDALENA ve[n]c ab una brustia d'enguent e gitec ne sobre Jhesu e dit aquestas coplas.*

Ay glorios Dieus, vers payre,
 Senher e ver creator,
 Tu qui es del mon salvayre,
 Senher, tum val e m'acor,
 5 Que es veray perdonayre;
 Tum perdona ma folor.

Tu que es nat de verges pura,
 E de Dieu omnipotent,
 En tu ay tota ma cura,
 10 Co pusca far (a) ton talent.
 Enans de ta sepultura,
 Vulh te onchar d'aquest enguent.

Ara lube loos pes ab las [la]crimas de sos ulhs e puy breguec los ab los cabels sieus he ditz a Jhesu aquestas p[al]auras.

[Ay] Dieu, ajuda ! be m'es greu
 14 D'aquest hom(e) ques fa [filh] de Dieu,
 [V°] Qu'ieu tant l'ai vist jurar son cap
 Que tot quant es conoys e sap.
 Ditz que et es profeta de Dieu
 E filh de Dieu, qu'es Nazareu.
 Cos pot far car el no conoys
 20 Que esta femna que l'a torquat
 E[s] tota plena de pecat ?

JHESUS dit a la *Magdanena* :

Vos que et de mayre nada,
 Dic heu que nop movat d'aysi.

Suivent immédiatement, et sans nouvelle rubrique, dix autres vers que Jésus adresse, non à Madeleine, comme le ms. semble l'indiquer, mais à ses disciples. Il leur commande d'aller chercher l'ânesse sur laquelle il doit se rendre à Jérusalem.

Per cert, si el propheta fos,
Be conogra sas dezonos.

JHESUS *dit a Simon :*

- Simon, si tu [o] vols auzir,
25 Una cauza te vulh [ieu] dir ;
E car vey que duptes aytant,
Pauzar t'ey .i. bel semblant.
Dos homes eran en .i. loc,
Enten be so qu[e i]eu te toc,
30 Que eran ab un renover (per ver)
Obliguat per le lor aver.
La us li deu .ccc. diners,
L'autre .l.
Ara veyas con el es proos.
35 Negus no ac de que pagues ;
El vol[c] s'en trop be capdelar ;
[29] Cant vic que non pogron pagar,
(Anc) a negun home no parlec,
Que tot lor deute lor laysec.
40 Aras diguas, si Dieus te guar,
Cal d'aquels lo deu mays amar.

SIMON *respondec a Jhesu :*

Certas, Senher, veyeyre m'es
Que aquel a qui laiset mays.

JHESUS *dit a Simon :*

- Arat dic, Simon, verament,
45 Jutyat as dreiture[ra]ment ;
Aram digas per veritat
Cal de vos autres m'a plus ondrat,
O tu que m'as dat a manyar,
O aqueste que ves plorar ?
50 [Tu], si be es gran amic mieu,
Anc nom lavet .i. dels pes mieus,
Ni, si be es hom de gran guap,
No m'as volgut onchar lo cap.
Ma[s] aqueste a be hobrat

SAINTE MARIE MADELEINE

55 Que mon [cap] a tant be onchat.
 Onrat m'a tant, si m'ayut Dieus,
 Qu(a) 'ab lacrimas m'a lavat los pes mieus;
 E per so, [sapiat mal o bo,]
 Tos sos pecatz [ieu] li perdo.

[V_o] *E quan JUDAS vic l'enguent vesar sobre Jhesu Crist, levec si de pes he dit denant tos aquestas palauras :*

60 Baros, certas fort suy irat

.....

(Judas vend son maitre. — La Cène. — La Passion. [Madeleine n'y a pas de rôle.] — Jésus descend aux enfers et en retire Adam et les patriarches. — Il monte au ciel.)

[F^o 63] *Ara vengon LAS .III. MARIAS [v_o] en Jezusalem, que cerquan Jhesu Christ ab gran dolor, e disoron en aysi :*

Ay senher Dieus, ver payre glorios,
 Que[ns] rezemist del tieu sanc presios,
 Puis que fut mort [sus] en la † [per nos],
 Ay Dieus, ta grans son mas dolors.

MARIE SALOME.

5 Ay senher Dieus, vers payre glorios,
 Per ta merce, sit plat, regarda nos,
 Car mortas em si tu nons fas socors.

MARIA JACOBI.

Ay senher Dieus, veray e poderos,
 Alegra los nostres cors doloros,
 10 Laysat trobar, senher, sit plat, a nos.

MARIA MAGDALENA.

Lasa ! grans es lo dols que devem far,
 Car per tostems nos cove a plorar,
 Sil mieu senhor tost no podem crobar.

MARIA MAGDALENA.

Una cauza mi deuria conortar,

15 Car motas vetz l'auzi dir e comtar
Que al ters jor(s) devia resusitar.

[64]

MARIA JACOBI.

Per Dieu, donas, hieu vos diray mo sen :
Anem henant, veyam si trobarem
De bo enguent, ad obs onchar lo cromptem.

MARIA SALOME.

20 Per Dieu, dona, fort o avet be dit.
Anem enant,
Ayam l'enguent e sia tost complit.

MARIA MAGDALENA.

Donas, doncas anem lo crompar,
Prec vos per Dieu, e non sia re car,
25 Que nos em tres que be o podem pagar.

MARIA JACOBI.

Donas, aujat, que so que avem sercat
A mi semla sia tot acabat ;
Demandem le aquel senher onrat.

Totas .III. diseron al marcader :

Ai marcader, bel senher, Dieus vos sal
30 Eus do salut eus garde de to(s)t mal !
Nos em femnas del rey esperital.

Respon LO MARCADER :

Dousas donas, be poscatz vos venir ;
Guaut vos de Dieu, car tant vos vey marir ;
[V⁰] Digat mi ades que volet far ni dir.
35 E guaut torno vostras dolors !

MARIA SALOME.

Senher, aujat ; nos em dolentas [fort],
Per lo senhor que an los Juzieus mort,
E volem ne ab vos aver acort.

SAINTE MARIE MADELEINE

Respon LO MARCADER :

Donas, queret ades tot quant vulhat,
 40 Car de tot em nos be aparelhat,
 Ja non iret fadias, si Dieu plat.

MARIA MAGDALENA.

Puis que aysi et, senher, nos vos serem
 De bo enguent, car lui onchar volem.
 Mostra[t] lo nos, c'ades lo cromparem.

LO MARCADER *respon* :

45 Donas, auyat ; veus aysi de l'enguent.
 Trobat avet so que anat queren ;
 Be n'ay d'aytal que val .m. marc[s] d'argent.

MARIA JACOBI.

Ay, [bels] senher, lo pret no es ges car,
 So[l] que l'enguest sia bos e clars.
 50 Mostrat lo nos, nons en siat avars.

Respon LO MERCADER :

[65] Dosas donas, hieu lo vos mostraray,
 Melhor enguen que uilatz lunh tems may.
 Ara vejatz co flaira(ra), si vos play.

MARIA SALOME.

Senher, aujatz ; del flayrar ben[s] paguam,
 55 Ab que sia aytal co demandam.
 Diguat lo pret, car nos fort nos triguam

Dit LO MARCADER :

Cascuna dat .c. mars de fi argent,
 Car ja certas non mouria sol ren ;
 Prenet l'enguent e puyt anat vos en.

Dit LO FILH DEL MARCADER :

60 Senher payre, per ma amor si faretz
 Que d'aquest pretz atant lor ne tolretz :
 Per .xxx. marcs, senher, lo dor daretz

Respon LO MARCADER al filh :

Ay, bels filhs car, be avet [vos] parlat ;
 Tot sia fayt a vostra voluntat,
 65 Car iheu no vulh qu'en [re] siat torvat.

Dit LO FILH al payre :

Sertas, senher, car be avet razo
 Que hunhem Dieu que [a] pres mort per nos,
 Els mesatges que son onrat e bos.

Dit LO MARCADER a las Marias :

[V°] 69 Tenet, donas, prenet d'aquest enguen(s)t,
 E donat nos aytant de bon argent
 Co dit mo filh, que bel val verament.

MARIA MAGDALENA .

Tenet, senher, que gran be ayat vos,
 E vostre filh, car et tos bos e pros ;
 Irem nos en, car lo fayt es cochos.

Respon LO MARCADER :

75 Anat, donas, el nom del bon senhor,
 Queus do a far so queus si'a honor,
 Eus do gran guach eus tola dol e plor.

LAS .III. MARIAS *disseron :*

A Dieu siat, gran merces vos redem
 Del servisi que de vos pres avem,
 80 E yrem non tost vas Jherusalem.

MARIA JACOBI.

Donas, aujat, aytal cosselh penrem :
 Nos non irem [lai] vas Jherusalem,
 E, si Dieu plat, Jhesu Crist trobarem.

MARIA SALOME.

Ad aquel Dieu que vol[c] lo mon formar
 85 Vengua a plazer que a nos se lays trobar
 El sieu sant cos a nos layse honchar.

Ara foron vengudas al monument.

[66] Dieus que volgues per nos morir,
 Qui nos poira lo vas ubrir,
 Car no podem per nulh albir
 90 La peyra mo[u]re ni sufrir ?

Ay ! co poyrem [nos] far ni dir,
 Car no vezem home venir
 Que nos ajud al vas ubrir,
 So que nos no podem [c]omplir ?

Anatz enant nous temiatz.

95 Anatz enant, nous temiatz,
 Ni de nos paor no aiatz.
 Que anat queren, que aysi ploratz
 Ne entre vos tal dol menatz ?

MARIA SALOME.

Nos queren Dieu lo glorios,
 100 Que en la † fo(s) mes per nos,
 E creziam que aqui fos
 En aquet loc on secetz vos.

L'ANGEL respon :

Donas, el pas no es aysi.
 Tornat vos en per lo cami,
 105 Car Dieus, que fe lo pan el vi,
 Resucitet(z) huy bon mati.

MARIA MAGDALENA.

Senher, benazit vos siatz,
 Car tan bonas novas portatz,
 [V°] Ab sol que vertatz nos digatz,
 110 Nos non irem, si a Dieu platz.

Respon L'ANGEL :

Donas, iheu [vos] dic veritat
 Que el es huy resuscitat ;

Als apostols vos en to[r]natz,
A tos ensems o recontatz.

Ara levet L'ANGEL la peira e dish :

115 E per aso que non duptetz,
Lo sant suzari sieu pendretz,
A tos ensems lo mostraretz.

Totas tres prenon lo suzari.

E faitz lor aital mandament,
Que(ue)s donon gran alegrement
120 E que s'en anon de corrent
En Galilea verament.

MARIA JACOBI.

Senher Dieus, tu sias lauzat,
Car lo drap on fust envelopat
A nos, senher, as tu mostrat.
125 Ar crezem que es resuscitat.

Ditz L'ANGEL :

Donas, doncas tornatz vos en,
Qu'eu vau lo meu senhor queren ;
Jamay nom veiretz veramen,
129 Si nol pusc trobar en breumen.

MARIA SALOME.

[67] S'il meu senhor no pusc trobar,
Jamay nom vulhat damandar,
Car sapiatz qu'eu m'iray negar
Om fare viva sosterar.

L'ANGEL dish :

Cel Dieus que en † fo pauzatz
135 Vos layhs trobar, si a luy platz,
Lo seu cos per cuy vos anatz,
E ab aitant a Dieu siatz.

*Ara van sercar totas .III. la vergis Maria els apostos per contar so
que an vist.*

140 Ay lassetas ! nos que farem
 Ni cal novel recomtarem
 A Maria, can la veyrem,
 Car Jhesu Crist vist no avem?

MARIA MAGDALENA.

Donas, nos li podem contar
 145 Que nos l'avem anat sercar,
 Mas no l'avem pogut trobar
 El monument on sol estar.

Ara troben la may de Dieu e sant Joan e dissero :

[V°] Maria dona, Dieu vos gar !
 De novel vos podem contar,
 150 Car Dieus que fe terra e mar
 Es volgut huey resuscitar.

Respon LA MAYRE DE DIEU.

Donas, benazeitas siatz,
 Car ta bo novel m'aportatz.
 Digatz mi ades, si a vos platz,
 155 Si l'avetz vist ni es veritat.

MARIA JACOBI.

Ma dona, no l'avem pas vist,
 Mas .i. angel sieu nos a dit
 Qu'el es del monument eishitz,
 Si quel suzari avem vist.
 160 E per so que melhs o crezatz,
 Veg vos lo drap on fo envelopat
 Lo sieu sant cos bonaüratz,
 Can de la † fo devalatz.

LA MAYRE DE DIEU pren lo suzari, benadis lo en ploran e ditz :

Ay bel filh, doos e piatoos,
 165 Veray rey del cel poderoos,
 Salvatz avetz los pecc[a]dors
 A mal grat dels juzeus trachors.

MARIA MAGDALEN[A].

- Ay! lassa, e ta mal m'es prees
 De ta gran dol(z), co vengut m'es,
 170 Del meu senhor que ay perdut,
 Mon gauh e ma vera salut(z);
 [68] El(o) dols que vengut m'es [es] tals
 Que nulh temps non fo tan mortals,
 Ni tan greu ni tan doloyros,
 175 Tan cruzel ni tant amaroos.
 Tant es mortals lo dols que n'ay
 Que ses dopte crey que moray.
 Mas morir, lassa! no pusc gees,
 Car mot me seria ben prees
 180 Si per dol podia morir
 Del meu senhor que tant dezir;
 Mot me valria mays la mort,
 Car sofre ta greu desco[no]rt.
 Lassa! cos pot merevilhar
 185 Negus hom quem veja plorar,
 Car tot mon gauch e mon deport
 M'an falsa gent amblat e mort?
 Mort l'an a ta gran desonor;
 Lassa! ben ay rayzo que plor,
 190 Car lo senhor quel mon formet,
 E mon pecat me perdonet,
 Ay vist tant greu turment sufrir.
 En † l'ay vist pendre e morir.
 E car es mort senes naleit,
 195 Lass[a]! mon cor es tant estreit
 Que si Dieu nom val, per s'amor,
 Ades fondray tota per plor.
 Lassa! nom fora tant esquiù,
 199 Sil pogues trobar mort o viu;
 [V°] Mas beus dic, si nol pusc trobar,
 Quem fare viva sosterar.
 Mas, lassa! on lo sercaray,
 Pus que asi trobat no l'ay?
 Car aysi[l] degre verament

- 205 Trobar prop d'aquest moniment,
 Car sus aysi fo sosterrat,
 Can de la † fo devalatz.
 Mas semblam c'ara n'es ishit,
 Segont quels angels nos an dit.
- 210 Dit nos an be per ver[i]tat
 Que verament s'en es anat.
 Ay! lassa, e on m'en iray?
 Ni vas cal part lo seguiray?
 No say on lo m'ane querer
- 215 Ni cal via puscha tener.

- Levaray mi ab gran dolor
 Iray quere lo mieu senhor;
 Mas pregui li, si a lu platz,
 Quem fassa venir lay on es [a]natz,
- 220 E quel sieu cos puscha trobar.
 Nom fassa ta trista estar.
 Ay, senher Dieu, ajuda mi
 E fay mi tener dreg cami.
 Senher, que tot lo mon form[e]st,
- 225 Fay me venir lay ou tu est.
 Senher, no gardes mo naleg,
 Fay me tener lo cami dreyt.
- [69] O sia dreyt o sia tort,
 Hieu m'en vau per aquest ort,
- 230 E metray me el cami corrent
 Del meu senhor omnipotent.
 Ay, senher, vers Dieus glorio(r)s,
 Vos me trametetz bon socos
 E bona ajuda e bo novel.
- 235 Vos que etz senher e rey del cel,
 Trametetz me quem pusca dir
 Lo log on puscha a vos venir.
 Lassa! co not leyshes morir,
 Car nulh om no vezes venir
- 240 Que ti vulha novel comdar
 Ni a cuy o puscha[s] demandar!

MARIA JACOBI.

En aquel ort vey hieu .j. hom,
 Per Dieu, quem sembla ver prohom.
 Ortolaa sembla verament :
 245 En als non a so entendement
 Mas co puscha son ort cavar,
 Que lay lo veg de prop estar.
 Lasa! no say co li deman
 O si ane plus aenant.

MARIA SALOME.

250 Certas as el m'acostaray
 E de Dieu li demanderay.
 Certas tal coselh poyria dar
 [V°] Que mot poyria aprofeytar.

MARIA MAGDALENA.

Digatz, amic, si Dieu vos salv,
 255 Vos que estatz tot per cabal,
 Digatz si vis nulh om passar,
 A cuy auzisatz recomtar
 Del filh de Dieu, c'om a ades mort
 A gran pecat e a gran tort;
 260 Car nol trobam el moniment,
 On lo mandet pauzar son paren,
 Per que crezem per ver[i]tat
 Que deu esser resuscitat.
 Per queus preg, amic, humilmen,
 265 Que vos m'o digatz e breumen,
 Si avetz vist ne con[o]gut
 Cel que nos a tos rezemutz.

Aissi aparec JHESUS a la Magdalena e dis :

Maria, so que anatz queren
 Avet trobat tost e breumen ;
 270 Car de bon cor m'avetz sercat ;
 Cresatz c'aysi m'avetz trobat.
 E no trobatz vos en escrig

- So que las profetas an dit?
 Que Dieus per son poble moria
 275 E puyz que resuscitaria
 Dins en .i. ort, pres d'un camí,
 Lo jorn de Pascas bon mati,
 [70] A maneira d'un ortola
 Que en son ort tot sols esta?
 280 Maria dona, no ploret,
 Trobat avet so que queret.
 Maria, e en que duptat?
 Hieu so Dieus ab que vos parlat,
 E crezetz o per ver[i]tat,
 285 Que hieu suy huy ressucitat.

MARIA MAGDÉLENA *dish* :

- Senher, vos et lo meu senher,
 Mon payre e mon creator.
 Senher, vos etz lo mieu salvaire,
 290 Le mieu senher, lo meu bon payre.
 Senher, vos etz Dieus verament,
 C'avet sufert mort e turment.
 Vers Dieus, que es resucitat,
 Benazeit siatz e lauzat.
 Senher, siu[s] platz, baysar vos ay
 295 Los pees, car mot gran dezir n'ay.

JHESUS *dish a la Magdalenu* :

Maria, not acostes ab mi,
 Esperat vos .i. pauc aysi,
 Puyz faret so queu(vo)s ma[n]daray,
 E escoltatz so queus diray

MARIA MAGDALENA.

- 300 Lo meu senher, si a vos play,
 [V°] Per cert a vos m'acostaray,
 Car nulha re ta[n]t no dezir
 Co fas vos de mas [mas] tenir.
 Per queus preg, lo meu senher car,
 305 Quem laishetz a vos acostar,

Car si o fay[tz], certanament
Tostems sera mon cor jauzent,
E poyra[y] dir[e] per vertat
Que Dieu ay vist e l'ay tocat.

JHESUS *dish a Maria :*

- 310 Maria, vos nom tocaretz,
Mas so queb mandare faretz.
Als apostols vos tornaretz,
Et [a] la verge (o) contaretz
Que vos avetz so filh trobat
315 E que avet ab el parlat ;
E fays lor atal mandament
Que tos s'en anon de corrent
En Galilea la ciutat ;
Et ab aitant tornatz vos en,
320 Tost i anatz alegrement.

MARIA MAGDALENA *dis a las autras Marias :*

- Ay Dieus ! ta gran gauch m'e[s] vengut,
Car Dieus m'a feita tal vertut
Que a mi es aparegut,
324 Cel que es del mon vera salut.

- [71] Bem devi humays alegrar,
Car a mi s'es layshat trobar
Cel que fe la terra e la mar
E tot cant om pot estimar.

- Aicel Dieus plen de gran dolsor,
330 A vos fas hieu vera lauzor,
Car gauch m'avetz donat [per] plor.
A mi e a tot peccador.

MARIA MAGDALENA.

- Ara m'en vau tost de corren
Dir a Maria alegrement,
335 E als apostos eyshament,
Que resuscitat es verament.

Ara va al verger on era la maire de Dieu els apostos e dish lor :

Maria dona, Dieu vos sal,
 Per Dieu vos preg nob det nulh mal,
 Qu'eu ay trobat Dieu per cabal,
 340 Lo rey del cel esperital.

Respon LA MAIRE DE DIEU :

Maria, be puscatz venir,
 Car ta bon novel sabetz dir;
 Tant fort me fays mon cor jauzir,
 344 Tornatz may esta razo dir.

MARIA MAGDALENA dish :

[V°] Glorioza maire de Dieu,
 Per ver cresatz so queb dic hieu ;
 Resuscitat es lo filh de Dieu,
 Que avian mort li fals juzieu.

Disheron LOS APOSTOLS a la Magdel[e]na :

Maria dona, s'a vos plat,
 350 So c'avetz vist nos recomtatz,
 Car nos em totz desconortatz,
 Si vos doncas nons cofortatz.

MARIA MAGDALENA.

Senhos, aujat queb dic, sib platz :
 Per Dieu vos preg nous mariatz,
 355 Qu'ieus diray so quem demandatz
 Ades trop gent, si m'escoltatz.

Ment[r]' hieu estava ab desconort
 [E] plorava greument e fort,
 Hieu vi estar dedins .i. ort
 360 Cel que avian los juzeus mort.

E quem pensei ortolas fos ;
 Demandel Dieu tot poderoos ;
 El respon mi mot piatoos:
 « Maria no ploretz mays vos !

365 « Hieu son aquel que demandatz ;
 Als apostos vos en tornatz,
 A tos ensems o recomtatz
 Que hieu suy huey resuscitat.

[72] En Galileam(e) trobaran ;
 370 Resuscitat aquim veiran.
 Ano y tost e pauc e gran,
 Aquels que mey amig seran.

MARIA MAGDELENA.

Per que vos dic, per bon coselh,
 Que tos ensems anem adel,
 375 Que el es plus clars que nulh solelh
 E remangam aqui ab el.

Disheron LOS APOSTOS.

Maria, nos vo[s en] crezem,
 E tos ensems ades irem,
 Et aqui ab el remanrem,
 380 Que nulh temps [nos] non partirem.

Ara s'en aneron en Galilea tos ensems cercar lo filh de Dieu, e anc nol pogro trobar.

(Madeleine ne reparait plus. Nous sommes ici d'ailleurs près de la fin du mystère, qui, dans les 177 vers restants, met en scène l'épisode d'Emmaus et celui de saint Thomas.)

(*A continuer.*)

DIALECTES MODERNES

LOU PARADIS DE LAS BELAS-MAIS

COUMEDIÒ EN UN ATE E EN PROSO (1885)

(Dialeto de Moueissido, en Perigord)

(*Suite et fin*)

SCENO VI

Lou toutoun Geri, Ramoun, Ricampléu cachat, la Roso, l'Annilha, la Catissou.

GERI. — E autrament, antan i avio sieis cuberts, e me semblo que, queto annado, n'i a noumas cinc.

L'ANNILHO. — Antan aviam Ricampléu, e queto annado l'avem pas.

GERI. — Miliasso de Diou, moun toutoun Matochabro, qu'ero sourcié : boutavo lou cubert d'uno persouno per la fà veni. Boutam lou cubert de Ricampléu, per veire.

LA CATISSOU. — Si co gui pouidio fà, siriò léu boutat.

GERI. — Noum d'uno pruno petano ! boutas-lou tout parié. Tu, Roso, vai querre las sietas ; tu, Annilha, lou culié e la fourcheto, e tu, Catissou, uno bravo servioto de bri. (*Elas se deitornen per nà querre lou cubert de Ricampléu, que se motro quante se viren.*)

LA ROSO. — Eh ! moun cousi Ricampléu ! (*Laisso toubà uno sieto que se breso.*)

GERI. — Sinne de maridage ! n'i a re de pus segur. Remercias moun toutoun Matochabro e embrassas-vous coumo dóus paubreis ! Pureis pas, noum de noum, que co fa veni orre, e que fôu rire, tout l'encountrari. E autrament, qu'ei prou embrassat ? Co s'assiouso ? Póusas-vous óutras. Moussu Toni Ricampléu, moussu Ramoun Ricampléu e iou, lou toutoun Geri, nous vam fà uno touto pito coumissiou. Tardarem pas de tournà. Vous laissez la cousino en boun eitat : n'i a ré de cramat, ré

de fumat, ré de tournat; governas bien tout acò e que n'i aïe noumas à nous metre à tauo quand tournarem. (*Seurten tous treis; las treis fennas van e venen, s'òcupant de cousino.*)

SCENO VII

La Roso, l'Annilho, la Catissou.

LA ROSO. — Ah! lous braveis coumissiounaris! La vese d'eici lur coumissiou : s'en van óu café, chas Filibert, per tuà lou verme, coumo is disen.

LA CATISSOU. — Enquero si lou tuaven!

L'ANNILHO. — O, mas quis vermeis, óubetout an la vito duro; óubetout lous an pas pus tot tuats que nen torno d'autreis.

LA ROSO. — Que voules! veiqui dous omeis que tralabhen bien touto la sento semmano, moun toutoun Geri coumo courdié, Ramoun coumo menusié. Eh! moun Diou! quante se dou-narian de louen en louen quauque pitit plasei; tant qu'à iou, n'i trobe re à dire.

L'ANNILHO. — Qui qu'ei que n'a pas soun pitit defaut?

LA CATISSOU. — E tant que nen auran pas d'autreis, fòu pas se plagne.

LA ROSO. — Coumparas à notreis vesis. Sans nà si louen, aves moussu Sautobrando, l'uchié, qu'ei un ome que gui foudriò, si lou laissaven fà, toutas las fennas de Franço, mai beléu nen niriò querre dins lous país eitrangiés, e sa fenno fai noumas purà.

L'ANNILHO. — E moussu Troumpojai, lou meitre de musico, que deisenniouro pas e que sent toujours lou vi d'uno lego!

LA CATISSOU. — E Passoflour, que n'a jamai gut d'autre libre qu'un parei de cartas!

LA ROSO. — E Buforoulho, qu'ei en coulero set jours de la semmano e que bourro sur sa fenno coumo sur uno soucho.

L'ANNILHO. — E moussu Raugnocoudeno, que fai junà tout soun mounde un jour entr'autre per pas fà tant de deipenso!

LA CATISSOU. — E moussu de Gratolard, l'ome d'ous bous boucis, qu'ei gros coumo uno couïo e que crebarò coumo uno petangoulo! E tant d'autreis!

LA ROSO. — Veses dounc be que Ramoun e que lou toutoun Geri an mai de qualitats que de defauts.

LA CATISSOU. — Qu'ei pas per que Ramoun ei moun drole, mas co pot se dire pertout.

L'ANNILHO. — Ves, n'an-t-is pas bien governat notro cou-sino ? Tout i ei en boun ordre ; n'avem noumas à lous eiperà.

LA ROSO. — En atendent que tournan, ai bien enveio de mountà en naut per me fà un pitit pau bravo per lou dinà.

L'ANNILHO. — Nen vau fà autant per prene mous souliés ne-veis e me balhà un còp de broso.

LA CATISSOU. — Mai iou tabè ; sans coumtà que vole prene ma coueifo nevo que fagui fà i a treis ans passats, quand Ra-moun fuguet noummat repartitour. (*Elas mounten en naut toulas treis.*)

SCENO VIII

La Vinagro, la Peirouno.

LA VINAGRO. — Aquel oustar sent lou roustit un plè diable. Degus ! Ma drolo, co déu eitre aichi. Batistou, nostre auber-gistre, nous a moustrat aquel oustar qu'embaumo la fricasso e que i a degus.

LA PEIROUNO. — Maire, si tustavem ?

LA VINAGRO. — Dijo ré, brandes pas. Nostre couqui se créu fi, mes la Vinagro nen vau cent coumo eú. A prengut soun bilhet per Bourdéu e m'a escrit que partio per Mountevideo ; mes nous eram aïer à Bourdéu e avem agut la provo que dimpin onze jours n'i a pas agut de bastiment que siasque partit per Mountevideo. Enfin, à forço de charchà d'un coustat e d'autre, nous avem finit per descriubi que lou brigand ero partit per Moueissido, despartament de la Dourdougno. Nous veichi à Moueissido, nostre couqui déu se ie troubà.

LA PEIROUNO. — Mes, maire, poudrias vous troumpà.

LA VINAGRO. — Nostre voulur, car m'a raubat moun porto-mounedo, a seis parents aichi. Nous soum dins l'oustar de seis parents (*elo véu lou sac de net de Ricampléu*). E be, ma drolo, que te dijio-iou ? Me sei-iou troumpado ? Ah ! lou voulur ! Ah, lou bousgri ! ah, lou couqui ! (*En prenent lou sac de net, fai re-mudà uno chadiero.*)

LA ROSO (*d'en naut*). — I a quaucun en bas ? Qu'ei vous, cousi Ricampléu, que ses tournat ?

LA VINAGRO.—As entendut, aqeste cop? Chout! pas de brut! lou moustre n'es pas dins l'oustar, mes lou troubarem de segur. Surtem à petits pas e anem querre la gendarmariò per fâ arrestà lou brigand.

LA PEIROUNO.— Mes pertant, maire, mes d'abis que voudriò melhou anà per la douçour.

LA VINAGRO.— La douçour! es pas dins meis couneissenços. Quand parle, fau marchà. Toun paire a marchat, e tu marcharas e toun ome marcharò; e sarò entendut dins tout l'univers que qu'es iou que coumandi e que, bousgri de bousgri, sei fachò per coumandà.

LA PEIROUNO.— Mes iou voudriò pas que fasquesson de misero à moun ome, e voudriò pas lou veire en prejou. (*Puro.*) Hi, hi!

LA VINAGRO.— Pas de brut! puraras pus louen.

LA PEIROUNO (*sans être vido, pauso uno letro sur la taulo.*) — L'ai escricho en me cachant de ma maire. Si moun ome la poudiò legi!

LA VINAGRO.— Surtem, ma drolo! Moun gendre, tu ne manjaras pas touto la fricasso d'aqeste oustar. (*Seurten.*)

SCENO IX

La Roso

LA ROSO.— Me semblavo que quaucoré froudachavo dins la cousino. Aurò vese be que n'i avio degun. Fasam la visito de notre pitit regiment. (*Deicreubo quauqueis toupis.*) Anem, tout vai bien; notro gent poden arribà quand lur pleirò. Tout sirò preite, e ré, Diou marce, lur farò deisounour. Mas que fan-t-is? déurian etre deijà tournats. Ah! moussu Filibert, vous me lous tenes bien loungtems! Urousamment que qu'ei pas de votras praticas de tous lous jours, coumo Gorjo-Secho e Còu-Salat. (*Véu la letro e la prend.*)

Uno letro! Qui l' pourtado? (*nen legis l'adreso*) A moussu Ricampléu. — Qu'ei per moun ome. Moun cousi porto lou mèmo noum; mas co ne pot pas etre per eú, maisei que s'ei cachat per nous veni veire e que degun lou sap eici. N'ei pas

cachetado. Ramoun l'ourò óubludado avant de surtì. Ne sei grà curiouso, mas vejam! (*Dreubo la letro e legis.*)

« Moun char Ricampléu, iou fau noumas purà dempei huet »
 » jours que t'ai pas vis. Si tu sabias coumo iou t'aime e »
 » coumo me tardo de te tournà veire! Co plas pas à ma mai »
 » que iou t'aime. Si tu tenias à me veire, valéu à l'auberjo »
 » chas Batistou ; mas à causo de ma mai, qu'ei gaire aisado à »
 » troumpà, masco-te bien per pas être recounegut. Un jour »
 » coumo anet, co te sirò pas difficile. Troubarai toujour mouïen »
 » de te jugnei, de te dire que t'aime e que, si voleis quità lou »
 » país, coumo te z'ai auvit dire si souvent, sei preito à te se- »
 » gre jusqu'au bout dau mounde. » Sinnat : « La Peirouno. »

Lous bras m'en toumben. Qui z'auriò jamai dit! . . . Ramoun a uno meitresso! Fias-vous dounc, fias-vous dounc au mounde! La Peirouno! Qui co pot-éu être, la Peirouno? Ah! moun Diou, qu'ei dóus noums de guerro que quelas creaturas se balhen per pas se tragui e per se pas fà counetre. E gui dit de se mascà! Ah! si Ramoun se masco, n'aurai pus lou mendre doute. Mas iou fau un meichant raibe e qu'ei pas poussible. Moun ome, moun Ramoun, que m'a dit si souvent que n'eimavo, que n'eimariò jamai noumas iou! Ah! lous omeis! (*Puro.*) Tout moun bounur que s'en vai en fum! (*Se sieto touto treblado.*)

SCENO X

La Roso, l'Annilha, la Catissou.

L'ANNILHO. — Notreis messurs soun pas enquero tournats?

LA ROSO (*se fourçant*). — Pense que tardaran gaire. (*Sarro la letro.*)

LA CATISSOU. — A-d'-un moument ai óuvit dóu brut, cresio bien que qu'ero is.

LA ROSO. — Mai iou tabè zou cresio, mas qu'ero queraque dins la ruò.

LA CATISSOU. — Notro pintaro vai se brulà. Trulas que soun, mai lur verme! Coumo si n'an pas gut tout lou tems de lou tuà!

L'ANNILHO. — Qui sap? Beléu an rancountrat quaucun qu'avio besoun de lur parlà d'afas serious.

LA ROSO. — D'afas serious ! (*ironicament*) O, tout ço que i a de pus serious.

LA CATISSOU. — Tant de chousas que poden retardà ! Vau toujours reculà la pintaro, que coumenço de roussesi. Tenes, sabe pas ço que lur fariò à quis treis moustreis. An besoun d'etre eimableis quand tournaran, si volen me fà passà la maliço.

LA ROSO. — Tant qu'à iou, me la faran pas passà eisadament.

LA CATISSOU. — Dins tous lous cas, óuran fai un béu miracle quand óuran fai boutà ma noro en coulero.

LA ROSO. — Lou miracle ei meitat fai. Tenes, leissas-me purà. Ramoun a uno meitresso.

LA CATISSOU. — Moun drole ! uno meitresso !

L'ANNILHO. — Uno meitresso, moun gendre !

LA CATISSOU. — Vau m'eivanúsi.

L'ANNILHO. — Vau me troubà mau.

LA ROSO. — Uno meitresso, o, uno meitresso, e n'i a rè de pus segur. (*Lur paro la letro.*) Tenes, legisses-la. (*Elas legissen toutes douas en mèmo tems.*)

L'ANNILHO. — Qu'ei be la fi dóu mounde !

LA CATISSOU. — Ah ! moun Diou ! que veirem-nous de mai ?

L'ANNILHO. — Óuves. (*La Roso dreubo la porto de la ruò.*)

LA ROSO. — Qu'ei dóus masqueis que chanten. Ah ! moun Diou ! qu'ei is ! mascats tous treis ! Ramoun ei mascat ! Moun Diou, moun Diou ! voudriò être à cent peds jous terro.

SCENO XI

La Roso, l'Annilho, la Catissou, lou toutoun Geri, mascat en increïable dóu Diretori ; Ricampléu, mascat en negre, pantaloun e vesto en couti raïat, chapéu de palho a large riban rouge aveque un papié carrat en plaço de coucardo ; Ramoun, un pau ioure, ei óu mitan, dounant lou bras à Ricampléu e au toutoun Geri. Las treis fennas pareissen trebladas. Is se boten à dansà uno roundo. Ramoun ei mascat en Piarrot.

LOU TOUTOUN GERI (*Er pouplari dóu Perigord.*)

Quand se béu e se fricasso,

La semmano vite passo.

LOU PARADIS DE LAS BELAS-MAIS

GERÌ, RAMOUN E RICAMPLÉU, *ensemble*

Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringueto?
 Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringau?

RICAMPLÉU. — Dins la baisso, sur lou terme,
 Bevam tous per tuà lou verme.

GERÌ, RAMOUN E RICAMPLÉU, *ensemble*

Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringueto?
 Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringau?

RAMOUN. — L'ome sage se contento
 De boun vî, de drolo gento.

GERÌ, RAMOUN E RICAMPLÉU, *ensemble*

Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringueto?
 Farem-nous toujours entau,
 La ringo ringau?



Quand se béu e se fri-cas-so, La sem-ma - no



vi-te pas-so. Fa-rem-nous tou-jour en-tau, La rin-go rin-



gue-to. Fa-rem-nous tou-jours en-tau, La rin-go rin-gau

LA ROSO. — Ah! tenes, sabe pas ço que vous fariò, de vous
 veire mascats e dins un eitat parié!

GERI. — Roso, eicouto mas rasous. Ai vougut drubi l'apetit de quis dous amis, e autrament lous ai menats chas Filibert, un ome que damando noumas à fà plasei au mounde per de l'argent. Lur ai païat à chacun un veire de *vermouth*. Ramoun e Ricampléu l'aimen pas, mas an begut tout parié per me tene coumpagniò. Après, veiqui Ricampléu que vóu nous fà béure à chacun un veire de *bitter Secrestat*. Iou l'aime pas, nimai Ramoun ; mas, per gui tene coumpagniò, nous l'avem begut tout parié ; e enfin, coumo parlavem de nous entournà, Ramoun a vougut nous regalà d'un veire d'absinto. Te dirai be que nen beve jamai, nimai Ricampléu, mas poudiam-nous gui fà la malóunetetat de lou refusà ? Nous avem dounc begut tous treis de l'absinto per l'amor de gui tene coumpagniò. Nous nous eram randut toutas notras poulitessas, coumo se déu fà en bouno soucietat, e eram preiteis à tournà.

LA CATISSOU. — Mai pas trop léu.

GERI. — *Mais voilà!* Filibert nous a fai remarcà aveque rasou que, coumo ço qu'eu nous avio servit à béure n'avio pas óutengut l'unanimitat de notreis sufrageis, ero beléu à perpaus de troubà un béurage que nous plaguesso à tous treis ; e aleidounc, ma pito Roso, nous avem voutat coume un soule ome per un pitit vi blanc d'*enrajat* renounnat countre lous vermeis, e tous treis nous avem trincat à ta bouno santat.

LA ROSO. — E qui vous a si be mascats ?

GERI. — Qu'ei sur l'eicelent counsei de Filibert que soun nats nous mascà chas Batistou.

LA ROSO. — Chas Batistou !

GERI. — O, chas Batistou, per passà un pau de boun tems. Ramoun s'ei bilhat en piarrot, Ricampléu en negre, e iou en moussur de la vielho Republico. E auro poudes trempà la soupo.

RAMOUN. — Farem-nous toujours entau,
La ringo ringueto ?

Tous. — Farem-nous toujours entau,
La ringo ringau ?

(*Ramoun festouno un pau.*)

LA ROSO. — Per dous liards m'en iriò, tament sei en coulero !

RAMOUN. — Ma pito Roso ei en coulero; mas i a dous mouïens. (*Vôu l'embrassà e manco toubà.*)

LA ROSO. — Eh be, te, trapo! (*Gui balho un soufflet.*)

RAMOUN. — M'a souffletat!

LA ROSO. — T'en balhen pas entau chas Batistou?

GERI. — Un soufflet, Roso! un soufflet! Annilho! votro filho, la Roso!... ço qu'ai vis n'ei pas p'ossible.

L'ANNILHO. — L'a souffletat e a bien fai.

GERI. — Qu'ei vous que parlas entau, vous la flour de las belas-mais!

L'ANNILHO. — La flour... la flour. Tenes, nen veiqui uno à cinc felhas! (*Lou soufletto.*)

RICAMPLÉU. — Un soufflet enquero! e à moun toutoun! Ah! tatai Catissou, vous qu'aves l'er de la pus rasounablo, balhas-me l'esplicaciou...

LA CATISSOU. — L'esplicaciou!... te, sirò pas lounjo, la veiqui. (*Soufletto Ricampléu.*)

RICAMPLÉU. — Eh paubre! lous soufleits touben eici coumo la misero sur lous paubreis. Me semblo que sei enquero en Auvergno où que la Vinagro a passat per aqui.

SCENO XII

La Roso, l'Annilho, la Catissou, lou toutoun Geri, Ramoun, Ricampléu, la Vinagro, la Peirouno.

LA VINAGRO. — O, la Vinagro a passat per aichi.

RICAMPLÉU. — Ma belo-mai! où secours! où secours!

LA VINAGRO. — Ah bousgri de canhalho, gusardalho, mitralho, sacardalho, racalho, bricalho! Tu me fas courre dins touto la Franço e dins lou Perigord! Tu me fas despensà moun argent après m'avé raubat tout ço qu'as pouscut! E tu creses qu'acò se passaro coumo acò? As boulgut me fà creire qu'eras partit per Mountevideo e tu cresias que ta belo-maire manjariò lou guilhabot! Mes la belo-maire n'a pas besoun de lunetos. Ah! bousgri de brigand! bousgri de Perigord! Es entau que tu m'empourtas moun argent, que tu abandonnas

ma pauro drolo e que n'as pas ounto de ie fà purà toutos leis larmos de soun corps, brigand que ses !

LA PEIROUNO (*purant*). — Hi, hi, hi, hi, hi, hi !

RICAMPLÈU. — Mas, belo-mai, m'ei d'eivis que foudriò pas jujà la gent sans lous entendre. Eicoutas-me dounc e quand aures auvit mas rasous (*S'aprecho de la Vinagro, que qui balho un soufflet*). Ai, ai, ai ! Paubre, paubre ! Que de chandelas ! Queu d'aquí, qu'ei pas lou pus moufle dóus quatre, e lous dous qu'ai per ma part fan mai de la meitat.

LA VINAGRO. — Sarò pas lou darnié, couqui ! Fumaire de cigaretos, manjaire de coustaletos !

RICAMPLÈU. — Coutaletas de rabo.

LA VINAGRO. — Que te voli fà mourì per la mà dóu bourréu ; mes la guilhoutino sarò uno mort trop douço per tu. Daisso venì moussu Coussardini, lou gendarmo.

LA PEIROUNO. — Oh ! maire, voli pas que lou guilhoutinan.

LA VINAGRO. — N'as pas la paraulo. Un ome que, per me fà enrajà, fumo per dous sòus de tabac per jour, que nen podi pas supourtà l'òudour, que manjariò lou vert mai lou sec !

RICAMPLÈU. — Pus souvent lou sec que lou vert !

LA VINAGRO. — M'empurnas e n'as pas la paraulo, couqui ! Urousamment que ia un boun Dlou.

RICAMPLÈU. — Mai dóus diableis, malurousament.

LA VINAGRO. — Mai deis gendarmos !

LA PEIROUNO. — Hi, hi, hi, hi !

LA VINAGRO. — Veses, brigand, coumo fas purà ma pauro drolo ! Ah ! tu countaves sur toun istoriò de Mountevideo e tu countaves pas sur moussu Coussardini, lou gendarmo !

LA PEIROUNO. — Hi, hi, hi, hi !

LA VINAGRO. — Mes moussu Coussardini es un bousgri que vè au secour de leis pauros belos-maires, e co m'estouno que siasque pas enquero arribat. Ah ! couqui ! m'en as-tu fai veire de toutos leis coulours ! Nen podi pus. Senti que, gracias à tu, sei malaudo à nen mourì.

RICAMPLÈU. — Malaudo, vous ! mourì, vous ! anem dounc ! jamai de la vito.

LA VINAGRO. — Quand te zou disi, couqui, que sei malaudo !

RICAMPLÈU. — Fases veire votro lengo.

LA VINAGRO. — Arregardo-la, moustre !

RICAMPLÉU. — Per uno meichanto lengo, qu'ei uno meichanto lengo.

LA VINAGRO. — Lou gendarmo déurió eitre arribat. Es en retard, mes tu perdras re per esperà. Torni lou querre e lou meni cop sec. (*A la Peirouno*) E tu, te recoumandi moun brigand de gendre; gardo-lou bien, lou deisses pas sourti que siasque tournado. (*A soun gendre*) Ah! couqui, t'apprendrai à te mascà en negre! (*Seurt.*)

SCENO XIII

**La Roso, l'Annilha, la Catissou, lou toutoun Geri,
Ramoun, Ricampléu, la Peirouno.**

RICAMPLÉU. — Coumo troubas quel eichantilhou de belo-mai?

RAMOUN. — Paubre Ricampléu, tu ses enquero pus malurous que iou. Tu fasias semblant de partì per Mountevideo; eh be, iou, vole pas fà semblant e vau nà à Bourdéu per m'i embarcà.

LA ROSO, L'ANNILHO E LA CATISSOU. — Ramoun!

RAMOUN. — O, Ramoun, que n'aimo pas à etre soufletat. Voleis-tu veni coumo iou, Ricampléu?

LA PEIROUNO. — Hi, hi, hi, hi! voli pas quità moun ome.

RAMOUN (*à la Catissou*). — Veses-vous, ma paubro mai, iou plagne bien de vous quità, car iou vous aime bien à causo que m'aves toujours bien eimat. Mas m'ei pas pouossible de supourtà un afrount. Quand iou pense que iou siriò entrat dins un four per fà plasei à la Roso; que per elo, óuriò entrepris l'impouossible! M'en veire entau recoumpensat! Qu'ei pus fort que iou. La vito eicl me siriò pas tenablo. Fóu que chanje de país, car per ré au mounde voudriò restà eicl après ço que s'ei passat. Ses-tu dóu vouïage, Ricampléu?

RICAMPLÉU. — Mas, ma belo-mai que me vóu fà arrètà per i avei prengutsa bourso!

RAMOUN. — La bourso ero tabé touò coumo souò. Cambe i avio?

RICAMPLÉU. — I avio cent cranto e nau francs e uno medalho

de la Sento Vierjo. La medalho iei be toujours, mas lous cent cranto e nau francs an demingat.

RAMOUN (*à la Roso*). — La clau dóu cabinet !

LA ROSO (*treblado*). — La veiquí.

RAMOUN (*drubent lou cabinet*). — Ricampléu, prends quis dous cents francs. Païaras ta belo-mai, que d'alhour te pot ré, e tous lous gendarmas del'univers te leissaran en repaus. Tant qu'à iou, te païe toun vouïage en Americo; me ramboursaras quand poudras.

GERI. — E autrament, quéu vouïage, qu'ei serious ?

RAMOUN. — Tout ço que i'a de pus serious. (*Torno la clau à la Roso, que puro.*)

LA PEIROUNO. — Ricampléu, emmeno-me coumo tu; iou te proumeti de te pas fá einouïà.

RICAMPLÉU. — Nou, ai fai trop de meichant sang aveque vous autras douas.

LA PEIROUNO. — Que devendrai-iou si tu parteis ?

RICAMPLÉU. — Zou fôu, ma paubro; mas pode bien te dire que, si tu m'as fai souvent einouïà, t'aguisse pas per acò e mete mai de torts sur ma belo-mai que sur tu.

LA PEIROUNO. — Si fôu chòusi entre ma maire e tu, qu'eis tu que iou chòusisse.

RICAMPLÉU. — Embrassam-nous, Peirouno, e quitam-nous bous amis.

LA ROSO (*poussant uno credado*). — Peirouno !... qu'ei votre noum, Peirouno ?

LA PEIROUNO. — O. (*Puro.*) Hi, hi, hi, hi !

LA ROSO (*sautant au côu de Ramoun*). — Ramoun, Ramoun ! oh ! que iou t'aime !

RAMOUN (*frejament*). — Daurenavant, foudrò m'eimà de louen.

LA ROSO. — Peirouno, quello letro... (*Gui motro sa letro.*)

LA PEIROUNO. — Es iou que l'ai escricho e que l'aviò deisado sur la taulo à l'adresso de moun ome.

LA ROSO (*à Ramoun*). — Legis dounc quello letro. (*Ramoun legis.*) Iou cresio que qu'ero à tu qu'ero adressado, co m'aviò treblat. (*Vai se metre à janoueis, Geri l'empaicho.*) Ah ! Ramoun, Ramoun, perdouno-me óu vau veni folo.

GERI. — Miliasso de Diou ! embrassas vautreis e que co siò

chabat. Qu'ei prou per un cop. (*Ramoun e la Roso s'embrassen.*)

LA PEIROUNO. — E tu, Ricampléu, tu m'embrassas pas ?

RICAMPLÉU. — Fôu be fà queraque coumo lous autreis. (*Embrasso la Peirouno.*)

GERI. — Ricampléu manco un pau d'entousiasme ; mas ço vendrò aveque lou tems, iou m'en charge.

SCENO XIV

La Roso, l'Annilho, la Catissou, lou toutoun Geri, Ramoun, Ricampléu, la Peirouno, la Vinagro, Coussardini, tenent un journal.

RICAMPLÉU. — La gendarmariò !

LA VINAGRO (*à Coussardini*). — A quel ome que veses mascat en negre e que ve d'embrassà ma drolo, aco's pas un negre.

COUSSARDINI. — Alors c'est un blanc qu'il est noir furtivement ; ze comprends avec distinction.

LA VINAGRO. — Fau l'arrestà, lou fà jujà, coundannà e guilhoutinà. (*Coussardini danso.*)

COUSSARDINI (*legissent*). — Tiraze de la loterie des lézards dévoratifs, numéro 737, 127. Ce numéro il gagne un lot de cinq mille francs, et c'est moi Olibrio Coussardini que ze le possède, à ce numéro. Je n'ai rien à cacer aux amis. (*Passo lou journal à Geri.*)

GERI. — Gagnas un lot de cinc milo francs ?

COUSSARDINI. — Zuzez, mon cer ami, ze voulais me marier avec mademoiselle Anastasie Carcagnote, qui a desinclinaisons pour la zendarmerie, mais que pernicieusement elle n'avait pas de quoi constiper sa dot représentative ; et au zour d'aujourd'hui, c'est moi que ze peux la constiper simultanément et que ze souis dans le péroxide de la gaité {française, qu'il faut que ze danse pour la manifester d'une manière effective et transparente. (*Éu danso.*)

LA VINAGRO. — Es fol, lou gendarmo ?

COUSSARDINI. — Subséquemment, que la danse il est nécessaire et même opiniâtre pour interpréter la correspondance du cœur. (*Fai un pas de danso.*)

GERI (*à la Vinagro*). — Si dansavem? que nen dises?

LA VINAGRO. — Quand moun gendre sarò en prejou, dansarem si voules.

GERI (*prenent la Vinagro à part*). — Belo Vinagro, qu'ei pas possible de vous veire sans vous eimà. Vous counesse n'i a pas uno ouro e vous aime toutplé. Eipias-me bien, sei pas enquero trop eirounciat, n'ei-co pas? Eh be, iou sirai coun- tent noumas quand vous sires devengudo la tatai Geri.

LA VINAGRO. — Couïounas óu couïounas pas!

GERI. — Parle seriousnessent.

LA VINAGRO. — Qualo es vosto proufessiou?

GERI. — Ia trento ans que marche à reculou.

LA VINAGRO. — Vous demandi pas coumo marchas, vous demandi vosto proufessiou.

GERI. — Vous dire que marche à reculou, n'ei-co pas vous dire que sei courdié?

LA VINAGRO. — Poudias pas me dire d'abord qu'eras un ome de cordo?

GERI. — Coumo votre gendre ei un ome de sac; car vous gui fas petassà votreis sacs, belo Vinagro.

LA VINAGRO. — Moun gendre es un couqui, un manjo-tout; mes parlam de vous.

GERI. — Sei à votreis ordreis.

LA VINAGRO. — Aves dau bé, de l'argent?

GERI. — Uno meijou que déu ré à degun, quauco terro, uno bravo vigno que n'a pas lou flossera e un couble de milo francs.

LA VINAGRO. — Co n'es pas prou per un partit coumo iou, qu'ai ounze vacos e un brau, que pague vingt escuts de talho e que trabalhe dins lou froumage de fourmo.

GERI. — Uno santat de ferbatut, e l'enveio de vous plaire.

LA VINAGRO. — N'es pas à mespresà, paure ome, mes n'es pas prou.

GERI. — Belo Vinagro, eimatì s'ei cassat uno sieto; sables que qu'ei sinne de maridage.

LA VINAGRO. — Z'ai toujours cregut.

GERI. — Quéu sinne ero per vous e per iou.

LA VINAGRO. — Nou, ero per lou gendarmo e la Carcagnoto. (*A Coussardini*) Eh be! l'arrestem óu l'arrestem pas? (*Coussar-*

dini danso.) Ses malaude, que poudes pas vous teni de dansà?

COUSSARDINI. — Que z'ai gagné légalement et sans escalade un lot de cinq mille francs et que la belle Anastasie Carcagnote elle est à moi.

LA VINAGRO. — Rabuso, lou gendarmo. Voules-vous, o óu nou, l'arrestà per que ie fascon soun proucès e que siasque guilhoutinat?

RICAMPLÉU (*que legis lou journau dempei un moument, poussant uno grando credado*). — Ah!

LA VINAGRO. — A pòu, lou brigand, a pòu.

RICAMPLÉU. — Qu'ai-iou vis, moun Diou, qu'ai-iou vis?

LA VINAGRO. — As vis lou gendarmo, couqui!

RICAMPLÉU. — Moun chapéu de palho!

LA VINAGRO. — Soun chapéu de palho! Veses be qu'es vengut fol d'espourissement.

RICAMPLÉU (*moutrant un bilhet de loutariò retengut per lou riban de soun chapéu*). — Lou gros lot, lou numéro 131,439, ves-lou, ves-lou, qu'ei iou que l'ai.

COUSSARDINI (*legissent sur lou chapéu*): — Loterie des lézards *dépuratifs*, non *dévoratifs*, n° 131,439, ze déclare qu'il existe numérativement sur ce çapeau.

LA VINAGRO. — As gagnat lou gros lot?

RICAMPLÉU. — De cent milo francs.

LA VINAGRO. — Dins mous bras, moun gendre, dins mous bras! (*Elo se jieto au cou de Ricampléu.*)

RICAMPLÉU. — Dins votreis bras...o, mas sarreis pas trop.

GERI. — E autrament, voules pus lou fa guilhoutinà?

LA VINAGRO. — Qu'ero dins un moument de vivacitat, mes iou sei bouno naturellement. Moun gendre, iou te perdouni.

COUSSARDINI. — Ze vois que tout le monde il est dans le plus parfait accord, et moi aussi ze sous d'accord et, pour célébrer notre bonheur suprême, ze vous propose de danser un petit couadrille.

LA ROSO. — Reculam la taula. (*La reculen.*)

RICAMPLÉU. — Uno pito chansou, si voules. Qu'ei iou que l'ai coumpòusado, e me direz si n'ai pas eitat ispirat. Vous recoumande de m'acoumpagnà óu refrin après chaque couplet.

GERI. — Podeis parti, t'eicoutem tous.

Ma Belo-Mai

Er : *Dans l'intérieur d'une citrouille* (Offenbach).

RICAMPLÉU. — Ai, ai, ai,
 Uno belo-mai,
 Diable m'eivirole !
 N'ai deijà moun fai.
 Sans coumtà (*bis*)
 Que la vole
 Vendre et que degun la vóu chatà.

Lou que prend fenno que gui agrado
 Fai pas toujours tout ço que vóu.
 Enquero urous si dins l'annado
 Se casso la barro dóu cóu !

Tous. — Ai, ai, ai, etc.

Ma fenno, sei deijà de plagne
 Quand fai virà tous sous moulis ;
 Mas ma belo-mai, iou la cragne
 Coumo la serp e las ustrics.

Tous. — Ai, ai, ai, etc.

Ma belo-mai a la maliço
 De la trajasso e dóus arpics.
 Ma belo-mai vous mord, vous fisso,
 Vous eipiòuno e vous eibrucis.

Tous. — Ai, ai, ai, etc.

De rasounà fóu que me garde.
 Mai gui cede, mai fai de brut.
 Si dise rè, fóu que bavarde ;
 E si parle, fóu que sió mut.

Tous. — Ai, ai, ai, etc.

Per iou tout lou pus orre linge.
 Per iou lou liet plè de sumis,
 E per iou quante fóu que minje,
 Ço que se gato e se mûsis.

Tous. — Ai, ai, ai, etc.

LOU PARADIS DE LAS BELAS—MAIS

Si vole dóus íous en salado,
 Ma belo-mai vóu que sian mòus.
 Si vole fà quauco boursado,
 Ma belo-mai vóu dóus viróus.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Quand vole fà uno fretisso,
 Ma belo-mai sarro la sau.
 Quand fòu que d'iver me vitisso,
 Me sarro tout ço qu'ai de chaud.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

E quand sei malaut, fòu l'entendre,
 Gemo, seufro, se plan toujours.
 E quand me tùto, iou soun gendre,
 Qu'ei elo que credo au secours.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Quand ma fenno e sa mai se bourren,
 Ai vougut las deisseparà,
 E sur iou las veiqui que courren,
 Bien d'acord per m'eipoussierà.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Plagnes, plagnes un paubre gendre
 Que n'a beléu pas soun parié,
 Car se maridet un divendre,
 Lou trege dóu meis de féurié !

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Enfin, per chabà moun arengo,
 Couneitrian pus notro meijou
 Si ma fenno perdio sa lengo
 E ma belo-mai soun fissou.

Tous.— Ai, ai, ai, etc.

Per l'eisanti, dins l'autre mounde
 Queraque un jour iou m'en irai;
 Mas ai pòu, lou diable me tounde !
 De gui troubà ma belo-mai.

Tous.— Ai, ai, ai,

Uno belo-mai.
 Diable m'eivirole!
 N'ai deijà moun fai.
 Sans countà (*bis*)
 Que la vole

Vendre e que degun la vóu chatà.

Tous. — Bravo, bravo !

COUSSARDINI. — Que ze ne comprends pas perfectiblement le périgord, mais z'applaudis tout de même.

LA VINAGRO. — Mes au mens, n'es pas facho en moun óunour, aquelo chansou ?

RICAMPLÉU. — N'ei pas facho en vtro óunour, belo-mai, n'i a rè de pus segur.

GERI. — D'alhour, soum-nous pas eici dins quéu paradis de las belas-mais, ante iou voudriò tant vous veire entrà ? Belo Vinagro, pode-iou esperà ?

LA VINAGRO. — Aqueste cop vous disi que couïounas. Ai cent milo francs de mai que tout aro.

LA PEIROUNO. — Escusas, maire, qu'ei moun ome que lous a, e pas vous.

RICAMPLÉU (*à la Vinagro*). — Lou gros lot de cent milo francs ei méu e pas vòtre. Eh be, vous nen balhe la meitat si vous maridas aveque moun toutoun Geri.

LA VINAGRO. — E me tournaras ma bourso ?

RICAMPLÉU. — Vtro bourso, mai vtro medalho.

LA VINAGRO. — Moun gendre, n'ai rè à vous refusà. Vostre toutoun m'a plascut lou premié cop que l'ai agut vis.

LA ROSO (*s'appprechant dóu toutoun Geri en mème temps que l'Annihlo e la Catissou*). — Mas, toutoun, aves-vous bien fai toutes votras reflecious ?

GERI. — Ai doundat dins ma vito treis porcs-singlars, dous muleits e un ase rouge : co sirió be lou diable si doundavo pas la Vinagro. Migreis pas. (*Naut.*) Belo Vinagro, ei de moun devei de vous fà couneitre qu'ai un grand default.

LA VINAGRO. — Vous escouti.

GERI (*moutrant sa pipo*). — Vous ai óuvit dire qu'eimaveis pas l'óudour dóu tabac, e iou, quand fume pas, vale pas dous sósus, sei móu coumo uno pelho.

LA VINAGRO. — Es l'oudour de la cigareto que n'aimi pas, mes aimi béucop l'oudour de la pipo.

GERI. — Vole pas vous cachà que m'arribo souvent de fumà la cigareto entre douas pipas.

LA VINAGRO. — Eh be ! la fumares, paure ome, m'i acoustumarai.

LA ROSO. — E ante nires damourà, toutoun Geri ? En Auvergno óubetout en Perigord ?

LA VINAGRO. — En Auvergno.

GERI. — Nou, en Perigord.

LA VINAGRO. — Mes meis onze vacos, moun brau e moun froumage de fourmo !

GERI. — En Perigord, e co sirò toujours iou, belo Vinagro, que couparai lou salat.

LA VINAGRO. — Es un plat que iou aimi béucop.

RICAMPLÉU. — Coumo acò, belo-mai, nous damourarem pus ensemble ?

LA VINAGRO. — Aco's aveque peno que me separarai de tu.

RICAMPLÉU. — Mâs qu'ei segur, bien segur ?

LA VINAGRO. — Zou fau, dins ma nouvelo pousielou.

RICAMPLÉU. — Eh be, belo-mai, n'i a pas qui dire, fôu que vous embrasse.

LA VINAGRO. — O, mes pagaras ma despenso chas Batistou.

RICAMPLÉU. — Dous cops, si fôu.

LA VINAGRO. — Nou, un cop soulament, moun gendre ; fôu eitre toujours eiconome.

COUSSARDINI. — Et notre petit couadrille ?

GERI. — *Lé petit couadrille !* Nous vam lou remplaça per uno bourreïo sur l'er (*Éu chanto*):

N'a pas cinc sôus
La filho d'ou pelhaire,
N'a pas cinc sôus,
Se marido quand v'ou.

LA VINAGRO. — Ou sur aquel er (*Elo chanto*):

Digo, Janeto,
Vos-ti te lougà,
Larireto ?
Digo, Janeto,

Vos-ti te lougà?
 — Nani, ma maire,
 Voli-me maridà:
 Es uno afaire
 Que déu se decidà.

(*La Vinagro e Geri dansen uno bourreio.*)

L'ANNILHO. — La soupo vai fresi.

GERI. — Fôu pas gui leissà lou tems. A taulo ! à taulo ! Roso, Annilho, Catissou, treis cuberts de mai : un per ma pretendudo (*prend la Vinagro per la mà*), un autre per la Peirouno (*Ri-campléu prend la Peirouno per la mà*), e l'autre per moussu Coussardini, que voudró bien acetà.

COUSSARDINI. — Si ça peut vous être honorable et satisfaisable, z'accepte avec ingratitude, et la préposition il est d'autant plus efficace et prépondérante que ze tombe libéralement d'inaction.

LA CATISSOU. — Veiqui lou darnié cubert, podem nous metre à taulo. (*Coussardini, en dansant, passo trop près d'elo ; uno sieto toumbo, que se casso.*)

LA ROSO. — Uno outro sieto de cassado !

GERI. — Sinne de maridage, n'i a re de pus segur.

LA VINAGRO (*prenent Geri per lou bras*). — Aqueste cop, es nostre tour qu'es vengut.

SCENO XV

Lous Mêmes, un Fournié.

LOU FOURNIÉ. — Vous porte la tourtiero.

LA VINAGRO. — Vosto tourtiero embaumo.

GERI. — A taulo ! à taulo !

LA VINAGRO (*à la Roso*). — Cresi qu'aves oublidat de salà lou roustit.

LA ROSO. — E justament n'i a pas de sau dins la saliero.

GERI. — Co n'i fai ré. A taulo ! à taulo !

COUSSARDINI. — Que la zendarmerie il est faite pour obéir hermétiquement.

LA ROSO, *au public* :

NOTES

A la peço dôu troubaire
 Escusas, quand vòu vous plaie,
 Si manco dôus grus de sau,
 Laringo ringueto,
 Si manco dôus grus de sau,
 Larigo ringau.

(*La telo toumbo.*)

Auguste CHASTANET.

NOTES DE PHILOLOGIE ROUERGATE

(*Suite*¹)

XIV

Le rouergat vivant possède l'adjectif *marrá, na* ; dans son acception la plus usuelle, ce mot s'applique aux vaches difficiles à traire, qui refusent de donner leur lait, et s'emploie encore, mais métaphoriquement, comme synonyme de ladre, chiche, avare. Or je trouve dans le *Dictionnaire des sciences médicales* du docteur Dechambre, à l'article *Anthropologie de la France*, par le docteur Lagneau, que le nom de *Marran* était jadis appliqué aux juifs dans le midi de la France.

Le sens actuel de notre *marrá* dériverait-il de son ancien emploi comme dénomination des juifs, ou bien faut-il voir, dans cette dernière acception du mot, un sobriquet attestant que sa signification moderne est primitive et non consécutive² ?

XV

La toponymie cadastrale de mon département est pleine de

¹ Voir *Revue des langues romanes*, février, mai et juillet 1882, octobre et novembre 1883, et février 1885.

² Le lecteur me saura gré de le faire profiter de l'annotation ci-après, qu'une main obligeante avait tracée sur l'épreuve de cet article, qui m'avait été envoyée à corriger : Cf. *marrá* (catal.) = *aries*, aussi à Toulouse (Azais); *marrano* (castill.) = *sus*, d'où l'application aux Juifs. Origine hébraïque, d'après la plupart des étymologistes. Voy. Diez, *Woerterbuch*.

révélations intéressantes sur l'histoire physique du pays, ainsi que sur les autres aspects de son passé.

Bordant nos rivières et ruisseaux, se rencontrent ici nombre de parcelles, en face de prés pour la plupart, dont le nom propre m'avait longtemps intrigué : les unes sont appelées *l'Ierla*, les autres *lo Revolt* ou *la Revolta*.

Ce dernier mot, qui s'observe encore chez nous comme nom patronymique, me paraissait inexplicable tant qu'il ne m'était apparu que dans cette application. Mais le problème s'étant offert à moi sous sa forme originelle, qui est celle de nom de lieu, j'ai pu enfin le résoudre.

Je me suis occupé dans le temps, surtout à l'occasion d'un congrès scientifique qui se tint à Rodez il y a une dizaine d'années, de l'étude de la vallée de l'Aveyron au point de vue géogénique. Or, dans cette étude, une chose entre autres me frappait ; c'étaient les brusques écarts de la ligne du thalweg que j'observais dans la direction du cours de la rivière, lequel, non content de se montrer rebelle à la pente du terrain, décrit des méandres d'une régularité peu naturelle. Or ce sont les pièces qui se trouvent dans ces sinuosités remarquables qui portent souvent les dénominations en question. Une exploration un peu attentive des lieux me fit découvrir que ces anses de la rivière étaient d'anciennes dérivations destinées à alimenter des moulins disparus, mais dont se rencontrent encore des vestiges : le nom de *Revolt* ou *Revolta* (*revolutus*, *revoluta*) rappelait le fait même de cette dérivation, et celui d'*ierla* (*insula*) faisait allusion à la situation quasi-insulaire de la terre enfermée entre l'ancien lit naturel et le nouveau.

Au point de vue de la transformation phonétique, *revolt*, *revolta*, ne présente aucune difficulté¹, mais on peut en trouver dans *ierla*, interprété comme métaphonie du latin *insula*. Cependant une telle interprétation est certainement vraie ; j'ai pu, en effet, m'assurer que les petits îlots plus ou moins mi-

¹ L'accentuation du latin *revolutus* n'est pas plus embarrassante pour notre dérivation de *Revolt*, *Revolta*, que celle de *volūta* pour le pr. *volta* et le fr. *voute* ; ces contractions s'expliquent par un déplacement de l'accent tonique.

nuscules qui se rencontrent dans le sein de nos rivières aveyronnaises sont appelés du nom commun d'*ierla* par la population riveraine.

Ierla, descendant de *insula*, en descend incontestablement par une première contraction en *insla* ; mais quelle a été la modification subséquente ? Serait-ce *isla*, serait-ce *inla* ? Cette dernière eût probablement donné naissance à *illa*. Quant à *isla*, on peut faire valoir de sérieuses présomptions en sa faveur. La voie analogique nous conduit à raisonner ainsi :

L'association *sl* est d'une occurrence rare dans les formes mères du provençal ; mais *sm* s'y rencontre fréquemment. Or comment se comporte ce groupe dans les transformations ultérieures de la langue ? En Rouergue, le plus souvent l'*s* se change en *i*, formant diphthongue avec la voyelle qui précède. Ainsi les formes archaïques *San-Masme* (Sanctus Maximus) et *blasmar*, sont représentées dans le rouergat moderne par *San-Maime* et *blaimar* ; cependant l'*s* de *sm* devient *r* assez volontiers, jusque dans les mêmes mots où on l'observe en *i*. Par exemple, à côté de *blaimar* (se pâmer) on entend dire *blarmar*, et même l'adjectif *blarme* (blême, décoloré, pâli) se rencontre seul à l'exclusion de *blaime*. Toutefois il est deux catégories de cas où *sm* passe à peu près invariablement à l'état de *rm* ; c'est, 1° quand la transformation en *im* créerait un homonyme à un mot déjà existant (il semble qu'ici la crainte de l'équivoque dirige la transformation) ; ainsi *asme*, pour *asthma*, nous donne *arme*, comme pour éviter *aime*, qui se confondrait avec la première personne du présent de l'indicatif du verbe *aimer* ; — 2° quand *sm* est immédiatement précédé de la voyelle *i* : on conçoit, en effet, qu'*i* peut difficilement former diphthongue avec lui-même. Citons *abirme* (abisme), *catechirme* (catechisme), *romatirme* (romatisme).

Cela dit, revenons à *sl*. Dans cette association, l'*s* a une tendance manifeste à se comporter comme dans *sm*. En effet, *vaiet*, pour *vaslet* ; *cailar*, *cailus*, pour *caslar*, *caslus* (formes germano-romanes de *castellaris*, *castellucius*) nous sont familiers ; mais nous rencontrons aussi *varlet*, comme variante de *vaiet* :

Tan l'exemplé del mestre
Entancha los varlets,

dit le Virgile rouergat. N'y a-t-il pas lieu de penser que le parallélisme métaphonique entre *sm* et *sl* se continue jusqu'au bout, et que *isl* a pu, à l'instar de *ism*, se métamorphoser en *irl* dans l'exemple unique qu'il nous offre?

J.-P. DURAND (de Gros).

(A suivre.)

CONTES POPULAIRES

DU LANGUEDOC ¹

(Suite)

II. — La femno es pus fino que lou diaple ²

La femno es pus fino que lou diaple.

Un cop, i aviò un ome e uno femno qu'eroun cargats de déutes ; savion pas coussi fa per pagà so que devion.

Aquel paure home, embabinat de sous afas, uno neit que poudiò pas dourmi, diguet : « Se lou diaple veniò, farion patte ensemble. »

Sul cop se presento quicom coumo un ome, pelut, cournut, amé d'arpius d'un pouce :

TRADUCTION

II. — La femme est plus rusée que le diable.

La femme est plus rusée que le diable.

Il était une fois un homme et une femme qui étaient chargés de dettes et ne savaient comment faire pour les payer.

Le pauvre homme, préoccupé de ses affaires, une nuit pendant laquelle il ne pouvait dormir, se dit : « Si le diable venait, je ferais pacte avec lui. »

A l'instant apparaît un corps ayant la forme d'un homme velu, cornu, avec des griffes [longues] d'un pouce.

¹ Voir le fasc. d'avril, p. 184.

² Cf. le *Diable de Papefiguère*, dans Rabelais et dans Lafontaine.

« — M'as sounat! que vos?

» — Voli d'argent.

» — Quan te cal?

» — Me cal cinq cents pistolos.

» — Las auras ; mais que me dounaras en retour? Toun amo?

» — Un vietdase ! Te dounarei la recolto de la Coundoumino per vint ans : la laurarei, la semenarei, e tu recoultaras.

» — Anen, voli pla, acos finit », diguet lou diaple, e i countet las cinq cents pistolos.

Quand la femno se derevelhet, soun ome i moustret l'argent, i diguet d'ount veniò e coussi ne pagarion lous interesses.

« — Vos qu'atrapen lou diaple? diguet la femno.

» — Es trop fi.

» — N'es mai que tu, nipo, mais n'es pas tant que ièu ; faime lou veni e veiras. »

L'ome tournet souna lou diaple, que se presentet sul cop. I demandet so que vouliò : s'èro tourna d'argent?

« — Tu m'as appelé! Que veux-tu?

» — Je veux de l'argent.

» — Combien te faut-il?

» — Il me faut cinq cents pistoles.

» — Tu les auras ; mais que me donneras-tu en retour? Ton âme?...

» — Point du tout. Je te donnerai la récolte de la Condamine pendant vingt ans : je la labourerai, je l'ensemencerais, et toi, tu la récolteras.

» — Allons, je le veux bien, c'est entendu ainsi, dit le diable », et il lui compta les cinq cents pistoles. »

Lorsque la femme se réveilla, son mari lui montra l'argent, lui dit d'où il venait et comment ils devraient en payer les intérêts.

« — Veux-tu que nous trompions le diable? dit la femme.

» — Il est trop malin.

» — Il l'est peut-être plus que toi, nigaud, mais il ne l'est pas autant que moi : fais-le venir et tu verras. »

Le mari appela de nouveau le diable, qui parut à l'instant et lui demanda ce qu'il voulait, si c'était encore de l'argent.

« — Es pas aco, diguet la femno ; t'es reservat la recolto de la Coundoumino, mais te cal dire quuno : se es la de dessus la terro ou la de dedins ? »

» — Voli la de dessus la terro.

» — Eh be, l'auras. »

Quand lou diaple sioguet partit, la femno diguet à soun ome : « Semenaras à la Coundoumino de bluderabos, de carotos, de naps, de salsifits, de patanos e de ravets. »

Lou diaple venguet per levà la recolto, e veget que nou i aviò per el que d'erbo.

S'en va trouva l'ome e i dits : « Oungan, m'as atrapat ; mais l'an que ven, voli la recolto de dedins la terro.

» — L'auras », diguet la femno.

Quand lou diaple sioguet partit, la femno diguet à soun ome :

« — Oungan, semenaras à la Coundoumino de blat, de mounjos, de mil e de caulets. »

Lou diaple venguet per levà la recolto de dedins la terro, e veget que nou i' aviò per el que racinos.

S'en va trouva l'ome e i dits : « M'as tournat atrapà, cal que me ba pagues ; te voli ficà uno bouno estrilhado ; d'aissis stan

« — Ce n'est pas cela, répondit la femme ; tu t'es réservé la récolte de la Condamine, mais tu as oublié de dire laquelle : si c'est celle de dessus la terre ou celle de dessous.

» — Je veux celle de dessus la terre.

» — Et bien, tu l'auras. »

Quand le diable fut parti, la femme dit à son mari : — « Tu sèmeras à la Condamine des betteraves, des carottes, des navets, des salsifis, des pommes de terre et des radis.

Lorsque le diable vint enlever la récolte, il vit qu'il n'avait pour sa part que des herbes.

Il va trouver le mari et lui dit : « — Cette année, tu m'as trompé ; mais, l'année prochaine, je veux avoir la récolte de dessous la terre.

» — Tu l'auras », lui dit la femme.

Quand le diable fut parti, la femme dit à son mari : — « Cette fois, tu sèmeras à la Condamine du blé, des haricots, du maïs et des choux. »

Lorsque le diable vint enlever la récolte de dessous la terre, il vit qu'il n'avait pour sa part que des racines.

Il va trouver le mari et lui dit : « — Tu m'as encore trompé, mais tu

nous cal ana penchenà toutis dous sus la Coundoumino per vese cal sarà lou pus fort.

» — Aro, pot pas i ana, diguet la femno; cal que arrenque sous afas en cas de malur. Veni dins veit jours à la memo ouro, moun ome t'atendra. »

De calé se battre amé lou diable, lou paure ome n'aviò pas de repaus, ni nou manjavo, ni nou dourmissiò ; fasiò pus que soumicà.

Sa femno i disiò : « Manjo, bèu, dourmis, inoucent; ièu me cargui dal diable.

» — Mais coussi faras ?

» — Te metes pas en peno. »

Al cap de veit jours, lou diable se presento e trovo pas l'ome à l'oustal.

« — Coussi ! toun ome es pas aïssis ?

» — Pren pacienco, vendra lèu : s'es anat faire agusa las ounglos ; e t' aproumeti que n'auras pas fret. Tè ! agacho la grafagnado que m'a fait avant de se las anà fa agusa ? »

Alabets s'arregusso e i mostro uno rego de sang d'un pan de long.

me le payeras ; je veux te donner une bonnevolée ; dans l'instant, nous allons nous battre tous deux sur la Condamine, pour voir celui qui sera le plus fort.

» — Aujourd'hui il ne peut pas y aller, dit la femme ; il faut qu'il mette ordre à ses affaires, en cas de malheur. Viens dans huit jours, à la même heure, mon mari t'attendra. »

En pensant qu'il lui fallait se battre avec le diable, le pauvre homme n'avait plus de repos ; il ne mangeait plus, il ne dormait plus, il ne faisait que sangloter. Sa femme lui disait : « — Mange, bois, dors, niais ; je me charge du diable.

» — Mais comment feras-tu ?

» — Ne te mets pas en peine. »

Au bout de huit jours, le diable arrive et ne trouve pas l'homme à la maison.

« — Comment ! Ton mari n'est pas ici ?

» — Prends patience, il viendra bientôt : il est allé se faire aiguïser les ongles ; et je te promets que tu n'auras pas froid. Tiens ! regarde l'égratignure qu'il m'a faite avant d'aller se les faire aiguïser.

« — Vietdase ! dits lou diaple, me voli pas pus ana batre. »
Fico lou camp, e dempei l'an pas pus vist.

Cric, cric,
Moun counte es finit ;
Cric, crac,
Moun counte es acabat.

(Communiqué par M. Guibaud, de Narbonne.)

L. LAMBERT.

» — Sapristi ! dit le diable effrayé, je ne veux plus aller me battre. » Il s'en alla, et depuis on ne l'a plus revu.

Cric, cric,
Mon conte est fini ;
Cric, crac,
Mon conte est achevé.

L. LAMBERT.

(A suivre.)

Errata.— Dans le conte *lou Filhol de la Mort* (voir avril 1885), p. 191, l. 4, 6, 10, au lieu de *douarai*, lisez *douareï*.

CHRONIQUE

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

Par les auteurs : les Manuscrits provençaux de la Mejanes, par F. Vidal, sous-bibliothécaire (Extrait de la *Revue sextienne*). Aix, 1885.

Lou Veloupède, facétie, par Vidal (Extrait de la *Revue sextienne*).

Par l'Académie roumaine, à Bucarest : Documente privitoare la Istoria Românilor. Supplement I. Volumul II. 1781-1814. Bucuresci, 1885. Un vol. gr. in-4^o de 756 p. ; — Etymologium magnum Romaniæ. Dictionarul limbii istorice și poporane a Românilor... De B. Pe-triceicu-Hardeu. Fasciura I. A. Acat ; Bucuresci, 1885 ; gr. in-8^o, LX p. 128 c. ; — Analele Academiei Romane. Seria II, tomulu VII. Bucuresci, 1885, in-4^o, 338 pp.

A. Langlade, l'Agnelou banudet, pouëmo. Lioun, 1884.

A. Roux, Amour. Montpellier, 1885.

Par M. Obédénare : Symbolæ ad illustrandam historiam Ecclesiæ Orientalis in terris coronæ sancti Stephani. . . a Nicolao Milles. Ceni-ponte, 1885. 2 vol. in-8^o, ensemble cxx-1088 pp.

Par M. A. Roque-Ferrier, au nom de la Maintenance languedocienne du Félibrige ou du Comité du Centenaire de Fabre : Ronsard a Toulouse, balada de V. Alecsandri, virada en vers montpelieirencs, per Albert Arnavielle ;

Las Set Vertuts de la Joia, poésie anonyme ;

Divertimen eleni, francés e provençau, per William-C. Bonaparte-Wyse, a prepaus de la 43^o odo d'Anacreoun ;

Le Chant du Latin, de V. Alecsandri, traduit en provençal par Frédéric Mistral et en languedocien par Alexandre Langlade ;

A Sa Majesta la Reino Isabeu de Roumanio. Poésie d'Aubanel, avec la traduction en vers français par M. A. Mouzin, et la réponse de la reine, traduite en vers languedociens par A. Chassary.

Par MM. L. de Berluc-Pérussis, William-C. Bonaparte-Wyse, Joseph Roumanille, divers journaux contenant des articles sur le félibrige ou sur des poètes méridionaux.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

PUBLIÉE
PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série
TOME QUATORZIÈME
AOUT 1885
TOME XXVIII DE LA COLLECTION



MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET C^{ie}
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE,

M DCCC LXXXV

CHRONIQUE

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

Par les auteurs : les Manuscrits provençaux de la Mejanès, par F. Vidal, sous-bibliothécaire (Extrait de la *Revue sextienne*). Aix, 1885.

Lou Veloucipède, facétie, par Vidal (Extrait de la *Revue sextienne*).

Par l'Académie roumaine, à Bucarest : Documente privitoare la Istoria Românilor. Supplement I. Volumul II. 1781-1814. Bucuresci, 1885. Un vol. gr. in-4^o de 756 p. ; — Etymologium magnum Romanæ. Dictionarul limbei istorice și poporane a Românilor... De B. Petriceicu-Hardeu. Fasciora I. A. Acat ; Bucuresci, 1885 ; gr. in-8^o, LX p. 128 c. ; — Analele Academiei Romane. Seria II, tomulu VII. Bucuresci, 1885, in-4^o, 338 pp.

A. Langlade, l'Agnelou banudet, pouëmo. Lioun, 1884.

A. Roux, Amour. Montpellier, 1885.

Par M. Obédénare : Symbolæ ad illustrandam historiam Ecclesiæ Orientalis in terris coronæ sancti Stephani. . . a Nicolao Milles. Ceni-ponte, 1885. 2 vol. in-8^o, ensemble cxx-1088 pp.

Par M. A. Roque-Ferrier, au nom de la Maintenance languedocienne du Félibrige ou du Comité du Centenaire de Fabre : Ronsard a Toulouse, balada de V. Alecsandri, virada en verses montpelieirencs, per Albert Arnavielle ;

Las Set Vertuts de la Joia, poésie anonyme ;

Divertimen eleni, francés e provençau, per William-C. Bonaparte-Wyse, a prepaus de la 43^o odo d'Anacreoun ;

Le Chant du Latin, de V. Alecsandri, traduit en provençal par Frédéric Mistral et en languedocien par Alexandre Langlade ;

A Sa Majesta la Reino Isabeu de Roumanio. Poésie d'Aubanel, avec la traduction en vers français par M. A. Mouzin, et la réponse de la reine, traduite en vers languedociens par A. Chassary.

Par MM. L. de Berluc-Pérussis, William-C. Bonaparte-Wyse, Joseph Roumanille, divers journaux contenant des articles sur le félibrige ou sur des poètes méridionaux.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

PUBLIÉE
PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série
TOME QUATORZIÈME
AOUT 1885

TOME XXVIII DE LA COLLECTION



MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET C^{ie}
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE,

M DCCC LXXXV

SOMMAIRE

Dial. anc. — C. CHABANEAU. — Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale (<i>suite</i>).	53
C. CHABANEAU. — Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés (<i>suite</i>).	72
Dial. mod. — E. GUICHARD. — Une version dauphinoise de l' <i>Escriveta</i> .	89
A. ARNAVIELLE. — <i>Lou Jounglaire</i> .	94
Nécrologie.	101
Chronique.	102

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur**. Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

DIALECTES ANCIENS

SAINTE MARIE MADELEINE

DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE

(Suite)

V. — NOTES

Une étude développée et méthodique de la langue du *Mystère de la Passion* doit être réservée pour une édition complète de ce précieux reste de l'ancienne littérature provençale. Dans les notes ci-après, il suffira de signaler, au fur et à mesure qu'elles se présenteront, les principales particularités de phonétique, de morphologie ou de syntaxe qui se rencontrent dans les extraits que je publie.

P. 7 note. Les trois vers mis dans la bouche de Jésus sont évidemment les derniers d'un couplet lyrique; ceux que prononce ensuite Lazare forment aussi deux couplets, dont les rimes devraient être paires. Corr. en conséquence au v. 1 du second, [*ieu*] *autra via?* au v. 5, *ho [per] un dia?* au v. 6, *Que el mon?*

V. 2. « desliguat » = *desliguatz*. Le groupe final *tz*, de toute origine, est ainsi presque partout réduit à *t* dans le ms. La réduction à *s*, qui s'y rencontre aussi, est beaucoup plus rare. — 3. « crubat », pour *cobratz*, par métathèse; trait gascon. — « aregrament » = *al-legr.*, par le changement de *ll* médial en *r*, trait gascon des plus caractéristiques. Le ms. n'en offre, si je ne me trompe, que deux autres exemples (*era* = *illa* au f° 30) et *aperat* au f° 55).

14. Ms. *bna senmanz*. Le ms. a été exécuté par des copistes qui devaient prononcer le *v* comme un *b*, et ce qui le prouve, c'est non-seulement la substitution assez fréquente qu'on y remarque du *b* à l'*u* consonne, c'est-à-dire au *v*¹, mais encore comme ici, et encore ailleurs (*bna causa* f° 54 v°, *bbrir* f° 65 v°), celle, d'ailleurs beaucoup plus

¹ Ainsi, dans mon premier extrait, v. 4, *bal*; 24, *bols*; 34, *beyas*; 53, *bol-gut*; dans le second, v. 8, *beray*; 59, *bos en*; 71, *bal*; 92, *bezem*; 254, *salb*. J'ai corrigé partout sans en avertir autrement.

rare, de la même lettre à l'*u* voyelle, et inversement (*sàuem* f° 61, *de uadas* f° 61 v°, *toruat* f° 65, *caual* f° 69) celle de l'*u* au *b*. Mais le *v* y est bien plus fréquemment représenté par *u*, ce qui prouve que telle devait bien être la graphie de l'original. Dans le corps des mots, cette graphie, sauf erreur de ma part, est sans exception. Ce n'est qu'à l'initiale ou à la finale que la substitution de *b* à *v* se produit quand elle a lieu ; et le cas n'est pas aussi fréquent qu'on pourrait le croire, car d'une part, même en initiale, c'est très-fréquemment, peut-être le plus souvent (je n'ai pas fait cette statistique), par la lettre *u*, qui sous cette forme ue peut prêter à aucun doute, que le son en question est représenté, et d'autre part le *b* n'est pas toujours facile à distinguer dans le ms. de la seconde figure de l'*u*, qui est notre *v*, et qui servait surtout, comme on sait, en initiale¹. Aussi serait-il possible que, dans les exemples cités tout à l'heure, il fallût, malgré l'apparence, car la lettre m'a bien paru être un *b*, lire *vna*, *vbrir*, au lieu de *bna*, *bbrir*.

16. « et » = *est*. Le ms. a quelques autres exemples de cette réduction ; ainsi *fut* pour *fust*, f° 63 ; *aguet* f° 50 pour *aguest*, d'ailleurs plus fréquent. — 17. « nop » = *nous* (*no vos*). Trait gascon des plus marqués, qui reparait plus d'une fois dans le ms. Cf. ci-après, deuxième extrait, vv. 1, 338, 346.

Premier extrait.

Les vers qui composent ce premier extrait sont de ceux qui font partie du fragment de ms. découvert à Palma, dont ils forment environ la moitié ; ce qui m'a permis d'améliorer en quelques passages la leçon du ms. de Paris. Je désigne par D ce dernier ms., à cause de sa provenance (la famille Didot, qui l'a donné à la Bibl. nationale), par P le fragment de Palma.

Première rubrique, p. 8. Manque dans P, où ni les noms des interlocuteurs ni les jeux de scène ne sont indiqués. Je le note ici une fois pour toutes. — L. 3. « aquestas coplas. » Ce sont des *coblas* en effet, bien que de la structure la plus simple (*ababab*), mais dont D a détruit l'ordonnance, que je rétablis d'après P. Une grande partie du dialogue est ainsi en couplets ; tel est en particulier notre second extrait presque entier. On sait qu'un autre mystère provençal, celui de *Sainte Agnès*, est pareillement entremêlé de morceaux lyriques.

V. 1. *Ver deus* p. P. — 2. Ce vers est le troisième dans D. P : *E senyor tun val en secor*. — 3. Deuxième dans D. — 4. *Senyor veray criator* P. — 5. *perdonador* D. — 6. *Que me perdons* P. — 7. « que

¹ Cf. ci-dessus, XXVI, 113.

es nat. » Prononcez *qu'es*. Les voyelles à élider ne sont pas toujours supprimées dans le ms. Observation faite ici une fois pour toutes. *que nasquet* P.— « verges. » Cf. ci-dessus, t. XXVI, p. 114, ce qui a été dit de cette forme et des pareilles employées comme régime.— 8. Neuvième dans D. — 9. Huitième dans D. — 10. *Que eu puesca fer ta volentat* P.— 11. *E ans* P. *spltura* (l barrée) D.

Rubrique après le v. 12. *lave* est pour *lavec*. — 13. *ajudatz* P. — 14. *En aquest hom quis fa fill de Deu* P.— 15. *Qu'eu cant l'ey vist* P. *Qui an cò lauist* D.— 17. *E diu qu'es* P.— « et » = *ille*. De même *het*, f° 50. Variante *ed* qu'on trouve au f° 56. Ce sont, si je ne me trompe, les seuls exemples offerts par le ms. du changement du groupe *ll*, devenu final, en *t* ou *d*, ce qui est un des traits les plus caractéristiques de l'idiome gascon.

18. Manque dans P, où les vers 17 et 19 ne riment pas (*de Deu : no coneix*). Celui-ci est probablement une interpolation faite en vue de procurer une rime à *Dieu* ; mais *conoys* du vers suivant ne rime à rien. Corr. ce dernier, en supprimant le v. 18, *Cos pot [donc] far car el no veu ? Veu (videt)* est une forme surtout catalane, mais qui pouvait, au XIV^e siècle, n'être pas étrangère à des dialectes provençaux. Elle a cours aujourd'hui en Limousin, de même que *creu* (crédit)¹.

20. *tocat* P. — 23. « *dezonos* » = *dezonors*. La chute de l'*r*, en pareille position, est ordinaire dans notre texte. Le copiste l'a souvent écrite là même où la rime indique qu'elle ne doit pas se prononcer. — 25. *tu ho vols* P. — 26-31. Vers illisibles dans P. — 27. Corr. *Pauzarey te ?* ou *Pauzar t'ey [ieu] ?* — 30. « ab un. » *ab duy* D.

31. « le. » L'emploi de cette forme de l'article, dans le rôle de régime, n'est pas normale. Mais on en trouve ailleurs d'autres exemples. — 32. *Lo un devia x diners* P. L'Évangile (Luc. vii, 41) dit

¹ Cette dernière forme se lisait peut-être en trois endroits de notre mystère, où les copistes de D, auxquels elle était sans doute étrangère, l'auront rejetée, au détriment de la rime et, dans l'un d'eux, de la mesure. Ce sont les suivants :

F° 50 v° : Si bes jur aque hes filh de Dieu

A la gent pegua quel ve crezen.

Corr. *Deu : que lo creu ?*

F° 34 : Que de Dieu sia malazeyt

Qui en vos a sa fe nius cre.

Corr. *Que malazeit sia de Dieu... nius creu ?*

F° 23 v° : May vos say dir tost e breument

Que tota la gent cre en hel.

Corr. *dire tost e breu... en el creu ?*

Mais, dans ce dernier cas, on pourrait tout aussi bien, et plus sûrement peut-être, corriger seulement, au dernier vers, *en el cre tota la gent*.

cinq cents deniers.—33. Ce vers, ainsi incomplet dans D, suit le précédent sur la même ligne. Suppl. *mens o mes* (moins ou plus, c'est-à-dire à peu près)? P: *L'altre L o mes*. On pourrait aussi, et mieux peut-être, suppl. *solamens*, en lisant au vers précédent *diners .ccc.*

34. Corr. *Con el proos es ?* ou *Con li es pres ?* P: *Ara aujes com els apres*. Dans l'un et l'autre cas on aurait une rime inexacte (d'é fermé avec è ouvert); mais les rimes de ce genre abondent dans ce texte. Cf. *Revue des langues romanes*, XVII, 303, n. 2 (où l'on a par erreur, avant-dernière ligne, imprimé *près* au lieu de *prés*).—36.

Et el volia be P.—37. *podia* D; corrigé d'après P (*nol pogren*).—38. *A nul hom que no volc parlar* P.—39. *lo deute lus vol leyxar* P.—40. *al Deu te sal* P.

42. «veyeyre» = *veiaire*. Le ms. offre de nombreux exemples de cet affaiblissement de *ai* tonique en *ei*, même en *e*¹, qui est un trait commun au catalan et au gascon, mais que présentent aussi des dialectes provençaux, celui du pays de Foix principalement. — 43. «mays.» Corr. *mes*. Cf. la note précédente. *aqui laus er mays* D. *Aquel an qui u lexet mes* P.

45. «jutyat» = *juljat*, comme *manyar* plus loin, pour *manjar*. Trait gascon, qui revient souvent dans le ms. Peut-être aurait-il mieux valu écrire *Iutyat*, pour ne pas préjuger la prononciation de l'initiale¹. — 47. *vos altres* P. Corr. *vos dos ?* — 49. «aqueste» = *aquesta*. Cet affaiblissement d'*a* final atone en *e*, commun au catalan et au gascon, est fréquent dans le ms. — *vezet* D; *veus* P. — 50-51. P:

Anc tu si be t'est amich meus
Anc nom lavest un de mos peus.

Ces deux vers sont de ceux qui favorisent le plus l'hypothèse de l'origine catalane du mystère. Cf. là-dessus les observations que j'ai présentées dans la *Revue des lang. rom.*, XVII, 303. Un auteur gascon aurait pu dire à la vérité *grans amix mes*², ce qui donnerait à *pes* une rime suffisante.

51. «lavet» = *lavest*. Cf. ci-dessus, p. 54 sur le v. 16 de la 7, note.—52. «es» = *est*. Cas inverse du précédent, et qui se présente plus rarement dans le ms. — *Ibid.* P: *de gran anap*, ce dernier mot

¹ Ainsi on trouve, f° 42 v°, *fetz* (facitis) rimant avec *etz* (estis); f° 33 v°, *fer* (facere) rimant avec *renovier* (corr. *renover*); f° 48 v°, encore le même *fer*, comme le prouve la rime (*diner*), bien que le copiste ait écrit *far*. Mais c'est surtout dans les futurs que cet affaiblissement se remarque.

² Cette forme *mes* se trouve au reste dans le ms. f° 31 v°: *.I. dels mes apostos*.

souligné dans l'imprimé, probablement pour *guap*, qu'on aura mal lu, comme dans D. *guap* est le subst. de *gabar*, qui, entre autres significations, a celle de *se vanter*, faire étalage de ses avantages, par conséquent de sa richesse.—53. « onchar » *lavar* P.—54. *Mes aquesta femna ha* P.—55. *Que mon cors ha tan gent onrat* P.

57. Vers trop long. P: *Que ab lagremas m'a levatz mos peus*. Vers également trop long, mais qu'il est facile de ramener à sa juste mesure (*Qu'ab...lavet*). Cette correction ne suffirait pas pour D, ce qui pourrait être un nouvel argument en faveur de la *générité* du texte catalan.—Après ce vers, on lit dans P les deux suivants, qui manquent dans D :

E d'unguent bo e presat
M'a mon cors e mon cap untat.

58-9. Ces deux vers n'en font qu'un dans D: *E per so totz sos pecatz li perdo*. Dans P, qui m'a suggéré ma correction, ils sont dans cet ordre :

Tots cants pecats fe li perdo
E per ayso sapiat bo.

59 (Rubrique après le v.). « *vesar* » = *versar*, comme *dolos*, pour *dolors*, etc. — 60. Ce vers et les neuf qui suivent manquent dans P, par suite du mauvais état du ms., dont la partie supérieure a été détruite par l'humidité. C'est le commencement d'un très-long récit (163 vers), dont P n'a conservé que la moitié, et dans lequel Judas raconte son histoire, telle ou à peu près qu'on peut la lire dans la *Légende dorée* (au chapitre de S. Mathias).

P. 10, l. 9. « Madeleine n'y a pas de rôle. » Du moins de rôle parlé. Mais il est probable qu'elle y avait un rôle muet, et qu'elle figurait avec les autres saintes femmes, aux côtés de la Vierge, quand celle-ci prononçait le beau *planh* que je vais reproduire, et que l'auteur du mystère avait emprunté à une pièce, peut-être déjà assez ancienne de son temps, et qui est un des plus intéressants monuments qui nous restent de la poésie liturgique en langue vulgaire au moyen âge. Cette pièce nous a été conservée dans un ms. de l'église d'Ager (en Catalogne), que Villanueva, qui l'a publiée d'après ce ms. (*Viaje literario*, t. IX, p. 281), dit être du XIII^e siècle¹. Le texte du ms. d'Ager m'a permis de corriger et de compléter en quelques endroits celui du ms. de Paris. Je le désigne par A. Du reste, au lieu de noter par le menu les variantes de la leçon catalane, qui contient d'ail-

¹ Voy. là-dessus la *Revue des l. rom.*, XVII, 301.

leurs neuf couplets, dont cinq manquent dans D, et non pas seulement cinq, comme celle-ci, je la reproduirai ci-après *in extenso*, d'après Villanueva et Milá (*Observaciones sobre la poesia popular*, 67), en la complétant et la corrigeant par places à l'aide de D.

NOSTRA DONA trista fa sòn plant e las .ij. Marias que la sostenon.

- I. Aujhat, baros que passat per la via,
S'en hes dolor tan gran com es la mia ¹
Del mieu car filh, mon conort e ma vida,
Qu'eu ² vey murir a mort tan descausida.
Mort, car nom prens ? Volenteyra moria !
Ay ! bels filhs car,
Cum m'es ³ lo jorn doloros he amars ⁴.
- I. Huy matinet avie nom Maria.
Ar m'es cambiat lo [mieu] nom hen marida,⁵
Car mariment auray may cascun dia
Del mieu filh car, que Dieus donat m'avia ⁶,
(Que vey murir a mort tan descauzida ⁶.)
[Juzieu l'an pres, ses tort que nols avia ⁷]
La u ⁸ lo bat e l'autre vey quel lia.
- III. Tostemps seray dolenta e marida,
(Car mariment auray may cascun dia ⁹.)
Car aquel gay que hieu aver solia
Tot m'es tornat en sospir en sospir e en ira.
Gran dolor n'ay ; mayor m'en tanheria.
[Regardam, filhs, quel cors meu partoria ¹⁰.]
- IV. Ay ! ques fara la sua lassa mayre !
[Molt me pesa lo greu mal quel vey trayre. ¹¹]
Car vey murir (ay)sel que m'es filh e payre.
De tot lo mon es aperat salvayre.
Lo cor mi part car no m'en pusc estrayre.
- V. Ay ! mo filh car, lo cor mi cuya fendre,
Car hieu von vey als malvat juzeus pendre,
E araus vey sus en la crotz estendre.
Lassa ! iheu muray car no vos pusc sostendre.
Ay que faray ¹² !.....[endre.]

¹ Cf. Jerem. *Lament.* I, 12. — ² Ms. *quey*. — ³ Ms. *Cum més*. — ⁴ Ces deux derniers vers sont un refrain, comme A l'indique expressément. ⁵ Ms. *avie*. — ⁶ Répétition fautive du quatrième vers du premier couplet. — ⁷ Vers emprunté à A, qui, comme notre ms., donne six vers à ce couplet. — ⁸ Ms. *Ca lu*. — ⁹ Répétition fautive du v. 3 du couplet précédent. — ¹⁰ Vers fourni par A. — ¹¹ Vers fourni par A. — ¹² Vers resté ainsi incomplet dans le ms. Ce couplet manque dans A.

Voici maintenant le texte annoncé du ms. d'Ager. V désigne l'édition de Villanueva, M celle de Milá.

- I. Auyats¹, seyos, qui credets Deu lo payre,
 Auyats², sius plau, de Jesu lo salvayre.
 Per nos pres mort, et no la³ preset gayre,
 Sus en la creu, on lo preyget lo layre,
 E l'ach merce, axi com o dec⁴ fayre.
 Oy ! bels fils cars
 Molt m'es lo jorn doloros e amars.
- II. Auy[a]ts⁵, barons qui passats per la via,
 Si es dolor tan gran com es la mia
 Del meu car fyl que Deus donat m'avía,
 Quel vey morir a mort tant descausida.
 Mort, com nom prens ? Volentera moria.
 Oy ! bels fils cars, etc.
- III. [Huy matinet⁶] m'apelav' om⁷ Maria ;
 Or m'es camjats mos noms, lasa, en marida⁸,
 Que mariment n'auray (ay) mays cascun dia
 Del meu, fyl car, mon conort que n'avía⁹.
 Jueus l'an pres, sens tort que nols tenia.
 La un lo bat e l'autre vey quel lia.
 Oy bels fyls cars, etc.
- IV. Tots temps siray¹⁰ dolenta e smarida,
 Car aquel¹¹ gaugs que eu aver solia
 Or m'es tornatz en dolor e en ira.
 [Gran dolor n'ay ; major m'en tanheria¹².]
 Regardam¹³, fyl, quel cors meu partoria¹⁴.
 Oy ! bels etc.
- V. Aras dublen les dolos a Maria,
 E diu, ploran, que sofrir nou¹⁵ poria,
 Quel gladi [sent]¹⁶ que Simeon deia

¹ et ² Corr. de M. V. : *augats*. — ³ lo V. M. a omis ce vers. — ⁴ *det* V et M. — ⁵ *Auyits* M. — ⁶ Remplacé par des points dans V et M. Suppléé d'après P. — ⁷ *m'apelavon* V ; *m'apelavan* M. — ⁸ *lasa, esmarida* V et M. Corrigé d'après D. — ⁹ *que navia* V ; *que havia* M. — ¹⁰ *jiray* V ; *j'iray* M. — ¹¹ *Car ia quel* M. — ¹² Vers emprunté à D. — ¹³ *Regardant* V et M. — ¹⁴ *m'en partiria* M. La leçon *quel cors meu partoria* (que mon corps enfanta) de V paraît bonne à conserver. On a plus loin, couplet 7, v. 3, un autre exemple de l'emploi de l'imparfait pour le parfait. *Partiria* se trouve, du reste, en rime, dans le couplet suivant.

¹⁵ = *no o* ; Contraction commune en catalan. — ¹⁶ M propose *greu* ; mais il faut un verbe.

SAINTE MARIE MADELEINE

Que de dolor lo cor meu¹ partiria.
 Car be no say [quem fassa ni] quem dia².
 Oy! bels etc.

VI. Molt me pesa lo greu mal quel vey trayre.
 Ay! ques fara la sua lasa³ mayre!
 Tu vas morir, que es mon fyl e mon payre;
 De tot lo mon es apellat salvayre.
 [Lo cor mi part car no m'en puesc estrayre.]⁴
 Oy! bels etc.

VII. Cascunes pens, si sol un fyl avia,
 Si auria dol si penyar lo veyra.
 Doncs io, lasa, quel fyl de Deu noyria,
 Ben dey plorar uymays la [nuit]⁵ el dia.
 Oy! bels etc.

VIII. — Mayre, dix Deus, nous doneç⁶ meraveyla
 S'ieu vuyl morir ni sofrir tan gran pena,
 Quel mal qu'eu hay a vos gran gaug amena,
 De paradis sotç⁷ dona e regina.
 Oy! bels etc.

IX. Cant au Jhesus las dolos de sa mayre,
 Clamet Johuan⁸ axi com o pot fayre:
 Cosin Johuan⁹, a vos coman ma mayre,
 Quel syats fyl, e ela a vos mayre,
 Qu'en¹⁰ paradis abduy ayats repayre.
 Oy! bels fyls cars,
 Molt m'es lo jorn doloros et amars

Deuxième extrait (p. 10.)

La belle scène qui commence ici, et qui comprend 86 vers, est toute lyrique: couplets monorimes de trois vers de dix syllabes, — dont dix-huit ont la césure dite lyrique, — avec refrain. Elle reproduit, d'ailleurs, mais avec d'heureux développements et un intéressant personnage en plus, celui du fils du marchand, une scène de la *Résurrection* latine du ms. de Tours¹¹, qui offre exactement la même

¹ *lo cort me* M. — ² Vers resté défectueux dans M comme dans V. — ³ *lavia la sa* V et M (*la via*). — ⁴ Vers emprunté à D. — ⁵ Suppléé par M. — ⁶ *donec* M. — ⁷ *sotç* = pr. *etz*. Corr. *seretz*? — ⁸ et ⁹ *Johan* M. — ¹⁰ *Om* V et M.

¹¹ E. de Coussemaker, *Drames liturgiques du moyen âge*, p. 37.

forme rythmique ¹, et qui reparait, encore sous la même forme, dans le mystère mi-partie latin et français des *Trois Maries*, du ms. d'Origny-Sainte-Benoite ². La même scène se retrouve dans des mystères français postérieurs ; mais elle y est bien moins poétique que dans le nôtre, et là non plus on ne voit pas paraître le fils du marchand. Voy. dans le recueil de Jubinal (*Mystères inédits du XV^e siècle*, t. II), le mystère de la *Passion*, p. 299, et celui de la *Résurrection*, p. 361 ; dans le *Dictionnaire* du comte de Douhet, col. 800, l'extrait d'un autre mystère de la *Résurrection*. Dans la *Passion* d'Arnoul Gréban, pp. 350-351 de l'édition de MM. G. Paris et G. Raynaud, l'achat des parfums est fait par Nicodème, et les Maries n'y interviennent pas ³.

Rubrique initiale. « cerquan. » Les deux autres verbes étant au parfait, celui-ci pourrait être au même temps. Ce serait alors une forme gasconne, à accentuer *cerquán* (cf. *vengón* dans la même ligne), et la seule de ce genre, pour la première conjugaison, que présente

¹ Omnipotens pater altissime,
Angelorum rector mitissime,
Quid faciant iste miserrime ?

Heu quantus est noster dolor ! etc.

Ce dernier vers est le refrain. On remarquera que celui qui y correspond dans le mystère provençal ne fait que le traduire.

² Coussemaker, p. 273. Le dialogue avec le marchand est ici en français. Les tercets, probablement par suite de fautes de copiste, n'ont pas partout, comme il conviendrait, leurs trois rimes pareilles :

Mais ore allons l'ongnement acater
Duquel oindre puissions le cors tres bel.
Il estoit vrai salus et vrai amours,
Hélas ! verrons le nous jamais !

.....

Saiges marchans, pour Dieu nous te prions
Que tu nous livres asses du plus tres bon
Que bonne odor en aient tout li bon.
Hélas ! etc.

³ Un mystère latin, farci d'allemand, de la *Passion*, qui fait partie du recueil d'E. du Méril (*Origines latines du théâtre moderne*, pp. 129, 132, met deux fois en scène Madeleine et un marchand de parfums. Mais la première fois, c'est pour elle-même (elle n'est pas encore convertie), la seconde fois pour oindre Jesus chez Simon, qu'elle fait son emplette. Seulement les deux couplets échangés, dans ce dernier cas, entre elle et le marchand, sont identiques, y compris le refrain (*Heu quantus est noster dolor*), avec deux de ceux de la *Résurrection* de Tours.

le ms. — *Ibid.* « disoron. » forme gasconne, qui reparait ailleurs, concurremment du reste avec la forme prov. *diseron*.

V. 3. « fut » = *fust.* Cf. ci-dessus, p. 54, sur le v. 16 de la note.

2. Corr. *rezemiest*. Peut-être même est-ce cela qu'il faudrait lire, car l'*s*, qui est empâtée, pourrait bien avoir recouvert un *e*.

4. Ce vers est évidemment un refrain, qui se répétait, bien que le ms. ne l'indique pas, à la fin des tercets suivants, jusqu'au dixième inclusivement. Voy. ci-après la note sur le v. 35.

15. Sur deux lignes dans le ms. La première finit à *vetz.* — 19. On pourrait aussi bien, peut-être, supprimer *ad* et conserver *obs*. La prép. *de* serait sous-entendue. Une autre forme, purement gasconne, de *obs de* (= pour) est *ab de*, dont notre texte offre un exemple au f. 34. Cf. *Revue des l. rom.*, XI, 210. — 20. Ms. sur une seule ligne: *Per dieu dona fort avet ben dit fort o avet be dit.* — 21. Vers resté ainsi incomplet dans le ms., où il occupe une ligne à lui seul.

23. Vers trop court. Suppl. *e* devenant *anem*? — « *crompar*, » pour *comprar*, comme *crobar* pour *cobrar*. Ces métathèses sont communes en gascon.

24. Le ms. semble porter *cnon.* — 25. Suppr. *o*, ou pron. *be o* en une seule syllabe (*beu*). Cf. *Revue des l. rom.*, XIII, 38. — 28. Je pense que *le* est ici un datif; *aque* = *a aquel*. Le pléonasma ne peut pas faire difficulté. — *Senher* pour *senhor* n'est pas non plus, à cette date, fait pour étonner. — 29. Ms. *Li marcader.* — « vos sal. » Ces deux mots sont rejetés dans le ms. au commencement du vers suivant. — 33. Sur deux lignes dans le ms. La première finit à Dieu. — 34. « mi ades. » A prononcer en deux syllabes, soit par contraction, soit par élision.

35. Ce vers, qui n'a pas la mesure ordinaire et qui paraît rompre la symétrie du morceau, est probablement, comme le v. 4 (voy. ci-dessus), un refrain destiné à être répété à la suite de chacun des tercets qui suivent jusqu'à la fin de la scène, sauf le changement de *vostras* en *nostras*, quand ce sont les Maries qui parlent. — 41. « *fadias.* » Ce mot est ici adjectif: « non satisfaites, ayant éprouvé un refus. » Raynouard ne le connaît que comme substantif: *refus.* — 42. « *et* » = *etz* (*estis*). Cf. ci-dessus, p. 54, sur le v. 16 de la note.

49. « l'enguest. » Le vase, la fiole où le parfum est renfermé? Cf. ci-dessus, t. XXVII, p. 263. Mais il paraît plus sûr de corriger *l'enguens*. Le vers est trop court d'une syllabe. Suppl. *si* devant *sia*? Le ms. d'où le nôtre dérive portait peut-être *lenguësi*, qu'on aura lu *lenguest.* — 52. « *uilatz* » = *ulhatz* pour *vulhatz*? l' n'est pas sûre. Cette phrase, au reste, ne paraît guère satisfaisante. On voudrait l'article *lo* devant *melhor*. Corr. *E lo m.*, en supprimant *enguen*?

57. « ren. » Rime insuffisante, l'*n* dans ce mot étant instable. On en

trouve d'autres çà et là du même genre, dans notre texte, par exemple: *leyalment*: *re* f° 39, *mon (mundum)*: *salvasio* f° 20; *confusion*: *mon* f° 29. — 60. Pron. *m'amor*. — 65. « torbat. » troublé, chagriné. Ms. *toruat*. On peut lire aussi bien *tornat*; mais ce dernier mot ne conviendrait pas.—68. La conj. *que* est ici explétive, comme en d'autres endroits de notre texte, par exemple au v. 361 ci-après et à la rubrique du *planh* de la Sainte Vierge, ci-dessus, p. 58. C'est un trait de la syntaxe gasconne. Cf. *Revue des l. rom.*, IX, 196, note sur le v. 2624 de la *Croisade albigeoise*.

74. « nos. » Ms. *nom*. — 77 (Rubrique après). Ms. *disserom*. — 77. « guach » = *gaudium*. Raynouard n'a pas cette forme, dont il y a d'autres exemples dans notre texte.—78. « gran merces » = *grandem mercedem*, non *grandes mercedes*. En limousin on dit de même *gramarcei* (= grand merci) ou *ei* renvoie à un *es* antérieur. — 80. « non » = *nos en*, comme au v. 82. Ms. *nom*.

87. Ici commence, pour se terminer au v. 167, une autre scène également lyrique. Les couplets sont de quatre vers monorimes de huit syllabes, tous oxytons.—88. « ubrir. » Ms. *bbrir*? Cf. ci-dessus, p. 53, sur le v. 14 de la p. 7, note.

90. « sufrir » = supporter, soutenir, au sens propre et matériel du mot. Raynouard n'a pas cette acception, dont les exemples pourtant ne sont pas très-rares. — 95 (rubrique qui précède). Distraction du rubricateur, qui a reproduit le premier vers du couplet, au lieu d'une indication se rapportant à l'ange qui prononce ce couplet.

109. Corr. *vertatz*? Notre ms., qui habituellement, comme on l'a vu, réduit *tz* à *t*, ajoute au contraire plus d'une fois, mal à propos, un *z* au *t* final; abus que l'on constate aussi, et plus fréquemment, ailleurs. Cf. ci-dessus, t. XXV, p. 125.—112. « huy. » La réduction de *ue* à *u*, qu'on observe ici, se remarque encore en d'autres endroits de notre texte: *ulhs*, *orgulhs*, f° 19; *pushes*, f° 74; *puc*, f°s 23, 49, etc.; mais *puec*, f° 49 v°.—115. « aso » = *aiso*. De même *asi*, f° 73, *atal*, f° 72. Ce sont des formes gasconnes.

117. Manque un vers après celui-ci, ou du moins à ce couplet, qui évidemment devrait en avoir quatre comme tous les autres. — 119. Ms. *Que ues do nō*. — 123. Vers trop long. Corr. *volopat*? ou *envolcat*? Cf. ci-dessus, t. XXV, p. 121. — 126. La rubrique de ce couplet est certainement erronée. C'est Madeleine qui doit le prononcer. — 128. « nom. » Ms. *nol*. — 147. Rubrique après ce vers: *troben* = *troberen*. Forme gasconne. — 150. Ms. *trara* (abréviation mal résolue). — 151. « Es volgut », pour *a volgut*. Sur cette particularité de la syntaxe romane, voy. la *Grammaire* de Diez, trad. française, III, 264, note.

154. Pron. en deux syllabes *mi ades* ou *si a vos*, soit par contrac-

tion, soit par élision.—161. Vers trop long. Corr. *Veus lo drap on fo volopat?* ou *envolcat?* Cf. ci-dessus, v. 123.—164. « bel. » Ms. *vel?* Cf. ci-dessus, p. 53, sur le v. 14 de la p. 7, note. « *piatoos.* » Cette duplication de la voyelle tonique, dont il y a dans le ms. de nombreux exemples (cf. le vers suivant, et plus loin, vv. 168, 175, 244), est un trait purement gascon.

169. Le *z* de *dolz* paraît avoir été effacé dans le ms.—172. Ms. *C lo dols.*—178. Ce vers est répété dans le ms., sauf le premier mot, remplacé par *Car*, qui est le premier du suivant.

181. « *dezir.* » Ms. *derir?*—193. « *pendre.* » Ms. *penjar.*—194. Ms. *E cra...nalect.*—195. « *estreit.* » Corr. *destreit?*—201. Ms. *Queu.*—« *fare* » = *farai.* Cf. ci-dessus, note sur le v. 42 du premier extrait.—205. « *Trobar.* » Ce mot, dans le ms., termine la ligne qui contient le vers précédent.—214. Ms. *queren.*—218. Ms. *pregin.*—219. « *venir lay.* » Corr. *anar on*, pour rétablir la mesure, ou, en suppr. *que, Fassam venir on?*—226. Ms. *mon aleg.*—229. « *vau.* » Corr. *iray.*

237. « *log* » = *loc.* La substitution de la douce à la forte, en finale, est commune dans les textes gascons¹. Notre texte en offre d'autres exemples. Cf. v. 264.—241. Prononcez *Ni a* en une syllabe, ou suppr. *a?*—242. « *hom.* » Ms. peut-être *home.* C'est dans tous les cas ce qu'on avait écrit d'abord. *L'e* paraît avoir été effacé; mais ce n'est pas sûr. Pour cette forme *hom*, comme régime, cf. v. 239, et dans le premier extrait, v. 14.—245. Suppr. *so*, ou pron. *soen*, en une seule syllabe?

255. « *per cabal.* » Ms. *caual.* Cf. v. 339.—256. « *vis* » = *viltz (vidistis).*—260. « *Car.* » Ms. *cal.*—*trobam* est plutôt ici une forme catalane ou gasconne du prétérit que la forme commune du présent. Cf. ci-dessus, p. 61, note sur la rubrique initiale du second extrait.

261. Corr. *Ol mandèn pauzar sei?* ou *On la pauzeron sei?*—265. « *m'o.* » Corr. *me?*—*e* paraît ici la prépos. (= *en*) plutôt que la conjonction.—266. Ou plutôt *con[e]gut*, dont notre texte a plusieurs exemples (f^os 20, 51). Cf. ci-dessus, XXVII, 261, la note sur *conec.*—286. « *et* » = *etz (estis)*; au contraire *es* au v. 292.—297. « *Esperat.* » Ce mot dans le ms. termine la ligne précédente.—302. Ms. *deyir?*—308. Ms. *E poyia.*—311. « *queb* » = *queus (que vos).* De

¹ Une forme bien plus sûrement gasconne de *locus* est *lauc*, qu'on trouve au fol. 40, rimant avec *pauc*. Cette paire de rimes est exclusivement gasconne, et c'est la seule qui soit telle dans tout le mystère. Mais, comme les représentants de *locum* et de *paucum* riment également bien en catalan (*loc : poc*), on ne saurait rien conclure de ce fait unique en faveur de l'hypothèse d'une origine gasconne de l'ouvrage.

même vv. 346, 353, et pareillement *nob* (= *no vos*) v. 338. Cf. ci-dessus, p. 54, sur le v. 17 de la note. — 318. Il doit manquer un vers rimant en *at*, après celui-ci.

321. Nouvelle scène lyrique qui se continue jusqu'à la fin du morceau¹. Les couplets sont, comme tout à l'heure, de quatre vers monorimes de huit syllabes.

329. « Aicel. » Corr. *Ai! bels?* — 331. Ms. *ganch.* — 336. Suppr. *Que* ou corr. *suscitat?* — 344. Remarquer cet emploi de *tornar* avec *may*, qui est l'origine du *torna may* des patois modernes, moyennant l'échange de rôle grammatical entre *tornar* et l'autre verbe qui l'accompagne. Cf. là-dessus *Revue des l. rom.*, X, 314, — 347. Corr. *suscitat?* ou *surrexis?* — 353. Ms. *Sensos.*

362. « Demandel. » = *Demandei li, ei* se réduisant ici à *e*, comme dans les futurs. Cf. ci-dessus, note sur le v. 199.

363. Ms. *me*, et un *i* au-dessus dans l'interligne, sans que l'*e* soit exponctué. On pourrait penser au chiffre romain I; mais la lettre n'est accompagnée d'aucun point. — 368 « huey. » Ms. *lieu.* — 369. Ms. *Galilea me.* — 371. Ms. *Enoy.* C'est peut être un catalanisme. Je dis peut-être parce que le gascon a aussi des formes pareilles. 376. Ms. *remangan.*

VI

Description de la Sainte Baume

PAR BALTHAZAR DE LA BURLE

François de Belleforest a inséré dans sa *Cosmographie universelle de tout le monde*, 1575, p. 339, une description de la Sainte-Baume, en vers provençaux, qui a sa place nécessaire dans le présent recueil. L'auteur de ces vers, Balthazar Burle, dit de la Burle, fut gentilhomme servant de Charles, cardinal de Bourbon, oncle d'Henri IV, puis audiencier en la chancellerie de Provence. Natif d'Aix, il mourut dans cette ville le 9 février 1598. Honoré Burle, auteur de la *Chorographie de la Provence*, dont j'ai ci-dessus (t. XXVI, p. 131) donné un extrait, était son neveu². Il paraît s'être beaucoup occupé d'antiquités. On conserve, en effet, sous son nom, dans la bibliothèque de Carpentras, un ms. (n° 580) intitulé *Romanæ antiquitates per ordi-*

¹ Peut-être commence-t-elle au v. 310. Il manquerait alors à ce bout du rôle de Jésus un vers rimant en *at* (après 315), et le v. 318 devrait prendre place à la suite.

² Voy. Roux-Alpherand, les *Rues d'Aix*, t. II, p. 16.

nem alphabeticum disposita, extracta ex Appiano et aliis, dont on peut voir une description sommaire au t. I, p. 393, du catalogue de Lambert¹. La Croix du Maine, le seul bibliographe ou biographe qui paraisse s'être occupé de lui, lui a consacré la courte notice que voici : « Balthazar de la Burle, poète provençal, valet de chambre de M. le cardinal de Bourbon. Il a écrit plusieurs vers en langue provençale, et, entre autres, quelques-uns sur la Grande Baulme en Provence, traduits en français par Pascal Robin du Faux, angevin, imprimé avec le second volume du Catalogue des Saints³. »

¹ On lit au folio 320 v° de ce ms. un quatrain et un sonnet en provençal, dont Balthazar Burle est peut-être l'auteur, bien qu'il ait l'air de les citer comme l'œuvre d'un autre. Les voici. J'en dois la transcription, comme celle des vers sur la Sainte-Baume, à l'obligeance de mon savant ami M. Barrès.

*Epitafe de Bernard de Nougaret, sr de la Vallette, tué d'une arquebusade devant Roquebrune **.

Passant, touti diran : Bernard de Nougaret
 Es mort ; mais de sauper vont es sa sepulturo,
 N'en savi de tout ren. D'uno bonno creaturo **
 Si sau ben et lou jourt lou luec vonte moret ***

SONNET

a la noblesse de Provence sur le subject de la mort dudit Nougaret

Noublesso que tenes lou cotel a la man,
 Regardas coumo Diou es lou Diou de venjanso :
 Exemple de Bernard, tiran de la Provenso,
 Qu'es mort en murtrissent lou paure sang human.

Non esperes pas mens, aujourd'huy ou deman,
 De vous en convertir. De son ueil de passienso
 Vous regardo toujourt, si aures cognoissenso
 De lou venir troubar, per empognar sa man.

Sy non v'en avisas, toujourt son coutel coupo,
 Et puisses vous dira : « D'eital pan eital soupo. »
 Defendes l'inocent que non en pouot pas mai ;

Embrassas lou public que vous a fach tous riches.
 Per aquesto occasion non seres plus tant chiches.
 Aussi ben un tal cop non vous faudra jamais.

³ Je n'ai pu, malgré mes recherches et celles que d'obligeants amis ont bien voulu faire pour moi, à Paris et ailleurs, me procurer la traduction de Pascal Robin.

* Le 11 février 1592. Voy. César de Nostredame, p. 918; Bouche, II, 763.

** Pron. *eriaturo*, en trois syllabes ? ou corr. *de bono* ?

*** Corr. *e lou luec vont* ?

La description de la Sainte-Baume, qui précède immédiatement, dans la *Cosmographie de Belleforest*, les vers de Balthazar de la Burle, m'a paru assez intéressante pour mériter d'être également reproduite. La voici donc avec la pièce du poëte provençal. J'ai corrigé dans celle-ci quelques fautes d'impression, mais en indiquant toujours en note la leçon rejetée. On remarquera, pour l'*a* final atone, la triple graphie *a, o, e*. Je n'ai rien changé sur ce point à l'édition de 1575.

« Entre Aix et Marseille est ce lieu tant renommé pour la solitude effroyable et pleine de ce je ne sçay quoy qui esgare les sens de toute affection charnelle, à cause de l'aspreté de la solitude, à sçavoir la Baulme, qui est l'oratoire ancien où jadis la glorieuse Magdaleine fait sa penitence, et où elle rendit son esprit à Dieu, ainsi que porte son histoire, et la description duquel lieu il faut vous exprimer, au moins mal qu'il nous sera possible.

» Ce mont solitaire, et tout pierreux, regarde Nice au Levant, au Ponent Marseille, au Midy la mer, et au Septentrion la cité du patrimoine de S. Pierre, c'est à sçavoir Avignon : et s'estend jusqu'à trois mille pas en hauteur : puis s'estend en sa longueur du Ponent à l'Orient, par l'espace de dix mille pas, tellement cisé et inaccessible, qu'on jugerait que ce soit quelque effroyable mur empeschant l'advenue de la sacrée grottesque de la penitence de sainte Marie Magdelaine : veu que il s'esleve, tout ainsi avec ses pointes, comme si c'estoient deux haultes tours, et le mur ainsi cisé, courant de l'une à l'autre de ces pierreuses forteresses. Au pied et racine de ce grand et hideux rocher est la grottesque penitenciale esleevee autant qu'on sçauroit jeter une pierre, aiant son regard, et ouverture vers l'Occident, et faite tout ainsi que la voute et gueule d'une fournaise : devant l'entree de ceste spelonque, n'y a point guere grand espace, et au dedans à main gauche on voit une grande pierre, s'eslevant de terre au beau mi lieu de la grottesque, qui v~~a~~ se perdant, et abaissant peu à peu au dedans de la mesme spelonque. Et entre ceste pierre, et l'extremité de la grotte y a une tres-belle fontaine, tres-froide à la toucher, mais tres-plaisante et tres-salutaire à boire, qui jamais ne tarist, et toutesfois l'eau de laquelle, qu'on puisse apercevoir, ne s'espand point hors ceste chambre pierreuse. Sur ceste pierre (ainsi que court le bruit commun) souloit se tenir la Magdaleine, et pour vacquer à contemplation, et pour reposer lorsque le sommeil la surprénoit : aussi y voit on une image d'icelle reposant, et tenant les yeux ouverts, qu'on dit y avoir esté mise par S. Maximin. Et ce qui est de merveilleux en ce lieu, est que comme le roch soit humeeté de toutes parts par l'eau distillant goutte à goutte du hault, si est-ce que jamais ceste pierre ne se sent de telle humidité, et distillation, ains

est seche en tout temps, quoy que ces naturelles goutieres aient les ouvertures aussi bien sur ceste pierre que sur le reste de la grottesque. Laquelle sans mentir je trouve admirable, tant pour l'assiette et forme d'icelle, que pour les choses rares qui y sont, et plus encor pour l'esgard de ce miroir de penitence qui y a finy ses jours en l'amour et contemplation de son Dieu, et sauveur, qui est aussi le nostre: en memoire de quoy ce grand poëte Toscan, Petrarque, visitant ce saint lieu, et touché de devotion y mit les vers latins qui s'en suivent :

Dulcis amica Dei, lachrymis inflectere nostris,
Atque humiles attende preces, nostræque saluti¹ . . .

» Cet enthousiasme, et sacré transport d'esprit du poëte Toscan a suivy un de mes amys, lequel provençal de nation, et voisin de ceste

¹ Ces vers de Pétrarque sont trop connus pour qu'il paraisse nécessaire de reproduire ici la pièce entière. En voici du reste une traduction inédite en provençal moderne, que mes lecteurs trouveront, comme moi, fort belle, et qu'ils me remercient d'avoir obtenue, pour eux, de l'amitié de l'auteur.

Vers à la Bènurado Mario-Madaleno

Pren, amigo dóu Crist, à grat nòsti lagremo
Mesco d'ùmbli preguiero, e sus noste salut
Viho. Lou pos : ès pas pèr rèn que Diéu, o femo,
Te leissè sus si pèd delarga ti senglut,
Li seca 'mè ta como e ti pouloun amaire
E veja sus sa tèsto à boudre li perfum ;
Es pa 'n van que, dóu cros escap e triounflaire,
A tu vouguè parla, sourrire avans degun :
Lusour que, long di siècle, eternamen deù cegne
La cardacho dóu rèi de l'Oulimpe estela !
T'aviè visto, arrapado à sa crous, — e sèns cregne
Dóu fube di Jusiéu lou ferous bacela
Nimai, cènt fes plus dur que li cop, li blastèmi, —
Desbranda, dins ta lagno ardido, si clavèu
Doulourous, aseiga si plago de ti gèmi,
De ti poung afebri clapa toun pies de nèu,
Derranca toun péu d'or entre ti det d'evòri :
Tout acò l'aviè vist, dóu tèms qu' emé pavour
Fugissien lis aposto, e n'en gardè memòri.
Tambèn, te chausiguè proumiero en sa favour.
Meme adaut remounta, l'aguères pèr coumpagno,
E, sièi lustre à-de-reng, sens aurre pèr soulaz,
De-vers ta Baumo Santo, as begu soun eigagno,
As sadoula toun amo à si diviu repas.

sainte solitude, et homme autant diligent en recherches, comme il a l'esprit bon, et l'âme pleine de piété, c'est le sieur Balthazar de la Burle, varlet de chambre de Monseigneur l'illustrissime cardinal de Bourbon : a fait des vers en sa langue naturelle, lesquels aiant trouvez autant bons, numereux et poëtiques, que d'autre qui sçeut faire en latin, françois, toscan ou castillan, je n'ay voulu aussi frauder le lyseur du plaisir de ces vers, lesquels j'ay laissé en leur naïveté: que si quelques uns ne les peuvent gouster, ou entendre, pour n'avoir cognoissance du stile et propre langage provençal, qui est celuy qui a appris la poesie vulgaire aux Italiens, ainsi que les anciens larcins des plus excellens poëtes Florentins le monstrent: je me mettray en peine, à la seconde édition, de les traduire au moins mal que pourray: mais pour ceste heure, vous les aurez en leur naïveté, lesquels sont tels que s'ensuivent.

Pelegrin ben houroux, non regretis ton viagi
 Ny d'estre de trop luench vengut a l'harmitagi
 Que vezes fabricat dedins aquest avenc.
 Considero et contemplo com, en luec tant ombrenc,
 Una frema fragilla, crentiva, temerouza,
 Habitavo soletta en tal baulma ombraïouza,
 Subjecta d'aquel temps plus qu'aras al gros frech,
 Per estre descuberte al vent en tout endrech.
 Jamay per ¹ grant estiou que fes, ny calour fouorta,
 Lous rayons del soleil non toqueron la pouorta,
 Car lou roch cavarel, encins qu'una cabana,

La bòri que s'escound sout la roco gelivo
 Te semblavo un palais, e dóu bos souloumbrous
 L'ourrou, coume un jardin flouri, t'èro agradivo.
 Aqui, clauso emé joïo, e ti long cabel rous
 Pèr soul vièsti, as souffert trento sòurni desèmbre.
 Aquito as mespresa la pòu e la frejour.
 Lou fam, lou gèu, la pèiro out pausavo ti membre,
 Tout èro dous, is iue de l'Espèr, de l'Amour!
 Aqui, liuen dis uman, uno ardado angelico,
 Sèt vòuto cade jour, vers toun amaïre car,
 T'enartavo, disènt de celestin cantico,
 Qu'ères digno d'ausi, dins ta presoun de car.
 A tu lausengo, ause quau te suplico .

A. DE GAGNAUD.

¹ par.

Courbo son front humid devers la tramontana,
 Que ly fa distillar l'aiga como un glasson,
 Frejo per tout coustat sinon qu'en un canton,
 Donte la benhurouza, quant lou jourt ly mancava,
 Comme humana la nuech doulxament repauzava.
 Puis revengut lou jourt, lous angis la portavon
 Ben plus hault que lou roc, apres la repauzavon
 A son premier istat en grant contentament,
 Et de lours mans prenia son past et norriment.
 Jamay per malvais temps que fessa, ny fredura,
 Autre abit non avia que la siou cabellura,
 Que commo un mantel d'or, tant eran ¹ bels, et blonds,
 La coubria de la testa fin al bas des tallons.
 Mais l'ardour de l'amour qu'a son vray Diou portava,
 Per malaize qu'agues, non si decontentava.
 D'un rocas frech et dur, tout moisit de froidura,
 Enfazia son cabez ; et sus la terra dura
 La moussa ly servia de coussera et de pluma,
 Quand ben de son jovent non foussou sa coustuma.
 Puis l'eourre tout entour estendio sous fulhagis,
 Dins l'ostal sollembroulx servia de cortinagis,
 Argentat per dessus de cinq cens mille trassas,
 Rustiquement aubrat pert art de las limassas.
 Essi puis en tout temps la luno et les estellas,
 Per esclardar l'avenc, ly servion de candelas.
 La ferour de la nuech, ny crit d'ausel sauvagi,
 Ni lous brams das ferams qu'abitan al boscagi,
 Et mancou lou reton que lou grant baux donava,
 Quant l'esfors dal labech calque roc desbansava,
 Per tempesta, per glaich, per fouldre, ny per flama,
 Ny per ² l'esfort dal tron qu'apres son ullau bramo,
 Non s'en esbaiguet, mais tant ³ plus ly agradavo :
 Tout ly ⁴ semblava bel, ren ⁵ non l'aferiavo,
 Car l'amour de son Dieu l'avia al cor tant ferida
 Qu'eissi trenta ans complitz faguet obsterio vida,
 En contemplan aquel que, per ella, retraire
 Fet Lazare d'enfert, son legetime fraire.

¹ eram. — ² par. — ³ taint. — ⁴ luy. — ⁵ rien.

Aquel tout pouderous, que de sa trista vida
 L'avia per sous sermons santament convertida,
 Et que l'avio tojourt envers tous excuzado
 Quand lo Farizian en tout l'avyo¹ accusado,
 Puis en croux clavelat² veguet tout nud estendre
 Per los felons judious³, et soun sant coustat fendre,
 Quand fou resuscitat, ly faguet l'advantagi
 Davant qu'a tout humain de lou veire³ al vizagi.
 A toute heure del jourt en aultre non sonjava,
 Qu'a son cor redemtour que tant la carejava:
 Loqual, avent esgard a sa grand repentency⁴,
 A vogut mectre fin a tallo penitency,
 En abreoujant lou cours de sa mortalla vida.
 Lous angis l'an au cel⁵ hurousament ravida,
 Davant la majestad de Dieu l'an presentada,
 Donte per tout jamay en glory és coronada.
 Auqual ty preguan tous, hurouzo Magdaleno,
 Que faces envers el que non sentan la peno
 De l'enfert eternal, mais que nous fasse gracy,
 Qu'en son sant Paradis lou veguan tous en faci.

• Vous ayant ainsi décrit asses par le menu ceste sainte et solitaire grotesque de la penitence de la Magdaleine et ayant recouvert le plan du lieu et roch de la Baulme, n'ay voulu faillir de le vous mectre icy, afin que le voyant il vous souvienne des fautes et de la conversion de ceste penitante, et de celuy père de grace qui luy pardonant la fait digne de sa gloire⁶.»

¹ augo. — ² iudions. — ³ lon veiro. — ⁴ repenticy. — ⁵ col.

⁶ On voit en effet au milieu de la feuille une gravure sur bois représentant *le grand plant et vray pourtraict de la Baulme*. Les vers de Burle sont imprimés sur deux colonnes des deux côtés de la gravure.

SUR QUELQUES MANUSCRITS PROVENÇAUX

PERDUS OU ÉGARÉS

(Suite et fin)

Appendice

SUR LES TRAVAUX DE PIERRE DE CHASTEUIL-GALLAUP, DU PRÉSIDENT DE MAZAUGUES ET DE JEAN DE CHASTEUIL-GALLAUP, CONCERNANT LA LITTÉRATURE PROVENÇALE.

I

Pierre de Chasteuil-Gallaup, dont il a été longuement question ci-dessus, avait composé, comme on le sait depuis longtemps par d'assurés témoignages¹, une histoire des troubadours, à laquelle il avait ajouté celle des poètes provençaux qui avaient vécu jusqu'à lui². Le ms. de cette histoire, qui n'a jamais été imprimée³, après avoir appartenu au président de Mazaugues⁴, se trouvait, paraît-il, en 1770, chez le libraire David, à Aix⁵; la trace s'en perd à partir de ce mo-

¹ *Supplément aux Essais de littérature* (1703), p. 149; le P. Lelong, *Bibl. hist. de la France*, n° 47258; Du Cange-Henschel, III, 220, sous *fe- lonia*; *Ibid.* VII, 450 (*Table des auteurs*); Pierre de Chasteuil lui-même, *Réflexions sur le libelle intitulé « Lettre critique de Sextus le Salyen... »*, p. 15; Rouard, *Notice sur la bibliothèque d'Aix*, p. 273; etc.

² Il avait composé lui-même des vers provençaux, entre autres une ode à Louis XIV, sur la prise de Maestrich, qu'on peut lire au t. VIII, p. 314 de la *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets.

³ De Remerville S. Quentin, ami de Pierre de Chasteuil-Gallaup, qu'il avait soutenu dans sa lutte contre Joseph de Haitze, écrivait le 22 avril 1706 à l'antiquaire et érudit arlésien Raybaud : « *L'Histoire des Troubadours* de M. de Chasteuil n'est pas encore imprimée. C'est un ouvrage curieux qui mériterait bien de voir le jour; mais la misère des imprimeurs est souvent la cause que de très bons ouvrages restent dans l'oubly. » (*Bibl. d'Arles, recueil de Bonnemant intitulé Provence.*)

⁴ Voy. Du Cange-Henschel, t. VII, p. 450. Mazaugues y renvoie lui-même, dans une des notes dont il sera question ci-après : « N. Renaud, *les Chastes Amours. Voy. Histoire des Troubadours*, par Chastueil, ms. »

⁵ Rouard, ouvrage cité, p. 279.

ment-là, et il y a lieu de craindre qu'il ne soit perdu ; mais quelques fragments en ont peut-être été conservés.

M. Paul Arbaud a acquis dernièrement un recueil ms. composé de notes et notices de toute main et de tout format, concernant des poètes ou écrivains provençaux, et qui ont été rassemblées et mises en ordre par Fauris de St-Vincent. Dans le nombre se trouvent cinq notices sur des troubadours, qui sont évidemment des fragments détachés d'un seul et même ouvrage, et qui ont toute l'apparence de copies mises au net pour l'impression. L'écriture¹, le papier et le format sont les mêmes. Je suis très-porté à croire que ce sont des fragments de l'ouvrage de Pierre de Chasteuil. Deux de ces notices renferment des extraits des poètes qu'elles concernent, ce qui s'accorde bien avec les indications du *Supplément des Essais de littérature*², du P. Lelong³ et des continuateurs de Du Cange⁴. Si les trois autres n'en contiennent pas, c'est que l'auteur n'avait rien trouvé dans son ms. des poètes auxquels elles sont consacrées.

Ces cinq notices sont celles de Giraut de Borneil, de Guilhem de Montagnagout, de Perceval et Simon Doria, de Boniface de Castellane et de Raimon Féraud⁵. Les trois dernières se fondent exclusive-

¹ C'est une grosse et très-lisible écriture, qui paraît celle d'un copiste ; il y a des corrections d'une autre main, probablement celle de l'auteur.

² « C'est un ouvrage qui ne peut être imprimé que sous les yeux de l'auteur, à cause des citations provençales dont il est rempli. » P. 149.

³ « Histoire des troubadours ou poètes provençaux continuée jusqu'à présent, composée sur les anciens mss. et sur des mémoires particuliers par Pierre de Gallaup, sr de Chasteuil (qui a ajouté à chaque vie quelque pièce de chaque poète avec une trad. française). »

⁴ Une citation de ces derniers nous apprend en effet que Pierre de Chasteuil, sans doute dans sa notice sur Guilhem Figueira, mentionnait le sirventes de ce poète *Nom laissarai per paor**, et en rapportait au moins un fragment : « FELONIA... fraus, quo sensu occurrit in stat. (?) apud D. de Chasteuil-Gallsatu in *Hist. ms. poet. Provinc.*

L'engan e la felonia
Que mou la falsa clergia. »

(Edit. Didot, III, 220.)

⁵ Chacune d'elles porte un numéro d'ordre à l'angle gauche supérieur et une date au-dessous, date évidemment empruntée à Nostredame, et qui a déterminé le classement. Voici ces n^{os} et ces dates :

N^o 86. Perceval Doria et Simon Doria. 1276. — N^o 87. Montagnagout. 1277. — N^o 88. Boniface de Castellane. 1278. — N^o 89. Guiraud de Borneil. 1278. — N^o 90. Raimond Féraud. 1300.

Ce sont donc cinq chapitres consécutifs (86 à 90) de l'ouvrage en question qui ont échappé au naufrage.

* Le ms. 854 de la B. N. est un de ceux qui contiennent ce sirventes.

ment sur Nostredame¹. Quant aux deux premières, elles ont été rédigées d'après un ms. qui paraît être le n° 854 actuel de la B. N². Je les donne ici, malgré leur insignifiance, pour satisfaire la curiosité qu'un ouvrage sur les troubadours, composé vers 1700, doit naturellement éveiller chez ceux qui s'intéressent à l'histoire des études provençales.

MONTAGNA ÇOT³

Il est peint vêtu de bleu, jouant de la harpe⁴.

Je ne sçay pas pourquoy l'Auteur de notre manuscrit ne nous a rien appris de l'Etat ny de [la] vie de ce Troubadour⁵ duquel il a recueilli quelques chansons⁶; & comme Nostradamus ne l'a pas mis au nombre de ses poètes⁷, j'ay taché de le reconnoître dans ses ouvrages, où il paroît dans la première⁸ de ses chansons qu'il n'étoit pas amy des eclesiastiques & qu'il vivoit sous le regne d'Alphonse premier, roi de Castille, dit l'Astrologue ou le Sage. On sçait que ce roy fut élu Empereur

¹ A la fin de la notice sur Boniface de Castellane, l'auteur renvoie « à l'article » du « Moine de Montmajour », dont il reconnaît parfaitement l'identité, comme il paraît par ce qu'il en dit, avec le moine de Montaudon (cf. ci-dessus, t. XXIII, p. 74, note 2). Il ajoute: « Il ne reste aucun des ouvrages de Boniface. » Ce qui veut dire qu'il n'y en avait pas dans son ms.*

² C'est peut-être le seul dont Pierre de Chasteuil-Gallaup, malgré ses dires, ait eu réellement une copie. Il ne parle jamais en effet que d'un seul ms., et nous savons avec certitude qu'il possédait une copie du ms. 7225 (aujourd'hui 854). Le président de Mazaugues, qui en devint plus tard le possesseur, le dit expressément dans un passage que je citerai plus loin. Il faut en conséquence rectifier ce que j'ai dit ci-dessus, t. XXIII, p. 70, du ms. de Fauris de S.-Vincent, identifié avec la copie du ms. (réel ou prétendu) du Louvre. Le ms. de Fauris de S. Vincent était le même que le ms. de Mazaugues. Cf. Raynouard, *Choix*, I, 440, et J. Beauquier, les *Provençalistes du XVIII^e siècle*, p. 29.

³ Même forme dans le ms. 854.

⁴ Sic dans le ms. 854.

⁵ La vie de ce troubadour ne se trouve pas dans le ms. 854.

⁶ Il y en a trois dans le ms. 854.

⁷ Chasteuil est excusable de ne pas avoir reconnu ce poète dans le prétendu Guilhem de Agoult de Nostradamus.

⁸ Cette chanson est la seconde dans le ms. 854. Mais elle pouvait être la première dans l'extrait de ce ms. que possédait Chasteuil.

* Il n'y en a pas dans le ms. 854

dans le mois de janvier de l'an 1257, dans le temps que Richard, dont nous avons déjà parlé¹, avait été aussy eleu Empereur. Notre roy de Castille se contanta de prandre le nom d'Empereur sans jamais sortir de ses Etats : ce qui donne une époque certaine que Montagna Çot vivoit de ce temps. Voicy comme il parle du clergé :

Per que volh clers tan bella vestidura,
 Ni per que volh viure tan riquemen ?
 Ni per que volh bella cavalcadura ?
 Qu'el saup que Dieus volt viure paubramen !
 Ni per que volh tan l'autruy ni enten
 Qu'el sap que tot can met ni can despen
 Per son maniar, & son vestir vilmen
 Tolt lo als paubres, si non ment l'Escritura².

« Pourquoi est ce que les clercs veulent etre sy bien vetus, et vivre si richement. Pourquoi veulent ils avoir de si beaux chevaux ? Ne sçavent ils pas que Dieu a voulu vivre pauvrement ! Pourquoi veulent-ils avoir le bien d'autruy, soit a leur table, soit à leur habillement ? Ils l'ostent aux pauvres, sy l'Ecriture ne ment. »

Voicy l'envoy qui me semble établir ce que je dis de ce troubadour :

Reys Castellans, l'Emperis vos aten
 Mas sai disen seigner qu'aten demen
 Cui de Bretos de qu'es mout gran rencura
 Car daut rey ceinq quant un gran fai empren
 Qu'el traga cap on sega l'aventura³.

« Roy de Castille, l'Empereur vous attend, mais on dit cependant que le Breton s'en dit le Seigneur, ce quy fait murmurer beaucoup du monde ; car je crois qu'un grand roy ne doit pas faire une grande entreprise de laquelle il ne viene a bout & du succez de laquelle il ne soit asseuré. »

¹ Vraisemblablement, comme chez Nostredame, dans un chapitre spécial où Richard Cœur-de-Lion était peut-être confondu, comme chez celui-ci, avec son neveu.

² C'est le troisième couplet du sirventés *Per lo mon fan l'us dels autres rancura*, qui a été publié par Raynouard (*Choix* iv, 333), probablement d'après le ms. 856.

³ Je transcris ces vers tels que Chasteuil les a lus. Il est sans doute su-

Le Breton duquel il parle était Richard d'Angleterre beaufrere de S^t Louïs, qui dans ce temps s'étoit allé faire coronner roy d'Allemagne.

GUIRAUD DE BORNUEIL

Il est peint fort jeune et en robe blue¹.

Quoy que Jean Nostradamus ayt écrit que Giraud de Bornueil estoit gentilhomme, il est toutefois assureé qu'il estoit de basse naissance, Limosin d'origine, né dans le chateau de Sidueil, qui apartenoit au vicomte de Limoges. Mais s'il n'estoit pas illustre par sa naissance, il estoit homme de beaucoup d'esprit et de jugement, et très sçavant dans les belles lettres. Il n'y avoit aucun troubadour qui l'eut précédé qui luy fut égal, et ceux qui sont venus après luy n'ont jamais aproché de son sçavoir et de son mérite. Ce fut pour cella qu'il fut apellé leur maistre, comme il l'est encore de tous ceux qui connoissent la délicatesse de sa poésie, ou l'on remarque une grande justesse et beaucoup de sentiments amoureux que Pétrarque qui l'a si bien imité et qui a puisé dans ses œuvres toute la finesse de ses vers, dit en parlant de luy que c'estoit un des plus sçavants poètes de son temps². Son occupation ordinaire estoit de travailler pendant tout l'hiver a ses poésies, et de suivre pendant tout l'été les cours des princes, accompagné de deux musiciens ausquels il faisoit chanter ses chansons. Il ne voulut jamais s'assujétir au lien du mariage, et il distribuoit les presents que luy faisoient les princes et les seigneurs a ses pauvres parents, ou a l'Eglise de la ville de sa naissance qui estoit dédiée a S^t Gervais. Il n'y a point d'autre difference en la vie que Nostradamus a écrite de ce poète. Les manuscrits

perflu de faire remarquer qu'il faut corriger v. 2-3 *atendemem Fai*, v. 4, *taing*, et modifier en conséquence la traduction. Inutile également de relever méprise de Chasteuil concernant « le Breton », où il croit voir Richard d'Angleterre. Il n'y a là qu'une allusion à cette vaine attente d'*Artus* par les Bretons, devenue proverbiale au moyen âge.

¹ *Sic*, dans le ms. 854 de la B. N.

² Pétrarque ne dit rien de pareil. Chasteuil ne fait ici, au reste, que développer Nostredame, en renchérissant, selon son habitude, sur ce dernier

dont il s'est servi etants conformes a celuy que j'ay en main. Il y ajoute seulement que ce troubadour mourut l'an 1278. Il reste quarante six chansons de ce poëte et quelques sirventes¹. Je mets icy la premiere stance de la premiere² :

Aquest terminis clars e gens
 Que tan desirar e volguts
 Deu esser ab ioi recebuts,
 Chacun en sia jausens
 Car uen estats
 Ab sais clartas
 A cui non plats
 Coi el solats
 Non es amats ni amaire.

« Ce temps si clair et si agréable, tant désiré et tant souhaité, doit être reçu avec joie. Que chacun s'en rejouisse ; l'esté vient avec ses clartés, et celui a qui la joie et les plaisirs ne plaisent pas, n'est ny aymé, ny amoureux. »

Pierre de Chasteuil-Gallaup nous a appris lui-même le sujet d'un autre chapitre de son ouvrage dans un passage, que j'ai déjà signalé plus haut (p. 72, note 1), de ses *Réflexions sur le libelle intitulé: Lettre critique de Sextus le Salyen à Euxenus le Marseillois*. Voici ce passage :

Et a ce que notre critique adjoute que ce dernier [Raimond Berenger, frère d'Alfonse II, roi d'Aragon] avoit été célébré sous le nom de Pierre de Provence, où a-t-il fait cette découverte ? Car nos anciens³ assurent que ce roman composé pre-

¹ Le ms. 854 est divisé en trois sections. La première, consacrée aux chansons, en contient 48 de Giraut de Borneil ; la troisième, qui est celle des *sirventes*, n'en a qu'un seul de ce troubadour.

² Cette chanson est la seconde dans le ms. 854. Elle a été publiée maintes fois.

³ Lesquels ? Pierre de Chasteuil aurait bien dû les nommer. Dans un recueil ms. de la bibliothèque de Carpentras dont il sera parlé plus longuement à l'article suivant, et qui se compose en grande partie de notes et copies diverses provenant des Chasteuil, on trouve quelques lignes sur le même sujet, dont l'auteur, — peut être Pierre de Chasteuil lui-même ou son père, — est moins affirmatif à cet égard. Les voici : « Pierre Sylva ou Selva avoit servi le comte Remon . . . et fait le voyage d'Italie où les Syenois ayans reconnu sa valeur l'establirent leur maistre de camp contre les Florentins. Apres beaucoup de

mierement en vieux vers provençaux, et traduit ensuite en langue françoise, avoit été fait pour Pierre de Selva ou de Silve, lequel apres avoir servi longtems sous le comte Raimond Berenger premier, fit le voyage d'Italie, où son mérite et sa valeur l'ayant fait connoître, les Sienois le choisirent pour leur mestre de camp general, en la guerre qu'ils avoient contre les Florentins : qu'il n'estoit nommé en ce país que le Provençal, ou Pierre de Provence. Et il ne me sera pas difficile d'en rapporter la preuve dans mon Histoire de la poésie provençale par l'original ms. de ce roman. »

L'original ms. de ce roman ! Pierre de Chasteuil m'a l'air de promettre ici beaucoup plus qu'il ne pouvait tenir, et il serait, à mon avis, fort imprudent d'admettre, sur son seul témoignage, que l'original provençal du joli roman de *Pierre de Provence et de la belle Maguelone* existât encore, en effet, au commencement du XVIII^e siècle.

II

Le recueil ms. de M. Paul Arbaud, outre les cinq notices dont je viens de parler et que je crois être autant de chapitres de l'ouvrage perdu de Chasteuil-Gallaup, renferme divers extraits, de mains différentes, concernant des auteurs provençaux. Ces extraits proviennent, pour la plupart, de la *Bibliothèque françoise* de Lacroix du Maine et de celle de Du Verdier. Dans le nombre se trouvent cinq feuillets doubles écrits de la main du président de Mazaugues, et qui contiennent un certain nombre de notes plus ou moins sommaires sur divers troubadours. La plupart de ces notes sont informes ; mais quelques-

beaux faits et la victoire de Montapere [lis. Montaperto] il fut à la fin prisonnier ; on lui coupa le cou et sa teste fut mise au bout d'une lance, fut portée par tout le camp. Il n'estoit nommé que le Provençal (Landyn). On croit que le roman de la Belle Maguallone est fait pour ce Pierre de Provence. — Il y a ici une confusion, inconsciente ou volontaire, entre le Pierre de Sylva, réel ou prétendu, dont il est question, et un personnage différent. Voici le passage de Landino (Commentaire de la *Divine Comédie, Purg.*, XI, 121), auquel, évidemment, on renvoie : « Costui fu Messer Provenzano Salvani, Senese, il qual fu signor di Siena. Et trovossi vincitore alla rotta di Montaperto. Dopo nel mille dugento sessantanove con mille quattrocento cavalli e otto mila pedoni assediò Colle. Ma il Fiorentino essercito lo soccorse, e ruppe i Senesi. Provenzano fu preso, e tagliatoli il capo, e fitto nella punta d'una lancia, portato per tutto il campo. »

unes sont de vraies notices, composées et rédigées, et amenées au degré probable d'achèvement que l'auteur voulait leur donner; des chapitres tout prêts, en un mot, à prendre place dans l'*Histoire de la littérature provençale* qu'il avait entreprise¹. Telles sont celles du Dauphin d'Auvergne, de l'Evêque de Clermont et de Peirol (le prétendu Peire del Vernegue de Nostredame). Sur ce dernier poète, il y a même deux notices, l'une qui est, comme je le suppose, la définitive, l'autre qui est le premier jet de celle-ci. Ces fragments et ces brouillons de l'ouvrage, resté sans doute inachevé, du président de Mazaugues, ne peuvent du reste nous apprendre rien de nouveau, l'auteur n'y mentionnant, et n'ayant connu, à ce qu'il paraît, aucun ms. que nous n'ayons encore. Mais ils ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de nos études, dont ils constatent le progrès sensible dans l'espace de quelques années, de Pierre de Chasteuil (1644 — 1727), qui copiait presque partout Nostredame, à Thomassin de Mazaugues (1684 — 1743), qui rejetait sans hésiter les fables de ce dernier, même les erreurs d'historiens plus autorisés (tels que Baluze), et ne s'en rapportait qu'aux documents originaux². Je crois en conséquence devoir donner ici, pour que chacun puisse se rendre compte du progrès que je signale, la notice de Peire del Vernegue (Peirol), dans la rédaction que j'ai plus haut qualifiée de définitive³.

¹ Voy. J. Beauquier, les *Provençalistes du XVIII^e siècle*, pp. 8, 10, 17. — A la marge supérieure de l'une des notices dont il est ici question, celle qui concerne Giraut de Borneil, laquelle était probablement en tête des autres, avant le classement alphabétique qui les a dispersées dans le recueil de M. Arbaud, Fauris de S. Vincens a inscrit ce qui suit : « Notes sur les troubadours et l'ouvrage de Nostradamus. » Le but principal de l'auteur paraît avoir été, en effet, de signaler et de réfuter les erreurs et les fables de Jean de Nostredame.

² Ce que faisaient aussi, comme on l'a vu par l'intéressante correspondance publiée par J. Beauquier (les *Provençalistes du XVIII^e siècle, passim*), ses contemporains Caumont, la Bastie, Sainte-Palaye et Falconet.

³ Voici, par ordre alphabétique, les noms des troubadours qu'il concernent les notes et notices de Mazaugues réunies dans le recueil de M. Arbaud. Je conserve l'orthographe de l'auteur et ajoute çà et là quelques extraits :

Arnaud Daniel. Ce n'est ni Montaudon ni Montmajour qui a fait la chanson, mais Peire d'Auvergne. C'est le 7^e. Je le crois Auvergnat ou Limosin. (Article complet.)

Bernard de Ventadour....J'ay de luy une chanson de 7 stances de 8 vers chacune avec l'envoy de 6 vers. [Sans doute dans la copie partielle du ms. 854 (alors 7225) qu'il possédait et qui lui venait des Chasteuil. Voy. ci-dessus, p. 74 n. 2],

Le Dauphin d'Auvergne.

PEYRE DEL VERNEGUES¹

On ne sçauroit s'empêcher sur cet article de faire remarquer une faute de Nostradamus qui par un zèle aveugle pour

L'Eveque de Clermont.

Giraut de Bourneilh.

Guillaume de Riba.

Peyre Roger. C'est un vray roman que sa vie dans Nostradamus... Il est le 2^e dans le ms. du Roy [854 actuel]. Sa vie conforme à celle du Vatican [auj. 12473 de la B. N. à Paris.]

Grimoars Gaumars. C'est celuy dont Nostradamus parle à l'art. de Guilhem Adhemar, qu'il a travesti ou du moins confondu. Ce n'est point Montaudon qui l'a critiqué, mais Peire d'Auvergne, le 6^e. [En marge de cet article, ici reproduit en entier: Examiner.]

Guillem de S^t Didier.

Perdigon.

Pierre Cardinal.

Savaric de Muleon. Poitevin et non Anglois. Chastueil, p. 21. [C'est au *Discours sur les arcs triomphaux* que Mazaugues renvoie ici; il mentionne en outre simplement, en renvoyant au même ouvrage, Ugo de la Bacalaria, Ildefonse (tenson avec Giraud de Borneil), Azalais de Porcairagues, Pons de Merindol.]

— Rappelons ici que l'illustre Peiresc, grand-oncle du président de Mazaugues, s'était aussi occupé des troubadours et en général de la littérature et de la langue provençale: « Multa quoque disseruit de vocabulario quodam et grammatica linguæ provincialis, prout se Petrarchæ tempestate habuerat (videlicet postquam utrumque obtinuit ex bibliotheca Florentina quæ S. Laurenti dicitur), itemque de poetis provincialibus, qui Trobadores (quasi dixeris inventores) appellati sunt, eo videlicet tempore, quo principes etiam ac Reges linguam Provinciale[m] excolebant. Quo in argumento fuit non parum adjunctus indicibus librisque missis ab erudito comite Friderico Ubaldino apud cardinalem Barberinum commorante. » (Viri illustri N. C. Fabricii de Peiresc . . . vita, per Petrum Gassendum, p. 312.)—C'est évidemment du *Donat provençal* qu'il s'agit dans les premières lignes de cet extrait. La copie qui fut faite pour Peiresc du ms. de la Laurentienne, car ce fut sans doute une copie seulement qu'on lui envoya, et non l'original lui-même, ne serait-elle pas celle que possède la B. bl. nationale (n^o 7534 du fonds latin)? Quant aux dissertations de Peiresc et sur cet ouvrage et sur les troubadours, il y a lieu de craindre qu'elles ne soient perdues. Rien de pareil en effet n'a été signalé ni dans la bibl. de Carpentras, ni dans aucun autre des dépôts publics qui possèdent des mss. de l'illustre savant.

¹ En marge de la première rédaction de cette notice, on lit: Art. 3; ce qui est justement le n^o du chapitre consacré à Peyre del Vernegue dans les *Vies* de Nostredame.

sa patrie a voulu donner à ce troubadour une origine provençale contre la vérité de l'histoire, défaut dans lequel il est tombé souvent dans ses ouvrages. Le vray nom de ce Peyre del Vernegues est Peirols d'Auvergne, le même dont Crescimbeni parle p. 211. Sa vie, tirée du Ms. du Roy Cod. 7698, qui est rapportée par Baluze dans les preuves de l'Histoire de la maison d'Auvergne¹, lui attribue une partie des circonstances qui sont dans Nostradamus, sur son amitié avec le Dauphin, sur son amour pour sa sœur, et sa retraite, en sorte qu'on ne peut pas s'y méprendre, et que c'est absolument la même personne. Nostradamus avoit été de meilleure foy dans l'original Ms. que j'ay², car il le nome *Peirot*, et suit à la lettre cette vie du Ms. du Roy, conforme à celles du Vatican³.

Il étoit d'un château dit Peirol, pres de Rochefort en Auvergne, ville qui étoit comprise dans les terres du Dauphin, suivant le dénombrement qu'en fait Baluze⁴.

Cet auteur a relevé la méprise de Nostradamus⁵ d'avoir fait ce poète natif de Vernegues; mais il est tombé luy même dans une autre, en le confondant avec Peyre d'Auvergne dit le Vieux, natif de près de Clermont, plus ancien que luy, faute dans laquelle quelques auteurs sont tombés⁶.

La sœur du Dauphin dont ce poète fut amoureux se nomoit Assalide d'Auvergne⁷, mariée à Beraud, seigneur de Mercœur, d'une des principales maisons d'Auvergne, dont étoit sorti S^t Odilon, abbé de Clugny, vivant sur la fin du 10^e siècle⁸. Nassal est mis pour Donna Assalide. Le Ms. du roy [qui] la nomme

¹ T. II, p. 252.

² Cet original ms., premier jet de l'ouvrage de Jean de Nostredamé, est conservé dans la bibl. d'Inguibert, à Carpentras. Je l'ai reproduit en entier dans mon édition des *Vies*.

³ Aujourd'hui n^o 12473 de la B. N. (anc. Vat. 3204).

⁴ T. I, p. 158, p. 65.

⁵ T. I, p. 159.

⁶ Mazaugues lui-même n'avait pas su s'en défendre dans la première rédaction de cette notice: « Les anciens mss. de la bibliothèque du Roy le nomment Peyre d'Alvergne, au rapport de Baluze, qui est son véritable nom, ainsi que les aventures de son histoire le démontrent. »

⁷ Baluze, t. I, p. 65.

⁸ *Ibid.*, t. I, p. 28.

Saïl de Claustra, et son mary Beraut de Mercuor, et non Bernart, atribue la jalousie non à son mary, mais au Dauphin, par un principe d'honneur, pour la reputation de sa sœur, et ne parle pas de sa retraite en Provence, dont les circonstances rapportées par Nostradamus, sur la foy du moine de S^t Cesaire, qui n'existe plus ¹, et qu'il avoit retranchées dans l'original Ms. que j'ay, me paroissent fabuleuses, surtout ce mausolée au Vernegues, qui a un faux fondement, sçavoir qu'il estoit seign^r de ce lieu, village dans la viguerie d'Aix, et diocese d'Arles. La chronologie même ne s'y accorde pas beaucoup, car difficilement peut-il s'être retiré en Provence et y avoir fleury en 1178, puisque le Dauphin avec qui il fut en grande amitié n'est mort qu'en 1234 et n'a succédé à son pere qu'en 1168. En sorte que ce poëte doit avoir fleuri en Auvergne en 1180 ou environ. Aussi Nostradamus dans l'original Ms., plus exact que l'imprimé, le fait fleurir en 1185.

On ne sçait pas pourquoy Assalide d'Auvergne est nomée de Claustre, comme si cétoit le nom de sa famille ². Baluze tache d'en trouver des exemples dans ces temps là. Ainsi Beatrix, femme d'André de Bourgogne, quoique de la maison de Sabran est qualifiée dans d'anciens actes Beatrix de Claustral, etc.

Le même autheur remarque³ que c'étoient des amours sans vilainie, et que les plus grandes dames se faisoient alors honneur d'aimer les poëtes et d'en être aimées.

Nostradamus, dans l'original ms. avoit seulement dit qu'il étoit fait mention de la prise de Jerusalem par Saladin en une des chansons de ce Troubadour. Il a voulu broder dans l'imprimé, en avanceant qu'il avoit composé un chant exprès sur cet evenement, arrivé en 118 .

J'ay dans mon Ms., qui est une copie en abrégé du Ms. des Troubadours de la bibl. du Roy⁴ un tenson (qui est le 46^e) de ce poëte avec le Dauphin, *Lo Dalfin et Den Peirol*, et deux chansons, la 1^{re} de 6 stances de 7 vers chacune avec l'envoy à la fin de trois vers.

¹ Il faut entendre, évidemment, « dont l'ouvrage n'existe plus. »

² Baluze, t. I, p. 68.

³ *Ibid.*, t. II, p. 159.

⁴ Le ms. de la B. N., actuellement coté 854. dans lequel la tenson entre

Cansoneta vai de cors
 Dir a mi dons que te reteigna
 Pois mi retenir non deigna¹.

La seconde est de 7 stances de 6, de 11 et de 12 vers plus petits (*sic*), et est qualifiée sonnet.

Voill un sonet faire ².

L'on ne doit pas finir cet article sans faire observer une méprise de Nostradamus, en ce qu'il fait fleurir ce poète du temps d'Alfons, comte de Barcelone et de Provence, fils de Remond Berenguer. Cet Alfons est une personne supposée que cet auteur et César de Nostradamus, son neveu, dans son Histoire de Provence, ont introduit contre la vérité et qu'ils font fils de Remond III, comte de Provence, dit le jeune, et de Richilde. Bouche a prouvé ³ incontestablement que ce Remond ne laissa qu'une fille nommée Douce, fiancée au fils du comte de Tolose, et morte en bas âge, et que cet Alfons n'est autre qu'Ildefons I, Roi d'Arragon, comte de Barcelone, cousin germain du précédent, à qui il succéda au comté de Provence en 1166, et mourut en 1196. Il étoit fils de Remond Berenguer, comte de Barcelonne, Prince d'Arragon, dit le Vieux, et de Petronille d'Arragon, lequel fut aussi comte de Provence.

Le fonds de cette fable du mausolée de ce Troubadour est tiré de ce passage de Jul. Raymond de Souliers dans ses commentaires sur les antiquités et Histoire naturelle de Provence, duquel ouvrage Nostradamus parle sur la fin de sa préface : « Ernagium cujus meminit Plinius locus est hodie ignobilis et periniquus, quomdam *Mausolæo* quod nunc dirutum est clarus, a Salono sex miliaria remotus. Corrupto nomine addita littera V, *Verneques* apellatur, a tabellionibus latininitatis corrupto-

Peirol et le Dauphin d'Auvergne est en effet la quarante sixième de la série et porte exactement la même rubrique qu'on indique ici.

¹ C'est la chanson *Dels sieus tortz farai esmenda* (Bartsch, *Grundriss*, 366, 12).

² Second des vers de *En joi quem demora* (*Grundriss*, 366, 15) Tous les couplets de cette pièce sont en réalité composés uniformément de douze vers de cinq syllabes, sauf la tornade, qui n'en a que quatre.

³ *Histoire de Provence*, t. II, p. 146.

ribus *Vernico*. » Ce qui est encore confirmé par Bouche dans sa chorographie de Provence ¹, quoi qu'il croye qu'Ernaginum ne soit pas le Vernegues, mais St Gabriel ou bien Maillane.

III

Jean de Chasteuil-Gallaup, procureur général en la Cour des comptes, aides et finances de Provence († 1646), père ² de Pierre de Chasteuil-Gallaup, ne fut pas animé d'un moindre zèle que son fils pour les anciennes gloires littéraires de sa province. Je dois ajouter que ce ne fut pas d'un zèle plus éclairé. Il en donna la preuve en 1624, dans l'ouvrage qu'il publia à cette date sous le titre, — que son fils devait près reprendre de quatre-vingts ans plus tard, sauf la modification imposée par le changement des personnes, — de *Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix, à l'heureuse arrivée de tres chrestien, tres grand et tres juste monarque Louis XIII, roy de France et de Navarre*. Dans ce livre, il est plusieurs fois question des troubadours, et c'est seulement des Nostredame, oncle et neveu, que l'auteur s'inspire, sans que l'idée lui soit venue une seule fois de contrôler leurs dires. Il dut avoir à sa disposition au moins un chansonnier provençal, car il rapporte *in extenso* (p. 16) la pièce de Richard-Cœur-de-Lion, *Ja nuls om pres*. Cette pièce n'a chez lui que quatre couplets, les mêmes que dans le ms. 12472 de la B. N., ce qui doit faire supposer que c'est de ce ms. qu'il l'a tirée, bien qu'il ne donne que la première des deux tornades qui s'y trouvent, d'autant plus que le texte ne présente, du ms. à l'imprimé, que des différences insignifiantes et de celles qui s'expliquent facilement d'elles-mêmes ³. J'ajou-

¹ T. I, p. 317; p. 132.

² Il était fils de Louis de Galaup, sieur de Chasteuil, auteur d'une traduction des Psaumes en vers français, publiée en 1595 sous le titre de *la Pénitence royale*, et grand ami de César de Nostredame, comme son fils le fut aussi.

³ La copie de la chanson de Richard, dont j'ai parlé ci-dessus, t. XXIII, p. 79, note 2, présente exactement le même texte que l'imprimé. ce qui n'a rien d'étonnant si, comme il est probable, cette copie a été faite par Jean de Chasteuil lui-même. Le recueil de miscellanées où elle se trouve (bibl. de Carpentras, add. n° 11) se compose en effet, en grande partie, de papiers, notes et extraits divers provenant de lui et de sa famille. Ainsi on y voit, au f° 7, le dessin d'un monument avec l'épithaphe de Louis de Chasteuil, père de Jean ; au f° 208 une homélie sur saint Mitre, accompagnée de la note suivante de l'un de ses fils : « Cette homélie est de feu M. François de Gallaup, mon oncle de sainte mémoire [*le Solitaire du Mont Liban*, † 1644], et est toute es-

terai que, si j'avais connu le *Discours* de Jean de Chasteuil¹ quand j'ai rédigé les articles concernant M^{lle} Lhéritier et Achard (ci-dessus, t. XXIII, pp. 76, 78), je n'aurais pas hésité à exprimer l'opinion que c'est de cet ouvrage, et non directement d'un ms., qu'ils ont tiré l'un et l'autre la chanson de Richard.

Pour revenir au ms. 12472, je remarquerai ici qu'il n'y aurait rien d'in vraisemblable à ce qu'il se trouvât en 1624 en la possession même de Jean de Chasteuil. Ce ms. avait, en effet, appartenu à Jean de Nostredame, et nous allons voir qu'un autre ms. de ce dernier était devenu alors la propriété de l'auteur du *Discours sur les arcs triomphaux*, lequel en a justement tiré le sujet du chapitre pour nous le plus intéressant de tout son livre. Voici ce chapitre en entier. C'est un résumé très-sommaire, mais très-exact, du roman de Tersin, que M. Paul Meyer a publié en 1872 dans le premier volume de la *Romania*, sans connaître, à ce qu'il paraît, l'ouvrage de Jean de Chasteuil-Gallaup, qui aurait pu le mettre sur la trace du véritable auteur de ce récit.

TROISIÈME ARC.

[P. 21] Tersin, premier comte de Provence, paroît sur le haut de cette machine chargée de tant de harnois divers et de tant de vieilles machines de guerre².

Les crestes sourcilleuses d'une montagne d'armes et de corps entassés l'un sur l'autre en trophée l'élèvent en triomphe et le portent aux cieus.

On void son corps panché sur le long bois de sa pique, et sous ses piés sept roys, deux princes et deux comtes vaincus.

Sur la foy d'un vieux manuscrit provençal, j'ose nommer les roys Archin, Carbuyet, Andegier, Autan, les roys de Tar-

crite de sa main »; au fo 188, une lettre à « M. de Chastueil, conseiller du roy et son procureur général en la cour des comptes, aydes et finances à Aix »; ailleurs, fo 212, une autre lettre d'un s^r Marcheville, chargé « par son altesse Monsieur de remercier de sa part M. de Chastueil. » (4 mars 1639.)

¹ Cet ouvrage manque à toutes nos bibliothèques de Montpellier. C'est grâce à l'obligeance d'un ami d'Aix que j'ai pu le lire.

² La figure qui accompagne le texte représente en effet Tersin au sommet de l'arc, et comme on le décrit ici. A l'un des côtés de l'arc qu'il domine, on voit la statue de Raimon Bérenger, dernier comte de la maison de Barcelone; à l'autre, celle de Charles II. Charles I^{er} ne figure nulle part. L'antipathie que ce prince avait inspirée aux Provençaux durait-elle donc encore au commencement du XVII^e siècle ?

tarie, de Troye et de Gallice, les princes d'Hermin et Montarin, les comtes Bygard et d'Agassin. Roys, princes, comtes infortunés que ce jeune prince fit sortir à coups d'espée de la ville d'Arles, où ils s'etoient relancés fuyans devant ses armes victorieuses ou plustost devant la victoire même.

Les historiens varient étrangement sur son nom. Il en a été appelé Torsin, Vorson, Corson, Torson, Thesin, Tressin, Thursin, Tersin. Le pénible travail de la curieuse et sçavante plume de M. Catel ¹ semble deffendre à la mienne le rapport de leurs opinions contraires, touchant son origine, ses faicts et son regne. Parmi ces diversités, l'un des plus grands hommes que nostre Province ait vu, autheur de mon ms., assure qu'il estoit sarrazin, et que sa valeur, dont rien n'avoit pu soustenir l'effort, fit joug à la fin dans les murs d'Arles, sous les armes invincibles de Charlemagne ; qu'estant prisonnier de ce monarque pieux et magnanime, par traité de paix il fut accordé entre eux :

Que Tersin recevoit le saint Baptesme et le feroit recevoir a son armée sarrazine ; que Charlemagne en échange donneroit à Tersin cette vaste estenduë de la domination qu'on dit avoir été du vieux sceptre de Tolose.

Sa puissance s'etandoit doncques sur toute la Province à qui

¹ Jean de Chasteuil fait ici allusion au chapitre V de l'*Histoire des comtes de Tolose*, p. 42, où Catel se défend judicieusement d'accepter les fables accueillies par Nicole Gilles, du Tillet et même le docte président Fauchet, concernant Tersin. Il y cite, en outre, « un ancien auteur ms. », qui dit que Charlemagne « comitem Tolosæ præposuit Torsinum cui Burdigalam, Narbonam et Provinciam, a suis prædecessoribus, licet infidelibus, possessam, restituit » ; et un « Sommaire recueil de la création et érection de la comté de Tolose, extraict des registres de la maison de ville de Tolose », qui ne paraît pas, à en juger par la langue, antérieur au XVI^e siècle, et dont il rapporte ce qui suit : « Et lors en l'an de grace DCC.LXXVIII., en la cité de Tolose dominoit un prince sarrazin nommé Torsinus, homme vaillant et chevaleureux, lequel desirant venir à la foy chrestienne, vint à Charles le grand et se fit baptiser, dont Charlemagne, qui paravant l'avoit despouillé de ses terres et seigneuries pour son idolatrie le restitua en ses dites terres et seigneuries, comme de Tolose, Bordeaux, Narbonne, Provence, et érigea ladite seigneurie de Tolose en comté et pair de France, et fut ledit Torsinus le premier comte chrestien.

» Ce fait, Torsinus alla mettre le siege devant Bayonne. . . » Cf. la *Genealogia dels comtes de Tolosa*, publiée par le même Catel, à l'endroit cité par M. Paul Meyer (*Romania*, I, 60).

après on donna le nom de Marquisat, delà le Rhosne, par de là Avignon, Narbone, Bordeaux, Poitiers, et tous les environs des Pyrénées.

Les comtes de Provence et de Tolose sont descendus de luy. Rudel en avoit hautement chanté les armes ; mais nulle rade, ô malheur ! pour cette belle pièce, au naufrage universel de nos Troubadours.

Cette saillie faisoit l'inscription de ce valeureux prince :

HOS EGO
 ME MAGNUS CAROLUS
 ILLE ETIAM VICTOR
 CAPITI MEO CORONAM
 IMPOSUIT
 HANC EGO PEDIBUS TUIS.

Et vrayment de quel autre discours pouvoy-je animer cette statue pour saluer le sang de Charlemagne, et celui qui en porte si dignement le sceptre ?

Je ne doute pas que le personnage désigné ci-dessus par Jean de Chasteuil comme « l'un des plus grands hommes de la province » ne soit Jean de Nostredame, et que dans le ms. mentionné il ne faille reconnaître celui qui porte aujourd'hui, à la bibliothèque de Carpentras, le n° 522, et qui est intitulé : *So que s'es pogut reculhir dels comtes de Prouvensa et de Forcalquier*¹. Ce ms. est tout entier de la main de Jean de Nostredame, et l'histoire de Tersin y occupe les folios 3 à 12. Des deux rédactions que M. Paul Meyer a publiées de ce roman, la première, A, est une copie pure et simple de la partie correspondante du ms. de Nostredame, la seconde en est un abrégé ; abrégé fait,

¹ On en trouvera de nombreux extraits, parmi lesquels la prétendue histoire de Tersin, dans mon édition de Nostredame, pp. 205-220.

² Ces deux rédactions ont été tirées l'une et l'autre du recueil de miscellanées de la bibl. de Carpentras, dont il a été question ci-dessus, p. 77, note 3, et p. 84, n. 3, et elles proviennent probablement l'une et l'autre de la famille de Chasteuil. Je crois même reconnaître dans l'une d'elles, celle qui n'est qu'un abrégé de l'original (B. de M. Meyer), la main de Jean de Gallaup.

comme le démontrent certaines particularités, que ce n'est pas ici le lieu de détailler, sur l'original même, ou du moins sur une copie autre que A. Du reste, le rôle prêté à Tersin dans ce récit est une pure invention de Nostredame, car le livre vu par lui à Arles et auquel seulement il se réfère, nous le possédons encore (c'est le *Roman d'Arles*), et on n'y lit rien de pareil. Le nom même de Tersin n'y figure pas. C'est dans Nicole Gilles, écho lui-même d'anciennes traditions toulousaines, qu'il a pris ce nom, avec les circonstances purement fabuleuses ajoutées par Gilles et ses sources au fait, historiquement constaté, que Tersin (ou Chorson) reçut en effet de Charlemagne la comté de Toulouse. Et c'est sur ces données, combinées avec celles du *Roman d'Arles*, qu'il a bâti son propre roman, dont, par une supercherie d'un autre genre, il s'est plus tard avisé, dans ses *Vies des poètes provençaux*, de faire honneur à Jaufre Rudel.

DERNIÈRE ADDITION

L'*Évangile de l'enfance* de la bibliothèque de Naples (ci-dessus, t. XXI, p. 214) n'est, d'après M. Paul Meyer (*Romania*, XIV, 307), qu'une copie, faite au XVIII^e siècle, du poème contenu dans le ms. Libri n^o 103 (anc. Lesdiguières), lequel, comme je l'ai remarqué moi-même (ci-dessus, XXVII, 44), n'est pas différent de celui dont M. Bartsch a donné, d'après le ms 1745 de la B. N., l'édition que j'ai mentionnée.

La grammaire provençale de Benedetto Varchi, dont j'ai dit un mot ci-dessus, t. XXVII, p. 44, sous le n^o xvi, n'est rien de plus qu'une traduction italienne du *Donat provençal*, suivie de celle des principales règles contenues dans les *Rasos de trobar* de Raimon Vidal. C'est ce que nous apprend M. L. Biadene dans une brève notice sur cette grammaire, insérée au t. I, pp. 400-402 des *Studj di filologia romanza* (Roma, 1885). Il n'y a donc aucune « révélation » à en attendre.

C. C.

DIALECTES MODERNES

UNE VERSION DAUPHINOISE DE L'ESCRIVETA

L'occupation du sol gaulois par les Maures a laissé des traces profondes dans l'imagination populaire. Dans le Trièves, comme en beaucoup d'autres lieux, on montre les points occupés jadis par les sectateurs de Mahomet; on parle de leurs richesses, de leurs croyances, de leurs dieux.

Le mont Obioux, situé dans la ceinture qui entoure le Trièves au levant de Mens, renferme un certain nombre de cavernes, que l'on aperçoit de loin comme des taches noires aux flancs dénudés et à pic de la montagne: ce sont là, assure-t-on, les orifices d'autant de mines d'argent exploitées autrefois par les Maures; on verrait même encore des vestiges de certains crampons ayant servi de point d'appui aux mineurs sarrasins.

Un vieux château en ruines, situé au midi de Mens, dresse vers le ciel ses pans de murs désolés: c'est une tour sarrasine, la tour de Foillans, sous les débris de laquelle doit se trouver encore le dieu des enfants de l'Arabie, une chèvre d'or.

Pendant les longues veillées d'hiver, alors que la neige couvre d'une épaisse couche plaines et vallées, les villageois se réunissent à l'étable, et là, il se trouve toujours quelque barde rustique prêt à raconter une de ces légendes tour à tour sombres ou riantes, tristes ou gaies, spirituelles ou naïves, qui se transmettent fidèlement de génération en génération, et, pour ainsi dire, sans altération d'un siècle à l'autre.

Là encore domine le souvenir des Maures, et les récits dans lesquels sont mis en scène ces anciens oppresseurs du midi de la France sont aussi nombreux que variés, intéressants et pathétiques.

Le plus célèbre de ces récits est celui qui est connu en Provence, en Languedoc et jusqu'en Catalogne, sous le nom de *l'Escriveta*.

Nous le croyions particulier à ces contrées, lorsque, occupé à col-

lectionner des Rigaudons dans le Trièves, nous avons fait la découverte d'une version dauphinoise du même chant, tout aussi délicate, tout aussi poétique, avec la note gauloise de la fin en plus.

Elle se déroule sur un mode mineur, à la fois doux et triste, qui convient admirablement aux paroles, empreintes d'une certaine mélancolie, de notre poésie dauphinoise.

Toutes les rimes sont en I, une seule exceptée, et le couplet ne comprend qu'un vers, qui se répète dans le chant.

Quelques-uns des mots qui s'y trouvent ne sont plus usités : tels sont *veitis*, régulièrement formé du provençal *vestis*, par la vocalisation de *es* en *ei*, comme *eicumo* d'*escumo*, *eigagno* d'*esgagno*, etc., et *mari* qui ne se dit jamais, *ome* étant le mot employé dans ce sens.

D'autres, comme *lavandieras* et *pelegri*, se sont transformés. Le premier est redevenu ce qu'il était à l'origine de l'idiome, *lanvandeiris* ; le second, au contraire, s'est rapproché du français, par la chute du *g*, et se dit aujourd'hui *peleri*.

Dans notre version, l'héroïne porte le nom de Fluranço (Florence) ; mais à cela près, et à un vers en plus, nous avons, sinon le mot à mot, du moins l'idée pour l'idée de l'*Escriveta*.

Ce vers est le suivant :

E où mei de la tablo, l'aigo dins un bassi.

Il paraît indiquer, soit la seule boisson que le Maure, en rigide observateur de la loi de Mahomet, puisse se permettre, soit encore le liquide servant aux ablutions prescrites par le Coran, soit enfin l'eau nécessaire aux purifications qui se font pendant ou après le repas.

La lecture de *Fluranço* montrera, mieux que nous ne saurions le dire, la richesse de la composition, l'heureux enchaînement des idées, la noblesse chevaleresque de *Piarre* qui *part en guerre* le jour même de ses noces, et, à peine de retour, s'élance à la recherche de sa *Fluranço* aimée et enlevée ; la douce résignation et le doute de celle-ci quand on lui annonce l'arrivée de *gens de son pays* ; doute qui se traduit en trois vers admirables, véritable perle superbement enchâssée, et que nous transcrivons sans commentaires, dans la crainte d'en affaiblir la valeur par un éloge qui ne saurait rendre exactement notre pensée :

Coumo sariò-ti, pàuro, de gens de moun país,
Que lous oùcèaus que vouaroun sei savoun pas venis,
Seta las iroundèlas que sei an fa lours nis.

« Comment seraient-ce des gens de mon pays, — alors que les oi-

» seaux qui volent ne savent pas venir jusqu'ici,—sauf les hirondelles
» qui y ont fait leurs nids.»

Voici maintenant la *Chansou de Fluranço* avec la traduction en dessous.

LA CHANSOU DE FLURANÇO

I

An maria la Fluranço, la flour de soun païs,
Mais eis tant jouveneto que se sa pas veitis.
Soun ome part en guerro per la leissàs grandis :
Lou dilus fan la noço, lou dimars eis parti.
Set ans passas per hosto, s'entournet où païs,
Trouvet plus de Fluranço, Fluranço èro pas 'qui :
Lous Morous l'avian preso, lous Morous Sarrazis.

II

— Vounte l'an enmenâ ? — Cent lègas lèn d'eici !
— Mi la vàu querre, maire, quand sòuriou de murfs !
Trevet lantems defouaro sens ré veire venis,

LA CHANSON DE FLORENCE

I

On a marié Florence, la fleur de son pays ; — mais elle est tellement jeune qu'elle ne sait pas se vêtir. — Son mari part en guerre pour la laisser grandir : — le lundi a lieu le mariage, et le mardi il est déjà parti. — Après avoir couru sept ans par monts et par vaux, il retourna au pays. — Mais il ne retrouva pas Florence, Florence n'était plus là : — les Maures l'avaient enlevée, les Maures Sarrasins.

II

— Où l'ont-ils emmenée ? — A cent lieues loin d'ici ! — Je vais la quérir, mère, quand je devrais y mourir ! — Il erra longtemps de pays

Quand aguet passa l'aigo, abourdet où pais,
Où pais dòu rei Morou, dòu Morou Sarrazi.

III

- « — Dis-me, lavandièras, que châtel n'eis eici ?
 » — N'eis lou châtel dòu Morou, dòu Morou Sarrazi. »
 » — Disa-me, lavandièras, que damo li a dedins ?
 » — Li a la damo Fluranço, la flour d'aqueit pais.
 » — Disa-me, lavandièras, coumo li parlarei ?
 » — Abilha-vous en Morou, vou ben en pelegri.
 » Demanda-li l'òumouono, òu noum de J.-C. »

IV

- « — Vèni veire, Fluranço, de gents de toun pais ?
 » — Coumo sario-ti, pauro, de gents de moun pais,
 » Que lous òuceaus que vouaroun sei savoun pas venis,
 » Seta las iroundèlas que sei an fan leurs nis. »

V

- « — Garnis tablo, chambrièro, de pan e de bouon vi ;
 » Bouato òu mei de la tablo, l'aigo dins un bassi. »

en pays sans trouver sa trace ; — et, après avoir traversé la mer, il aborda au pays, — au pays du roi Maure, du Maure Sarraasin.

III

- « — Dites-moi, lavandières, quel est ce château ? — C'est le château
 » du Maure, du Maure Sarraasin. — Dites-moi, lavandières, quelle
 » dame y a-t il dedans ? — Il y a la dame Florence, la fleur de ce
 » pays. — Dites-moi, lavandières, comment pourrais-je lui parler ?—
 » Habillez-vous en Maure ou bien en pèlerin, — et demandez-lui l'au-
 » mône au nom de J.-C. »

IV

- « — Viens voir, Florence, des gens de ton pays ? — Comment se-
 » raient-ce des gens de mon pays, — alors que les oiseaux qui vo-
 » lent ne savent pas venir jusqu'ici, — sauf les hirondelles qui y ont
 » fait leurs nids. »

V

- « Couvre la table, servante, de pain et de bon vin, — et mets, au

Dòu tems que Piarre mijo, Fluranço toujours ri.

« — De que riés, Fluranço? te mouaques-ti de mi?

» — Que me mouquariou, pauro, vous que sia moun mari!

» — Coumo sáves, Fluranço, que mi siou toun mari?

» — Oû bout de vatro eipào, mouñ, nqu, si li eis eicri.

» — Fai toun paquet, Fluranço, que nous garén d'eici. »

VI

Partèroun coumo l'auro sus un bèau chaval gris.

Lou Morou eis d'eilai l'aigo, lous regardo surtis :

« — Set ans mi l'ai nourrio de pan e de bouon vi,

» Set ans l'ai abilhâ dòu drap fi de Paris;

» Set ans mi l'ai chòussâ dòu plus fi marouqui.»

» — Si l'as set ans nourrio de pan e de bouon vi,

» Si set ans l'as chòussâ dòu plu fi marouqui,

» E si l'as abilhâ dòu drap fi de Paris,

» Ero pamén ma feno, e mi siou soun mari. »

» — S'aviou sòupu, Fluranço, qu'aguesses toun mari,

» Sarias pas 'ta pioucèlo set ans òu pèd de mi ! »

G. GUICHARD.

» milieu, de l'eau dans un bassin. » — Pendant que Pierre mange, Florence rit. — « De quoi ris-tu, Florence? te moques-tu de moi? — Comment me moquerais-je, puisque vous êtes mon mari? — A quoi connais-tu, Florence, que je suis ton mari? — Au bout de votre épée, mon nom se trouve écrit. — Fais ton paquet, Florence, afin que nous partions d'ici. »

VI

Ils partirent, rapides comme le vent, sur un beau cheval gris. — Le Maure se trouve de l'autre côté de la rivière, il les guette sortir : —

» Pendant sept années, je l'ai nourrie de pain et abreuvée de bon vin;

» pendant sept années, je l'ai vêtue du fin drap de Paris; — pendant

» sept années, je l'ai chaussée du cuir le plus souple.» — « Si tu l'as

» nourrie pendant sept années de pain et de bon vin; — si pendant

» sept années tu l'as chaussée du marocain le plus souple, — et si tu

» l'as vêtue du fin drap de Paris, — elle n'en était pas moins ma

» femme, et moi, je suis son mari.» — « Si j'avais su, Florence, que

» tu fusses mariée, — je ne t'aurais pas conservée vierge pendant

» sept années auprès de moi! »

G. GUICHARD.

LOU JOUNGLAIRE

End' un cafour de la bourgado
Plaço sa taulo e sous outis,
E tout lou pople en boulegado
Vèn au rampèl que restoutis.

De la caisso e de la chimbalo
S'entend lou chin-boun rebeti,
E la troumbono raco e 'nvalo
Lous coua de soun couire englouti.

E dounmai la foulo s'acampo,
S'escoufignant, faguent lou round,
E dounmai la musico escampo
Soun brut de coua-coua-chin-boun-broun.

Mès sus un gèste lèu se caiou
Musicaïres, espetatous,
Las boucos, lous iuèls s'escarcaïou
E s'alandou lous ausidouus.

LE JONGLEUR

A l'un des carrefours de la bourgade, — il dispose sa table et ses instruments, — et tout le peuple en agitation — vient au rappel qui retentit.

De la caisse et de la cymbale — on entend le *chin-boun* bondissant, — et le trombone vomit et avale — les *coua* de son cuivre bossué.

Et d'autant plus la foule s'amoncelle, — se pressant, formant le rond, — et d'autant plus la musique jette — son bruit de *coua-coua-chin-boun-broun*.

Mais, sur un geste, bientôt se taisent — musiciens et spectateurs, — les bouches et les yeux sont tout ouverts — et les oreilles s'étaient.

Car es bèu lou gèste dau mèstre,
 Dau farfantaire qu'es aqui !
 Boudiéu ! dequé pourra ben èstre
 Acò que se n'en vai segui ?

Tout mirò aquel capèl que pèrço,
 Pouchu, lou cèl, e lou riban
 D'aquel jargau d'indiano-pèrso
 Que vau be quatre sòus lou pan.

E, sus soun mounde en triblo rengo
 Permenant soun èr satisfa,
 El, majestous, sens ges d'arengo
 S'ataco à soun dèstre pres-fa.

De sa taulo lou velout negre
 Fai ressourti l'argent e l'or
 De sous engens, trelus alegre
 Qu'esbrihaudo. L'artista alor

Aganto en mans dos majos boulos,
 E, coumo s'èro qu'un dedau,
 Trespassant lou su das piboulos,
 Las fai boula peramoundaut.

Car il est beau le geste du maître, — du charlatan qui est là! —
 Vrai Dieu ! que sera-ce donc — de ce qui va s'ensuivre ?

Tout admire ce chapeau qui perce, — pointu, le ciel, et le ruban —
 de cette casaque d'indienne-perse — qui vaut bien quatre sous l'em-
 pan.

Et, sur le triple rang de son public — promenant son air satisfait, —
 lui, majestueux, sans aucune harangue, — il s'attaque à sa tâche ha-
 bile.

Le velours noir de sa table — fait ressortir l'argent et l'or — de ses
 bibelots, joyeux resplendissement — qui éblouit. L'artiste alors

Prend dans les mains deux grosses boules, — et, comme si ce n'était
 qu'un dé à coudre, — au-dessus du faite des peupliers, — il les fait
 voler par là-haut.

N'en retombo uno : la recasso,
 E la relanço ; l'autro vèn
 E la relanço, e se fan casso
 Toutos dos, coumo à-n-el counvèn.

S'aplanto e dis as regardaires,
 En picant el-mèmo de mans :
 « Aplaudissès ! » E lous badaires :
 Trucou coumo de sacamands.

Pièi tourna-mai noste embulaire
 Pren d'autros boulos, — un brassat, —
 E, zèu ! de las traire per l'aire,
 Zèu ! zèu ! de vous las recassa.

Aquelos d'un menut calibre.
 Mès n'i'a, vous dise, un revoulun.
 Sus un pèd tenguent l'équilibre,
 Lou cors vibrant de tremoulun,

L'ome las meno emb' emergio :
 Se crosou per dès e per vint,
 Sens se dourda, qu'acò 's magio,
 Qu'acò 's un miracle divin.

Une des boules retombe : il l'attrape, — et la lance encore ; l'autre arrive — et il la lance de nouveau, et elles se font la chasse toutes deux, à son gré.

Il s'arrête et dit aux spectateurs, — en frappant lui-même des mains : — « Applaudissez ! » Et les badauds — frappent comme des forcenés.

Et voilà que notre charmeur — prend d'autres boules, une brassée, — et, zest ! de les jeter en l'air, — zest ! zest ! de vous les ressaisir.

Celles-ci d'un petit calibre. — Mais il y en a, vous dis-je, une multitude. — Sur un pied tenant l'équilibre, — le corps vibrant sous le tremblement,

L'homme les conduit avec énergie : — elles se croisent par dix, par vingt, — sans se heurter, que c'est une magie, — que c'est un miracle divin.

L'or de las dansarellos roundos,
 Dins lou sourel fai milo lamps :
 Belugamen d'un fiò de broundos,
 Que l'auro empuro de sous lans ;

Jo d'aigo que la soureiado
 N'en rènd cade degout aurin ;
 D'estellos uno rambaiado
 Balant dins lou cèl azurin ;

Issam remoulinous d'abeios
 Endinnados per soun veré,
 Tout acò, fièr dedins sas peios,
 Lou jouglair hou mostro à-de-ré.

Das applaudimens la ramado
 Rounflo per tems, coumo lous bruts
 D'un plejas subre la ramado
 E d'un cop d'auro dins lous bruscs.

E countuniant que de pu bello,
 L'adré jouglair, dins sous jocs,
 Zèu ! trai toujours en ribambello,
 Nouvèls engens, grands e pichots :

L'or des rondes danseuses, — dans le soleil fait mille éclairs : — étincellement d'un feu de brindilles, — que le vent attise de ses bonds ;

Jet d'eau dont le soleil — change chaque goutte en or ; — un péleméle d'étoiles — dansant dans le ciel azuré ;

Essaim tourbillonnant d'abeilles — excitées par leur propre venin, — tout cela, fier dans ses haillons, — le jongleur le montre tour à tour.

L'averse des applaudissements — ronfle par intervalle, pareille au bruit — d'une forte pluie sur la ramée — et à celui d'un coup de vent dans les bruyères.

Et continuant de plus belle, — l'adroit jongleur, dans ses jeux, zest ! jette toujours en longue file — nouveaux engins, grands et petits :

LOU JOUNGLAIRE

Iòus blancs, blus, vèrds, jaunes e rouges,
Plats d'or, cabucellos d'argent,
Pougnards qu'an de rebats aurouges,
E tout ço flame e tout ço gent!

Molo lou jo coumo s'el èro
Un vol de parpaious musant
Sus l'or flouri, pièi s'acelèro
Tourna, mai-que-mai s'aquissant.

On diriè, quand moundou lou bescle,
Lou pous virant, devaria :
Iòus, boulos, pougnards, plats, dau mescle
L'iuèl pot pas res plus destria.

Mès entramen qu' aqui tout bado,
Embalausi d'acò tant bèu,
Cavalisco ! s'es escapado
Uno vouès' — quauque marrit-pèu, —

Que, vispro : « O grand fulobro ! » crido,
« Gagna ta vido en faire acò !
Vai travaia !... » Lengo abourrido,
Parles antau. Mès, dins l'ecó,

Œufs blancs, bleus, verts, jaunes et rouges, — plats d'or, couverts d'argent, — poignards aux reflets farouches, — et que sais-je de beau et de charmant !

Le jeu se ralentit comme si c'était — un vol de papillons labinant — sur le jardin fleuri, puis il s'accélère — encore, s'excitant de plus en plus.

On dirait, lorsqu'on crible l'airée, — le poussier tournoyant, éperdu : — Œufs, boules, poignards, plats, du mélange — l'œil ne peut rien plus distinguer.

Mais tandis que, là, tout regarde, — émerveillé de ce beau spectacle, — malheur ! une voix s'est échappée (quelque abominable caractère),

Qui, aigre, s'écrie : « O grand fainéant ! — Gagner ta vie à cela faire ! — Va travailler !... » Langue détestable, tu parles ainsi. Mais, dans l'écho,

Das applaudimens la ramado
 Repren pus fort, coumo lous bruts
 D'un plejas subre la ramado
 E d'un cop d'auro dins lous bruscs.

E iéu disièi : « Oh ! n'es ansindo
 De tu, pouèto jouglaresc.
 La foulo vèn entre que drindo
 La musico qu'as dins toun clesc.

Jouglant embé l'or de las rimos
 E las pensados de trelus,
 De tas trobos, majos ou primos,
 Gisclo un deliéure de belucs.

E destriant plus, dins la danso,
 L'idèio en fiò dau mot d'esmaut,
 L'esprit pren aqui d'agradanço
 E l'amo ié brèssou soun mau.

Pamens i'a toujours quauque arlèri,
 O pouèto, per t'escarni.
 Qu'enchau à l'enclausèire lèri !
 Ausis deja, dins l'aveni,

L'averse des applaudissements — ronfle par intervalle, pareille au bruit — d'une forte pluie sur la ramée — et à celui d'un coup de vent dans les bruyères.

Et moi je disais : « Oh ! il en est ainsi — de toi, poète-jongleur. — La foule vient dès que sonne — la musique que tu as sous le crâne.

Jouglant avec l'or des rimes — et les pensées resplendissantes, — de tes œuvres, grandes ou petites, — jaillit un déluge d'étincelles.

Et ne distinguant plus, dans la danse, — l'idée en feu du mot d'email, — l'esprit prend à cela grand plaisir — et l'âme y berce son mal.

Cependant il est toujours quelque sot, — ô poète, pour te vilipender. — Qu'importe au charmeur léger ! — Il entend déjà, dans l'avenir,

LOU JOUNGLAIRE

Das aplaudimens la ramado
S'esperlounga coumo lous bruts
D'un plejas subre la ramado
E d'un cop d'auro dins lous bruscs. »

Albert ARNAVIELLE.

Mount-Peliè, abriéu 1885.

L'averse des applaudissements — se prolongeant, pareille au bruit
— d'une forte pluie sur la ramée — et à celui d'un coup de vent dans
les bruyères.

Albert ARNAVIELLE.

Montpellier, avril 1885.



NÉCROLOGIE

Le 30 août 1885 est une date funeste entre toutes pour la Société des langues romanes. Nous avons perdu ce jour-là en M. Émile Egger, non-seulement l'un de nos confrères les plus éminents, mais encore l'un de nos meilleurs appuis. Quand les fondateurs de notre association, aujourd'hui, hélas ! morts ou dispersés, en conçurent la première pensée, c'est M. Egger qui leur donna les premiers encouragements, c'est lui qui fit avec eux les premières démarches en vue d'assurer le succès de leur entreprise. Et il ne cessa jamais de donner les témoignages les plus sensibles du vif intérêt qu'il y portait. On le vit bien quand il vint ici, en 1875, malgré ce que quelques esprits prévenus faisaient alors pour l'en détourner, présider, avec Frédéric Mistral, le premier concours de la Société, et prouver ainsi à tout le monde, par sa présence et par sa parole, en quelle estime il tenait nos amis et l'œuvre patriotique à laquelle ils s'étaient dévoués.

La carrière scientifique d'Émile Egger est une des mieux remplies qu'il ait été donné à un érudit de parcourir. Nous ne pouvons énumérer ici ses nombreux travaux, et nous n'avons ni la compétence ni l'autorité nécessaire pour en parler comme il conviendrait. C'est, on le sait, dans le domaine des lettres anciennes, et particulièrement des lettres grecques, que s'est surtout exercée son activité. Mais un esprit aussi ouvert que le sien ne pouvait rester étranger aux études voisines. Et c'est ainsi que, non content de s'intéresser, comme il le faisait, aux progrès des nôtres, il a voulu plus d'une fois y contribuer directement. Rappelons seulement son remarquable mémoire sur *les Substantifs verbaux* dans les langues romanes, publié pour la première fois en 1864, et dont il donna en 1874, dans notre *Revue*, une deuxième édition très-augmentée.

Émile Egger n'était pas seulement un philologue, un érudit de premier ordre : le cœur chez lui était à la hauteur de l'intelligence, et la cruelle infirmité qui a assombri ses dernières années n'avait pas plus affaibli la chaleur que la lumière intérieure dans cette âme d'élite. Sa bonté, jusqu'au dernier jour, fut inépuisable : consolations, encouragements, secours de tout genre, on était sûr de trouver toujours tout cela auprès de lui. Beaucoup pourraient en témoigner, personne avec plus de certitude et d'un cœur plus reconnaissant et plus douloureusement ému que celui qui écrit ces lignes, et pour qui le souvenir de cet homme de bien restera toujours, parmi ceux des amis dont il est en deuil, l'un des plus vénérés et des plus chers.

Quarante jours avant M. Egger, le 21 juillet dernier, un autre membre de notre Société, le docteur G. Obédénare, mourait à Athènes, où il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire par le gouvernement roumain. Il n'avait que quarante-six ans. C'est une grande perte pour la Société, et que ressentiront vivement surtout ceux de nos confrères qui habitent Montpellier, où Obédénare a séjourné longtemps. Bien qu'engagé dans la carrière diplomatique, et voué plus particulièrement aux études anthropologiques, Obédénare trouvait du temps pour la linguistique, qui le passionnait, et il avait entrepris sur la langue de son pays de grands travaux, que sa mort laisse malheureusement interrompus.

C. C.

CHRONIQUE

Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, en 1886

(Communication de M. le Ministre de l'instruction publique)

I. — *Section d'histoire et de philologie*

1^o Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux États provinciaux.

2^o Les esclaves sur les bords de la Méditerranée au moyen âge.

3^o Recherche des documents d'après lesquels on peut déterminer les modifications successives du servage.

4^o Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

5^o Origine, importance et durée des anciennes foires.

6^o Anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille.

7^o Liturgies locales antérieures au XVII^e siècle.

8^o Origine et règlement des confréries et charités antérieures au XVII^e siècle

9^o Etude des anciens calendriers.

10^o Indiquer les modifications que les recherches les plus récentes permettent d'introduire dans le tableau des constitutions communales, tracé par M. Augustin Thierry.

11^o Des livres qui ont servi à l'enseignement du grec en France, depuis la Renaissance jusqu'au XVIII^e siècle.

12^o Les exercices publics dans les collèges (distributions de prix, académies, représentations théâtrales, etc.), avant la Révolution.

13^o Anciennes démarcations des diocèses et des cités de la Gaule,

servant encore aujourd'hui de limites aux départements et aux diocèses.

14° Etude des documents antérieurs à la Révolution pouvant fournir des renseignements sur le chiffre de la population dans une ancienne circonscription civile ou ecclésiastique.

15° L'histoire des mines en France avant le XVII^e siècle.

16° De la signification des préfixes EN et NA devant les noms propres dans les chartes et les inscriptions en langue romane.

17° Objet, division et plan d'une biographie départementale.

II. — Section d'archéologie

1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine? — Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières?

2° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique, des inscriptions et des marbres grecs, qui existent dans les collections publiques ou privées des divers départements. Distinguer ceux de ces monuments qui sont de provenance locale, de ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

3° Dresser la liste des sarcophages païens sculptés de la Gaule. En étudier les sujets, rechercher les données historiques et les légendes qui s'y rattachent et indiquer leur provenance.

4° Signaler les nouvelles découvertes de bornes militaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

5° Grouper les renseignements que les noms des lieux dits peuvent fournir à l'archéologie et à la géographie antique.

6° Signaler dans une région déterminée les édifices antiques de l'Afrique, tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux, monuments, aqueducs, ponts, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen âge. En donner des statistiques, signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner, autant que possible, les coupes et plans.

10° Etudier les tissus anciens, les tapisseries et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitaux, dans les musées et dans les collections particulières.

11° Signaler les actes notariés du XIV^e au XVI^e siècle, contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

12° Etudier les produits des principaux centres de fabrication de

l'orfèvrerie en France pendant le moyen âge et signaler les caractères qui permettent de les distinguer.

13o Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer l'organisation des musées archéologiques de province, leurs installations, leur mode de classement et pour en faire dresser ou perfectionner les catalogues ?

∴

Dons faits à la Société pour l'étude des langues romanes :

Par M. Firmin Boissin : six numéros du *Messageur de Toulouse*, contenant un travail de M. Félix Ducasse, intitulé *la Langue d'O.*

Par M. Nizier de Puitspelu : collection de la *Revue lyonnaise* du n° 1 (janvier 1881) au n° 20 (août 1882).

Par M. Alessandro Parisotti : *M. G. Obédénure*; article nécrologique extrait de l'*Opinione* et tiré à part.

Par M. Paul Mariéton : *Diverses Œuvres littéraires du midi de la France*, étude par M. Ernest Jullien. Reims, 1885; un n° du journal *Wiener allgemeine Zeitung* (18 septembre 1885), contenant un article de M. Alfred Friedmann sur le félibrige.

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

PUBLIÉE
PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série

TOME QUATORZIÈME

SEPTEMBRE 1835

TOME XXVIII DE LA COLLECTION



MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET C^{te}
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE,

M DCCC LXXXV

S O M M A I R E

Dial. anc. — C. CHABANEAU. — Paraphrase des Psaumes de la Pénitence (<i>suite et fin</i>).	105
C. CHABANEAU. — Le Romanz de saint Fanel.	
Dial. mod. — L. LAMBERT. — Contes populaires du Languedoc (<i>suite</i>). <i>Lou Louporou</i> .	124
A. CHASSARY. — <i>Sounets lagnats</i> .	129
A. LANGLADE. — André.	135
P. DES MARELLES. — <i>La Mort d'un Poutoun</i> .	138
Bibliogr. — L. CLÉDAT. — Très-humble Essai de phonétique lyonnaise, par Nizier du Puitspelu.	149
L. CONSTANS. — La Chanson de Roland, nouvelle édition classique, par L. Clédat.	154

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur**. Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

DIALECTES ANCIENS

PARAPHRASE

DES PSAUMES DE LA PÉNITENCE

(Ms. n° 308 de la bibl. d'Angers)

(Suite ¹)

Le principal mérite du texte que j'ai publié sous ce titre (il n'en porte aucun dans le ms. qui l'a conservé) est d'être un échantillon, non pas tel, à la vérité, qu'il puisse donner de l'objet une idée complète, mais pourtant suffisamment caractérisé, d'un idiome qui a rarement servi au moyen âge d'instrument littéraire : je veux dire le gascon ². La question, qui se pose tout d'abord, de savoir à qui, de l'auteur ou du copiste, est due cette couleur dialectale particulière qu'on y remarque dès le début, est résolue en effet au profit du premier par un certain nombre de vers dont la mesure ou la rime ne subsisteraient plus, si aux formes gasconnes qu'ils présentent on substituait les formes provençales correspondantes. Tels sont, pour la rime, les vers 235-6, 371-2, qui en provençal ne pourraient rimer ; pour la mesure, les vers 48, 220, 221, 357, 358 (?), 446, qui en provençal auraient tous une syllabe de trop.

Il y a donc lieu de croire que c'est l'auteur lui-même qui était gascon ; mais on peut admettre, sans trop de témérité, qu'il a cherché à se rapprocher de la langue qui, de son temps encore, restait l'idiome littéraire de tout le midi de la France, c'est-à-dire du provençal, et qu'il a par suite évité d'employer, sans nécessité, les formes de la sienne qui s'en éloignaient le plus. Il est également loisible de supposer qu'il

¹ Voy. t. XX, p. 69. — J'aurais voulu, avant de publier l'étude qu'on va lire, examiner moi-même le ms. d'Angers et prendre connaissance d'autres textes mss. qui m'étaient signalés comme susceptibles d'y être utilement comparés. L'espoir que j'ai conservé longtemps de pouvoir le faire, et auquel je suis aujourd'hui forcé de renoncer, est la cause du retard subi par cette partie de ma publication.

² Voir l'appendice.

n'avait obéi à aucune préoccupation pareille, et qu'un copiste provençal a effacé ou atténué quelques-uns des traits de l'original. Quoi qu'il en soit, il est certain que plusieurs des particularités les plus caractéristiques du gascon ne se remarquent pas dans notre texte : tel est le changement de *ll* médial en *r*, bien qu'on y trouve la mutation ordinairement concomitante de *ll* final en *t* ou *d* ; celui de *f* en *h*, de *o* en *au*, de *nd* en *nn*, la prosthèse de *a* devant un *r* initial.

Voici, du reste, un relevé méthodique de tout ce qui dans notre texte, au triple point de vue de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe, paraît mériter d'être noté.

1. Le suffixe *arium* donne toujours *er*, au fém. *eyra*. L'*a* final atone s'affaiblit en *e*, dans *fugisque*, 124; il n'y a qu'un exemple, mais il n'est peut-être pas très-sûr (voir ci-après n° 29) de sa chute après *i*. Protonique, il passe à *i* (par *e*?) dans *minyât*, 347, ce qui n'est pas du reste un trait exclusivement gascon, non plus que les précédents. — Il est tombé, moyennant peut-être affaiblissement préalable en *e*, dans *ben huratz*, 87, = *benauratz*.

2 L'*ë* tonique passe à *i*, sans doute par *ie* et sous l'influence du son mouillé qui suit, dans *vilh*, 166 (= *vielh*), forme qu'on trouve d'ailleurs en d'autres textes anciens non gascons, par exemple *Gerart de Rossillon* (ms. de Paris). Il devient *i* consonne (non *j*, comme le prouve la graphie *yo*, 512) dans *io* = *eu* (ego). — *e* fermé rime avec *e* ouvert aux vv. 1-3 (*cruzel* : *fel*), 423-424 (*fiseus* : *ceus*).

3. L'*ï* tonique devient *e* dans *dedens*, 2, forme plus régulière que le prov. *dedins*. Protonique, il passe également à l'*e* dans *reestir*, 226; *descipar*, 514; mais il reste *i* dans *virtut*, 78, 84. — En hiatus, *i* devient seulement *i* consonne, ordinairement figuré *y*¹, dans les cas où le provençal le durcit ordinairement en *j* : *ayyas*, 433 ; *ioyosament*, 265; *iutyament*, 9, 266, etc. C'est là un trait franchement gascon.

Il serait possible à la rigueur que l'*i* en initiale, particulièrement dans les mêmes mots où *y* figure, représentât un son différent de celui de cette dernière lettre, à savoir celui du *j*, par exemple, dans *ioyosamen*, *iutyamen*, *iusyus*, 181; mais la graphie *yo*, 512, paraît trancher la question pour tous les cas en faveur de *y*.

Parmi les formes savantes qu'on remarque en assez grand nombre dans notre texte, il faut noter ici *anima*, 57, dont l'*i* atone usurpe l'accent (le mot compte pour trois syllabes) et demeure sans changement.

¹ L'*y* sert aussi très-souvent, dans notre texte, à figurer l'*i* voyelle, même isolée, c'est-à-dire en dehors des diphthongues, cas où cette graphie était de règle alors (voy. les *Leys d'amors*, II., 30): *yra*, 538; *my*, 531; etc.

4. L'ò tonique reste *o* dans *volh*, 208; *volhas*, 201, etc.; mais il devient *e* ou *u*, résidus l'un et l'autre de la diphthongue *ue*, par laquelle il avait dû passer d'abord, dans *neyt*, 4, 165; *puys*, 182; *ulh*, 361. — A la protonique il devient *a* dans *plagut*, 480, part. passé du verbe *ploure* ou *plauer* (= prov. *ploure.*) — Dans *coneg*, où *e* remplace un *ò* tonique, le phénomène est analogique, non phonétique¹. — L'ò fermé est figuré plusieurs fois par *u*: *dejus*, 543, 562; *rumput*, 328, à côté de *romput*, 330; *cum*, 197, etc.

5. *Ai* tonique devient *ei*: *ey* (*habeo*), 49, etc., et les futurs *serey*, 283, etc.; *feyt*, 250, 384; *feyta*, 434), qui souvent se réduit à *e*: *disere*, 294; *fer* (= *faire*), 56, 61, etc.; *fe* (*id.*), 72, etc.; *fe* (= *fai*), 13, 73, etc.; *sent*, 366 (mais *sancs*, *sanchas*, *sant*, 509, 526, 107, 278, etc.). Même affaiblissement à la protonique dans *leyssar*, 221, 470. — Cette diphthongue se réduit à *a* dans *assi*, 44 (= *aissi*, fr. *ici*), forme bien gasconne encore en usage, comme *atau* = prov. *aital*.

6. L'*ieu* prov., développement de *eu*, est ici *iu*: *Diu* (*Deum*), 34, 38, etc.; et naturellement *iu* y reste tel: *kumi*, 196.

7. La diphthongue *ui* se réduit à *u*, dans *fu*, 251, etc.; *agu*, 156. Cf. ci-après n° 30.

8. Notre texte offre plusieurs exemples de l'habitude gasconne bien connue de redoubler les voyelles toniques dans l'écriture, particulièrement devant *s*: *prees*, 388; *bees*, 469; *doos*, 278.

9. *H* s'ajoute souvent à une voyelle initiale: *he*, 6; *hen*, 178; *ho*, 24; *haras* (*ad oras*), 296. Il est possible que cette lettre représente une aspiration réelle. Cela est du moins probable pour le dernier des mots cités, car on le prononce aujourd'hui *gara* en divers lieux.

10. *C* passe ordinairement au *g* en finale: *preg*, 73, 117, 140, etc.; mais *prec*, 53, 237. Cet affaiblissement, peut-être purement graphique, du *c* en *g*, comme du *t* en *d*, n'est pas particulier au gascon. On le constate aussi en quelques régions du domaine provençal, par exemple dans le Quercy. — La vocalisation du *c* devant *s* et *t* est ordinaire: *leyssar*, 221; *perfeyta*, 403; *feyt*, etc.; mais cette consonne demeure dans *punctura*, 7; *sancs*, *sanctas*, que j'ai déjà cités sous *ai*. — Cette lettre est presque toujours ajoutée à la forme *son* (= *sum*) du verbe *esser*. Voy. ci-après n° 23.

11. *T* médial reste sans s'affaiblir dans *vita*, 110, 162, etc., etc.; *neteyar*, 242; formes qui ne sont point exclusivement gasconnes. — Cette lettre tombe ordinairement en finale après *s*: *tantos*, 356, 486; *es*, 139, 511; *fos*, 187; *fes*, 367, et de même à la seconde pers. du

¹ Cf. *Revue des langues romanes*, XXVII, 261.

sing. de tous les prétérits ; mais *trist*, 323, 474; *aquest*, 112, 277, 395.

12. L's impure se présente sans *e* préposé dans *spina*, 1; *sperit*, 273, 278, 445 ; *speransa*, 200, 493 ; *scriure*, 385. Mais ce n'est là qu'un fait de graphie, comme en catalan, puisque la mesure exige, aux vers 1, 200 et 493, l'élosion d'une voyelle¹ ; dans les autres au contraire le rétablissement de l'*e*, sauf pourtant peut-être au dernier cité, que j'ai laissé sans changement, mais que j'aurais pu corriger [E]scriures(e) deu.

L's finale tombe dans *ver* (*versus*, prép.), 317, 497; elle passe au *t* (peut-être par *tz*) dans *debat*, 412. Pour *sine*, on a à la fois *sen*, 421, et *sens*, 190 ; *senz*, 198.— Combinée avec *t*, elle donne régulièrement *tz* (except. *volhas*, 517), sauf après *n*, où non moins régulièrement, le *t* tombant, elle reste *s* : *mandamens*, 160, etc.— Elle tombe devant *t* dans *quet*, 31; *aquetz*, 87; mais elle reste ordinairement dans les autres cas pareils.

13. Le changement de *v* en *b*, qui est un des caractères bien connus du gascon, non-seulement n'est pas constant, mais il est assez rare dans notre texte. Ce n'est là, du reste, qu'un fait de graphie, et l'on devait prononcer *b* partout, puisque ce dernier son, dans un mot où il est assuré par l'orthographe provençale (*corbar*), est figuré *u*: *curvat*, 160. Exemples de *b*: *dabant*, 82 ; *tu bos*, 397; *beses*, 172; *maubat*, 26; *saubament*, 23, etc. Exemples de *v*: *ves*, 172; *vos*, 400; *salvar*, 545 ; *aver*, 30, etc.

14. L'r du groupe *rs* tombe régulièrement en finale, ce qui, à cette époque, a lieu en provençal et en catalan comme en gascon : *vertades*, 457; *prisones*, 392 (rimant avec *encarnes* = *encarnest*) ; *pecados*, 284, 305, 477; *cos*, 145, 148; *pays*, 380 (= *pairs* pour *paires*²).— Isolée, l'r tombe aussi, mais rarement : *dona*, 98; *fe* (*fer* = *faire*), 72, 272, 503; après une atone *remele* = *remeter* (pr. *remetre*), 116.

La métathèse de l'r, trait bien gascon, se remarque dans *sobermontan*, 542.

15. La vocalisation de l'ʀ n'est constante que dans les formes de l'article. Pour les autres mots, le nombre des cas où cette consonne reste sans se vocaliser est environ le double de ceux où elle se vocalise ; mais la proportion varie suivant la voyelle qui précède. Après *a*, c'est presque les deux tiers ; après *i*, les quatre-cinquièmes ; après *e*, il y a égalité. Après *o*, on ne constate aucun cas de vocalisation

¹ De même au v. 393, où le copiste a écrit l'*e*, ici d'ailleurs étymologique, mais où la mesure exige qu'on le supprime et qu'on prononce *he 'stacat*.

² Il n'y a pas d'exemple de la même aphérèse au singulier. Au contraire, *payre*, 523 ; *mayre*, 516.

de l' : cette consonne, quand elle ne reste pas telle (*apostols*, 184, 367), tombe simplement : *vos*, 449 ; *dossor*, 461.

L' double se mouille dans *falh*, 325 ; *falhit*, 324 ; *nulh*, 11 ; *nulha*, 198 ; simple dans *vilh* (*vilis*), 232, 260, 532 (mais *vils*, 492). Au contraire l' mouillée (= *cl*) s'assèche dans *genols*, 263, 540, 554 ; *perils*, 451. Ce dernier mot rime à *filhs*, 452, qu'il faut sans doute assécher de même, à moins qu'il ne faille au contraire prononcer *lh* dans *perils* et les autres mots, malgré la graphie. On a du reste *sorelh*, 199 ; *conselh*, 72 ; *parelhament*, 413.

L' double, devenue finale, donne *t*, trait exclusivement gascon, dans *meset*, 260 ; *etz* (*ils*), 220, 371. J'ai déjà noté qu'on ne trouve dans notre texte aucun exemple du changement en *r* du même groupe dans le corps des mots, comme serait *era* pour *illa*. Mais il y en a un de *r* = *l* simple, *sorelh*, 199, ce qui est ici un phénomène sans signification :

16. L'*n* instable est toujours écrite dans notre texte, et les rimes montrent qu'elle devait être prononcée : *plen*, 23, 25 ; *degun*, 59, 438 ; *mesquin*, 372, rimant à *convertin* ; *perdon*, 111, rimant à *mon* (*mundum*) ; le même mot, 235, rimant à *conegon* ; *sobiran*, 20, 396, rimant à *gran* (*grandem*).

17. Notre texte ne connaît pas la déclinaison à deux cas. Il n'y a pour chaque nombre qu'une seule forme, qui est celle du cas régime. Seuls, *Dius* et *Vergis* aux vers 33, 38, 422, 515, ont conservé l'*s* du cas sujet ; mais on sait que ces noms étaient, sous ces formes, devenus *intégrals*, comme s'expriment les *Leys*, c'est-à-dire invariables. Cf. là-dessus, *Revue des l. r.*, XXVI, 114. La forme ordinaire du premier de ces noms est ici d'ailleurs *Diu*.

18. L'adjectif des deux genres reçoit la flexion féminine dans *granda*, 48, 154, 191, etc., dans l'adverbe *patientamens*, 193 ; mais il reste plus souvent invariable au féminin : *gran*, 153, 164, 243, etc. ; *greus punicios*, 143.

19. La seule forme de *ego*, je l'ai déjà noté, est *io*, une fois écrit *yo*, 512, ce qui en marque la prononciation. — Le datif pluriel masc. du pronom de la troisième personne est *los*, 121, 131, 138, 226. — Il n'y a pas d'exemple du pronom neutre *ac*.

20. Le relatif est constamment *qui*, même au féminin, 4, 8, 42, etc.

21. *Ton*, *son*, prennent l'article : *lo ton*, 170, 398, 431, etc. ; *eus sos*, 410. — *Son* est employé pour *lor* : *aus qui sos peccatz*, 236. — La forme féminine du possessif est remplacée par la masculine devant une voyelle : *mon arma*, 151, 445¹ (mais *per t' amor*, 335).

¹ Dans la *Vision de Tindal*, dont le ms. est daté de 1460, on trouve de même *dolor de son arma*.

22. L'article joue le rôle du pronom démonstratif: *los qui*, 42, 111, etc.; *aus qui*, 236. — Il y a un exemple, 31, de *quet* pour *aquet* (*aquest*).

23. L'infinitif du verbe substantif est ici *estre*, 536. Ind. prés. première personne, *soy*, 210, 232; mais surtout *sonc*, forme essentiellement gasconne, 67, 92, 96, 153, etc.

24. *Habeo*. J'ai déjà noté la forme *ey*, qui est constante; dans les futurs *ey* ou *é*: *serey*, 162; *auré*, 16; *estaré*, 265; *diséré*, 294.

25. Les infinitifs sans *r*: *dona*, 98; *fe*, 56, 272, 72 (mais *fer*, 198, etc.), *remete*, 116, ont déjà été notés. — *Comparir*, 10, offre un exemple nouveau du passage de la conjug. en *er* à la conjug. en *ir*.

26. L'e pénultième des infinitifs reste au futur: *podera*, 60; *disera*, 294; *voleran*, 536. — La première personne pluriel du même temps est en *a*, non en *e*: *seram*, 307; *lausaram*, 308.

27. L'imparfait des deuxième et troisième conjugaisons et le conditionnel sont en *e*, non en *ia*: *voles*, 436; *poyre*, 438. Trait purement gascon.

28. La troisième personne du pluriel, quand elle est atone, est toujours *an* (= lat. *ant*) ou *en*, jamais *on*: *que volhan*, 90; *que garden*, 89; *poden*, 137.

29. Le subj. présent en *a* reçoit un *y* après l'*a*, à la première personne, qui se distingue ainsi de la troisième: *poscay*, 226, 290; *syay*, 18, 277, 354, etc. Les autres textes gascons sont pleins de formes pareilles. — *Ressembli*, au v. 490, est encore une forme gasconne: l'*i* y est sans doute le résidu de *ie* = *ia*, flexion propre aux verbes en *ir*, mais qu'on avait prêtée à beaucoup d'autres. — *fugisque*, 124; *servesca*, 402, sont aussi des formes usitées surtout en gascon.

30. On sait que le gascon, comme le catalan, au lieu de rejeter la flexion en *a* du parfait (lat. *avi*), à l'exemple du provençal, l'a au contraire conservée, mais non pas partout, ni exclusivement. Ainsi notre texte, comme beaucoup d'autres, présente à la fois des formes en *a*, d'autres en *e*; celles-ci en beaucoup plus grand nombre: *donec*, 36; *demandec*, 38; *dones*, *ordenes* (= *..est*), 83-4, etc., *ligueren*, 182. Les formes en *a* ne se rencontrent qu'à la troisième personne du pluriel: *passán*, 48, 357; *donán*, 220; *confisán*, 446. La finale *án* est ici le résultat d'une contraction: *árunt* — *aunt* — *an*¹. Pareillement *én* de *erunt*, *ín* de *ierunt*, *ón* de *ierunt*, qu'on trouve dans *fen*, 221; *convertín*, 371; *fon*, 188; *conegón*, 236.

¹ *én*, qu'on trouve aussi pour la 1^{re} conjugaison, dans les textes gascons, dérive, de la même manière, non de *arunt*, mais de *erunt*, et correspond au provençal *eron* ou *eren*.

Un des traits les plus caractéristiques du gascon est d'avoir non-seulement conservé, comme le français, mais encore développé bien plus que ne l'a fait cette dernière langue, la flexion *ui* du parfait. Notre texte nous offre *agu*, 156; *volgos*, 180; *conegon*, 236; et à l'imparfait du subjonctif, *agos*, 179; *volossas*, 382.

31. Notre texte présente d'assez nombreux participes faibles en *ut*: *premut*, 548; *redemut*, 494; *cometut*, 157, 245; *prometut*, 258, 443; *encorrut*, 288, 552. Citons encore *volut*, 202, forme bien gasconne. — Je n'y ai remarqué de participe fort, outre *feyt*, 250, etc., que *promes*, 119.

32. Au point de vue de la syntaxe, signalons :

L'omission fréquente de *que* devant le subjonctif, 54, 82, 124, etc., etc.¹;

La tournure *estados que son*, 362, au lieu de *que son estados*;

L'adjonction de la prép. *de* à la prép. *sens*: *sens de ton adjutori*, 573. Cf. ailleurs *mens de*, dont les exemples ne sont pas rares;

L'emploi de *aver*, sans prép. avec un infinitif, au sens de *j'ai à*: *ey comparir*, 10; *aure redre*, 16; *ey venir*, 70;

cum avec le subjonctif: *he cum fossas Dius*, 389; *cum syas mon Dius*, 501;

Omission de la prép. *de* entre un adjectif et le verbe son régime: *digne veser*, 534;

Recordar employé comme impersonnel et sans régime: *quant me recorda*, 14;

Et enfin la tournure: *La mort d'infern io ey dessus*, 505.

33. Plusieurs mots, qui figurent au *Lexique roman*, ont dans notre texte une acception que cet ouvrage n'indique pas; quelques autres y manquent complètement. Je note ces derniers d'un astérisque:

Assi, 44 = R. *aissi*. Voy. ci-dessus, n° 5, et cf. *Revue des l. r.*, XXVIII, 63, l. 13 du bas.

* *Broc*, 8, épine. R. a le féminin *broca*, au seul sens de *broche*.

* *Comparir*, 10 = R. *comparer*.

* *Dab*, 434, avec, dans l'idiome moderne, *damb*, *dambe*.

Defenir, 309, finir, achever.

Demorar, 266, attendre.

Falhir, 325, falloir. *Falh*, il faut.

* *Fins a*, 448, jusqu'à.

* *Lavetz*, 192, alors.

Passar, 144, 152, 164, souffrir.

¹ Il n'y a pas d'exemple de l'abus contraire, je veux dire de ce *que* explétif qui est un des caractères les plus marqués de l'idiome gascon, dans ses variétés les plus pures.

* *Permission*, 528, promesse. R. a *promission*, forme savante, *per*, dans la langue d'oc, s'étant substitué à *pro*¹. Cf. *perpausar*.

* *Per so quan*, 355, parce que.

* *Seglefin*, 406, fin du monde. Cf. *finimon*, qui se dit encore.

* *Vertat (de)*, 501, véritablement.

J'ai donné à ce petit ouvrage le titre de *Paraphrase des Psaumes de la pénitence*. Ce n'est en effet qu'une paraphrase, mais qui se tient assez près du texte, sauf le retour continu, au début de chaque couplet, de l'invocation à Jésus, et la substitution constante de ce dernier nom à celui de Dieu, naturellement seul invoqué dans les *Psaumes*.

Je ne sais s'il faut faire honneur à l'auteur inconnu de notre poème de cet espèce de transfert formel des *Psaumes* de l'ancienne loi à la nouvelle, ou s'il a simplement traduit quelque original latin, poésie ou traité. Il y a apparence, dans tous les cas, que l'idée d'avoir mis en tête, comme introduction, les six couplets du commencement, dans lesquels il s'inspire, au reste, du *Dies iræ*, et très-probablement du *Cocir de la mort* de Guilhem Molinier, dont il reproduit même littéralement deux vers entiers², que cette idée, dis-je, lui appartient.

À la suite des *Psaumes de la pénitence*, on trouve ordinairement aujourd'hui, dans les livres de prières, les *Litanies des saints*, et il en était sans doute de même au moyen âge. C'est ainsi que dans le ms. de la bibliothèque d'Avignon désigné sous le titre de *Poésies romanes*, la version provençale des *Psaumes de la pénitence*, que j'ai publiée en 1881, est immédiatement suivie d'une paraphrase des litanies.

L'auteur des *Psaumes* du ms. d'Angers a voulu en cela suivre l'usage; mais il a réduit les litanies à leur plus simple expression, les abrégeant en deux couplets où il n'invoque nominativement que la Sainte Vierge³.

¹ Cf. *permeten* = *prometen*. Raynouard, *Choix*, V, 366, l. 3 du bas.

² Voy. les *Leys d'amors*, I, 212.

³ Un auteur catalan du XIV^e siècle, dont l'ouvrage est rapporté en entier par Fuster (*Biblioteca Valenciana*, I, 284), a agi en pareil cas absolument de même. À la suite des sept psaumes pénitentiels, rendus chacun plus ou moins sommairement en un couplet de huit vers, on trouve sous le titre de *Letania* les quatre vers suivants, dont les rimes reproduisent exactement et dans le même ordre celles des quatre derniers du couplet précédent, et qui constituent par conséquent la *tornada* de la pièce :

Mare de Deu, salut del[s] reclamants
 A vos invoch ensemps ab tots los sancts,
 Que per merce vullau per mi pregar
 Vostre fill bo quem vulla perdonar.

En revanche, nous trouvons à la suite une traduction complète de l'Oraison de Manassé, roi de Juda¹, morceau rejeté comme apocryphe du canon des livres saints, mais que plusieurs écrivains ecclésiastiques ont considéré comme authentique², ce que fait encore, à ce qu'il paraît, l'Église grecque, qui donne place à cette oraison dans le psautier³.

La traduction de cette prière étant en prose, tandis que ce qui précède est en vers, on pourrait supposer qu'elle est d'un autre auteur, et que c'est un copiste qui l'a jointe au reste pour faire du tout comme une sorte de *vade-mecum* du pénitent. La langue, dans tous les cas, ne diffère en rien de celle des psaumes. C'est, comme celle-ci, du gascon mitigé.

Notre texte nous a été conservé dans un ms. de la fin du XIV^e siècle, qui appartient à la bibliothèque d'Angers, et dont il occupe les derniers feuillets (300 à 315)⁴. Il me fut signalé par Boucherie en 1874; mais c'est seulement en 1880 que j'ai pu en avoir connaissance, grâce à l'obligeance de notre confrère M. L. Constans, qui, allant à Angers pour y compléter la copie que Boucherie lui avait abandonnée du précieux fragment du *Roman de Thèbes*, découvert par lui dans la

¹ Sur les circonstances dans lesquelles cette pièce fut prononcée et l'heureux effet qu'elle produisit, voy. les *Paralipomènes*, II, xxii, 11-13. Un autre récit des mêmes événements est rapporté par Fabricius (*Codex apocryphus Veteris Testamenti*, t. I, p. 1100), d'après le *Targum*. On y lit que Manassé, renfermé par les Assyriens dans une sorte de cage d'airain, après avoir vainement imploré le secours des faux dieux, pour lesquels il avait abandonné celui de ses pères, revint alors, plein de repentir, à ce dernier; mais que les anges préposés à la garde des portes de la prière fermèrent non-seulement toutes ces portes, mais encore toutes les fenêtres et les moindres ouvertures par où pouvait pénétrer l'oraison de Manassé. Le malheureux serait ainsi mort dans sa cage, sans plus de secours d'un côté que de l'autre, si Jéhova, plus miséricordieux que ses anges, n'avait pratiqué lui-même sous son trône de gloire un trou par lequel la prière du roi pénitent put arriver jusqu'à lui.

² Fabricius, *Bibl. græca*, lib. III, cap. xxix, 4.

³ « Græci etiam nunc hodie in Psalterio suo inter alia cantica sacra hac Manasses oratione utuntur, ut notavit Allatius de *Libris ecclesiasticis Græcorum*, p. 65. » (*Ibid.*) — Une version vaudoise de l'oraison de Manassé se trouve, d'après Muston, dans le ms. 209 de la bibl. de Genève, fo 53 (*Israël des Alpes*, t. IV, *Bibliographie*, p. 447). Cette même prière a été paraphrasée en cent alexandrins français par César de Nostredame, p. 7 à 12 de ses *Rimes spirituelles*.

⁴ Le reste de ce ms., qui porte le n^o 308, est rempli par des ouvrages latins de théologie ou de morale.

bibliothèque de cette ville, voulut bien prendre la peine de le transcrire à mon intention.

APPENDICE

SUR LA LITTÉRATURE GASCONNE

On possède, en nombre pour ainsi dire infini, des documents diplomatiques rédigés en gascon, car le gascon était non-seulement la langue usuelle, mais encore la langue administrative et officielle des pays où on le parlait, preuve certaine qu'on y avait une conscience très-nette de son individualité et de son indépendance du provençal. Mais les monuments littéraires de cet idiome sont au contraire, avant l'âge moderne, extrêmement rares. Et cela s'explique facilement. Les troubadours dont le gascon était la langue maternelle, comme Cercamon, Marcabru, Peire de Corbiac, Aimeric de Belenoy et beaucoup d'autres, étaient soucieux avant tout de plaire là d'où ils attendaient honneur et profit ; aussi, imitant leurs voisins de la Saintonge et du Poitou, composaient-ils dans le dialecte qui était alors la langue littéraire, et plus spécialement la langue poétique de tout le Midi, c'est-à-dire en limousin. On trouve parfois à la vérité chez quelques-uns d'entre eux, surtout dans les pièces non lyriques, certains traits linguistiques qui décèlent le terroir¹. Mais ce n'est que plus tard, dans le courant du XIV^e siècle, et sous la plume d'écrivains d'ordre inférieur, que l'on commence à voir le gascon employé de parti pris pour la rédaction d'œuvres littéraires, en prose ou en vers. Il n'existe, du reste, avant le XVI^e siècle, qu'un bien petit nombre de pareils ouvrages. Voici la liste de tous ceux que je connais.

A. En vers² : 1. Notre Paraphrase des Psaumes de la pénitence.

2. *Les Heures de la Croix*, petit poème anonyme de 272 vers³, conservé dans un ms. exécuté tout entier par des mains gasconnes,

¹ C'est ainsi qu'Arnaut de Marsan emploie *nos* pour *nostres*, qu'il fait rimer *ira* avec *dire*, *guerra* et *terra* avec *querre* ; Amanieu de Sescas, de même, *vostre* avec *demostra* (écrit *demostre*). Ce sont là des gasconismes, non des gallicismes, comme le croit M. Bartsch (*Prov. Lesebuch*, p. 241).

² Le couplet gascon du descort bien connu de Raimbaut de Vaqueiras peut être mentionné ici, mais seulement pour mémoire. Voy. A. Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon*, p. 1.

³ Publié par M. Paul Meyer dans l'*Introduction* (pp. cix-cxix) de son édition de la chanson de geste de *Daurel et Beton*, qui fait partie du même ms. Cf. *Revue des langues romanes*, XX, 253.

mais qui, des neuf pièces qu'il renferme, n'a que celle-ci qui me paraisse pouvoir être attribuée sûrement à un auteur gascon.

B. En prose : 1. La version publiée par MM. Lespy et Raymond sous le titre de *Récits d'histoire sainte en béarnais*, de l'espèce d'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à Constantin, dont on possède en outre une version catalane et une version provençale. Voy. *Revue des l. r.*, XI, 206 et XII, 291.

2. La version signalée par Milá y Fontanals dans un ms. de la Bibliothèque nationale de Madrid, de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alfonse. Voy. *Revue des l. r.*, X, 238, et cf. *Romania*, VI, 151.

3. Une relation de la prise de la ville d'Icija (*Exeja*) sur les Mores, en 1095, par Sanche, roy d'Aragon, publiée au t. XII, p. 384, des *Historiens des Gaules et de la France*.

4. La rédaction publiée par M. Belhomme, au t. IV, p. 354, des *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, de l'histoire légendaire de la fondation de l'ordre des Hospitaliers de S.-Jean-de-Jérusalem.

Voilà assurément une bien pauvre littérature, autant pour l'importance que pour le nombre des œuvres qui la composent. Elle fut plus riche et plus originale au XVI^e siècle. Mais je ne m'occupe ici que du moyen âge. Ce n'est pas du reste, il est bon de le dire et d'y insister, en étudiant seulement des ouvrages comme ceux que je viens d'énumérer, comme celui surtout que je publie, que l'on se rende compte d'une façon complète de l'écart considérable qui existe du provençal au gascon, à cause de l'influence exercée nécessairement sur celui-ci par celui-là dans les œuvres littéraires. Il faut pour cela recourir aux textes diplomatiques, aux pièces d'archives. Qu'on lise, par exemple, le recueil composé avec tant de soin et de méthode par M. A. Luchaire, et que j'ai ci-dessus mentionné, et l'on comprendra immédiatement pourquoi les troubadours et l'auteur lui-même des *Leys d'amors* se refusaient à voir dans le gascon un dialecte de leur langue. Bien longtemps après eux, un philologue de génie, l'illustre Joseph Scaliger, frappé lui aussi des caractères si tranchés de cet idiome, n'hésitait pas plus qu'eux à le séparer du reste de la langue d'oc, dont les autres dialectes, au contraire, si nombreuses et si considérables que lui parussent les différences qu'il remarquait entre eux, ne formaient qu'un seul tout à ses yeux. Joseph Scaliger a exprimé son sentiment sur ce point dans un opuscule intitulé *Diatriba de hodiernis Francorum linguis*, lequel fait suite à un autre d'un sujet plus général : *Diatriba de Europæorum linguis*. Je pourrais me borner à y renvoyer le lecteur ; mais, comme l'ouvrage est peu connu des romanistes, car je ne l'ai vu cité chez aucun d'eux, bien qu'il mérite assurément de n'être pas oublié dans l'histoire de nos études, qu'il est

d'ailleurs très-court, et que le volume où il se trouve n'est pas des plus communs, je le transcrirai ici intégralement.

DIATRIBA DE HODIERNIS

FRANCORUM LINGUIS¹

In regno Franciæ varia linguæ romanensis Idiomata sunt. Romanensis linguæ tres alibi² propagines fecimus, Italicum idiotismum, Hispanicum, Gallicanum, qui Idiotismi a Latina matrice tanquam traduces producti. Romanensis igitur idiotismus Galliæ in duo summa fastigia diducitur, in Francicum et Tectosagicum, sive Provinciale. Francicus Idiotismus vulgo dicitur *Langue d'Oui*, aliter autem *Langue-d'Oc*, hoc est linguæ quæ pro ΝÆ aut ΙΤΑ, dicunt oui aut oc. Francicus Idiotismus est, quo aulici et literati utuntur: quæ est hodie omnium linguarum Romanensium excultissima, elegantissima et suavissima, et cum quaneque Italica, neque Hispanica contendere possunt. Sed quia nulla est tam emendata dialectus, cui non adjaceant *παροδιαστροφαι*, Francici idiotismi duæ præcipue sunt *διαστροφαι*, Walonismus et Pictonismus. Walonismo utuntur omnes Belgæ, qui non Teutonisant. Itaque latissime patet, initio sumto a Leodiensibus et desinens in finibus fere Parisiorum. Sed, ut sit, in illis nationibus, ut aliæ aliis depravatius loquuntur, ita aliæ aliis minus intelliguntur a Parisiensibus. Nam Leodiensem rusticum mere materna lingua loquentem vix intelligat Parisiensis opifex, quanquam eadem fere verba sunt; sed inflexio alia, item pronuntiatio, faciunt ut eadem alia lingua videatur, quum tamen eadem verba sint, his, quæ diximus, tantum discrepantia. Pictonismus incipit a flumine Vigenna in finibus Turonensium, desinit circiter fines Burgi oppidi in diœcesi Burdigalensi. Inter has

¹ Josephi Justi Scaligeri *Opuscula varia* antehac non edita (Parisiis, MDCX), pp. 123-126.

² Dans la *Diatriba de Europæorum linguis*, plus haut mentionnée: « Matrice *Deus* [c'est-à-dire la langue mère où Dieu se dit *Deus*, à savoir, le latin] peperit Italicam, Gallicam et Hispanicam, quæ omnes uno nomine *Romanæ*, id est *Romanenses*, sive *Romanæ* vocantur; quam appellationem victores Barbari induxerunt. »

duas διαστροφάς, et alias item longe moderatiores consistit verus et emendatus Francismus, quanquam periti negant illam puritatem in vulgo esse, sed in illis tantum qui negotia graviora tractant et aut in aula versantur, aut causas agunt apud Tribunalia Regni. Idiotismus Tectosagicus latissime patet; ejus duæ sunt summæ differentiæ: altera continetur in vetere Aquitania Cæsaris, hoc est intra Garumnam, Pyrenæos, et Oceanum Aquitanicum. Hic idiotismus proprie dicitur Vasconismus, multum a reliqua parte idiotismi Tectosagici discrepans, adeo ut neque commercium quotidianum, neque vicinitas, neque flumina pontibus juncta illam differentiam tollere potuerint. Reliquæ partis, quæ citra Garumnam in usu est, etiam multæ sunt differentiæ, in quibus Lemovicismus et Petrocorismus a reliquis idiomatibus valde alienus est. Denique in tota Europa non inuenies, in tantis angustiis finium, tot discrepantias dialectorum.

Atque hæc est Romanensis idiomatis Gallicani summa divisio. Nam omnis Francorum veterum ditio, hoc est Gallia, finibus Romanorum circumscripta, Rheno, Oceano, Pyrenæis, Alpibus, et mari Mediterraneo, jamdudum, quum Francorum opes vigerent, in duas partes divisa, in Franciam Tiotiscam, vel Tioscam, id est Teutonicam, et Franciam Romanam. Francia Romana incipit a finibus Flandrorum: cujus meminit Luitprandus, *Quumque* (inquit) *Burgundiorum regna transiens Franciam quam Romanam dicunt ingredi vellet.* Nimirum Franciam Romanam vocat quæ Romanensi lingua loquitur, ut distingueret ab ea quæ Tiotismo seu Teutonismo utitur, quæ Flandros, Brabantos, Hollandos, Treveros, Colonienses, et alios Ripenses, Germanos continet. Rursus præter Romanensem linguam, duæ sunt in Regno Franciæ quæ nullam cognitionem, neque inter se, neque cum Romanensi habent, Aremoricus Britonismus, et Cantabrica dialectus, quam Bascolorum linguam vocant. Britonismus Aremoricus est idem cum eo, qui in Cornuallia Angliæ in usu est. Nam Aremorici et Anglicani sine interventu interpretis inter se negotiantur, et alter alterum intelligit, quanquam propagines Aremoricæ a matrice anglicana multum degenerare jamdudum cœperint. In tribus diœcesibus Aremoricis, Curosopitensi, Leonensi, et Trecoriensi, nulla alia lingua in usu est præter Britonismum, in Nannetensi, Venetensi et Briocensi utraque dialectus

locum habet, Romanismus et Britonismus. Cantabrisimus incipit a suburbicariis partibus Baionæ Lapurdensium, et itinere sex aut septem dierum in intima montanæ Hispaniæ extenditur. Galli omnes qui ea lingua utuntur vocant *Bascos*, vel *Basculos*. Hispani regionem in qua illa dialectus locum habet, generali nomine *Bascuença* vocant. Nihil barbari, aut stridoris, aut anhelitus habet: lenissima est et suavissima: estque sine dubio vetustissima et ante tempora Romanorum illis finibus in usu erat.

C. C.

LE ROMANZ DE SAINT FANUEL

ET DE SAINTE ANNE ET DE NOSTRE DAME ET DE
NOSTRE SEGNOR ET DE SES APOSTRES

Le ms. 350 de la bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier qui fait l'objet de la présente publication est ainsi décrit dans le *Catalogue des mss. des bibliothèques des départements* (t. I, p. 426) :

350. Petit in-4° oblong, sur velin. « Le romanz de Saint Fanuel et de Sainte Anne et de Nostre Dame et de Nostre Segnor et de ses apostres. » — XIII^e-XIV^e siècle. — Fonds de Bouhier, E, 41. Le commencement manque.

Ce mss. est relié en velours noir, comme beaucoup d'autres du même fonds. Le feuillet de garde, en parchemin, porte, en capitales rouges, imitant les caractères d'imprimerie, le titre suivant :

Romant | de S. Ganuel ¹ | S. Anne | de Nostre Dame | de
N. Seigneur | et de | ses Apostres.

et au-dessous, en cursive noire, de la main de Bouhier :

Ms. | de la Bibliotheque de M^r le Presid^t Bouhier | E. 41 |
MDCCXXI.

Les folios sont numérotés, d'une main moderne, de 1 à 61 sans interruption, en chiffres romains. On n'aperçoit aucun reste d'une an-

¹ A la marge, en cursive noire, de la main de Bouhier : ou *Fanuel*.

cienne numérotation ; aucune trace n'apparaît non plus de l'ablation des deux feuillets qui manquent, comme on le verra plus loin, bien que le catalogue n'en dise rien, entre le folio 23 et le folio 24.

Le poème contenu dans le ms. de Montpellier comprend deux parties, dont chacune formait peut-être à l'origine un poème distinct et indépendant. La première, dont la source m'est inconnue, est proprement le *Romanz de S. Fanuel* ; la seconde est une histoire légendaire de la Vierge et de Jésus, qui s'inspire à la fois des évangiles apocryphes et des livres canoniques du Nouveau Testament. Je désignerai ici, pour abrégér, la première par A, la seconde par B.

J'ignore si A se rencontre quelque part isolé ; on ne l'a, du moins à ma connaissance, signalé jusqu'ici comme tel dans aucun ms. Quant à B, on le trouve, paraît-il¹, séparé de A comme de tout autre poème, mais avec de nombreuses et notables différences, dans les trois mss. suivants, qui diffèrent également entre eux, et pour l'étendue et pour le choix des détails :

Bibl. nat. n° 1533 (XIII^e s.), fol. 1-33 ;

— n° 1768 (XIV^e s.), fol. 101-134 ;

Bibl. d'Arras, n° 139².

Dans le ms. L II 14 de la bibliothèque de l'Université de Turin, le même poème paraît avoir été intercalé, partie au milieu, partie à la fin de la *Bible* d'Herman de Valenciennes³.

Les mss. dans lesquels la présence de A a été jusqu'ici constatée sont les suivants :

A : n° 350 de Montpellier (celui que je publie) ;

B : n° 634 de la bibl. de Berne (XIII^e siècle). Voy. le catalogue de Sinner, t. III, p. 387, et celui de Hagen, p. 489 ;

C : n° 1137 de la bibliothèque de Grenoble. Voy. Jean Bonnard, *les Traductions de la Bible en vers français au moyen âge*, p. 181.

D : n° 170 de la bibliothèque de Donaueschingen. Voy. Stengel, *op. cit.*, p. 20. Le *Romanz de Fanuel* a été publié en 1842, d'après

¹ Voy. Reinsch, *die Pseudo-Evangelien von Jesu und Maria's Kindheit*, p. 42 ; Jean Bonnard, *les Traductions de la Bible en vers français au moyen âge*, p. 227.

² M. Reinsch ajoute Arsenal B. L. F. 288 (aujourd'hui 5204) ; mais, d'après M. Bonnard, p. 235, ce ms. ne contient pas le même texte que les trois autres.

³ Voy. E. Stengel, *Mittheilungen aus franzoesischen Handschriften der Turiner Universitaets-Bibliothek*, pp. 20-22 ; Jean Bonnard, ouvrage cité, p. 231.

ce ms., par Joseph de Lassberg, qui en était alors le possesseur, à la suite de *Ein schoen alt Lied von Grave Fritz von Zolre*, pp. 67-80.

E n° 273 des mss. Hamilton, à Berlin. Voy. H. Suchier, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. VIII, p. 429.

F : Le ms. que je désigne ainsi est peut-être à identifier avec le dernier de ceux qui précèdent¹. Peut-être est-il aujourd'hui égaré ou perdu. Quoi qu'il en soit, il a appartenu à Dom Carpentier, qui en a tiré de nombreux exemples pour ses additions à Du Cange, et qui le mentionne comme suit, dans la table des *Poetæ gallici vernaculi veteres mss.* (Du Cange-Henschel, VII, 450): « Vie de Jésus-Christ, écrite en 1323. *Ex Museo meo.* »

G : Bibl. de lord Ashburnham, n° 171 de la collection Barrois ; appartenait précédemment à Leroux de Lincy. Voy. *l'Hist. litt. de la France*, t. XVIII, p. 833; Le Roux de Lincy, *le Livre des légendes*, p. 24 ; E. Stengel, ouvrage cité plus haut, p. 46; R. Reinsch, dans *l'Archiv* de Herrig, t. LXVII, p. 234, note.

H : British Museum, ms. add.15606², fol. 38-42. Voy. R. Reinsch, *op. cit.*, p. 20, et le même auteur, dans *l'Archiv* de Herrig, t. LXVII, p. 234, et p. 263, où la légende de Fanuel est publiée en entier d'après ce dernier ms.

Dans le ms. **G**, la légende de Fanuel est intercalée au milieu de la *Bible* d'Herman de Valenciennes. Mais l'interpolation ne se borne pas à cette légende, et je ne sais si ce qui la suit est identique, quant à la rédaction, comme il l'est quant au sujet, à la partie correspondante du ms. de Montpellier. « La *Bible* d'Herman, dit Amaury Duval (*Hist. litt.*, XVIII, 833), est en vers dits alexandrins ; le poème (celui de Fanuel), qui la divise par moitié à peu près, est en vers de huit syllabes, et a pour titre : *De Notre-Dame Sainte Marie*. (Suit l'analyse, avec extraits, de la légende de Fanuel) . . . Après cette légende viennent les aventures de la mère de la Vierge, telles ou à peu près telles qu'elles sont racontées dans les livres apocryphes ; . . . le poète raconte encore la naissance du Christ, la fuite en Egypte, etc., etc. ; il ne s'arrête qu'aux circonstances apocryphes du massacre des innocents. Là recommence la Bible en vers alexandrins. »

Dans **H**, c'est dans un autre poème, celui de la *Conception Nostre*

¹ Il ne paraît pouvoir l'être, d'après ce que j'en connais, avec aucun des autres.

² Ce ms., d'après M. Paul Meyer, qui en a donné (*Romania*, VI, 1-46) une notice détaillée, où je ne vois pas pourtant signalée la légende de Fanuel, est du commencement du XIV^e siècle.

Dame de Wace, que la légende de Fanuel a été interpolée¹. On l'y a insérée presque au commencement, immédiatement après les vers

Tot ee que andui conqueroient
De tot lou gahein que il faceent²,

en en rejetant les 28 premiers vers et en la faisant précéder des deux suivants, qui servent de suture :

Or revolons arrier tonner,
De Fanoau volons parler³.

Dans **D**, je ne sais si c'est aussi au poème de Wace que **A** a été joint. On pourrait le supposer, d'après le titre donné par von Lassberg à sa publication (*Dies iest aus dem franzoeschen Gedicht von Leben und Sterben Mariæ*), où il n'est pas question de Jésus. Le premier feuillet de ce ms. manque, et avec lui le début du poème, qui y commence aujourd'hui au vers *Sy me leissez a vous parler*, lequel est le vingt-troisième de mon édition. Comme les feuillets restants en contiennent chacun quarante, on doit supposer, à moins qu'une miniature n'occupât presque en entier la première page, que le début avait à peu près 18 vers de plus que dans **B** et probablement aussi que dans **A**. Ces 18 vers étaient-ils les premiers du poème de Wace ? Quant à la partie du ms. encore inédite, l'histoire de Fanuel s'y rattache par les mêmes quatre vers que dans **A** et dans **D**, ce qui nous laisse ignorer si c'est le poème de Wace, celui de Montpellier (**B**) ou tout autre⁴.

Le ms. **B** débute comme **A** par la légende de Fanuel ; mais la

¹ L'auteur de cette interpolation n'était pas du même sentiment qu'un autre copiste du poème de Wace, qui, après les vers

Anna de Belleem fu née

(p. 10 de l'édit. citée), a intercalé ceux qui suivent (ms. 1527 de la B. N.,
n° 2):

De flour ne fu pas engenrée,
Ce saichies vos certainement,
Mais d'oume conseue charnelment.
Celles et cil soient confondu
Qui croient .i. roumans qui fu
Qui dist que de flour iert venue
Sainte Anne et engenué.

Voy. l'*Histoire littéraire*, t. XVIII, p. 837.

² P. 11 de l'édition Mancel et Trebutien.

³ L'interpolation, dans **H**, ne se borne pas à la légende de Fanuel. On y a inséré d'autres récits, dont un au moins se retrouve, mais sous une rédaction différente, dans la seconde partie du ms. de Montpellier (vv. 2303-2352 de mon édition). Cf. R. Reinsch, dans l'*Archiv*, t. LXVII, p. 234, note.

⁴ Ces quatre vers (599-603 de mon édition) servent aussi de suture, dans le

suite ne concorde pas. C'est donc encore à un poème différent, au moins par la forme, car il paraît quant au fond, et même dans le détail, très-voisin du nôtre, que cette légende est ici rattachée.

Quant à **F**, les passages qui en sont cités en divers endroits par Dom Carpentier prouvent que ce n'est pas non plus le poème de Montpellier, c'est-à-dire **B**, qui y est joint à **A**. C'est un poème dont le sujet est le même, mais dont la rédaction, malgré l'identité de quelques détails, est différente, et qui paraît plus développé.

En résumé, négligeant les mss. sur lesquels je manque d'informations suffisantes, je trouve que le *Romanz de Fanuel* a été joint au moins à quatre ouvrages différents :

1° Dans le ms. de Montpellier, à la vie de Marie et de Jésus que j'ai désignée par **B**, et dont M. Reinsch a publié de longs extraits (ouvrage cité, pp. 47-74), d'après le ms. 1577 de la B. N., qui offre d'ailleurs un texte beaucoup plus étendu que celui de Montpellier ;

2° Dans les mss. de Berne et de Grenoble, et dans celui de Dom Carpentier, à un autre ou à d'autres poèmes sur le même sujet ;

3° Dans le ms. de lord Ahsburnham, à la *Bible* d'Herman de Valenciennes ;

4° Dans celui du British Museum, à la *Conception Notre Dame de Wace*⁴.

Le ms. de Montpellier présente deux lacunes, l'une dans **A**, l'autre dans **B**. La première, qui est la seule dont le catalogue fasse mention, est tout à fait au commencement. Elle résulte de la perte du premier feuillet du ms., qui devait contenir au maximum 62 vers (c'est le contenu de chacun des feuillets suivants), mais probablement quelques-uns de moins, à cause de la place que devait prendre

ms. de Turin, entre le fragment de la *Bible* d'Herman et celui de notre poème (**B**), que l'on y a joint. Mais ils y sont précédés, ce qui n'a pas lieu dans **H**, de deux autres vers :

Les noces furent molt vaillans,
Ce nous tesmoigne sains Johans,

qui sont les derniers de **A** ; ce qui doit faire supposer que le compilateur du ms. de Turin avait sous les yeux un ms. analogue à celui de Montpellier, c'est-à-dire qui contenait au complet la légende de Fanuel, légende qu'il aura supprimée, comme trop contraire à l'orthodoxie, en en conservant seulement les derniers vers, qu'il était facile de rattacher au fragment d'Herman transcrit par lui.

⁴ Constatons aussi dès à présent que c'est à ce dernier poème, comme on le verra dans les notes, que la fin de **B**, à partir du v. 3668, a été empruntée, du moins dans le ms. de Montpellier.

l'incipit et peut-être une lettre ornée. J'ai comblé cette lacune à l'aide du ms. de Berne, où la partie correspondante renferme 58 vers¹.

La seconde lacune, qui résulte de la perte de deux feuillets, existe entre les folios actuels 23 et 24. Je l'ai comblée à l'aide du ms. 1533 de la B. N., après avoir vainement essayé de le faire à l'aide du ms. de Berne, et c'est précisément cette tentative infructueuse qui m'a donné la preuve que le *Romanz de Fanuel* n'avait pas dans ce dernier la même suite que dans le ms. de Montpellier.

On comprendra facilement par ce qui précède que l'édition que je donne ici du *Romanz de Fanuel* ne saurait être une édition critique. Mais elle pourra, je l'espère, être utile à ceux qui seraient mieux en situation que je ne le suis d'en préparer une. Ils y trouveront le texte du ms. de Montpellier, qui n'est pas, à ce qu'il m'a paru, le plus mauvais, intégralement reproduit, et accompagné des variantes essentielles des autres mss., dans les parties correspondant aux extraits de ces derniers qui ont été publiés. Sur les rapports de ces mss. entre eux, une observation générale peut dès à présent être faite.

Tandis que A présente dans tous les mss., autant qu'il m'est possible d'en juger, un texte identique, sauf quelques légères variantes, et de même étendue, B, au contraire, comme je l'ai déjà remarqué, offre d'un ms. à l'autre des différences considérables. Des épisodes entiers, par exemple, manquent dans le ms. de Montpellier, qu'on trouve dans l'un ou l'autre des mss. de Paris ou dans tous les deux.

Je n'ai pas les moyens d'instituer entre ces trois mss. en particulier, non plus qu'entre ceux-ci et ceux qui contiennent des poèmes sur le même sujet, mais, à ce qu'il paraît, de rédaction différente, une comparaison suivie. Mais je profiterai des descriptions et des extraits de ces mss. qu'on a publiés jusqu'à présent ou que j'ai pu autrement me procurer, pour noter les ressemblances et les différences qu'il m'a été possible de reconnaître entre eux et celui de Montpellier.

Les sigles que j'emploie sont, pour la première partie du poème (A), les capitales grasses de **A** à **H**, dont la valeur est indiquée ci-dessus (pp. 119-120); pour la deuxième partie (B), les caractères ordinaires, mais gras également, qui suivent :

a : ms. n° 350 de Montpellier ;	i : n° 1533 de la B. N. à Paris ;
b : n° 634 de Berne ;	k : n° 1768 de la B. N. à Paris ;
c : n° 1137 de Grenoble ;	l : n° 139 de la bibl. d'Arras ;
f : ms. de Dom Carpentier ;	m : ms. L II 14 de la bibl. de
g : ms. de lord Ashburnham ;	Turin.

(A suivre.)

C. C.

¹ La copie de ces 58 vers et de ceux du même ms., qu'on trouvera ci-après dans les notes (v. 1520), m'a été procurée par M. E. de Mülinen, à qui j'adresse ici l'expression de ma gratitude.

DIALECTES MODERNES

CONTES POPULAIRES DU LANGUEDOC¹

(Suite)

III. — Lou Louporou

Un couop, i oviò un ouome viéuze qu'oviò tres efons, e s'ero tournat morida. Lo moirastro li diguèt d'ona lous perdre.

Lous efontous, qu'ou-z-entendèrou, onèrou ocouò d'uno tanto; lo tanto loui bolhet de lentilhos. Lous efontous los semènèrou lou louong del comi.

Quon fousquèrou pla luens, lou paire lous perdet.

Lous efontous seguiguèrou loi lentilhos e tournèrou o l'oustal.

O l'oustal monjavou uno posquado ; diguèrou : « Nautres ne monjorion pla un pauc, moun paire, se sovias. »

TRADUCTION

III. — Le Loup-Garou²

Il était une fois un homme veuf qui avait trois enfants et s'était remarié. La marâtre lui dit d'aller les perdre.

Les enfants, qui l'entendirent, allèrent chez une tante ; celle-ci leur donna des lentilles, que les enfants semèrent tout le long du chemin.

Quand ils furent bien loin, le père les abandonna.

Les enfants suivirent les lentilles et retournèrent à la maison. A la maison, on mangeait un gâteau de farine ; ils dirent : « Nous en mangerions bien un peu, mon père, si vous vouliez. »

¹ Voir les fasc. d'avril et juillet 1885.

² J'ai écrit ce conte sous la dictée d'une jeune fille de Saint-Laurent-d'Olt (Aveyron), dont j'ai oublié le nom.

Lo femno diguèt o soun ouome : « Me lous as pas perduts !
Es otal que fas ? »

Lou paire lòui tournet prene per lous ona perdre.

Possèrou tournat ocouò de lo tanto ; lo tanto loui bolhet un
escaoutou de fiol.

Estaquèrou l'escaoutou o-z-uno brouqueto e de louong del
comi toujours dêscoutounavou.

Quon fousquèrou pla luens, lou paire lous perdet.

Lous efontous prenguèrou l'escaoutou e toujours escaoutou-
navou : « En escaoutounen, i orrivoren. »

Quon fousquèroun o l'oustal, monjavou de trufos ; diguè-
rou : « Nautres ne monjorion pla un pauc, moun paire, se
sovias ? »

Lo femno diguet : « Ocouòs otal que fas ? Jomai me lous per-
des pas. »

Lou paire loui tournet prene per lous ona perdre e loui
dounet pas lou tems d'ona ocouò de lo tanto.

Quon fousquèrou pla luens, lou paire lous perdet.

Lous efontous erou lasses, s'endourmiguèrou.

Quon se derebelhèrou, sogèrou pas pus ounte onà.

La femme dit à son mari : « Pourquoi ne les as tu pas perdus ?
C'est ainsi que tu fais ? »

Le père les prit de nouveau avec lui pour aller les perdre.

Ils allèrent encore chez leur tante ; elle leur donna une petite pe-
lotte de fil.

Ils attachèrent le bout du fil à une petite branche, et tout le long
du chemin ils le dévidèrent.

Quand ils furent bien loin, le père les abandonna.

Les enfants prirent l'écheveau et le pelotonnèrent : « En le pelo-
tonnant toujours, nous arriverons. »

A la maison, on mangeait des pommes de terre ; ils dirent : « Nous
en mangerions bien un peu, mon père, si vous vouliez. »

La femme dit à son mari : « C'est ainsi que tu fais ? Tu ne les per-
dras donc jamais ? »

Le père les prit encore avec lui pour aller les perdre et ne leur
laissa pas le temps d'aller chez la tante.

Quand ils furent bien loin, le père les abandonna.

Les enfants étaient fatigués, ils s'endormirent.

En se réveillant, ils ne surent plus où se diriger.

En cerquen soun coml, trouvèrou un oglon ; lou semenèrou e toujours cridavou : « *Petit gland, viens grand ; petit gland, viens grand ; petit gland, viens grand.* »

Quon lou rouve soguet vengut bel, lou pus grand li mountet dessus ; lous autres li disiòu : « Ogacho d'oqueste coustat, se veses pas ré ?

» — Vese pas ré.

» — Ogacho d'oqueste, que belèu veiras quicouom.

» — Vese olai un oustolou.

» — Ogacho-lou pla, que loi onoren. »

Ocouò èro l'oustal del loup-orou ; i oviò pas que lo femno.

« — Nous gordorias pas ?

» — Nani, que se lou loup-orou veniò, vous monjoriò.

» — N'agués pas pòu ; dounos-nous o monjà.»

Lo femno loui dounet o monjà e lous emborret dins un gronier ; loui bolhet uno quouito de rat : « Quon lou loup-orou vendrò, li forets veire oquelo quouito de rat pel traquet. »

Quon lou loup-orou venguèt :

« De que so i o ?

» De que soi put ?

En cherchant leur chemin, ils trouvèrent un gland ; ils le semèrent en disant : « *Petit gland, deviens grand ; petit gland, deviens grand ; petit gland, deviens grand.* »

Quand le chêne eut bien poussé, le plus grand des enfants monta dessus ; les autres lui disaient : « Regarde de ce côté si tu ne vois rien. »

» — Je ne vois rien.

» — Regarde de celui-ci, peut-être tu verras quelque chose.

» — Je vois là-bas une petite maison.

» — Regarde-la bien, nous irons. »

C'était la maison du loup-garou ; il n'y avait que sa femme.

« — Ne nous donneriez-vous pas asile ?

» — Non, car si le loup-garou venait, il vous mangerait.

» — Ne craignez rien et donnez-nous à manger. »

La femme les fit manger et les enferma dans un grenier ; elle leur donna une queue de rat : « Quand le loup-garou viendra, vous lui montrerez cette queue par le trou de la serrure. »

Quand le loup-garou rentra :

« Qu'y a-t-il ici ?

» Qu'est-ce qui pue ?

» De car de crestiò

» So i e avut.

» — Monjo so que te dououne, ocouò soun pas que tres efontous que soun venguch, e lous oi emborrach dins lou gronier.»

Lou louprouò loi vai per veire s'èrou grasses ; lous efontous li foguèrou possa la quouito de rat : veget qu'èrou marges. Olara s'en vai.

Quon tournet, lous efontous agèrou perdudo la quouito de rat ; colguèt que fosquèssou veire soui detous : veget qu'èrou grasses e n'en monget un. Quon l'oget monjat, s'endourmiguet.

Olara lous autres sourtiguèrou del gronier ; vegèrou que lou louprouou dourmissiò. Onèrou joust un liech, i trovèrou un plat de pego, lou metèrou sus l'uèl del louprouou e s'en onèrou o l'estable de los cabros.

Quon lou louprouò se derevelhet, diguet : « Es otal qu'ovès fach, mais vous óurai bé. »

Onet o l'estable de los cabros e metet uno rodo de mouli tra lo pouorto ; toutos los cabros que possavou, lous toucavo lou piech en diént : « Tu sios cabro, — tu sios bouc. »

» De la chair de chrétien

» Il y a eu ici.

» — Mange ce que je te donne ; ce sont trois petits enfants qui sont venus, et je les ai enfermés dans le grenier. »

Le loup-garou y va pour voir s'ils étaient gras ; les enfants lui firent passer la queue de rat : il vit qu'ils étaient maigres, alors il s'en alla.

Quant il revint, les enfants avaient perdu la queue de rat ; il fallut qu'ils montrassent leurs petits doigts : il vit qu'ils étaient gras et il en mangea un.

Après l'avoir mangé, il s'endormit.

Alors les autres sortirent du grenier ; voyant que le loup-garou dormait, ils allèrent sous un lit, y trouvèrent un plat plein de poix, le mirent sur l'œil du loup-garou et allèrent se cacher dans l'étable des chèvres.

En s'éveillant, le loup-garou s'écria : « Ah ! c'est ainsi que vous avez fait ; mais je vous attraperai bientôt. »

Il alla à l'étable des chèvres et mit une meule de moulin derrière la porte ; à toutes les chèvres qui passaient, il touchait les mamelles en disant : « Tu es une chèvre, — tu es un bouc. »

Quon los cabros seguèrou toutos possados, lous efontous diguèrou : « Aro, coussi foren ? »

Prenguèrou uno pel de cabro, se la metèrou sus l'esquino e diguèrou : « Dol tems que regordorò se ocouò es uno cabro ou un bouc, li loissoren lo pel o loi mos e nou' n onoren. »

Del tems que lou louprouò toucavo s'ero uno cabro ou un bouc, lo pel li restet o loi mos : « Es otal qu'ovès fach, mais vous òurai bé. »

Lous efontous s'en onèrou joust un rouoc que i' oviò o lo cavo del louprouò.

Lou louprouò loui sentiguèt, venguèt, e, coumo ié vesió pas ré, mountet sul rouoc e se tuèt.

Lous efontous prenguèrou un cobridou e diguèrou o lo femno : « Lou cal tua e lou cal fa couoire.

» — Coussi foren per lou tua ?

» — Vous onon fa veire : metès vouostre cap sul souc. »

Quon fousquet courbado sul souc, omé uno destrau li coupèrou lou couol.

Pièi, sesquèrou loui mestres de l'oustal.

Quand tout le troupeau fut sorti, les enfants se dirent : « Maintenant qu'allons-nous faire ? »

Ils prirent une peau de chèvre, se la mirent sur le dos en disant : « Pendant qu'il regardera si c'est une chèvre ou un bouc, nous lui laisserons la peau entre les mains et nous partirons. »

Pendant que le loup-garou tâtait si c'était une chèvre ou un bouc, la peau lui resta entre les mains.

« — Ah ! c'est ainsi que vous avez fait ; mais je vous attraperai bien. »

Les enfants allèrent se cacher sous un rocher dans la cave du loup-garou.

Le loup-garou les sentit ; il vint, et comme il n'y voyait goutte, en montant sur le rocher, il se tua.

Les enfants prirent un jeune chevreau et dirent à la femme : « Il faut le tuer et le faire cuire.

» — Comment faire pour le tuer ?

» — Nous allons vous le montrer : mettez votre tête sur ce billot. »

Quand elle fut inclinée sur le billot, avec une hache ils lui coupèrent le cou.

Puis ils furent les maîtres de la maison.

L. LAMBERT.

(A continuer.)

SOUNETS LAGNATS

A la memoria de moun am'c A. Gautier

I

S'acabava Juliet quand lou grèu barroullaire
Sus las espigas d'or toumbava de soun pes,
Quand lou bauch cavalin, crin au vent, nas en l'aire,
Trissava lou palhun, aubourant nivou 'spes.

Au tantost se vesière, rebaussat, lou moundaire,
Manejà soun cruvèl d'un biais res entpres,
E sus lou grand bourras, valhent acimelaire,
Voujà 'n blad manefic, sans jol, niela, ni gres.

Rafis e journaliès à l'eminou passavoun
Lou gran caucat dau jour, à l'aise l'ensacavoun ;
Pioi, lou sourel couchat, l'embarravou 'n cantant ;

SONNETS MÉLANCOLIQUES

A la mémoire de mon ami A. Gautier

I

Juillet touchait à sa fin, lorsque le pesant rouleau — sur les épis dorés tombait lourdement, — lorsque la folle bande de chevaux, crins au vent, nez en l'air, — hachait la paille, soulevant un épais nuage.

Dans l'après-midi, on voyait, (les manches) retroussées, le vanneur — manier son crible avec adresse, — et sur la grande toile tendue verser, entasseur vaillant, — un blé magnifique, sans ivraie, nielle, ni menue pierraille.

Valets de ferme et journaliers au boisseau passaient — le blé dépiqué dans la journée, ils le mettaient en sacs à l'aise;—puis, le soleil couché, ils l'enfermaient en chantant ;

E s'ausissiè, lou vespre, au mas, davans la porta,
 Lous viels aginoulhats, d'una vouès douça e forta,
 Dire à Dieu gramecis per lous benfachs de l'an.

II

Setèmbre s'ouvrissiè quand lou mau qu'estransina
 Sus lou jouve aliechat faguèt soun darriè 'sfort ;
 Quand dins l'oustau doulent, terribla pelegrina,
 Intrèt, sa dalha 'n man, la despietousa Mort.

Au tantost se vejèt, caminant, testa clina,
 Lous parents, lous amics, segui, ples de maucor,
 Un càrri negresit à la gleisa vesina,
 Entre eles se diguent : « Ai, qu'es triste, aquel sort ! »

Clercs, capelans e dóu au clauset lou meneroun ;
 Dedins un cros founzut, pecaire, l'entarreroun ;
 Pioi, lou cor matrassat, degueroun s'entournà . . .

E s'ausiguèt, lou vespre, au maset, de tout caire,
 Dous manits ourfanèls que sounavoun soun paire,
 Emb una véusa en plours que fasié que souscà.

Et l'on entendait, le soir, au mas, devant la porte, — les vieillards agenouillés, de leur voix forte et douce, — dire merci à Dieu pour les bienfaits de l'année.

II

Septembre commençait, lorsque le mal qui torture — sur le jeune homme alité fit son dernier effort, — lorsque dans la maison dolente, terrible pèlerine, — entra, sa faux en main, la Mort impitoyable.

Dans l'après-midi, on vit, cheminant, tête baissée, — les parents, les amis, suivre pleins de tristesse — un char tendu de noir à l'église voisine, — se disant : « Qu'un pareil sort est à plaindre ! »

Clercs, prêtres et deuil l'accompagnèrent au clos (des morts) ; — dans une fosse profonde il l'ensevelirent ; — puis, le cœur brisé, ils durent s'en revenir

Et l'on entendit, le soir, au mas, de tous côtés, — deux petits orphelins appelant leur père, — et une veuve en pleurs qui ne cessait de gémir.

LOU DESTIN

A moun ami E. Ricome, que venié de perdre soun paire

Lou bonur, paure ami, trêvo pas nôsto terro :
Tant lèu que nous cresèn dins uno ouro prouspèro,
Lou Destin envejous nous mando quauque flèu.

Eres urous, i'a'n mes, au mié de ta famiho ;
Davans tu, l'Aveni, coumoul de pouèsio,
E veici que la Mort vèn faire oundro au tablèu !

Avèn bèu pregemi, sa dicho es sèns countèsto ;
Contro un de sis arrèst, un ome lucho pas :
Pèr tant que fugue dur, quand sono un de si clas,
Sout lou cop malastra nous fau beissa la tèsto.

Dins toun grand dòu, pamens, counsèrves un soulas,
Es de dire : « Sa vido a passa franco, ounèsto ;
» A nautri, sis enfant, bèl eisèmple nou 'n rèsto,
» E pièi li que Diéu prènd soun bèn mies qu'eiçabas. »

LE DESTIN

A mon ami E. Ricome, qui venait de perdre son père

Le bonheur, pauvre ami, n'habite pas notre terre ; — aussitôt que nous croyons prospère l'heure présente, — le Destin envieus nous envoie quelque fléau.

Tu étais heureux, il y a un mois, au milieu de ta famille ; — devant toi, l'Avenir, rempli de poésie, — et voici que la Mort vient assombrir le tableau riant !

Nous gémissons vainement, ses décisions sont incontestables ; — un homme ne lutte pas contre un de ses arrêts : — quelque douleur que nous éprouvions, lorsque sonne un de ses glas, — sous le coup de malheur il faut baisser la tête.

Dans ton grand deuil, cependant, tu as une consolation, — c'est de dire : « Sa vie a passé franche, honnête ; — à nous, ses enfants, il » nous en reste un bel exemple, — et ensuite ceux que Dieu prend » sont bien mieux qu'ici-bas. »

NIUE DE TOUSSANT

Deman lou jour di Mort, funèbre anniversari ;
 La luno sournò e palo, amount au fiermamen
 Rènd la niue mai paurugo:—es-ti que tèn d'à ment
 Li mourtau caminant l'amo pleno d'esglàri ?

Un velo souloumbrous davalo douçamen
 Sout la formo de nèblo; acato d'un susàri
 Lis oustau, li campas, e raprocho li ràri :
 La visto lèu se pèrd à dous pas soulamen.

Boufo uno auro jalado, e dis aubre li fueio
 Farandoulon mesclado i gros degout de plueio ;
 Dins li veno vous passo un long frissoun d'ourrou ;

Lou miaula di machoto arribo à vòsto auriho ;
 Sus li bord dóu camin, proumte, un fouletoun briho :
 Es uno niue d'esfrai, d'angouisso emai d'errour.

NUIT DE TOUSSAINT

Demain, le jour des Morts, funèbre anniversaire ; — la lune triste et pâle, au firmament, là-haut, — rend la nuit plus effrayante: — est-ce qu'elle guette les mortels cheminant l'âme remplie de craintes ?

Un voile sombre descend lentement — sous la forme de brume ; il couvre d'un suaire — les maisons, les champs, et resserre l'horizon : — bientôt on ne voit plus distinctement à deux pas devant soi.

Une froide brise souffle, et des arbres les feuilles — farandolent mêlées aux grosses gouttes de pluie ; — il passe dans les veines un long et horrible frisson ;

Le miaulement des chouettes arrive à l'oreille ; — sur les bords du chemin, rapide, un feu follet brille : — c'est une nuit d'effroi, d'angoisse et d'erreur.

A MADAMISELLO MIOUN
gênto sauro de Bèu-caire

Diéu culis quand ie plais, e sameno quand vòu :
Me dounè Peirounet quand rampelè ta maire ;
Ti lagremo, mi cant, ensèn prenguèron vòu,
Amor que tóuti dous avèn lou cor amaire.

Tres an plus tard, l'oustau regounflavo de dòu :
S'amoussavo Peiret dins li bras de soun paire ;
Un amour à toun cèu brihavo flame nòu,
Sourrisié toun printèms au sublime assoulaire.

Quand plourères, chatouno, ignourave toun sort ;
T'auriéu pourta, senoun, l'enfant qu'es aro mòrt,
Aurian pensa ti plago emé nòsti caresso.

Vuei cantes, e ta vouès amaiso ma douleur ;
Me dis : « Après l'espigno, ami, vendra la flour ;
Leisso faire de Diéu la voulounta mestresso. »

A MADEMOISELLE MION
gente blonde de Beaucaire

Dieu cueille quand il lui plaît, et quand il veut il sème : — il me donna le petit Pierre quand il rappela ta mère à lui ; — tes larmes, mes chants, prirent leur vol ensemble, — car nous avons le cœur aimant tous les deux.

Trois ans plus tard, la maison se remplissait de deuil : — Pierre s'éteignait dans les bras de son père ; — un premier amour brillait dans ton ciel, — ton printemps souriait au sublime consolateur.

Quand tu pleuras, jeune fille, j'ignorais ton sort ; — je t'aurais apporté, sinon, l'enfant mort maintenant, — nous aurions pansé tes plaies avec nos caresses.

Tu chantes aujourd'hui, ta voix calme ma douleur ; — elle me dit : « Après l'épine, ami, la fleur reviendra ; — laisse faire de Dieu la volonté souveraine. »

VERITA

A 'N Antounin Glaize

Tout passo, lou Mau soul eternamen demoro;
 Rèn n'es segur eici, franc l'obro de la Mòrt;
 On counfound bèn souvènt remembranço e remord:
 Mai l'ome es faus dedins, mai es dubèrt deforo.

A la frucho d'amour sèmpre Jouvènço mord,
 Lou Vieiounge vai béure à-n-uno font plus orro;
 A chasque pas tuertan l'Envejo que maucoro,
 Soun verinous fissoun aclapo li mai fort.

Negacioun fai bèu-bèu, Credulita nous sono,
 Inchaiènço l'emporto, e vivèn en doutant;
 Foulige, coume un rèi, sus nòste mounde trono.

Un uiau de bon sèn luis pas qu'un istant,
 Tourna-mai lou bandèu sus nòstis iue retoumbo:
 Ansin, jouini, vieias, arriban à la toumbo.

P. CHASSARY.

VÉRITÉS

A Antonin Glaize

Tout passe, le Mal seul demeure éternellement; — rien n'est sûr ici-bas, si ce n'est l'œuvre de la Mort; — on confond souvent remords et souvenir: — plus l'homme est fourbe à l'intérieur, plus il est ouvert extérieurement.

Aux fruits d'amour toujours mord la Jeunesse, — la Vieillesse va boire à des sources moins pures; — à chaque pas nous heurtons l'Envie attristante, — dont le venimeux aiguillon terrasse les plus forts.

Négation nous sourit, Crédulité nous appelle, — Scepticisme l'emporte et nous vivons dans le doute; — Folie, comme un roi, trône sur notre monde.

Un éclair de bon sens ne luit qu'un instant, — le bandeau retombe de nouveau sur nos yeux: — ainsi, jeunes, vieillards, nous arrivons au tombeau.

P. CHASSARY.

ANDRÉ

Es arrivà de Caüterèt
Sus soun milor riche e laujè,
Menat per dous grises à souèt
Qu'en lioc res pot pas tene pèd
E qu'el soulet ten en respèt;
Fiers e valens, picant au pèd
Jout d'arnèis nòus de cap-en-pèd,
Plens de grilhots au soun discret,
Dounant juste l'accord parfèt,
Venoun de coumpli 'quel long viage.

Avan d'intrà dins lou vilage,
En ausissent 'quel roumanage,
E vesent tant bèl aquipage
Tout s'encourris sus soun passage,
E pioi chacun, couma d'usage,
Dis soun vèr sus lou persounage:
Un dis qu'es fol, l'autre qu'es sage,
D'autres qu'a sang-frech e courage

ANDRÉ

Il est arrivé de Caüterets— sur son milord riche et léger,—traîné par deux petits (chevaux) gris accomplis — que nulle part aucun n'égale à la course — et que lui seul peut maîtriser ; — vaillants et fiers, frappant du sabot, — sous des harnais battant neuf, — couverts de grelots au son discret, — donnant juste l'accord parfait, — ils viennent d'accomplir ce long voyage.

Avant d'entrer dans le village, — en entendant ce brouhaha, — et, voyant aussi bel équipage,— tout accourt sur son passage ;— et puis, chacun, selon l'usage, — dit son mot sur le personnage : — un dit qu'il est fou, l'autre qu'il est sage, — d'autres qu'il a sang-froid et

Per mestrejà tal atalage,
 E que, ma fe, sarié daumage,
 Après un tant bèl eiritage,
 L'arivèsse quicon de mau.

El, sans fa cas à tal perpau,
 Sus lou sèti, drech coum' un pàu,
 Travèssa la foula d'un saut;
 Mais d'aco res s'en sap pas mau,
 Car es pas fier nimai brutau;
 Amai l'or raje à soun oustau
 Couma lou fugènt d'un agau,
 A jamai sourtit de carau,
 E, sans toucà lou capitàu,
 Sap rendre service à prepau.
 Per que ie soui, ara me cau
 Dire per que tout lou calina.

Sa grand, qu'èra mai ma cousina,
 M'aprenquet que dins sa jassina,
 Sa maire, la paura mesquina,
 Lou faguet embe la crespina,
 E que la fada Melusina,
 En vesent sa poulida mina,
 Vouguet d'au cop n'estre mairina ;

courage — pour maîtriser tel attelage, — et que, ma foi, ce serait dommage — que, après un aussi bel héritage, — il lui arrivât malheur.

Lui, sans s'arrêter à ces propos, — sur le siège, debout comme un pieu, — traverse la foule d'un bond ; — mais de cela personne ne se fâche, — car il n'est ni fier ni brutal, — et, quoique l'or coule dans sa maison — comme l'eau à la sortie du bief, — il n'est jamais sorti de son rang, — et, sans toucher au capital, — il sait rendre service à propos. — En même temps, je vais vous dire — pourquoi tous le caressent.

Sa grand'mère, qui était aussi ma cousine, — m'apprit que dans ses couches, — sa mère, la pauvre défunte, — le mit au monde tout coiffé, — et que la fée Melusine, — en voyant sa jolie mine, — voulut

Pioi, emb sa bagueta divina,
 Ie touquet soun frontet seren.

Sans n'en mai dire se coumprend
 Que, despioi qu'a l'age e lou sen,
 E la força e l'entendemen,
 Emb' aquel fier ajudamen,
 Tout ce que fai ou qu'entrepren,
 Tout ce que gambia, biga ou vend,
 Sas fantasiés, e n'a tout plen,
 Tout russis que betalamen ;
 E s'en durara 'na passada,

Car tout vesiat d'aquela fada
 A la santat d'assegurada,
 De pertout ie plòu lou sagan
 E ven vièl, vièl, vièl coume un banc !

LANGLADE.

en être la marraine. — Puis, avec sa baguette divine, — elle toucha son petit front serein.

Il va sans dire — que, depuis qu'il a l'âge et la connaissance, — et la force et l'intelligence, — avec cet aide puissant, — tout ce qu'il fait et entreprend, — tout ce qu'il échange, troque ou vend ; — ses fantaisies, et il en a tout plein, — tout lui réussit à souhait, — et il y en a pour longtemps,

Car tout favori de cette fée — a la santé assurée, — l'or tombe chez lui de toutes parts, — et il devient vieux, vieux, vieux comme un banc.

LANGLADE.

LA MORT D'UN POUTOUN

POUEMO PROUVENÇAU

A P. Chassary

I

Drecho sus lou cresten d'un serre, arregardavo
Trescoula l'astre rei dóu jour,
E sa pensado s'en anavo
Liuen, bèn liuen vers aquéu qu'empourtè soun amour.
Si bouco, de pourpro pastado,
Au bout de si det mistoulin
An pausa tendramen un bais ; — de plour bagnado,
Ié dono pièi lou van, e l'enmando eilalin.

De l'aup prouvençalo
Parti, lou poutoun
S'enauro, d'amount
En plano davalò.
Franquis riéu e prat ;

LA MORT D'UN BAISER

POEME PROVENÇAL

I

Droite sur la cime d'une montagne, elle regardait — descendre à l'horizon l'astre roi du jour, — et sa pensée s'en allait — loin, bien loin vers celui qui emportait son amour. — Sa bouche, pétrie dans la pourpre, — au bout de ses doigts mignons — a déposé tendrement un baiser. — De larmes baignée, puis elle donne à ce baiser l'essor, et l'envoie là-bas. . . .

De l'Alpe provençale — parti, le baiser s'élève ; de là-haut — il descend dans la plaine. — Il franchit prairie et ruisseau ; — il escalade

Colo e mount escalo.
 Lou poutoun a d'alo,
 Res l'arrestarà.....
 Ounte l'avès manda, bèlli bouco pourpalo,
 Voste poutoun s'agandira.

II

Lóugié coume un respir de femo,
 Emai fugue un brigoun greva
 Pèr lou bagnun d'uno lagremo,
 Veici qu'en Arle es arriva.....
 D'asard en Arle s'acampavon
 Li felibre, e, dóu vent couchà,
 Au mié di cansoun qu'escampavon,
 Restè lou bais entrepachà.

Di felibre, per li poutouno
 Soun li vers sempre amistadous.
 Tant de l'alén de la chatouno
 Lou bais gardavo l'aflat dous,
 Que subran li cansoun calèron ;
 E, dintre si las, per leissa
 Lou tendre messagié passa,
 I quatre vènt s'expandiguèron.

colline et montagne.— Le baiser a des ailes,— rien ne l'arrêtera...
 — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée, — votre baiser saura se rendre.

II

Léger comme un soupir de femme, — bien qu'un peu appesanti— par l'humidité d'une larme, — le voici arrivé à Arles.— Par hasard, dans Arles étaient réunis— les félibres, et, poussé par le vent, — au milieu des chansons qu'ils prodiguaient, — le baiser se trouva pris.

Des félibres aux baisers — les vers sont toujours sympathiques. — Si bien de l'haleine de la jeune fille— celui-ci conservait le souffle pur,— que tout à coup les chansons s'arrêtèrent ; — et, pour laisser dans leur réseau— le tendre messenger passer, — ils s'envolèrent dans toutes les directions.

LA MORT D'UN POUTOUN

Lou poutoun a d'alo,
 Res l'arrestarà.....
 Ounte l'avès mandà, belli bouco pourpalo,
 Voste poutoun s'agandira.

Libre, lou poutoun long dóu Rose
 Fuso; coussegui pér lou vènt,
 Fasié, coume un cruvéu de nose
 Sus li erso, lou vai-e-vèn.
 Avau lou marin acampavo
 Li niéu, troupéu d'orre moutoun,
 Que soun negre escabot barravo
 Lou camin de l'èr au poutoun.

Mai lou mistrau, que di mountagno
 Ounte trono subre li glas
 Vei dou paure bais la magagno,
 D'eilamoundaut accour foulas.
 Fai ràbi, boufo, quilo, estrasso
 Li nivo e lis enmando au larg.
 Per lou draiòu que fai l'aurasso
 Lou poutoun lando vers la mar.

Lou poutoun a d'alo,
 Res l'arrestarà....
 Ounte l'avès mandà, belli bouco pourpalo,
 Voste poutoun s'agandira.

Le baiser a des ailes, — rien ne l'arrêtera. — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée, — votre baiser saura se rendre.

Libre, le baiser le long du Rhône court; — secoué par le vent, — il faisait, comme une coque de noix — sur les vagues, le va-et-vient. — Là-bas le marin amassait — les nuages, — troupeau effroyable, — dont le bataillon obstruait, — pour le baiser, la route de l'air.

Mais le mistral, qui des montagnes — où il trône sur la glace — voit l'infortune du pauvre baiser, — de là-haut accourt affolé. — Il fait rage, souffle, siffle, déchire — les nuées et les envoie au large. — Par le chemin ouvert par la tempête, — le baiser s'avance vers la mer.

Le baiser a des ailes, — rien ne l'arrêtera. — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée, — il saura se rendre.

Souto lou céu blu que l'azuro,
 La mar alin s'espandissié,
 E, bressado per l'auro puro,
 Coume un sen gounfle fernissié ;
 Dins lis èr, l'amarun de l'oundo
 Trasié si prefum óudourous ;
 Lou soulèu, dins de clartà bloundo,
 Ennegavo l'ourizoun rous.

Dins l'espàci, lou bais landavo,
 E, coubesènt de libertà,
 Emé li gai risènt jougavo,
 Foulastrejjant, sens s'arresta ;
 Landavo..... Avau, de dindouleto,
 Vòu galoi de negris aucèu,
 Venien contro éu faire l'aletto,
 De taco emmirgaiant lou céu.

« Avès pas vist, o giroundello !
 Fai lou bais, lou galant fidèu,
 Lou galant qu'uno chato bello,
 M'a coumanda d'ana vers éu ?
 — Entorno-te, se vos nous crèire,
 Respondon li viajaire alù,
 Torno-te, sens regarda' reire,
 Au païs d'ounte siès vengù. »

Sous le ciel bleu qui la teint d'azur, — la mer là-bas s'étalait, et, bercée par la brise pure, — frémissait comme un sein gonflé. — Dans les airs, l'onde amère — répandait ses parfums ; — le soleil, dans de blondes clartés, — noyait l'horizon roux.

Dans l'espace allait le baiser, — et, enivré de liberté, il jouait avec les vagues joyeuses ; — en folâtrant, sans s'arrêter, il allait. — Là-bas, des hirondelles, — bande gaie d'oiseaux au plumage noir, — venaient battre de l'aile contre lui, — diaprant le ciel de taches sombres.

« Vous n'avez pas vu, ô hirondelles ! — fait le baiser, l'amoureux fidèle, — l'amoureux vers qui une belle jeune fille — m'a ordonné d'aller ? » — « Retourne-toi, si tu veux nous en croire, répondent les voyageurs ailés, — retourne sans regarder en arrière, — au pays d'où tu es venu. »

Lis aucéu passon. Escalavo
 La niue sereno à l'ourizoun ;
 Adéjà lou céu s'estelavo
 Landavo toujours lou poutoun.
 « Avès pas vist, bloundis estello !
 Ié crido, lou galant fidèu,
 Lou galant qu'uno chato bello
 M'a coumanda d'ana vers éu ?

— Vaqui, respondon lis estello,
 De milanto an que dins lou cèu
 Duerben nosti claro parpello
 Per bousca lis amant fidèu.
 Entancho-te, poutoun viajaire !
 Lou tèms n'a vergougno de res ;
 Per li cor l'absenço es un laire,
 Et chasque moument a soun pres ! »

Lou poutoun, desplegant sis alo,
 Parte : volo que voularas !
 L'aubo, avau, se levavo palo
 Sus de mouloun d'orre roucas
 Que dins sa lusour blanquejavon.
 Milo arangié, sauro fourèst,
 Souto lou ventoulet vuejavon
 Si sentour sus lou ribeirès.

Les oiseaux passent. La nuit montait — sereine à l'horizon ; — déjà le ciel se remplissait d'étoiles. — Le baiser allait toujours. — « Vous n'avez pas vu, blondes étoiles ! crie-t-il, l'amoureux fidèle, — l'amoureux vers qui une belle jeune fille — m'a ordonné d'aller ? »

« Voilà, répondent les étoiles, — des milliers d'années que dans le ciel — nous ouvrons nos claires paupières — pour chercher les amants fidèles. — Dépêche-toi, baiser voyageur. — Le temps n'a honte d'aucune de ses œuvres. — Pour les cœurs, l'absence est un larron, — et chaque moment a son prix. »

Le baiser, déployant ses ailes, — part ; il vole tant qu'il peut. . . . — L'aube, là-bas, se levait, pâle, — sur un amas d'affreux rochers — qui blanchissaient dans sa lumière. — Mille orangers, blonde forêt, — sous un vent léger répandaient — leurs senteurs sur le rivage.

« As pas frustà dins l'encountrado,
 Ventoulet ! lou galant fidèu,
 Lou bèu galant que l'adourado
 M'a coumanda d'ana vers éu ?
 — O ! sabe ounte es, douço poutouno !
 Se lou vos, te ié pourtarai . . .
 Mai fariés miès de . . . — La chatouno
 M'a di : Vai-t'en ié, — i' anarai ! »

Lou poutoun a d'alo,
 Res l'arestara.

Ounte l'avès mandà, belli bouco pourpalo,
 Voste poutoun s'agandira.

« Vene dounc emé iéu . . . » E l'auro
 Dins soun alen estrèn lou bais ;
 Pièi, voulant vers la fourèst sauro,
 Ié pauso douçamen soun fais.
 Aqui, sus un môu tapis d'erbo,
 I belù de caléu d'argènt,
 Autour d'une taulo superbo,
 Festejon jouvènto e jouvènt.

Lou poutoun a d'alo.
 Coume s'ero di,

Ounte l'avès mandà, belli bouco pourpalo,
 Voste poutoun s'es agandi.

« Tu n'as pas frôlé dans la contrée, — ô brise ! l'amoureux fidèle, — le bel amoureux vers qui l'adorée — m'a ordonné d'aller ? » — « Oui ! je sais où il est, doux baiser ; — si tu le veux, je t'y porterai ; — mais tu ferais mieux de . . . » « La jeune fille — m'a dit : Vas-y, et j'irai. »

Le baiser a des ailes, — rien ne l'arrêtera. — Là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée, — votre baiser saura se rendre.

« Viens donc avec moi . . . » Et la brise — dans son haleine étroit le baiser ; — puis, volant vers la forêt blonde, — elle y dépose doucement son fardeau. — Là, sur un moelleux tapis de verdure — à la lueur de lampes d'argent, — autour d'une table superbe, — festoient jeunes gens et jeunes filles.

Le baiser a des ailes. — Comme il avait été dit, — là où vous l'avez envoyé, belle bouche empourprée, — voilà votre baiser arrivé.

III

Dins li pànli lusour de l'aubo,
 Li lume trasien, à sa fin,
 De rebat saunous sus li raubo,
 Sus li caro e sus lou festin.

Tout anounciavo, — sieto routo,
 Linge councha d'òli e de vin,
 Frù desgaia dessus dessouto, —
 Qu'anavon claure lou festin.

Tout d'un tèms un jouvènt s'aubouro ;
 E, coume dóu jouine matin
 Au céu blanquejavon lis ouro,
 Canté sis adiéu au festin :

« Coume landon li giroundello,
 Coume au céu fuson lis estello,
 Coume au founds de la mar crudelo
 S'aproufoundis lou jour quand vèn la sourno niue ;
 Li moumen d'or d'aquesto vido,
 Que l'emplisson d'esbalauvido,
 S'esvanon dins un vira d'iue.

III

Dans les pâles lueurs de l'aube, — les lumières, vers leur fin, jetaient — des reflets sanglants sur les robes, — sur les visages et sur le festin.

Tout annonçait, assiettes brisées, — linge taché d'huile et de vin, — fruits répandus sens dessus dessous, — que l'on allait terminer le festin.

Tout à coup un jeune homme se lève ; — et, tandis que du jeune matin — les heures blanchissaient dans le ciel, — il chanta ses adieux au festin.

« Comme vont les hirondelles, — comme filent au ciel les étoiles, — comme au fond de la mer cruelle — se précipite le jour quand vient la sombre nuit ; — les moments dorés de cette vie, — qui l'emplissent d'éblouissements, — s'évanouissent dans un clin d'œil.

» Adieu, taulo agradivo à veire !
Festo folo qu'es pas de creire !
Au sòu esclapen nosti veire. . .

Aro aven proun begu. — Mai, dóu vèire esclapa,
Dounen-nous siuen qu'un tros dins l'aire,
Reboubissènt sus l'esclapaire,
Au cor noun vèngue l'encapa !

» Car dins touto joio s'amato
L'orro peno ; sòuto li mato
Di prat en flour la serp s'aclato. . .

Basto ! quichen lou flasque e chourlen la liquor !
Qu'enchau que pèr sa marrido obro
I baisso trèvon li coulobro,
S'amout nous bresson lis amour.

» Lis amour, ém' un biais de fado,
Tintourlejon dins si brassado
Di paréu lis amo enliassado.

Mais li fiéu que l'amour sarro soun pas d'aram ;
Lou tèms fai fin de tout ; pot èstre
Que di cor dins quauque escaufèstre,
Desnousa se croson li liam.

» Adieu, table charmante à voir ! — Fête folle à ne pouvoir le croire !
— Sur le sol brisons notre verre, — maintenant nous avons assez bu.
Mais, du verre brisé, — prenons garde que quelque éclat, dans
l'air — rebondissant sur celui qui l'a brisé, — ne vienne le frapper
au cœur.

» Car dans toute joie se cache — l'horrible peine ; sous les touffes
— fleuries, dans le pré se tapit le serpent. — Bast ! pressons le fla-
con et savourons la liqueur. — Qu'importe que pour leur œuvre de
mal, — dans les bas-fonds rampent les couleuvres, — si là-haut nous
sommes bercés par les amours.

» Les amours, avec un art de fée, — caressent dans leurs bras —
les âmes des couples liées deux à deux. — Mais les fils que l'amour
serre ne sont pas d'airain ; — le temps voit la fin de tout ; il peut
se faire — que des cœurs, par mésaventure, — les liens se dénouent
et s'entre-croisent.

» N'es alor uno mescladisso!
 L'asard, qu'es artiste en malïço,
 Sènso resoun, sènso justïço,
 I liam tout embouia refai de nouvèu nous ;
 Tant bèn que li cor, sènso saupre
 Coume ensèn an pou scu se caupre,
 S'atrobon liga dous pèr dous.

» Dòu moumen que soun pas li mèstre,
 Coume soun leissen li cor èstre ;
 Coume li flour pèr lou campèstre,
 Que poscon lis amour libramen floureja ;
 Que poscon, coume fai lou lume ;
 Que poscon, coume fai lou flume,
 Lusi libre e libre raja !

» Adounc tu, que me siès per aro
 Entre tóuti plasènto e caro,
 Laisso-me prène sùs ta caro
 D'un poutoun embaima lou chale . . . »

Acò disènt,

Sus li labro de sa vesino,
 Que vers éu douçamen se clino
 Mando si labro, lou jouvènt.

» Et alors quelle confusion ! — Le hasard, artiste en fait de malice, — sans raison, sans justice, — aux liens embrouillés refait de nouveaux nœuds ; — si bien que les cœurs, sans comprendre — comment ils ont pu se rencontrer ensemble, — se trouvent liés deux à deux.

» Puisqu'ils ne sont pas les maîtres, — laissons les cœurs être comme ils sont. — Comme les fleurs dans les champs, — que les amours puissent fleurir librement. — Qu'ils puissent, ainsi que fait la lumière ; — qu'ils puissent, ainsi que fait le fleuve, — briller libres, et libres couler.

» Donc toi, qui m'es pour le moment — entre toutes charmante et chère, — laisse-moi prendre sur ton visage — d'un baiser embaumé l'enivrement . . . » En parlant ainsi, — vers les lèvres de sa voisine, — qui se penche doucement vers lui, — le jeune homme tend ses lèvres.

IV

Lou poutoun alassa, qu'un brigoun se pausavo,
 Entendîé tout e tout vesié;
 Paure d'éu ! enterin que lou jouvent cantavo,
 « Oh ! lou marrit gusas ! » fasié.

« Ansindo, es pèr acò que dounas vosto vido,
 Vosto jouinesso e si tresor.
 A reire n'a pas fà vint pas que vous óublido,
 Lou que vous raubè voste cor.

» S'en vai ; passo li mar. Dóu tèms que s'estransino,
 La chato estacado à soun nis,
 E.que lou languimen eilavau la carcino,
 Eu, galabontèms, canto e ris !

» Ris e vese que fai : à l'autro uno caresso
 Davans iéu de tant liuen vengù !
 Sara pas ! » E subran lou bais que l'iro presso,
 Vers lou jouvènt encoureigù,

V

Le baiser fatigué, qui se reposait un peu, — entendait tout et voyait tout. — Pauvre baiser ! Pendant que le jeune homme chantait : « O l'infâme ! » disait-il.

« Ainsi c'est pour cela que vous donnez votre vie, — votre jeunesse et ses trésors. — Il n'a pas fait vingt pas en arrière qu'il vous a oubliée, — celui qui vola votre cœur.

» Il s'en va ; il passe la mer. — Pendant que se désole, — la jeune fille attachée à son nid, — et que la languitude là-bas la consume, — lui, Roger Bontemps, il chante et rit.

» Il rit . . . je vois bien ce qu'il fait : à l'autre une caresse. — Devant moi venu de si loin ! — Ce ne sera pas ! » Et soudain le baiser que presse la colère, — courant vers le jeune homme,

LA MORT D'UN POUTOUN

A pres lou van ; d'un saut sus si bouco s'apego...
 E li labro di dous amant
 Que, jougarello, avien proun fà la sasselego,
 L'escrachèron en se quichant.

De tant brave poutoun, pèr l'aire,
 N'en mandes pas jamai, chato, à toun calignaire ;
 Que s'an d'alo li bais per s'agandi vers éu,
 Li cor tant ben an d'alo, — e d'alo qu'an fà lèu
 De lou vira d'un autre caire.

Peire di MARELLO.

Prend l'élan ; d'un saut il se colle sur sa bouche, — et les lèvres
 des deux amants, — lasses de jouer à s'éviter, — l'écrasèrent en se
 serrant.

De baiser si excellent à travers les airs, — n'en envoie jamais,
 jeune fille, à ton amoureux, — car, si les baisers ont des ailes pour
 aller à sa rencontre, — les cœurs, eux aussi, ont des ailes... et des
 ailes pour qui ce n'est qu'un jeu — de le tourner d'un autre côté.

Pierre des MARELLES.

BIBLIOGRAPHIE

Très-humble Essai de phonétique lyonnaise, par Nizier du Puitspelu.
— Lyon, Henri Georg, 1885.

Tous les Lyonnais connaissent l'aimable et fin lettré qui se cache aux profanes sous le spirituel pseudonyme de Nizier du Puitspelu, de l'Académie du Gourguillon. Si ses amis, qui sont nombreux, ne le savaient, par expérience, capable de tout (hors de mal), ils auraient été sans doute fort étonnés, il y a deux ans, de le voir quitter tout à coup les hautes régions de la fantaisie, où il régnait en maître, et couper sans pitié les ailes à son imagination pour se mettre avec elle au service d'une science despotique entre toutes, qui se nomme la philologie. La quantité des connaissances toutes nouvelles qu'il fallait s'assimiler aurait effrayé une volonté moins tenace et rebuté un esprit moins robuste. En dépit de toutes les difficultés de l'entreprise, et grâce à une activité presque invraisemblable, M. Nizier du Puitspelu a réussi, en deux ans, à produire un livre qui est un des meilleurs travaux dialectologiques parus dans ces dernières années, et qu'il intitule modestement : *Très-humble Essai de phonétique lyonnaise*.

Le patois lyonnais est d'autant plus intéressant à étudier qu'il confine à la langue d'oc et à la langue d'oïl, et qu'il appartient à un groupe de patois originaux, récemment classés par un savant italien, M. Ascoli¹, qui leur a donné le nom de *franco-provençaux*. Le meilleur moyen de montrer l'utilité du livre de M. N. du Puitspelu, pour les travaux ultérieurs de dialectologie générale, est de choisir un point particulier, par exemple le traitement de l'*a* latin tonique libre, et de comparer sur ce point le patois lyonnais, tel que nous le fait connaître le *Très-humble Essai*, avec les idiomes des régions voisines, qui, malheureusement, sont loin d'avoir été étudiés avec le même soin.

L'*a* latin tonique libre, qui s'est conservé en italien, en espagnol, en provençal, et généralement en roumain, s'est maintenu d'abord en lyonnais, puis s'est changé en *ô*. Exemples : *sanitatem* (français *santé*) a donné *sanda*, puis *sandô* ; *patrem* (fr. *père*) : *pare*, puis *pôre* ; *oblitare* (fr. *oublier*) : *oblia*, puis *obliô*. La transformation de *a* en *ô*

¹ *Archivio glottologico italiano*, III, p. 61.

date pour l'orthographe, comme nous l'apprend M. N. du Puitspelu, de la fin du XVIII^e siècle. La grande majorité des patois franco-provençaux a conservé l'*a* latin ; on retrouve cependant le changement lyonnais d'*a* en *o* dans une partie des départements de l'Ain et du Jura, et, en Suisse (canton de Vaud), dans le pays de Vallorbes et de Commugny¹. D'autres patois du même groupe ont *o* au participe passé de la première conjugaison, mais *a* à l'infinitif ; il en est ainsi dans une partie des départements de l'Isère et de la Haute-Loire, et, dans le Valais (Val d'Entremont), à Vétroz et à Saint-Maurice. Le même fait se rencontre encore dans un département qui n'appartient pas à la région franco-provençale, à Saint-Amant-Tallende (Puy-de-Dôme)². Dans le pays de Coligny (Ain) et de Saint-Amour (Jura), j'ai pu constater que le changement normal de l'*a* tonique est en *o* ; mais à l'infinitif de la première conjugaison on a *é*. Le même fait est signalé par Ascoli³ dans le Val d'Aoste, où l'infinitif de la première conjugaison se termine par un son voisin de l'*é*.

Sous l'influence d'une consonne nasale qui suit, l'*a* tonique latin s'est maintenu en lyonnais jusqu'à nos jours, au lieu de se changer en *ô*, ou du moins il s'est maintenu quand la nasale s'appuie sur une voyelle suivante, et il est devenu *a* nasal, en chassant la consonne, quand celle-ci terminait la syllabe tonique. Dans ce dernier cas, M. N. du Puitspelu signale une exception pour le patois de Rive-de-Gier, qui offre un *o* nasal : *mon* au lieu de *man*, français *main*. Cette particularité n'est pas spéciale à Rive-de-Gier ; elle s'étend, dans les limites ou hors des limites du franco-provençal, sur tout ou partie du Dauphiné, du Velay, du Rouergue, etc., et va même jusqu'en Limousin⁴. En Limousin et dans la région voisine, la nasalisation est tombée, et on a *mo* (*mâ* au pluriel par la série *manus*, *mans*, *mas*, *mâ*) ; mais il n'est pas douteux que *mo* a été précédé de *mon*, qui vient lui-même de *man*. Le changement de *an* en *on* est en train de s'opérer dans plusieurs pays, et notamment sur la frontière

¹ Voyez Ascoli, *Archivio glottologico italiano*, t. III, pp. 84, 86, 104, 105.

² Voy. Ascoli, *loc. cit.*, pages 82, note 2 ; 83, note 2 ; 78.

³ Page 96.

⁴ Voy. Mistral, *Dictionnaire provençal-français*, aux mots *deman*, *fam*, *gran*, *man*, *pan*, *plan*. Voyez aussi Ascoli, *l. c.*, dans les paragraphes consacrés à la Dordogne (Sarlat et Nontron), au Cantal (Chalinargues), au Lot (Cahors), à l'Aveyron, à la Lozère, à la Haute-Loire, à l'Ardèche (Privas), à la Drôme (Die). Dans d'autres régions, au lieu de *on*, on a *in*, *en*, ou *ein*, mais particulièrement quand l'*n* est suivie d'une autre consonne. Voyez Ascoli, paragraphes consacrés à l'Ain, au Jura, aux territoires savoyards (Thônes, Beaufort), à la Tarantaise, au Valais, au canton de Vaud, à l'Alsace.

des départements de l'Ain et du Jura, à Coligny et à Saint-Amour, où l'on entend un son mixte, qui n'est plus *an*, et qui n'est pas encore *on*.

On sait que l'*a* précédé d'une gutturale ou d'un yod est devenu *ié* en vieux français, au lieu de *é*, transformation habituelle de l'*a* tonique libre; mais on sait aussi que, dans presque tous les mots, cet *ié* s'est changé depuis en *é*, de façon que l'ancienne division de la première conjugaison en verbes en *er* et verbes en *ier* n'existe plus¹. Au contraire, les patois franco-provençaux ont conservé jusqu'à nos jours la division des verbes de cette conjugaison en deux catégories. L'*a* tonique libre, qui devient ordinairement *ô* en lyonnais, est devenu *i* quand il était précédé d'une gutturale ou d'un yod; c'est ainsi que *canem* a donné *chin*², et *pietatem* : *pidi* (*Très-humble Essai*, p. 112). Les verbes de la première conjugaison sont donc tantôt en *ô*, tantôt en *i*. Aux XIII^e et XIV^e siècles, les premiers étaient en *ar*, les seconds en *ier*. Les seconds sont ceux qui, en vieux français, avaient aussi *ier*; toutefois M. N. du Puitspelu fait observer dans une note que les cas où les verbes lyonnais ont *i* sont plus nombreux que ceux où les verbes du vieux français avaient *ier*, et il signale comme particulièrement lyonnais les n^{os} 4, 5 et 6 de sa règle. Mais je relève dans les n^{os} 4 et 5 des exemples tels que *inpiri*, *brisi*, *baissi*, *degoizi*, *cruizi*, *laissi*, *benaisi*, qui correspondent bien à des verbes vieux français en *ier* : *empeïrier*, *brisier*, *baissier*, *degoisier*, *croisier*, *laissier*, *aisier*. Quant aux autres exemples, *pissi* pourrait être, sans inconvénient, ajouté au n^o 6; *neizi* et *bruizi*, qui n'existent pas en français, s'expliquent par l'yod de la syllabe anté-tonique, et il y aurait, je crois, avantage à les placer sous le n^o 3, qui comprendrait alors tous les cas où l'*i* provient d'une gutturale ou d'un yod qui ne précède pas immédiatement l'*a* tonique latin. J'en dirai autant de *abuizi*, qui ne paraît pas être le même mot que le français *amuser*. Restent *dequiri*, *tiri* et *virri*, qui sont en effet en contradiction avec le vieux français: *déchirer*, *tirer* et *virer*³. Ce qui constitue une autre particularité importante du lyonnais comparé au français, c'est le changement de l'*a* en *i* sous l'influence d'une *s* dure

¹ Les verbes où la terminaison *er* est précédée d'un *y* ou d'une consonne mouillée sont en réalité des verbes en *ier*; mais l'*i* contenu dans l'*y* ou dans la consonne mouillée se retrouve dans toutes les formes de ces verbes, et on le considère comme faisant partie du radical.

² Cette forme du mot (avec ou sans *n* finale) se retrouve en languedocien, en provençal et en dauphinois, bien qu'elle ne soit conforme ni à la phonétique du languedocien, ni à celle du provençal.

³ Cf. cependant le v. f. *airié*, *irrié*.

ou *c* doux (n° 6). M. N. du Puitspelu fait observer que cette transformation s'applique principalement aux dérivés ou aux mots non issus directement du latin, et qu'elle est non-seulement récente, mais encore en voie d'accomplissement. Il l'attribue à l'analogie « avec la règle consignée dans l'article précédent. » Il eût été plus exact de dire : avec deux des verbes de l'article précédent (*laissi*, *baissi*) et avec un bon nombre de ceux qui sont signalés sous le n° 1 (*choussi*, *tressi*, *tissi*, *menaci*, *dressi*). La plupart des verbes où la flexion de l'infinitif est précédée d'une *s* dure ou d'un *c* doux, étant régulièrement en *i*, les autres sont aussi devenus en *i* par assimilation. Si, en français, on avait continué à dire *dressier*, *chaussier*, etc., il est probable qu'on serait aussi arrivé à dire, par analogie, *cassier*, *lassier*, etc. Remarquons, d'autre part, que, dans toute la région franco-provençale, aussi bien qu'en lyonnais, les verbes de la première conjugaison où la flexion est précédée de *ir*, et bon nombre de ceux où elle est précédée d'une *s* dure, sont traités comme ceux où l'*a* de la flexion est soumis à l'influence d'une palatale. On en trouvera de nombreux exemples dans Ascoli. Il importe aussi de remarquer que cette influence de la palatale, ou de *ir*, ou d'une *s* dure, ne se fait sentir le plus souvent, dans les patois franco-provençaux, qu'à l'infinitif des verbes de la première conjugaison, et nullement au participe passé, ni quelquefois à l'imparfait (Coligny et Saint-Amour); ou tout au moins cette influence agit différemment et est à peine sensible sur le participe passé. Voyez les exemples recueillis par Ascoli (*l. c.*, *passim*). Il eût été intéressant de savoir s'il y a lieu d'établir une distinction semblable pour le lyonnais. Malheureusement M. N. du Puitspelu ne nous donne aucun renseignement sur ce point¹, qui est d'autant plus incertain que les substantifs analogues offrent des anomalies. Ainsi la forme ancienne des substantifs *pidi* (pitié) et *marchi* (marché), était *pidia* et *marchia*², tandis que le verbe *marchi* (marcher) a été mar-

¹ Toutefois, nous apprenons incidemment, à propos des voyelles post-toniques (p. 66, *Remarque*), que le participe passé féminin de ces verbes est en *ia* pour le singulier, en *ié* pour le pluriel. En outre, M. N. du Puitspelu m'a fourni dans une lettre particulière les éclaircissements suivants : « Les infinitifs en *o* donnent des participes masc. et fém. en *o*, au pluriel *o(s)*. Les infinitifs en *i* donnent le participe en *i* au masc., en *ia* au fém., et donnaient jadis *ia* partout. On dit encore indifféremment, en parlant d'un homme, *je l'ons laissi* et *je l'ons laissia*. La tendance est au masc. plur. *i*, mais au féminin toujours *iés*, et souvent aussi au masculin. » En résumé, dans le patois lyonnais, une palatale qui précède change *ar* en *ier*, puis *i*, et *ât* en *ia*, qui tend à devenir *i* par assimilation. Sans doute les féminins — *iés* remontent à *iaes* par l'intermédiaire de *iais*.

² Philipon, *Phonétique lyonnaise au XIV^e siècle*, dans *Romania*, XIII, 543.

chier. Actuellement encore *medietatem* est représenté par *mailia* (*Très-humble Essai*, p. 112) et non par *maiti*.

Pour achever l'histoire locale de l'*a* tonique libre, il nous reste à parler des suffixes *acum*, *arium* et *iacum*. A propos du suffixe *acum*, M. N. du Puitspelu signale le changement ordinaire en *ay* : *Ainay*. Toutefois on observe le maintien de l'*a* dans *Arnas*, près Villefranche (département du Rhône), qui vient de *Arnacum*, comme dans *Mézériat* (département de l'Ain), qui vient de *Miziriacum*, et *Nantua de Nantuacum*. Le suffixe *arium*, qui a donné d'abord *eyr*, *er* et *ier*, puis *i*, offre difficulté en lyonnais comme dans les autres idiomes romans. Mais, pour le lyonnais, la difficulté se borne à expliquer l'ancienne forme *eyr*, *er*, si l'on admet avec M. Philipon¹ que la forme *ier* appartient uniquement, à l'origine, aux mots où le suffixe *arium* était précédé d'une gutturale ou d'un yod, et qu'elle s'est ensuite substituée à *er* dans les autres mots en *arium*. Cette explication a été proposée d'une façon générale par M. Gaston Paris²; mais le français y résiste, comme M. Paris l'a reconnu depuis³, car alors l'*a* de *arium* aurait dû être traité comme ceux de *Paciacum* et de *jacet*, qui ont donné *i* de *Paci* et *gist*, tandis que l'*a* de *arium* est aujourd'hui *ié* en français. Pour le lyonnais, au contraire, il est certain que l'*a* précédé d'une gutturale a donné *ié*, puis *i*, et rien ne prouve que l'yod qui suit la tonique dans *arium* ait dû modifier ce changement, car les noms de lieux en *iacum* (où le *c* post-tonique équivaut à un yod) ont donné des noms actuels en *y* : *Thizy*, etc.⁴. Reste à expliquer *eyr* ou *er* = *arium*; mais il paraît certain que le son provenant de *a* tonique + gutturale ou yod, a souvent été écrit *ey* et *e*, au lieu de *ai*, dans les textes lyonnais du XIV^e siècle : *eyr* ou *er* serait donc l'équivalent de *air*, qui est régulier.

Toutes les observations que nous venons de présenter nous ont été suggérées par une dizaine de pages du *Très-humble Essai*, et l'ouvrage en compte 144. Nous avons voulu seulement donner une idée de la richesse de la mine qui nous est ouverte par M. N. du Puitspelu. Ajoutons qu'il nous en fait les honneurs avec une bonne humeur et une gaieté qui ne caractérisent pas d'habitude les ouvrages de philologie. L'esprit de l'auteur éclate presque à chaque page, au milieu des développements les plus ardues, par quelque saillie imprévue,

¹ *Romania*, XIII, 544.

² *Romania*, IX, 331.

³ *Ibidem*, XIII, 472, en note.

⁴ M. N. du Puitspelu signale, dans le Dauphiné et le Bugey et une partie du Lyonnais, des noms en *iacum* ayant donné *ieu*. Ajoutez un exemple du département de la Loire : *Chrontiliacum* = *Craintillieux*.

comme celle qui termine la note 2 de la page 100 : « On remarquera que plusieurs des règles données à propos des consonnes finales ont déjà trouvé leur application à propos des voyelles toniques ou post-toniques. . . . Les répétitions sont le résultat d'une classification générale qui ramène parfois les mêmes lettres, lorsque l'on considère ces lettres sous leurs différentes situations. . . . C'est ainsi que dans la *Juive*, les cardinaux, nobles seigneurs et guerriers, qui repassent sur la scène après avoir fait le tour de la toile du fond, encore qu'on les ait déjà admirés, ajoutent à la splendeur du cortège. » Oyez encore cette boutade : « Tout s'explique en philologie ; l'essentiel est de bien se rappeler son explication, pour ne pas expliquer le contraire une autre fois. » On en trouvera bien d'autres.

L. CLÉDAT.

La Chanson de Roland. Nouvelle édition classique, précédée d'une introduction et suivie d'un glossaire, par L. Clédat, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — Paris, Garnier frères, 1886.

M. L. Clédat continue ses tentatives on ne peut plus louables pour étendre, je dirai même pour populariser l'étude de l'ancien français. Après sa *Grammaire élémentaire de la vieille langue française*, récemment récompensée par l'Académie française, il vient de publier, chez le même éditeur, une édition *classique* de la *Chanson de Roland*, destinée, dans sa pensée, à permettre la lecture de cette œuvre importante même à des commençants. Quels moyens a-t-il pris pour cela ? Il va nous l'apprendre lui-même dans ces quelques lignes de sa *Préface*, où il justifie en même temps le plan qu'il a cru devoir adopter.

« Nous n'avons pas cru, dit-il, devoir mettre une traduction en face du texte. On ne le fait pas pour les textes latins et grecs destinés à être expliqués dans les classes. Pourquoi traiterait-on autrement le vieux français ? L'inconvénient serait le même que pour les ouvrages de l'antiquité classique : les élèves liraient la traduction et non le texte. »

Tout le monde sera de son avis sur ce point ; mais peut-être n'en sera-t-il pas de même en ce qui concerne l'absence de notes au bas des pages et le renvoi au glossaire des explications ou traductions indispensables. Il y a là une vieille habitude scolaire bien difficile à déraciner et qui n'est pas cependant sans inconvénient, les élèves se dispensant volontiers de feuilleter un dictionnaire, lorsqu'ils comprennent, ou croient comprendre le texte, à l'aide de notes placées au-dessous ; de sorte qu'ils se privent volontairement des renseigne-

ments de tout ordre qui ne sauraient être donnés dans les notes, du moins d'une façon régulière et complète, par exemple des renseignements sur l'étymologie.

Ce glossaire, dont la disposition typographique est heureuse, est aussi soigné et aussi exact qu'on devait l'attendre d'un maître compétent, qui a l'habitude de l'enseignement de notre vieille langue. Que notre savant collègue nous permette cependant quelques critiques.

Pourquoi n'avoir pas renvoyé aux vers, au moins pour les locutions les plus rares et qui s'éloignent davantage de l'usage moderne ? Le livre, n'est pas, il est vrai, destiné aux savants et aux spécialistes ; mais ne serait-il pas bon que l'élève pût se référer au contexte et étudier le glossaire en lui-même au lieu de s'en servir exclusivement pour comprendre le texte ? Il y aurait ainsi double profit pour lui. Dans l'espèce, ce renvoi semble d'autant plus utile que l'auteur a cru devoir, non pas citer le texte même, mais donner les tournures sous une forme générale (par exemple, avec le verbe à l'infinitif), et en employant l'orthographe moderne. Lorsque, ce qui est très-rare, le texte est cité (comme au mot *peser* : *cui qu'en peist o cui non*), c'est parce que l'infinitif était inadmissible et que la tournure n'a persisté en aucune façon dans la langue moderne. Voici un cas (s. v. *tens*) où cet emploi de l'infinitif amène un peu d'obscurité : « *Ne plus y avoir de son temps* », c'est *être mort* ou *mourant*, nous dit M. Clédat ; on pourrait croire que *avoir* a un sens personnel, ce qui n'arriverait pas si l'on avait sous les yeux le texte même : *ço sent Rollanz de son tens n'i at plus*, Roland sent bien qu'il est au terme de sa vie.

La suppression des mots trop faciles n'est pas non plus sans inconvénient ; elle prête nécessairement à l'arbitraire. Ainsi *paiz* (paix) est donné sans nécessité apparente, tandis que *cri* et *crier* manquent. Il est vrai que *s'escrider* a été admis, à cause de certaines locutions intéressantes où il entre ; mais on se contente de dire qu'il est composé de *crider*, *crier*, de sorte que l'étymologie de *crier* n'est indiquée nulle part, et cependant elle n'est pas de celles que les élèves peuvent deviner facilement. On pourrait en dire autant de celle de certains autres mots également supprimés, comme *achever*, *borgeis* (*bourgeois*), etc.

Un mot maintenant sur l'orthographe de la nouvelle édition. M. L. Clédat, convaincu que la *Chanson de Roland* est d'origine purement française, a cru devoir transformer le texte anglo-normand que fournit le manuscrit d'Oxford et lui donner un vêtement plus conforme à son origine probable.

L'intention est des plus louables, mais l'opération était des plus délicates, et pour ma part j'aurais hésité à la tenter, étant donné l'in-

certitude qui règne sur l'état de la langue au XI^e siècle. Hâtons-nous d'ajouter que cette tentative nous semble généralement réussie. Quelques petites critiques seulement. Les formes *liou*, *jiou*, que M. Cl. prononce sans doute *liou*, *jiou* (= locum, jocum), nous semblent inadmissibles. Dans *liu*, *giu* du manuscrit, l'*u* représente *eu* du français et non pas *o* fermé, ni à plus forte raison *ou* : il faut donc écrire *lou* ou *lieu*. *Engegnier* ou *engignier* nous semble préférable à *engegnier*. *Sèbre*, où, d'après M. L. Gautier, il faut voir dans l'*s* une corruption euphonique (!) du mot latin *Iberum*, doit sans doute être lu *l'Ebre*, quelque respect que l'on professe pour le manuscrit d'Oxford, ou bien *Segre*, et alors ce ne serait plus *Iberus*, mais la *Sicoris* des Latins. *Perdiét* = *perdedit* aurait dû être expliqué. Pourquoi d'ailleurs n'avoir pas uniformisé l'orthographe au v. 1408? Le rétablissement de la dentale médiale a amené, comme il fallait s'y attendre, un peu d'arbitraire dans les cas où l'étymologie est douteuse, par exemple pour *adate* (*aate*), qui ne vient peut-être pas de *adaptus*, et pour *aditant* (*a itant*), sur lequel on peut hésiter, si l'on compare *aiudha* des *Serments*.

Ces critiques de détail que nous nous sommes permis de faire n'enlèvent rien à l'estime dans laquelle nous tenons le nouveau livre de M. L. Clédât. Nous sommes assuré qu'il ne verra dans ces observations qu'une preuve de l'importance que nous attachons à un travail qui nous semble appelé à rendre d'utiles services à l'enseignement de notre vieille langue.

L. CONSTANS.

Le Gérant responsable : ERNEST HAMELIN.

REVUE
DES
LANGUES ROMANES

PUBLIÉE
PAR LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Troisième Série
TOME QUATORZIÈME
OCTOBRE-DÉCEMBRE 1885
TOME XXVIII DE LA COLLECTION



MONTPELLIER
AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES
Rue St-Guilhem, n° 17

PARIS
MAISONNEUVE ET C^{ie}
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE,

M DCCC LXXV

S O M M A I R E

Dial. anc. — C. CHABANEAU. — Le Romanz de saint Fanuel (<i>suite et fin</i>).	157
C. CHABANEAU. — Deux lettres inédites de Pierre de Chasteuil-Gallaup.	259
Dial. mod. — A. FOURÈS. — As fraires Mountgoulié, Sou- net umouristic, Salut as Jerriaises, A'n Ou- nourat de Balzac.	283
Et. GLEIZES. — Soupet e rèsoupet.	296
Variétés. — L. CLÉDAT. — Une correction au texte des <i>Ser- ments de Strasbourg</i> .	309
Bibliogr. — E. RIGAL. — Supplément à la Chrestomathie de l'ancien français par L. Constans.	311
Chronique.	313

MM. les Collaborateurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien écrire leurs articles sur un seul côté de la feuille, d'une manière nette et lisible, de marquer très-exactement l'accentuation et la ponctuation des textes non français, et de prendre leurs mesures pour n'avoir à faire sur les épreuves que le moins possible de **corrections d'auteur**. Ils éviteront ainsi des frais à la Société et des retards à la *Revue*.

Les épreuves doivent être renvoyées, dans le plus bref délai, au Secrétaire de la Société, M. C. Chabaneau, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

On est prié de renvoyer le manuscrit avec la première épreuve, et la première épreuve avec la seconde.

Le prix d'abonnement à la *Revue des langues romanes* est de 15 fr. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. C. Chabaneau, secrétaire de la *Société pour l'étude des langues romanes*, Villa Marguerite (Enclos Laffoux), à Montpellier.

Tout ce qui concerne les cotisations et les abonnements, à M. Lambert, trésorier, rue Saint-Guilhem, 17.

Toute publication intéressant nos études dont il sera adressé, *franco*, deux exemplaires au secrétaire de la Société, sera l'objet d'un compte rendu ou d'une annonce dans la *Revue des langues romanes*.

DIALECTES ANCIENS

LE ROMANZ DE SAINT FANUEL

ET DE SAINTE ANNE ET DE NOSTRE DAME ET DE
NOSTRE SEGNOR ET DE SES APOSTRES

(Suite ¹)

- [F^o 1 r^o]² [Diex qui cest siecle comensa
Et ciel et terre et nos forma,
Li rois de toute creature,
A tous nous doint bonne aventure!
5 Signor, por Dieu, entendez moi,
Arestez vous ici un poi,
Par un covent que vous dirai.
Nostre signor deproierai
Por ceus qui ci aresteront
10 Et ma parole escouteront,
Que Diex lor face vrai pardon,
Si com il fist celui larron
Qui a destre de lui pendoit,
Ainsi que passion souffroit.
15 Je ne sui mie enfantomerres,
Ne ne chant pas come jouglerres ;
Ains vous depri por cel signor
Qui por nous ot tant de dolor,
Qui souffri mort et passion
[V^o] Et qui fu pris comme larron,
21 Que vous oiez hui en cest jor
La parole nostre signor,

¹ Voir le n^o de septembre.

² Ms. de Berne.

- Si me laissez a vous parler.
 Signor, ci doivent arester
- 25 Les bonnes gens et asseoir;
 Mais anemis a tel pooir
 Que vous tornez a gabeor
 Les paroles nostre signor.
 Se vous volez que je vous die
- 30 De Dieu et de sainte Marie,
 Or faites pais, si m'escoutés.
 Je vous dirai, se vous volés,
 Si com li rois Jesus nasqui,
 Et qui sa mere engenui,
- 35 Et com sainte Anne fu portée,
 Qui ains ne fu d'ome engenrée,
 Mais par le terdre d'un coutel
 En la cuisse saint Fanuel.
- [F° 2 r°] La la porta si longuement
- 40 Si com mere fait son enfant.
 Saint Abraham ot .i. vergier
 Que Diex ama molt et tint chier.
 Encor dist on Vergier Abraham
 En la terre Jherusalem.
- 45 En cest vergier avoit une ente
 Qui tant estoit et bele et gente;
 Desor cele ente ot une flor,
 Mais ne sai dire la coulor;
 Il n'est nul clerc tant bien letrés
- 50 Ne d'escripture doctrinés
 Qui sa coulor peust escrire
 Ne sa beauté vous peust dire.
 Et uns angles i sieut venir
 Chascun jor sor la flor seir;
- 55 L'arbre et la flor venoit garder,
 Que Diex l'i ot fait apporter
 A un angle de paradis;
- [V°] Bien sot ses cors i seroit mis.]
- [F° 1]¹ Ce fu li arbre voirement

¹ Ms. de Montpellier.

- 60 Que Damedex par ama tant,
 Qu'a Adam fu mis en devié,
 Puis en menga par son pechié,
 Que sa fame l'en fist mengier.
 Por ce fist Dex l'arbre errachier.
- 65 Apres icelui mengement
 Fu envoieé saint Abrahant,
 Com home que Dex ot molt chier;
 Si le planta en son vergier.
 Quant il l'ot mis en son orteil,
- 70 Selonc la raie del soleil,
 Vint une voiz qui l'apela,
 Molt doucement l'araisona,
 Tel chose li dist et conseil
 Dont Abraham molt se merveille.
- 75 Ainc ne se pot ester sor piés,
 Ainz est a terre trebuchiés.
 Quant a la terre fu cheüs,
 Dex est devant li aparus.
 « Amis, dist Dex, entent a mi :
- 80 Tu as .i. arbre planté chi,
 Ge i serai crucefiez,
 Et escopis et laidengiez,
 Si i serai covert de sanc
 Qui descendra aval mon flanc ;
- 85 Et de ceste flor ci naistra
 .I. chevalier qui portera
 La mere a icele pucele,
 Dont Jhesu Crist fera s'ancele. »
 Sains Abrehans li respondi :
- [V°] « Comment puet estre, or le me di,
 91 Comment et par quoi ce sera
 Que chevalier de flor naistra ? »
 — « Amis, dist Dex, n'en sarés plus ;
 Ge m'en revois el ciel lassus,
- 95 A une autre foiz le sarez,
 Quant li enfes essera nez. »
 A tant la voiz s'en departi,
 Et Abrehan remest ainsi,

- Si s'en ala a sa maison.
- 100 Huimés orrez par quel raison
 Sainte Anne vint a en avant
 De la fille saint Abrehan,
 Et dont issi la grant lignie
 Dont ceste loi est essauchie.
- 105 Une fille ot sains Abrahans,
 Molt jone et bele de .xii. ans;
 De grant biauté fu la meschine,
 Plus iert blanche que flor d'espine,
 Les euz out vers, clers et rianz,
- 110 La bouche bele et avenanz;
 Molt i out douce creature,
 Ce nos raconte l'escripture.
 Chascun jor a la matinee,
 Quant la pucele estoit levee,
- 115 Si s'en entroit en cel vergier
 Por son gent cors esbanoier.
 Un jor aprocha de cele ente
 Qui molt estoit et bele et gente,
 Si a coillie cele flor.
- 120 Ele geta si grant oür
 [F° 2] Que del flair que ele geta
 La pucelete en engroissa.
 Quant la mere entent la novele
 Qu'enceinte estoit la demoisele,
- 125 En sa chambre l'en a menée,
 La pucele a arresonée,
 Si li a dit molt laidement:
 « Or nos va il molt malement:
 Il n'a pucele en cest païs,
- 130 Tant soit cointe ne de halt pris,
 S'ele estoit grosse en avoutire,
 Qu'el ne morust a grant ma[r]tire.
 Fille, tu es de grant lignage,
 Bien as honi ton parentage,
- 135 Ja es tu fille a vaillant comte,
 A tes amis as fet grant honte
 Et feras encore assez plus,

- Que touz seront maz et reclus,
 Au jor que te lapideront
 140 Li pautonier qi t'ocirront,
 La loi demostre voirement,
 S'une fame est grosse d'enfant,
 S'ele ne l'a de son segnor,
 On la lapide a grant dolor. »
 145 — « Douce mere, dist la meschine,
 Je sui encore ausi virgine
 Com est la rose del rosier
 Quant ele part del aiglentier,
 Et si en ferai un juise,
 150 Trestote nue en ma chemise,
 Ou g'i enterrai toute nue.
 [V°] Ainc ne fui d'ome corro[m]pue,
 Et se Dex me velt si sauver
 Que mon chevoel ne puist brusler,
 155 Don est il drois que je remaine
 En ma chemise vive et saine. »
 — « Oil, fille, ce dist la mere,
 Mes ge l'irai dire ton pere. »
 La dame est de la chambre issue,
 160 Son segnor troeve enmi la rue,
 Trestot coiement l'apela.
 Ceste parole li conta
 Que sa fille est enceinte et grosse,
 Porce qu'a coillie une rose
 165 Desore une ente en no vergier.
 Lors n'i ot il que corocier,
 La mere se pasme sovent
 Por la doulor de son enfant.
 Qui lor veist lor duel mener,
 170 Lor chevels traire et descirer,
 Ainc Dex ne fist cel creator
 Qui n'en peust avoir dolor.
 Lors se pranent a porpenser
 Com la chose porront celer.
 175 Mais Dex ne plot qu'el fust celée,
 Ains volt qu'ele fust demostrée.

- En la chanbre ot .ii. chanberieres,
 Qui molt estoient novelieres;
 Lor dames ont bien escoutées,
 180 Qui molt estoient dementées.
 Savoir poez de verité
 Que par trestot ont raconté
 [F^o 3] Que la fille dant Abrehan
 Estoit grosse de vif enfant.
 185 Li juis qi la loi tenoient
 E qi a gouverner l'avoient
 En la maison en sont venu,
 Si ont .i. parlement tenu,
 Et font venir saint Abrahant;
 190 Si li dient isnelement
 Qu'il face(nt) sa fille venir;
 Il voelent savoir et veïr
 Se ce est voir que on disoit
 Que la pucele grosse estoit.
 195 La pucele vint en la place;
 Chascun juis molt la menace
 Que d'une pierre la ferra.
 La pucele les egarda.
 «Segnor, dist ele, et que avez?
 200 Molt vos voi or toz abrievez
 De moi lapider et ocire.
 Dex m'en deffendra nostre sire.»
 A tant envoient li giu
 Au bos por alumer le fu,
 205 Ou la pucele sera mise,
 Trestote nue en sa chemise.
 Quatre charees de mairien,
 Je le vos di que jel sai bien,
 Ot enz el feu que on i fist,
 210 Sanz autre laigne c'on i mist.
 Quant li feu fu bien alumez
 Et li mairien bien embrasez,
 La pucele i ont menée;
 [V^o] Si s'est d'un porpre desnuee
 215 Et d'un siglaton qu'ot vestu ;

- Iluec remest son cors tot nu,
 Fors seulement d'une chemise.
 La meschine fu bien aprise,
 Que Sains Espris l'ot escolée
 220 Et enseignée et doctrinée.
 Lors regarda vers orient,
 Dex reclama molt doucement:
 « Grant Deu, qi tot le mond feis,
 Adan meis en paradis,
 225 Vos li mostrastes le deduit
 Et habandonastes le fruit,
 Fors seulement d'un sol pommier,
 Dont il ne deust ja mengier,
 Puis que il lor fu deveé;
 230 Et por ce somes nos dampné;
 Mais ce nos dit Jeremias
 Et Moyses et Helyas
 Que tu vendras le mond salver
 Et en crois te lairas pener,
 235 Et de la lignie Abrehant
 Naistra la virge voirement
 En qui Dex char et sanc prendra,
 Quant il en terre descendra.
 Si voirement com ce est voirs,
 240 Vos depri ge, biau sire rois,
 Que tu me getes sauve et saine
 De cest peril ou l'en me maine,
 Et cil qui me reclameront
 En quel peril que il seront,
 [F° 4] Sire, tu en aies merci.
 246 Biau sire Dex, ainsi te pri. »
 Quant ele ot sa raison finée,
 El feu ardant en est entrée.
 Mere que mere por morir
 250 Apres sa fille volt saillir,
 Quant Abrehans l'en resacha.
 Por l'amor de li se pasma.
 Oez que firent li Gieu,
 Cil qui alumerent le feu,

- 255 Qui lié estoient del enfant
 Que il veoient si dolent.
 Alors pranent grant joie a fere,
 Puis lor torna a grant contrere,
 Car toz li max et l'enconbriers
- 300 En retorna parmi lor chiés.
 Nus ne doit dolor sordolir
 Ne nule joie sorjoir.
 Les genz ne sont mie bien sage
 Qui lié se font d'autr[u]i damage.
- 305 Qui ses voisins voit corociés
 Molt par est fax s'il en est liés.
 Chascun ne set q'a l'oïl li pent,
 Car nos voïomes molt sovent
 Aucunnes gens rire et gieuer,
- 310 Puis lor voit on grant doel mener.
 Oïés que firent li gieu,
 Cil qui atisoient le feu,
 Qui lié estoient des parens
 Que il veoient si dolens.
- 315 Il arstrent toz en cel juise.
 [V°] La pucele iert en sa chemise,
 Onques .i. poil n'en i brui
 Del garnement qu' ele ot vesti.
 Dex la covri tote de flors,
- 320 Qui erent de maintes colors.
 Onques rose n'avoit esté
 A icel jor que j'ai conté.
 Sor cele(s) virge s'aparurent
 Les premieres qui onques furent.
- 325 Les estinceles et la flame,
 Qui voloient desor la dame,
 Oïsel devindre[n]t maintenant
 Qui chantoient molt doucement.
 Onques n'i ot .i. seul tison,
- 330 Tant fust espris en vif carbon,
 Ne fussent roses de rosier
 Et flor de liz et d'aiglentier.
 Li fus estainst, c'est veritez.

- Molt en fu liez ses parentez,
 335 Et la mere qi le porta
 Sa fille prist, si le baisa.
 Ainc mes si bel gardin ne fu
 Com a el leu ou sist le fu.
 Camp Flori ot cel lieu a non,
 340 Et Camp Flori l'apele l'on.
 La tenra Dex son parlement,
 Quant il venra jugier la gent.
 Or vos ai del juise dit,
 Or vos dirai de Jhesu Crist,
 345 Et que cel feu senefia
 De la virge qi enz entra.
 [F° 5] Li oiselet nos senefient,
 Si com les escriptures dient,
 Li angle qui devant Deu sont,
 350 Qui a cel jugement venront,
 Qui en menront en paradis
 Cil qui a destre seront mis ;
 Et li autre juif felon,
 Qui astrent tot en vif carbon,
 355 Senefient icil cheitis
 Qui de pechié sont si espris,
 Qui tant maintiennent la luxure
 Ne de confession n'ont cure,
 Ainz moerent en caitivoison.
 360 Icil n'aront ja raenchon
 Que nes praigne[nt] li anemi,
 Devant Jhesu, el Champ Flori.
 Si les tendront en la fournaise,
 Ou il aront tant de mesaise
 365 Plus qe bouche ne porroit dire
 Ne clerc ne le sauroit descrire.
 Et la virge senefia
 Jhesu qi en enfer entra,
 Qui, voiant toz les sathenas,
 370 Brisa enfer et les portax,
 Si en geta les innocenz,
 Adan no pere et ses enfanz,

- Qui es tormens d'enfer estoient
 Et les granz peines enduroient.
 375 Adonc s'assemblent li parent ;
 Si ont tenu .i. parlement ;
 La bele voelent marier
 [V°] Et a un riche home donner.
 En la contrée ot .i. baron,
 380 Baudin de Niques ot a non,
 Riches hom fu et posteis.
 Cil laquist a ses amis
 Et dist que il l'espousera,
 De .x. chastiax la douera.
 385 Mes la pucele lor dist bien :
 « Ne vos penez por nule rien,
 Que je n'arai mari n'espous,
 Fors li sires qui fist les flors,
 Qui de cest feu m'a delivrée
 390 Ou vos m'aviez enbrasée. »
 Ci vos lairon del mariage
 De la pucele et del lignage,
 Si vos diromes del enfant
 Qui de la flor vint en avant.
 395 Quant vint au jor que Dex i mist,
 Ainsi com l'escripture dist,
 La pucele se delivra
 De cel enfant qu'ele encarqua.
 La flor devint .i. demoisiax,
 400 Qui molt par fu gentix et biax.
 Por la biauté de sa fachon
 Dient tot cil de la maison,
 Puis que de flor est engenrez,
 Que Fanuel iert apelez.
 405 L'enfes tehi et amenda
 Et son lignage sorhaucha,
 Que Dex l'ama tant nostre pere
 Qu'il devint roi et enperere.
 [F° 6] Saint Fanuiax fu molt peudon
 410 Et de molt grant religion,
 Les povres aloit revisder

- Et les malades visiter,
 Les nus faisoit bien revestir,
 Les mors laver et sevelir
 415 Et herbergier la povre gent ;
 Si amoit Dex parfitement.
 Pomes ot de bone nature,
 Ce nos raconte l'escripture;
 Ainc Dex ne fist si doleroux,
 420 Si malade ne si lieprox,
 S'il en eust le col passé,
 Que maintenant n'eust santé.
 Saint Fanuel gisoit .i. jor
 En mi sa sale a la froidor
 425 Sor une coute de cendal ;
 Il apela son seneschal,
 Si fist des pomes apporter
 Qu'as malades voloit doner ;
 Li seneschax l'en aporta,
 430 Devant ses pies s'agenoilla,
 Trois des pomes et .i. coutel
 Mist en la main saint Fanuel.
 Li rois les prist, si les tailla,
 A ses malades en donna.
 435 Quant li rois ot taillié la pomme,
 De la seve qi molt est bone
 En tint .i. peu en son coutel.
 Or oez de saint Fanuel :
 Quant il vit son coutel moillié
 [V°] De la pome qu'il ot taillié,
 441 A sa cuisse le ressuia ;
 La cuisse si en engroissa
 D'une molt gentil demoisele,
 Qui molt fu sainte et bone et bele.
 445 Quant li rois vit la grant merveille,
 A qi nule ne s'appareille,
 Il a mandé, ce m'est avis,
 Trestoz les mires del país.
 Ainc n'en i ot .i. tant sené,
 450 Ne fisicien tant letré,

- Qui seust dire la doulor
 De la cuisse l'empereor.
 Tant furent esbahi li mire
 Li plus sages n'en set que dire.
 455 Quant vint au jor que Dex i mist,
 Ainsi que l'escripture dist,
 Li rois malades se coucha
 Et de sa cuisse delivra
 D'une molt gente demoisele,
 460 Qui tant par fu cortoise et bele.
 Ce fu sainte Anne que je di,
 Dont la mere Jhesu nasqi.
 Quant li rois sot q'il ot enfant,
 Vergoigne en ot et honte grant.
 465 Il apela de sa mesnie
 .I. chevalier ou molt se fie ;
 Si li a dit : « Biax dox amis,
 Que dira on en cest pais
 Quant on sara que j'ai enfant ?
 470 Prenez le tost de maintenant,
 [F^o 7] Si l'en portez en cel bosqage ;
 Gardez nul home ne le sache,
 Et si gardés bien entresait
 Qu'a mes parens ne soit retrait. »
 475 Cil respont : « Sire, volentiers
 Ferai tot ce que me requiers. »
 L'enfant a pris, si l'en porta,
 En une grant forest entra,
 Qui molt estoit et longue et lée.
 480 La demoisele i a portée.
 Molt i avoit hors et lyons
 Serpens sauvages et draglons (*sic*).
 Venus en est a .i. rochier ;
 La li voloit le chief trenchier,
 485 Mes Dex li tramist .i. coulon,
 Ass[e]z plus blanc d'un auqueton,
 Qui sor l'espaule li assist.
 Or oiés del coulon q'il dist :
 « Amis, dist-il, entent a moi,

- 490 Parole a moi, de ce te proi,
 N'ocire pas cele meschine.
 De li nestra une virgine,
 En qi Dex char et sanc prendra,
 Quant il en terre descendra.»
- 495 Cil ot peür, si l'a guerpie;
 A cele foiz n'en toucha mie.
 .I. molt grant ni d'aigle i trova,
 L'enfant i mist, si s'en ala.
 A son segnor s'en est venus,
- 500 Qui dolenz iert et irascus.
 «Sire, dist-il, conforte toi,
 [V°] Je l'ai ocise, par ma foi,
 Que ja parler n'en orrés mes;
 Or laissez la dolor en pais.»
- 505 Li rois respont par grant douchor:
 «Toz sui gueris de ma doulor.»
 Puis fu Dex garde del enfant;
 Par le sien saint commandement,
 Si li envoioit sa provande
- 510 Par .i. cerf qi ert en la lande.
 Li cers ert grans et molt isneax
 Et a grant merveille fu biaux;
 Ses cornes erent bien assises.
 Flors i avoit de maintes guises;
- 515 Toz tans gisoit desouz cel(u)i.
 Quant li enfes getoit un cri,
 Isnelement se redreçoit
 Et li enfes se rendormoit.
 Iluec remest mult longuement,
- 520 .X. anz toz plains veraïement.
 Bien l'ot porveü de sa vie
 Cil qui tot a en sa baillie.
 Li rois ala .i. jor chacier,
 En la forest esbanoier.
- 525 Ses chiens a pris et ses levriers,
 Ses braques et ses liemiers,
 Et Joachim ala o soi,
 Qui estoit seneschax lou roi,

- Si escuier et si archier,
 530 Cil qui amoient le gibier.
 Quant venu sont en la gaudine,
 Ce dist l'escripture devine,
 [F° 8] Li cers si s'est apareüs,
 Devant les veneors venus.
- 535 A tant ont les chiens descouplés,
 Li cers s'en est fuiant tornez
 Au ni ou la pucele estoit,
 Que Jhesu Crist garandissoit.
 Joachim tint l'espié trenchant,
- 540 Le cerf requiert hardiement,
 Qu'il le volt en la char navrer.
 La pucele prist a crier :
 « Vassal, lessiez la beste mue,
 Ne la navrez en la char nue,
- 545 Ele n'est pas vostre a ocire. »
 Quant Joachim oï ce dire,
 Il regarda en l'arbre amont
 Et vile ni bel et reont.
 Seoir i vit cele pucele,
- 550 Qui molt iert avenant et bele,
 Qui ses biax crins engalonoit
 A .i. fil d'or qu'ele tenoit,
 Que Jhesu Crist li ot tramis
 Par .i. angle de paradis.
- 555 Joachin l'a arresonee :
 « Bele, dist-il, dont estes nee ?
 Ge te conjur de Deu le roi
 Se tu fus onques de no loi,
 Et si me di comme as a non. »
- 560 — « Anne, dist el, m'apele l'on,
 Ne fui ainc d'ome conceue,
 Et si sui grant et parcreue.
 Je ne vi onques le mien pere,
- [V°] Mes ge voi cha venir ma mere.
- 565 Dites li tost que vieigne a mi,
 Si me mete jus de cest ni. »
 Quant Fanuiax vit son enfant,

- Vers lui s'en vint esperonant.
 « Bele, dist il, qui estes vos ? »
- 570 Ele respont: « Nel saves vos?
 Je suis cele que tu portas,
 De ta cuisse me delivras,
 Tu commandas c'on m'ocesist ;
 Li chevalier qui ci me mist
- 575 Tant par fu dox et debonere
 C'onques nul mal ne me volt fere,
 Et Dex me prist a norreture ;
 Or pren de moi aucune cure.»
 Quant Joachin vit la pucele
- 580 Et sa face qi tant fu bele,
 S. Fanuiax en apela,
 Molt doucement li demanda :
 « Sire, dist il, car me donez
 Ceste dame que ci veez,
- 585 Si la prendrai a mariage,
 Car bien semble de haut parage.»
 — « Joachins, ce dit Fanuiax,
 Molt as esté toz jors loiax,
 Ainc ne vousis fame espouser,
- 590 Et or demandes ceste a per ;
 S'ele velt, je la te donrai,
 Ge croi que bien l'emploierai.»
 La pucele dist maintenant :
 « Sire, je le voeil et creent. »
- [F° 9] S. Fanuiax li a donée,
 596 Et Joachins l'a espousée.
 Les noces furent molt vaillans,
 Ce nos tesmoigne S. Jehans.
 De sainte Anne lairons ester,
- 600 D'autre chose voudron parler ;
 Ge croi que bien repaireron
 A sainte Anne quant nos voudron.
 En Belleem .i. home avoit
 Qui molt religieux estoit ;
- 605 Prestres estoit, bien le savon ;
 Zacarias avoit a non,

- Et sa fame q'ot espousée
 Elizabeth iert apelée.
 Andui erent molt vieilles genz ;
- 610 Chascuns avoit plus de .c. anz,
 Plus avoient blanche la crigne
 Que n'est flor de lis ne hermine.
 Ainc ne porent avoir enfant,
 Ainsi en fist Dex son commant,
- 615 Jusq'a cele hore qu'il li plot,
 Que il lor dona ce qu'il volt.
 Zacarias estoit un jor
 Devant l'autel nostre segnor,
 Ou le sacrefice faisoit,
- 620 Selonc la loi que il tenoit.
 .I. saint angle i est descendu
 Qui devant li s'est aparu.
 « Os tu, dist il, Zacarias,
 Parole a moi, ne doute pas ;
- 625 Quant tu as fet le sacrefice,
 [V°] La messe dite et le service,
 A ton ostel t'en va arriere,
 A ta fame fai bele chiere,
 Dex te donra .i. tel enfant
- 630 Que li dox Dex amera tant
 Onques jor home tant n'ama.
 Au jor c'on le bautisera,
 Jehans par non iert apelez. »
 Zacaries s'est regardez,
- 635 A l'angle a dit : « Que as tu dit ?
 Nos somes tot vieil et florit,
 Et ore ariomes enfant !
 Ce est parole de noiant ;
 Ceste chose ne croi je mie,
- 640 Car ce seroit vieille sotie. »
 Or oez que li angles dit,
 Si com tesmoigne li escrit :
 « Sez tu, dit il, Zacarias,
 Quel guerredon tu en aras
- 645 De ce que mescrois ton segnor,

- Qu'il n'est mie de tel valor
 Qu'il te peust doner enfant ?
 Or saches tu a esciant,
 Jusqu'a cele hore qu'il ert nez
 650 Et circoncis et apelez
 Jehan par non, ne parleras,
 Ce saches tu, muiax seras. »
 A tant s'en est l'angle tornés.
 Zacarias est demorés ;
 655 Quant il o fet le sacrefice,
 La messe dite et le service,
 [F° 10] Il issi hors del tabernacle,
 Et Dex i fist si bel miracle
 Qu'il ne pot onques mot parler,
 660 Quant dut le poeple doctriner.
 Tout cil qui el mostier estoient
 A merveilles le regardoient ;
 Toz li siecle se porpensa,
 Dient que Dex se coroucha
 665 Que Zacarie a mesperé
 De ce que Dex li ot mandé.
 Zacarias se porpensa,
 Amont vers le ciel regarda,
 Et pense mal a esplotié,
 670 Quant il avoit Dex corocié.
 A tant s'en va a son repaire,
 Sa fame troeve debonere,
 Il se couchierent en .i. lit,
 Si comme l'en troeve en escrit
 675 Et la letre le dit lisans ;
 Si engendrere[nt] ung enfent
 Que Jehan fut apelés ;
 Onques meudres hom ne fu nez,
 Fors Damedeu le creator,
 680 Jhesu del ciel nostre segnor.
 Grant joie fu quant Dex fu nez
 Et grant duel quant il fu penez ;
 Mes il le souffri bonement
 Por racheter tote la gent

- 685 Qui es tormens d'enfer estoient
Et les grans peines enduroient.
En enfer estoient dampné,
[V°] Par sa mort furent racheté,
Et par une digne pucele
690 Qui molt par iert saintime et bele,
Qui fu fille a celui baron
Qui Joachim avoit a non.
Cil Joachim, qui pere fu
A la mere le roi Jhesu,
695 L'escripture oï tesmoignier
Que .xiii. anz fu o sa moillier ;
Onques ne pot avoir enfant ;
Molt en avoir le cuer dolent,
Et sainte Anne en fu molt marie.
700 En tristor ont usé lor vie,
Car lor voisin erent felon,
Si disoient par contenchon
Qu'il ne doivent el temple entrer
Nelor offrendre presenter
705 Ne faire nule oblation.
Joachim estoit molt preudom ;
De quan qu'il pooit gaaignier
Et consiurrer et espargnier
En .iii. parties le partoit.
710 Les .ii. parties en donoit ;
L'une donoit as povres gens,
Et l'autre au temple vraiemens.
L'autre partie retenoit
Dont sa mesnie sostenoit.
715 Riches homs iert a desmesure
De bestes et de norreture.
Dans Joachins se porpensa
Qu'en la monteigne s'en ira,
[F° 11] Se conforter ja se poist.
720 Sa fame apele, si li dist :
Anne, bele suer, douce amie,
Gardez ce qu'avez en baillie ;
G'irai a nos bestes garder,

- Por moi deduire et conforter. »
 725 Ele respont molt doucement :
 « Alez au Deu commandement. »
 A tant s'en va dans Joachins
 Vers la montaigne toz enclins.
 Quant ot puiée la montaigne,
 730 Ses bestes vit aval la plaigne ;
 Et Dex qi tot a en baillie
 Son bon ami n'oublia mie.
 .I. de ses angles li tramist,
 Se li noncha e se li dist :
 735 « Joachim frere, arreste, ami,
 Drece ton chief, parole a mi ;
 Mesagier sui a cel segnor
 Que tu reclames nuit et jor ;
 De paradis m'envoie a ti,
 740 Il te commande et jel te di
 Qu'il a oïe ta proiere ;
 A ton ostel t'en va ariere ;
 A l'entrée de la cité,
 Si comme Dex l'a commandé,
 745 Anne ta fame enconterras ;
 Ensemble soi converseras ;
 Dex te donra .i. tel enfant
 Que nostre sire amera tant,
 Ele iert roïne de cest mond
 [V°] Et des choses qui el ciel sont ;
 751 Par lui iert li mons rachetez
 Et enfer brisiez et qassez ;
 S'en getera les dol[er]eus
 Qui ardent com maleüreus,
 755 Qui aloient en non caloir.
 Ne puis plus ici remanoir »,
 Dist l'angle. A tant s'en est tornez
 Et Joachim si est remes.
 Il a bien oï la parole,
 760 Que il n'a pas tenue a fole.
 A tant a guerpi la pasture,
 Si s'en ala grant aleure.

- En la porte de Nazarel
 A trové qi molt li fu bel :
 765 Si com li angle li ot dit
 Et com le tesmoigne l'escrit,
 Sainte Anne li vint au devant,
 Qui a, l'angle l'ot en covant.
 Dont sot il bien que voir li dist
 770 Li angle qu'en la roche vit.
 Canga corage et dist por voir
 C'or ne pooit il remanoir
 Qu'il ne geust o sa moillier.
 Son lit fist bien apareillier ;
 775 Cele nuit jurent il ensemble,
 Si engendrèrent, ce me semble,
 Nostre dame sainte Marie,
 Qui tout le mond a en baillie,
 Et la roïne principax
 780 Et medicine de toz max.
 [F^o 12] Si est porte de paradis,
 Si i conduira ses amis,
 Et par li fu enfer qassez
 Et despoilliez et violez ;
 785 Quar Jhesu Crist nos racheta
 Qui en son ventre s'esconsa.
 Dex nos racheta de son cors
 Et de son sanc qu'en fu trait hors
 La plaie de desouz l'aissele,
 790 Quant le feri souz la mamele
 Longis, qui des ce qu'il fu nez
 N'avoit veu, c'est veritez,
 Quant Damedex l'enlumina
 Et ses pechies li pardona.
 795 Quant la virge fu conceüe,
 Dont j'ai la parole esmeüe,
 Dant Joachin a fin ala
 Et de cest siecle trespassa,
 Et sainte Anne reprist baron
 800 Qui Alfeüs avoit a non.
 D'icelui rot ele une fille

- Qui ensement ot non Marie.
 Puis refu mors cil Alfeüs,
 Car Dex ne volt q'il vesquist plus.
 805 Sainte Anne se remaria
 Et Cleofeüs l'espousa.
 De celui ot ele .i. enfant,
 Qui Marie ot non ensement.
 Serors furent ces .iii. Maries
 810 Et de grant grace raemplies.
 [V°] L'une en porta nostre segnor
 Jhesu Crist, nostre salveor,
 Et cele qui apres fu née
 Fu espousée a Zebedée,
 815 Ce nos conte sainte Escripature.
 Cele fist bone norreture
 En S. Jehan l'evangeliste
 Et en S. Jaque de Galice.
 Ses fils furent cil doi enfant,
 820 Et Damedex les ama tant,
 Por la bonté qu'en aus avoit
 Et que en aus apercevoit,
 Car il estoient fiz s'antain;
 Si cousin estoient germain.
 825 Saint Jehan fu molt castes hom
 Et de molt grant religion,
 Si comme l'escripature dit,
 Et on le troeve en son escrit,
 Qu'ainc cil Jehan ne fist pechié
 830 Dont il eust Deu coroucié.
 Quant Jhesu Crist en crois estoit
 Et son martyre sostenoit,
 Qui ot par ses paumes les cleus
 Et par ses pies les precieus,
 835 Et fu en son coste percié,
 De sa mere li prist pitié,
 Molt doucement la regarda,
 A S. Jehan la commanda
 Qu'o li conversast castement;
 840 Et il si fist molt doucement,

Cil fu castes o la virgine,
 [F° 13] Come est la flor sor l'aube espine.
 A S. Jakes donna un don,
 Tout cil qi par confession
 845 En Galice le requerroit,
 De son pechie pardon aroit
 S'il n'est si d'anemis lié
 Que il retourne a son pechié;
 Trestout lor soit cuite clamé
 850 Et a l'ame tot pardoné.

Qui Dex aime parfitement
 Et sa douce mere ensement
 Et qui en velt oïr parler
 Si face pais, si lait aler
 855 Cels qui n'ont cure del oïr
 Ne des paroles retenir
 Des enfances q'il fist en terre,
 Quant li .iiii. roi l'alerent querre
 En Belleem ou il estoit,
 860 Ou sa douce mère en gisoit,
 Quant li estoile s'aparut
 Por la naissance au roi Jhesu.
 Ge vos en dirai tel parole
 Dont j'ai esté a bone escole,
 865 Onques certes meillor n'oïstes
 Ne onques home ne veïstes
 Qui vos peust dire meillor
 De Jhesu Crist nostre segnor;
 Et tout cil qui le chanteront
 870 Plus doucement Deu ameront.
 [V°] .Xiii. anz apres et un demi
 Que sainte Marie nasqui,
 Dedenz le temple en est entrée.
 Comme pucele bien senée,
 875 Sor ses genoz tint son sautier,
 Si commença Deu a proier
 Dedenz son cuer parfitement.
 Dex la regarda doucement,

- Nostre creator, nostre pere,
 880 Qu'il en voloit fere sa mere.
 Le ciel parti et aovri,
 S. Gabriel en descendi,
 A grant clarté, a grant luor,
 Vait loant Deu nostre segnor,
 885 Dedenz le temple en est entrez.
 Molt i fu grande la clartez,
 Quant li sains angles i entra
 Que Jhesu Crist i envoa.
 Or escoutez, grant et petit,
 890 Le salu que li angle a dit,
 Quant il aporta le mesage
 A la virge qi tant fu sage.
 Il li dit : « Dex te saut, Marie,
 De la grace Deu raemplie,
 895 Et tu soies bieneürée,
 Sor totes fames honorée ;
 Sor tous soit tes fruis beneis.
 Ensemble o toi est Jhesu Cris. »
 Sainte Marie ot grant paor,
 900 Quant ele vit la grant luor
 Que li angles enlumina,
 [F^o 14] Qui le salu li aporta,
 Qui onques mes dit ne li fu.
 « Sire, dist ele, qui es tu
 905 Qui cest salu m'as aporté ?
 Molt as mon cuer espoenté. »
 Saint Gabriel l'a regardée,
 Molt doucement l'a confortée :
 « Ne t'esmaier, dist il, pucele,
 910 Quar Deu es amie et ancele.
 Beneoite es, virge Marie,
 Del Saint Esprit es raemplie,
 Car Dex est descenduz en toi ;
 Il le te mande de par moi.
 915 Tu concevras, .i. fiz auras
 Et virge et mere enfanteras.
 Virge pure, mere saintime,

- Ton fix sera Dex le hautisme.
 De sa bonté puet on molt dire,
 920 Des rois iert rois, des seignors sire.
 Ne soies pas del croire lente.
 Voiz Elizabeth, ta parente,
 Qui lonc tens a brehaigne esté
 Et enfant a tant désiré;
- 925 Or a conchut de son segnor
 .I. fiz qi ert de grant valor. »
 Sainte Marie respondi:
 « Comment iert ce? or le me di;
 Ja ne connui ge onques hom,
- 930 N'a home n'oi conversion.
 Il n'est coustume qu'enfant ait
 Fame qi a home ne vait.
- [V°] A Damedeu me sui vouée
 Et chasteé li ai donnée;
- 935 La maniere voeil bien savoir
 Com virge puet enfant avoir. »
 Saint Gabriel dist doucement:
 « Cil qui je faz commandement,
 Qui de toi velt fere sa mere,
- 940 Il est ton fiz, il est ton pere;
 Ne perdras riens c'aies voé,
 Bien gardera ta chasteé. »
 Ele respont par grant douçor:
 « Ancele sui nostre segnor,
- 945 Face de moi tot son plaisir
 Car je le voeil molt et desir.
 Ainsi soit il comme tu dis,
 Que li sauveres soit mes fis,
 Cil qi tot set, tot voit, tot ot,
- 950 Et ciel et terre et mer aclot,
 Qui est dehors, qi es dedens,
 Qui les pluies fet et les vens,
 A Deu mon pere graces rent,
 (Et) si otroi son commandement. »
- 955 Ains que li angle s'en tornast
 Ne d'ilueques se remuast,

- Fu ele sempres ensegnie
 De la celestial lignie.
 Li sains angles s'en est tornez,
 960 Si est remese la clartez.
 Ci laisserons del angle ester,
 D'autre chose voudron parler.
 Tout autresi com vos veez,
 [F^o 15] Quant li solax est haut levez
 965 Et il tresperce la verriere,
 La ou ele est la plus entiere,
 Si com li solaus vient et va
 Et la verriere mal n'en a
 Et li solax retret s'alaine
 970 Et la verriere remaint saine,
 Tout ausi et plus sainement,
 Ce sachies vos certainement,
 S'esconsa Dex dedenz Marie,
 Que la virge n'en senti mie.
 975 A cel terme que [je] vos di,
 S'une fame n'eust mari
 Et ele fust grosse d'enfant,
 Ele fust prise maintenant ;
 Nel gardast ne fust lapidée
 980 Tot li avoir d'une contrée ;
 N'est riens qui la peust garir
 Qu'il ne la covenist morir.
 Or devomes ci avant dire
 Comment Jhesu, li nostre sire,
 985 Ceste pucele en delivra
 Et a Joseph la maria.
 Ainc plus biax hom ne fu veus
 De ses jors, si ert toz chenus,
 Et molt tres bien li avoient
 990 Sa blanche barbe q'il portoit ;
 Plus estoit blanche d'une hermine,
 Le piz li coevre et la poitrine.
 A tant est une voiz venue
 Qui ens el temple est descendue,
 [V^o] Ilueques ou les genz estoient

- 996 Qui la loi maintenir devoient.
 La voiz iert bele, si parla :
 « Segnor, dist ele, entendez cha ;
 Dex vos mande, nellaissiez mie,
- 1000 Que facies espouser Marie
 Qu'est del lignage Yessé née. »
 A tant s'en est la voiz alée,
 Et quant il ont trestot oï
 Ce que la voiz lor et gehi,
- 1005 Tot communalment Deu looient,
 A mains jointes graces rendoient.
 A tant sont li baron mandé
 Et l'evesque de la cité ;
 Si ont tenu .i. parlement
- 1010 Li sage home privéement
 Que de cele virge feront
 N'a qui il la marieront.
 Respont .i. frans hom debonere :
 « Le plaisir Deu nos covient fere,
- 1015 Qu'or envoiomes par la terre
 Por trestoz les bachelers querre,
 Onques .i. seul n'en i remeigne,
 Tant soit vex hom, que il n'i viegne.
 Quant il seront tot assemblé,
- 1020 S'en face Dex sa volenté. »
 Tout respone[n]t : « Il a bien dit
 Et verité, selonc l'escrit. »
 Adonc font letres seeler,
 As mesagiers les font livrer,
- 1025 Si ont toz les barons mandez,
 [F° 16] As bors, as chastiax, as citez,
 Puis amenerent la pucele
 Qui molt estoit et bone et bele.
 Venu i sunt li demoisel,
- 1030 Sor lor chevax fort et isnel.
 Segnor estoient del pais,
 Molt avoient et vair et gris,
 Citez, chastiax, bors et rivieres,
 Autres richescs de manieres.

- 1035 Venu i sunt por deporter.
 N'avoient soing de marier;
 Mes quant il virent la pucele,
 Et sa face qui tant fu bele
 N'i a celui, s'on li donast,
- 1040 Plus volentiers ne l'espousast
 Que la fille a un roi demeine,
 Qui tenist France et Alemeine,
 Car molt iert bele creature.
 Mes de tot ce n'ot Jhesu cure ;
- 1045 Autre mari a esgardé
 Por garder sa virginité.
 Uns demoisiax i est venuz,
 Joseph a non, si est chenuz ;
 Venuz estoit au parlement
- 1050 Por veoir le mariement.
 Lassez estoit et traveilliez,
 Sor .i. perron s'est apuiés.
 Quant vit la joie et la leesce,
 Molt se douta por sa vieillece
- 1055 Ne l'abatist la gent menue,
 Qui a la feste estoit venue.
- [V°] Trait soi arrier por reposer,
 A .i. piler s'ala ester,
 .I. peu en sus de l'autre gent.
- 1060 Quant l'aperçurent li enfant
 Corant i vont grant aleure
 Veoir son cors et sa faiture;
 Corant vont dames et puceles,
 Et bachelers et jovenceles.
- 1065 Une pucele l'apela,
 Molt doucement li demanda :
 « Dont estes vos et de quel terre,
 Et que venistes vos ci querre? »
 Ce dist Joseph : « Je[l] vos dirai,
- 1070 De rien ne vos en mentirai :
 Li evesques a toz mandez
 Les bachelers et les barbez,
 Et g'i sui venuz voirement.

- Por veoir le mariement
 1075 De la plus bele creature
 C'onques peust fere nature,
 De molt bone hore fu hom nez
 Qui a tel dame iert mariez,
 Dame, ne por moi nel di mie ?
 1080 Que ja n'arai fame en ma vie. »
 — « Par foi, dist l'un, molt me merveil
 Ou vos preistes cel conseil,
 Qui si estes vex et chenus,
 Et por tel dame estes venus,
 1085 Qui si par est de franche orine.
 Ge cuit c'on la fera roïne,
 Princesse ou dame d'Alixandre,
 [F° 17] Ou quens ou rois la voudra prendre.
 Alez vos ent, n'i estez mais. »
 1090 — « Voir, dist Joseph, ains sera mais
 Issus qi nenterra des mois
 Por vos m'en aille a ceste fois,
 S'arai veu la bele flor,
 La fresche rose et la color
 1095 Qui desor l'autel florira
 Anqui, quant on l'espousera. »
 Trop le gaberent laidement
 Homes et fames et enfant.
 Quant il l'orent ass[e]z gabé,
 1100 A l'evesque en a molt pesé,
 Qui molt estoit saintimes hom
 Et gentilz de religion.
 « Segnor, dist l'evesque, entendez
 Un petit et si m'entendez,
 1105 Si fetes mon commandement ;
 Preu i arez et honor grant.
 Quant vos veez une persone
 Qui a semblance de prodome,
 N'aiés cure de li gaber,
 1110 De riens n'en poez amend[er],
 Ainz en poez bien enpirier
 Et de vos membres mehaignier,

- Car Damedex l'en vengeroit
A qui il s'en reclameroit.
- 1115 Segnor, ce dist li ordené,
Par Deu estes ci assemblé
Et par le sien commandement
Venu a cest mariement ;
- [V°] Or vos pri a toz et requier
1120 Que vos m'aidiez hui a proier
Et soiés tout a genoillons
Del tot en grans afflictions,
Et si donez de vos aumosnes
Por l'amor Deu es mains as povres,
- 1125 Que Damedex par sa douçor
Nos donst veir hui en cest jor
Qui dignes iert del espouser
La virge que ci voi ester.
Puis prengne chascun une verge,
- 1130 Quel qu'il voudra, ou verde ou seche.
Cil qi la verge portera
En qui main ele florira,
Celui ara, ce vos afi,
La pucele sanz contredi.»
- 1135 Lors dient tuit: « Bien est a fere,
Gentix evesques debonere. »
Il se couchent a oroisons,
A coutes et a genoillons,
Et si ploroient li p[l]uisor
- 1140 Por l'amistié nostre segnor.
Quant feni ont lor oroison,
Les proieres et le sarmon,
Si se sunt tuit en pies levé,
Si com l'evesque ot commandé,
- 1145 Et desvestent lor vestemenz,
Si les donent as povres genz ;
Il donent cotes et mantiax
Chapes forrees et aneax
As povres qi en ot mestier,
- [F° 18] Que Dex lor donst lor desirrier ;
1151 Puis a chascun sa verge prise.

- Joseph a la soe jus mise ;
 .I. grant baston que il tenoit,
 De quoi a terre s'apuoit,
 1155 Tint en sa main ; ja ne querist
 Que tel fame li aferist.
 .I. bacheler l'a esgardé,
 Qui molt l'avoit cel jor gabé,
 Car il est tant de male gent
 1160 Qui ja por nul chastement
 Ne se targeront de mal fere,
 Tant sunt felon et deputaire.
 Une verge a Joseph donée,
 Toute seche, toute pelée,
 1165 .Vn. anz a qu'el ne fu coillie ;
 Par grant escar li a baillie.
 « Vos avez, dist-il, la pucele ;
 Molt avez tendre la maissele ;
 A bacheler de vostre aage
 1170 Afiert bien fame de parage. »
 Ainsi l'ont gabé laidement.
 Joseph en ot grant marement ;
 Des gas qu'il ot se vergoigna,
 Envers la pucele esgarda.
 1175 « E! Dex, dist il, por quoi ci ving!
 Ja i voi ge tant bel meschin,
 Tant bacheler, tant demoisel,
 Qui chevalier sont de novel ;
 Grant folie m'i aporta ;
 1180 Mes l'evesque le commanda.
 [V°] Se je sui ci plus longuement,
 Ge serai tenu por enfant. »
 Cele verge que il tenoit
 Voloit geter, si s'en fueroit,
 1185 Quant en sa main la vit florir
 Et fruit porter et raverdir,
 Et sor la verge tot en son
 Vit asseoir .i. blanc couloun.
 Cele verge qi fu florie
 1190 Senefia sainte Marie,

- Qu'ele virge mere enfanta
 N'ainques a home n'adesa ;
 Et li coulons qi sus esta
 Selonc l'escrit senefia
 1195 L'avenement de Jhesu Crist,
 Si comme prophecie dist.
 Quant la gent la verge choisirent,
 Apres li corent, si li dient :
 « Sire Joseph, arrier venez,
 1200 La demoisele espouserez,
 Car Dex le velt, bien le savons,
 Et les miracles en veons. »
 Joseph prent la verge o la flor,
 Qui lor geta si grant oudor,
 1205 Qui le tenist bien, li fust vis
 Qu'il fut baigniez en paradis.
 A l'evesque l'ont presentée,
 Qui bien l'a au poeple mostrée.
 La verge que Joseph tenoit,
 1210 Quant li evesque sermoit,
 Lor escapa de maintenant ;
 [F° 19] Voiant trestote cele gent,
 Es mains a la virge se mist,
 Ainsi com l'escripture dist.
 1215 Por ce fist Dex cel bel miracle
 C'on le veist el tabernacle.
 Quant l'evesque de la loi vit
 Les miracles que Dex i fist,
 A Joseph la virge espousa
 1220 Qui a grant honor la garda.
 Et quant la virge ot espousée,
 A son ostel l'en a menée.
 Joseph estoit molt moiens hom,
 Petit avoit de garison ;
 1225 Il se pensa q'il iroit querre
 A ses parens, de par la terre,
 Aïde por ses noces fere.
 Trois mois i estut sanz repere ;
 Quant vint, si choisi maintenant

- 1230 Que sa fame ert grosse d'enfant.
 Se Josep en fu corouchiés
 Et esbahis, n'en merveilliés.
 Ou est li homs qi ne pesast
 Se sa fame grosse trovast,
- 1235 C'onques a lui n'eust geü
 Ne part ne compaignie eü?
 « Hai ! dist il, ma douce amie,
 Molt iert corte no compaignie.
 Or esseres vos lapidée.
- 1240 Toz li avoires d'une contrée
 Ne vos porroit mie garir
 Qu'il ne vos covenist morir.
- [V°] La lois le mostre apertement :
 Puis que fame a enfantement,
- 1245 S'ele ne l'a de son segnor,
 On la lapide a grant dolor.
 Dame, or m'en covendra fuir,
 Car ne vos porroie veir,
 Douce suer, en si grant doulor,
- 1250 Car je vos aim de bone amor.
 Marie suer, bele faiture,
 Ma douce tenre creature,
 Or ne vos sai ge conseillier,
 Mais au grant Deu voil deproier
- 1255 Que il vos gart par sa pitié,
 Et moi qui sui desconseillié. »
 Fame est tendre comme la rose :
 Quant ele oï si faite chose,
 N'est merveille s'ele a paor ;
- 1260 Dex reclama, nostre segnor.
 « He ! Dex, dist ele, vrai sauvere,
 Qui as orfelins es bon pere,
 Et bons mires as dolereus
 Et bons garans as dolereus (*sic*),
- 1265 Ja m'envoias tu ton mesage ;
 Ge le crei, si fis que sage ;
 Il dist qu'en moi descenderoies,
 Et char et sanc i prenderoies,

- Et que par moi seroit salvé
 1270 Touz li mondes qi es dampné.
 Puisque je sui de toi garnie,
 Si te plaist, garde moi ma vie. »
 Dex entendi bien la proiere
 [F° 20] De sa mere qu'il ot molt chiere,
 1275 A Josep un home envoia
 De son ciel, qui li anonça :
 « Joseph, ne t'esmaie noient,
 Ta fame est grosse voirement ;
 Del S. Esprit est engroissie,
 1280 Dex est ovec sa compaignie.
 Joseph, cil qui de li naistra
 Filz de Deu iert et si ara
 Jhesu a non, si ert salvere ;
 A sa mere iert et filz et pere,
 1285 Li rois Jhesu la sauvera
 Et de pechié la gardera.
 Or le garde bien castement,
 Car ele est virge vraiment. »
 Joseph grant joie demena.
 1290 L'endemain quant il se leva,
 Devant la dame en est venus,
 A terre mist ses genoils nus :
 « Dame, fet il, jou ai mespris,
 Pardonez moi ce que je dis,
 1295 Car ge vos dis molt grant folie ;
 Mais ce ne cuidioie je mie
 Que fussiez mere au creator,
 Le roi del ciel, nostre segnor,
 Car il est descendus en toi ;
 1300 Il le te mande bien par moi. »
 — « Sire, ce dist sainte Marie,
 Ge ne sui pas vers vos irie. »
 Par la main destre l'en leva
 Et en plorant li demanda :
 [V°] « Se creés ce que dit avez,
 1306 Li meffés vos soit pardonez,
 Ne je ne port pas vers vos ire,

- Car empres Deu estes mesire ;
 Et une chose vos diroie,
- 1310 Se [je c]orchier ne vos cuidoie :
 J'ai oï dire et raconter
 Zacarias ne puet parler
 Et sa fame est grosse d'enfant.
 Ma cousine est, si l'aime tant ;
- 1315 Se vos volez, si i alons,
 Molt grant mestier lor aurions ;
 Se il ont d'aïde mestier,
 Nos lor devrions bien aidier. »
 — « Dame, dist Joseph bonement,
- 1320 Ferai vostre commandement.
 Commandés ce que vos volez,
 De vos servir sui aprestez. »
 Joseph son oirre apareilla
 Et nostre dame avec ala.
- 1325 Quant venu sunt a la cité,
 Si comme Dex l'ot commandé,
 En la maison Zacarias
 Sainte Marie i vint le pas.
 Quant en l'ostel en est entrée,
- 1330 Elizabeth a encontrée.
 Molt joieusement la salue,
 Car grant joie ot de sa venue.
 Saint Jehan, qi estoit a nestre,
 Connut son segnor et son mestre,
- 1335 Il se drecha sor ses .ii. pies,
]F° 21] Et puis se rest agenoilliez.
 « Sire, dist-il, bien vieignes tu,
 Qui m'as doné tele vertu
 Que je me puis ceens drecier
- 1340 Et retorner et aaisier ;
 Or sai ge bien certain[em]ent
 Que tu es Dex veraïement,
 Qui revenis ta gent salver
 Et de grans pechiés delivrer. »
- 1345 Adonc parla Elisabïax :
 « E Dex, (Dex), dist ele, Emmanuïax,

- Comme grant joie m'est venue,
 Quant Marie m'est secorue,
 La douce mere au creator
- 1350 Fille et mere nostre segnor. »
 Nostre dame sainte Marie
 Fu tant leenz en compaignie
 Que Jehan fu nez de sa mere.
 Li parent l'envoient au pere
- 1355 Dedenz le temple ou il estoit,
 Quel non a son fiz on metroit.
 Zacarias ne pot parler,
 Son non commence a embriever;
 Une grieffre et .i. tablel prist,
- 1360 En la cire point et escri[s]t
 Que il aroit a non Jehans.
 « Par foi, dient totes les gens,
 Ainc mes n'oismes si fet non
 En ceste loi que nos tenon.
- 1365 Il n'iert ja ainsi apelez,
 Dites encor, se vos volez,
 [V°] Par quel non on l'apelera. »
 Zacarias le regarda
 Et puis escrist autre foïe:
- 1370 « Jehans ait non, nel lessiez mie. »
 Bautisié l'ont selonc la loi,
 Jehan le nomerent tot troi.
 Quant la fame Zacarie
 Fu relevée et purifie,
- 1375 Nostre dame s'en est alée
 En Nazarez en sa contrée.
 De la dame lairons ester,
 De S. Jehan voudron parler.
 Quant ot .xv. ans en son aage,
- 1380 Si entra en .i. hermitage,
 Ou il soufri mainte dolor
 Por l'amistié nostre segnor.
 Ainques ne fist si grant froidure
 Ne fust toz nus sanz vesteure,
- 1385 Fors seulement que il faisoit,

- En la forest ou il estoit,
 Ses vestemens de jonc marage,
 Quant il aloit par le boschage.
 Molt i mena honeste vie,
 1390 Onques de pain n'i menga mie,
 Fors les racines q'il tenoit
 Dedenz le bois ou les queroit.
 Apres vos dirai sanz faillance,
 .Vi. jors apres cele naissance
 1395 Que S. Jehan le ber nasquit,
 Si com trovomes en escrit,
 En Jerusalem un roi avoit
 [F° 22] Qui la contree maintenoit.
 Il dit q'il veut sa cort tenir,
 1400 Por demander et por oïr
 Les lois qu'en lor país avoient
 Et comment les citez tenoient.
 Il fist venir tote sa gent
 En la cité de Belleem.
 1405 Partout ala la renomée,
 Joseph a dit a s'espousée :
 « Li rois a fet mander sa gent,
 Que tuit voisent au parlement ;
 Il nos i covendra aler,
 1410 Ne l'oseriomes veer. »
 — « Sire, dist ele, je l'otroi,
 S'orrons noveles de la loi. »
 Atant vont droit en Belleant,
 Ainsi com nos trovons lisant.
 1415 A l'entrée de la cité
 Se sunt ambedoi reposé,
 Par desus une blanche pierre.
 Ce dist Joseph : « Amie chiere,
 Atendez moi .i. seul petit,
 1420 G'irai laiens, ne vos anuit,
 Por ostel querre et porchacier,
 Dont nos avons molt grant mestier. »
 Joseph en la cit est entrez,
 Molt hontex et molt trespensez ;

- 1425 Mes il a trové tant de gent
 Qui venu sont au parlement
 C'onques n'i pot ostel trover,
 Ou il se peust reposer.
- [V°] Joseph est de la vile issus,
 1430 A sa dame en est revénus,
 Qui l'atendoit desus la pierre.
 Ce dist Joseph : « Amie chiere,
 Por le grant Deu, quel le ferons
 Et en quel leu herbergerons ?
- 1435 Ja ne troverons nos, ce cuit,
 Ostel ou nos gisons annuit,
 Car si est plaine la cité
 Que je n'i puis trover ostel. »
 — « Sire, ce dist S^{te} Marie,
- 1440 Por Deu, or ne vos doutez mie,
 G'irai ensemble o vos laiens,
 Se troverons aucunes gens
 Qui por Deu nos herbergeront,
 Et qui pitié de nos aront. »
- 1445 Ainsi se mistrent en la vile.
 .I. riches homs ot une fille
 Qui trespassoit parmi la rue;
 Joseph la vit, si la salue,
 Et nostre dame l'apela,
- 1450 Molt doucement li demanda
 S'ele avoit ostel ne maison,
 Qu'el lor prestast .i. anglechon
 Ou il peussent reposer,
 Car ne poent avant aler,
- 1455 Tant que la nuit fust trespassee.
 La pucele dist que senée :
 « E Dex, ge ne sui mie bome,
 Anchois sui fille a .i. riche home,
 Mes g'irai mon pere proier
- [F° 23] Se il vos voudroit herbergier.
 1461 Certes j'en aroie grant joie. »
 Son pere apele, si li proie :
 « Sire, por amor Deu le grant,

- Herbegiés ceste povre gent,
 1465 Car il sont molt desconseillié,
 Li grans Dex ait de vos pitié,
 Tant que la nuit soit trespasée,
 Car ceste dame est molt lassée. »
 — « Fille, ce dist li riches hom,
- 1470 Je ai si plaine ma maison
 Des chevaliers de cest país
 Qu'il ont tot mon ostel porpris,
 Que ge nes aroie ou couchier,
 Si ne les ai ou herbergie[r]. »
- 1475 — « Sire, dist ele, si avez :
 En cele estable les metez. »
 — « Fille, fet il, et je l'otroi,
 Por ce que beles gens les voi.
 Menés les i, ses i couchiés,
- 1480 A vo pooir les aaisiés. »
 Ele si fist tout maintenant,
 Les i mena molt doucement.
 Anestese fu debonere :
 Molt s'entremist de lor affere,
- 1485 Et mex lor fust, s'ele poist.
 De lor liz fere s'entremist
 De la blanche paille et d'estrain ;
 Mes el n'avoit ne pié ne main.
 Son pere, qui riche home estoit,
- 1490 De tel vitaille come avoit
 [V°] Lor fist porter a grant foison,
 Pain et vin et char et poisson,
 Puis les commande au salveor,
 Qui fist clarté et nuit et jor.
- 1495 Quant la sainte virge ot soupé
 Et li lit furent apresté,
 Donc est la noire nuit venue ;
 Et Dex, qui toz li mons salue,
 Trois candelabres de fin or,
- 1500 Qui bien valaient .i. tresor,
 Et .iii. grans cierges alumez,
 Qui rendoient molt grans clartez,

- Com li solaux la matinée,
 Quant il s'espant parmi la préee,
 1505 Devant la virge sunt venu
 Et a grant joie descendu.
 Segnor, ce ne mescreez mie,
 Devant l'autel S^{te} Soufie
 En art li uns et nuit et jor,
 1510 Qu'il ne puet perdre sa luor;
 Et a Meques resont li dui,
 Bien l'avez oï dire autrui,
 Devant li deu as Sarrasins:
 C'est Mahomes et Apollins;
 1515 Non pas por ce que Dex les aint,
 Mes il ne poent estre estaint.
 Trestoz jors ardent et ardront,
 Ne james n'amenuiseront.
 Segnor, el font de haute mer
 1520 [Ardroient il autresi cler.
 Quant S. Joseph la clarte vit,
 [F° 6 v° b]¹ Dedenz son cuer s'en esjoist,
 La sainte virge en apela :
 « Dame, dist il, entendez ça ;
 1525 Dame, dist-il, or nos couchons ;
 Diex est ceains ensemble o nos,
 Car bien le voi apertement ;
 Il en fait bien l'aparissant. »
 La nuit quant il furent couchié
 1530 Et il se furent resveillié,
 Grant piece ert de la nuit alée
 Et pres estoit de l'ajornée.
 Nostre dame issi del lit,
 Josep apela, si li dist :
 F° 7 r° a] « Levez tost sus igneement,
 1536 Ovrez ces huis hastivement,
 Si me montez tost les degrez ;
 La damoisele m'apelez
 Qu'ersoir nos herberja ceains.

¹ Ms. 1533 de la Bibliothèque nationale.

- 1540 Je ne quer plus de toutes gens ;
 Si recevra le saveor,
 Qui nestera contre le jor. »
 Josepmolt tost s'apareilla
 Et vint a l'uis, sel desfrema,
- 1545 Trois moz hucha la damoisele :
 « He, Diex, dist ele, qui m'apele? »
 — « Dame, dist il, li povres hon
 Que herberjas en ta messon.
 Vien tost, si aïde a ma dame,
- 1550 Qui molt a grant mestier de fame.
 Je sui uns hons, n'i doi touchier,
 Je ne soi riens de tel mestier. »
 — « Sire, dist ele, n'est pas droiz ;
 Diex ! ja n'ai je ne mains ne doiz ;
- 1555 Mes toutes voies ge irai
 A tout mon povair aiderai. »
 La pucele vint la corant,
 Delez la mere vit l'enfant.
 Tout autresi con vos veez
- 1560 Quant li soleil est eschaufez
 Et il tresperce la verriere,
 La ou ele est la plus entiere,
 Si con li soleil vient et va
 Et la verriere mal n'en a,
- 1565 Trestout autresi sainement,
 Ice sachiés vos vraiment,
 Nostre dame s'en delivra,
 C'onques son cors n'en viola.
 La pucele sanz mains estoit,
- 1570 De l'enfant molt grant joie avoit,
 As .ii. moignons le volt lever,
 Et Diex, qui tout a a saver,
 Andeus ses mains li a rendues.
 Plus gentes ne furent veues,
- [b] 1575 Beles et blanches come flor.
 Ele en vait prendre le seignor,
 Celui qui nasqui purement,
 Pour racheter toute la gent.

- En une creche le coucha,
 1580 De blans drapiax l'envolopa.
 Sainte Anestese torne ariere
 A son ostel, a bele chiere.
 Ses peres estoit archeprestres
 Et de cele loi estoit mestres.
 1585 Sa fille voit qui avoit mains
 Et les doiz lons, traitis et plains.
 « Dont vien tu, dist il, ou alas?
 Noveles mains qui te dona ? »
 — « Pere, dist ele, li saverre,
 1590 Qui orendroit est nez de mere »
 Li archeprestre fu crueus,
 Ne volt pas croire ce fust Dieus.
 Quant ot nomer sainte Marie,
 Lors cuide bien perdre la vie.
 1595 « Fille, dist il, mar le pensas.
 Pour nostre loi que fausée as,
 Te trencherai an.ii. les mains. »
 Li juys, qui d'ire fu plains,
 Vint a s'espée, si l'a traite ;
 1600 Sa fille prent par ire faite,
 Andeus les mains li volt trenchier ;
 Et quant ce vint au cop hauchier
 Et il dut sor les mains ferir,
 Lors n'i pot il goute veir.
 1605 A sa fille demande : « Ou es ?
 Avulgles sui par mes pechiés,
 Pour Jhesu que mescreu ai.
 Fille, james ne te verrai,
 Terre, cholor, noif ne gelées.
 1610 S'a tes mains que Diex t'a donées
 M'avoies tenu et tasté,
 [V° a] Ja m'auroies enluminé. »
 Sainte Agnetese respondi :
 « Si m'aït Diex, qui ne menti,
 1615 Ja par moi n'avez aïe,
 Se ne creez sainte Marie
 Et son chier filz, que je vi né

- Sans luxure en virginité. »
 — « Fille, dist le pere, bien croi
 1620 Que tenis le souverain roi
 Qui de la virge est nez en terre,
 Pour nos ames d'enfer retrere. »
 A ces paroles la veue
 Fu au yuif tost revenue.
- 1625 A icel jor que Diex nasqui,
 Uns angles du ciel descendi
 A grant clarté, a grant luor.
 Vait Diex loant, nostre seignor,
 Et huche et crie a haute voiz :
- 1630 « Bien soit venu li sov(e)rain roiz,
 Li conseillere et saverre,
 Qui de la virge fist sa mere.
 Molt a el ciel joie et baudor,
 Por la naissance au criator,
- 1635 Et en terre por sa venue
 Soit pes et joie maintenue.
 Or s'enpliront les profecies
 Des profetes, qui sont oïes.
 Ore ert le mont en grant luor,
- 1640 Qui devant ert en tenebror. »
 Mult par fu grande la clartez,
 Quant nostre sire Diex fu nez.
 Droit en enfer, jusqu'en abisme,
 Vint la clarté du roi hautisme,
- 1645 Si que Adam la vit d'enfer.
 Mult s'en merveilla Lucifer
 Et trestuit li autre infernal,
 Qui la jus estoient aval.
 Ne sorent pas que Diex fu nez.
- 1650 Mult estoit laieins desirrez
 De ses amis, qui la estoient,
 Qui doucement le reclamoient.
 Adam, Noe et Abreham,
 Jacob, David et Moysem,
- 1655 Ezechias et Jeremie,
 Yorobabel et Ysaïe,

- Et saint André, qui ert la sus,
 Virent la clarté de Jhesu.
 Deable mult se merveilla
 1660 Quant en enfer clarté trova.
 Ore est bien droiz que je vos die
 De ma dame sainte Marie.
 Sainte Agnetesse a l'enfant pris,
 Qu'ele n'i a lonc terme quis.
 1665 En une creche l'a posé,
 De blans drapiax envelopé.
 En cele creche ou Diex estoit
 Deus mues bestes i avoit.
 L'une s'ert vache debonere,]
 [F° 24]¹ Et l'autre iert mule por mal traire.
 1671 La vache as cornes qu'ele avoit
 Nostre segnor acovetoit,
 La mule as denz le descovroit.
 Savés que ce senefioit?
 1675 La vache qui Dex coveta
 En essample senefia
 Que la novele loi vendroit
 Qui la vieille acaableroit ;
 Et la mule que je vos di
 1680 Senefia, quant descovri,
 La viese loi qu'est abatue
 Et despecie et corrompue,
 Et le larron qi pendu fu
 Delez la crois au roi Jhesu,
 1685 Qui ainc ne valt merci crier ;
 En ynfer l'en covint aler.
 L'un des larrons ot non Dimars,
 Et ses compains ot non Gestas.
 Compaignon furent et voisin,
 1690 Si partoient lor larrechin,
 Tout ce qu'en la forest embloient,
 Quant la bone gent derroboient.
 Dimars fu de grant carité,

¹ Ms. de Montpellier.

- En escripture l'ai trouvé.
 1695 De quan qu'en la forest embloit
 Une soue mere en paissoit ;
 Ainc ne fist mal a povre gent,
 Tant com il pot, a escient ;
 Ains lor donoit de ses deniers
 1700 Améement et volentiers.
 [V^o] As povres genz tot departoit,
 Fors seulement qu'il s'en vivoit.
 Puet donc nus fere carité
 D'autru[i] avoir, s'il l'a emblé ?
 1705 Oil, certes, et grans aumosnes,
 Quant il les met as mains as povres.
 Ainc Dex ne fist si fort larron,
 Se par vraie confession
 Voloit a Deu merci crier,
 1710 Dex ne fust prest del pardonner.
 En celui jor que Dex fu nez,
 Vint uns angles toz enpanez
 As pastors, si lor anonça
 Dex estoit nez, qui tot cria :
 1715 « Alez molt tost en Belleent,
 Si l'aourés devotement,
 Ne le tenez pas en vilté
 S'en viez dras est envelopé,
 Car ce est Dex tot vraiment,
 1720 Qui est venuz salver sa gent. »
 Et une estoile est aparue
 Qui onques mes ne fu veue.
 Quant li pastor l'estoile virent,
 En la cité corant en vi[n]rent,
 1725 En l'estable s'en sunt entré,
 Grant joie ont que Dex ont trouvé.
 Li angle chantent hautement :
 « Dex qui est pardurablement,
 Done nos joie et pais en terre,
 1730 Et volenté de toi requerre. »
 Au sepme jor que Dex nasquit,
 [F^o 25] Si con trovomes en escrit,

- Li juis, qi la loi tenoient
 Et qui a gouverner l'avoient,
 1735 En l'estable s'en sont venu,
 Ou l'enfant et la mere fu.
 Li mestre prestre dist avant :
 « Faites nos tost venir l'enfant,
 Lever l'estuet et baptisier. »
- 1740 .I. rasoir font apareillier.
 Entendez le baptesment
 Que li juis font a l'enfant :
 Onques n'i ot oile ne cresse,
 Quant il firent cel saint baptesme,
- 1745 Mes que d'un rasoir bien trenchant
 Li trenchierent par de devant
 De son membre le cuir en son,
 C'on claime circoncision.
 A icel jor qui donc estoit
- 1750 Autre baptesme n'i avoit,
 Mes que le membre li trencherent
 Au valleton q'il baptisoient.
 Des dames n'ai soing de parler
 Ne lor baptesme raconter,
- 1755 Car toute rien doit fame amer
 Et chier tenir et honorer
 Et essauchier a son pooir.
 Ge vos di bien, segnor, por voir
 Que nostre sire molt ama
- 1760 Fame, quant en li s'esconsa ;
 Et por l'amor a la grant dame
 Doit on honor porter a fame,
 [V°] Et por celui qui tant l'en fist
 Que sus tous les angles l'assist,
- 1765 Car toz li mondes iert dampnez
 Quant par fame fu rachetez.
 Ovrés vos cuers et vos oreilles,
 Si escoutez molt granz merveilles
 Qui a Rome avindrent le jor
- 1770 Que Dex nasqui por nostre amor.
 La grant riviere et tot le Toivre

- Qui cort a Rome devint oile,
 Et une beste vint corant
 Par la porte en Jerusalant.
 1775 Par la cité huchant ala,
 Et toz li mondes l'esgarda,
 Et dist que Jhesus estoit nez,
 Or iert li mondes rachetez.
 Li rois Herodes i estoit,
 1780 La beste oï qi ce disoit,
 Que Dex estoit nez, nostre pere,
 Qui iert de toz li mons sauvere.
 Grant duel en ot en son corage
 Et dist ja n'iert de tel lignage
 1785 Que, s'il voloit sor lui raignier,
 Ne li feist le chief trenchier.
 Donc regarda vers oriant
 Et vit l'estoile flamboiant.
 Un sien sergant en apela,
 1790 Isnelement li commanda:
 « Va, si m'amaine mes mesages,
 Si cherchent viles et boscages,
 Et qui l'enfant pora trover
 [F^o 26] Si le me face delivrer.
 1795 Ge li ferai le chief trenchier,
 Ardoir en feu et essillier,
 Car l'estoile qui lassus est
 Nos mostre bien quex homs il est.
 Se il vit auques longuement,
 1800 L'estoille fet bien le semblant
 Que, se il se fait aourer,
 Il me vaudra desheriter. »
 Lor fet toute sa gent mander
 Et fet a chascun commander
 1805 Par briés, par letres, par seax,
 Et fet garnir toz sès chastiax,
 Puis dit qui l'enfant li menra
 Son mestre chamberlenc sera,
 Tant li donra de manandie
 1810 James n'iert povres en sa vie.

- Atant lairons d'Erode ester,
 D'autre chose vaudron parler.
 En orient .iii. rois estoient,
 Qui adonc a cel tens vivoient.
 1815 Cil .iii. ont l'estoile veue,
 Qui molt grant joie en ont eue.
 Donc sevent bien veraiement
 Que Dex est nez certainement.
 Chascun s'esmut de son païs,
 1820 Ainc nel sot nus de ses amis.
 Tant sunt alé qu'il sont venu.
 Par le commandement Jhesu,
 A .i. chemin sont assemblé
 Tot li .iii. roi et rencontré.
 [V°] Li uns a l'autre demanda
 1826 Quels homs il est et ou il va.
 Chascuns a dit que rois estoit,
 Cele estoile le conduisoit,
 Que li sires des rois est nez,
 1830 Or iert li mondes rachetez.
 « Si l'irons volentiers requerre,
 Mes ne savomes pas la terre. »
 Ce dist li tiers: « E je i vois;
 Or nos conduie Dex li rois. »
 1835 Et li estoile s'abaissa,
 Qui droite voie les mena.
 Tant sont alé q'il sont venu
 La ou li rois Herode fu.
 A l'entrée de la cité
 1840 Troevent .x. chevaliers armé,
 Qui ont les blans haubers vestuz;
 En lor mains tienent les brans nus.
 Il ont les .iii. rois encontrez,
 Maintenant les ont arrestez.
 1845 « Segnor, font il, vos estes pris.
 Qui vos conduit par cest païs?
 Qu'alez querant par ceste terre?
 Je cuit vos la volez conquerre. »
 — « Segnor, ce dist li .i. des trois,

- Ains nos conduit li rois des rois,
 Qui a sauveté nos menra. »
 — « Par foi, font il, or i parra,
 Car il n'est nus si grant segnor
 Com Herode l'empereor.
- 1855 Se Herode vos conduisist,
 [F° 27] Ne trovissiez qui vos presist.
 Vos en venrez, voilliés ou non;
 Devant Herode vos menron.
 Se ne vos poez desraisnier,
- 1860 Ge vos ferai les chiés trenchier. »
 Cil responent molt doucement :
 « Nos vos sierrons, alez avant,
 Car la force, ce m'est avis,
 N'est mie nostre en cest país. »
- 1865 A Herodes en sont venu,
 Chascun li a dit son salu.
 Herode les met a raison :
 « Dont estes vos, font il, baron?
 Estes vos compaignon tout troi? »
- 1870 Dist li ainsnez : « Oil, par foi,
 D'Arrabe sui rois coronez
 Et Melchior sui apelez. »
 Herode dist a l'autre roi :
 « Dont estes vos ? dites le moi. »
- 1875 Cil respont : « Sire, volentiers.
 De Tarse sui fors rois et fiers,
 Toute la terre ai a garder,
 Mon non ne vos qier ja celer ;
 Et cist enfes, rois de Samar,
- 1880 Si l'apele on Baltazar.
 .I. demoisel alons querant,
 Qui est nez tout novelement,
 Qui trestoz nos justisera
 Et la contrée maintendra. »
- 1885 Herodes entent la novele,
 Qui ne li fu bone ne bele ;
 [V°] Mes il lor fist molt bel semblant
 Et demanda tot en riant :

- « Savés vos or combien il a ?
 1890 Dites le moi, nel celez ja,
 Par cele foi que me devez,
 A quel termine fu il nez ? »
 Ce dist il tout par traïson,
 Car il voloit savoir le non
 1895 De cel saint jor que Dex nasquit.
 Et il li a le terme dit.
 « Segnor, fet il, alez i lors
 Tant que trové aiés le cors,
 Et quant vos l'arez aouré
 1900 Et vostre offrande presenté,
 Venez par moi, nel lessiez mie ;
 Si me raconterez sa vie,
 Puis si irai delivrement,
 Si l'aourerai doucement. »
 1905 Departi [se] sont li .iii. roi ;
 En Belleem en vont li troi.
 Quant son entré en Belleant,
 L'estoile virent flamboiant,
 Qui sor l'ostel est arrestée
 1910 Ou nostre dame iert delivrée
 De son chier filz, si le tenoit
 Sor ses genox et l'alaitoit.
 Melchior fu li rois ainsnez.
 « Segnor, dist il, se vos volez,
 1915 Ge li donrai avant cel or,
 Que je ai pris en men tresor.
 Lors saurai bien, se il le prent,
 [F° 28] Qu'il iert rois pardurablement. »
 L'or li dona, et il le prist.
 1920 Li jones roi Baltazar dist
 Qu'il li presentera encens.
 Ce sera senefiemens,
 Se il le prent, ne faudra mie
 Qu'il ne soit prestres en sa vie.
 1925 Donques a dit li rois Jaspar
 Que le myrre li offerra.
 S'il le rechoit, il sera mors

- Et ensepulturés li cors.
 Le myrre prent Dex, cil l'offri,
 1930 Puis fu mors et enseveli
 Et enz el sepulchre posez
 Et el sidoine envolopez,
 Quant il fu de la crois jus mis,
 Ou cloé l'orent li juis ;
 1935 Puis surrexi au diemeine.
 Li troi roi furent molt estraigne,
 Qui si ont Dex espermenté
 Par l'offrende c'ont presenté.
 En Belleem sunt herbegié.
 1940 La nuit quant il furent couchié,
 Dex a els .i. angle tramist
 Qui lor noncha et si lor dist :
 « Par Herode n'en ralez mie,
 Ne vos metez en sa baillie,
 1945 Par autre chemin en ralez ;
 Dex vos menra a salvetez. »
 Li troi roi molt se merveillierent,
 Isnelement s'apareillierent.
 [V°] Quant il orent a Deu parlé
 1950 Et autre offrende presenté,
 Alé s'en sunt par autre voie ;
 Et l'estoile les reconvoie,
 Tant qu'en lor terre sont venu
 Et a grant joie recheü.
 1955 Atant lairons des rois ester,
 D'autre chose voudron parler.
 S. Semyon el temple estoit,
 Si estoit vex que tot crolloit.
 Il atendoit la profecie
 1960 De Damedex le fiz Marie,
 Que le profete li ot dit
 Et tesmoigné, selonc l'escrit,
 Qu'asseur fust qu'il nē morroit
 Jusq'a cele hore qu'il tenroit
 1965 Entre ses bras le salveor,
 Le roi del ciel, nostre segnor.

- Ce dist li velx S. Semions,
 Qui atendoit a genoillons:
 « Dex, j'ai vescu si longuement,
 1970 Or me morrai procheinement.
 Las ! Le profete m'a menti,
 Qui ce me dist, quant je le vi,
 Que je tendroie le tien cors,
 Ainz que del mien fust l'ame hors.
 1975 Glorieus Dex de majestez,
 Par les teues saintes bontez,
 Done moi enluminement
 En ta gloire durablement,
 Que de tout soit a ton plaisir.
 [F° 29] Sire, ge te cuidai tenir
 1981 Ains que ge fusse deviés ;
 Donc eüsse mes volentez ! »
 Ce dit la devine escripture :
 Li hom qui en Deu met sa cure
 1985 Et qui a li s'atent del tout
 Mal n'autre chose ne redout,
 Car Dex li done ce qu'il velt,
 De nule riens son cuer ne delt,
 Ains a trestout a son talant.
 1990 Selonc la loi S. Moysant,
 Quant les dames se relevoient,
 Celes qi valletons avoient,
 Chascune portoit .ii. coulons
 Por fere lor oblations.
 1995 Coulons ce est humilitez,
 Torterele c'est chasteez.
 Molt est loiax la torterele :
 Quant li masle pert sa femele,
 James nul' autre n'en ara
 2000 Ne sor vert raim ne s'asserra.
 .V. semaines tot plainement
 Jut la dame de son enfant ;
 Mais, pour atendre son lignage,
 Qu'ele estoit molt de haut parage,
 2005 I ot .iii. jors, c'est veritez.

- Adonques vint ses parentez,
 Qui au temple l'en ont menée.
 Donc fu s'offrende presentée
 De cel segnor qi toz nos fist.
- 2010 .I. angle a S. Symeon dist :
 [V^o] « Simeon, apareille toi,
 Ge le te di en bone foi,
 Lieve tost sus delivrement,
 Entre tes bras rechoif l'enfant,
- 2015 Sus l'autel le presenteras. »
 Il sailli sus isnelespas,
 Si a le temple deffermé,
 Il ovri l'uis, s'a encontré
 Nostre dame sainte Marie,
- 2020 O li sa bele compaignie.
 Entre ses .ii. braz prist Jhesu ;
 Dex li dona si grant vertu
 Qu'autresi l'emporta laians
 Comme s'il n'eust que .xxx. ans ;
- 2025 Si l'a offert desus l'autel.
 Huimes vos devons bien conter
 Des .iii. rois qi sont revenu,
 Qui par Deu furent porveü,
 Qui par Herode ne venoient,
- 2030 Et en covenant li avoient
 Qu'il li diroient le pais,
 Et la contrée et le porpris
 Ou il aroient Deu trové.
 Dist Herodes : « Il m'ont gabé. »
- 2035 Partout envoie ses mesages
 Garder les pors et les passages,
 Que les enfanz n'en portast on,
 En escripture le trovon.
 Herodes ot grant marement,
- 2040 Molt ot le cuer triste et dolent,
 Quant vit que li roi ne venoient
 [F^o 30] Ne par li ne retourneroient,
 Ne de l'enfant riens ne sara,
 Ou il est nez ne que sera.

- 2045 Forment li torne a grant annui
 Que, quant il furent devant li,
 Qu'il ne les fist toz .iiii. ocire.
 Molt par en a en li grant ire
 De ce qu'il l'ont ainsi gabé,
- 2050 Que par lui ne sont retorné.
 Porpensa soi que il fera ;
 Se il puet il le trovera.
 Herodes fait venir a soi
 Toz les menistres de la loi,
- 2055 Qui mex sevent la loi tenir ;
 Tous les fait devant li venir,
 Si lor demande et fet enquerre
 Se il sevent nomer la terre
 La ou cil enfant devoit nestre.
- 2060 Adonc respondirent li mestre
 Qui les escriptures savoient,
 Quant Herode tormenté voient :
 « Sire, font il, les profecies
 Qui .m. anz a furent oïes
- 2065 Dient qu'en Belleem naistroit
 Jhesu, qui tot gouvereroit ;
 De la ligniée de Yessé
 Naistroit Jhesu par verité,
 D'une virge saintime et pure ;
- 2070 Ce nos raconte l'escripture
 Qu'en Belleem cil roi naistra
 Qui toz li mons gouvernera. »
- [V°] Quant Herodes ot et entent
 Que Dex naistroit en Belleant,
- 2075 Si cuide bien, que que nus die,
 Qu'il li toille sa segnorie,
 Por ce qu'il est nez en s'onor.
 Porpensa soi de grant folor,
 Qu'en Belleem fera ocire
- 2080 Les enfanz qu'il porra eslire
 De .ii. anz et demi le plus ;
 Ainsi sera ocis Jhesus.
 Lors mande Herode coreors

- Et chevaliers et vavassors,
 2085 Et si lor dit celement
 Qu'il s'en voient apertement
 Sor lor chevax tres bien armés,
 Et facent guetier les cités,
 Que nis .i. ne s'en puisse issir,
 2090 Et quant le jor verra venir
 La cité toute cerchera
 Et les enfanz en ocira,
 Quan que il en porra trover.
 Donc ne li porra escaper
 2095 Jhesu que il ne soit ocis;
 Ainsi sera a la mort mis.
 Oiez d'Erode le felon
 Com il pensa grant traïson,
 Qu'il quide Dex prendre et ocire,
 2100 Qui tout le mond voit et remire,
 Qui fist et ciel et mer et terre.
 Molt a enprise fole guerre
 Li rois Herode, ce m'est vis,
 [F° 31] Car en la fin en fu honis.
 2105 Joseph qui fu en Belleem
 Ne se gaitoit ne tant ne quant.
 En cele nuit lau il se jut
 .I. S. angle li aparut,
 Qui li dist: « Joseph, sus levez,
 2110 Chauciés vos tost et atornez,
 Prenez la mere atout l'enfant,
 Issiez molt tost de Belleant,
 Car Herode demain vendra,
 La cité toute cerchera,
 2115 Ocire fera les enfanz.
 Herode li faux, [li] tiranz,
 Jhesu cuide saisir et prendre;
 Lieve tost sus, sanz plus atendre,
 Car tu t'en pues ore aler cuite.
 2120 De ci t'en va droit en Egipte,
 En la cité Pantapolus;
 Iluec sera cois et seurs.

- En la cité sejourneras,
 D'iluec ne te removeras
 2125 Desi que je le te dirai
 Et que je le t'anoncerai. »
 Joseph ot l'amonestement
 De Deu le pere omnipotent ;
 A mienuit est sus levez,
 2130 Comme sages homs et senez ;
 La virge sus la mule assist
 Et son enfant devant li mist.
 Joseph s'en est tornez atant,
 La mere en maine et son enfant.
 [V°] As portes parmi la cité
 2136 Sunt li baron tot ferarmé ;
 La cité gardent tot entor
 Que nus n'en isse jusq'au jor.
 Joseph, qui vint par la cité,
 2140 A tant exploitié et esré
 C'a une porte en est venus.
 Dinas le garde, .i. hax gius ;
 Amis Herode estoit fievés.
 « Sire, dist il, la porte ovrez,
 2145 Ge sui .i. povres hom, biau sire,
 Laissiés me hors, Dex le vos mire !
 Povre gent somes, s'alons querre
 Nos garisons par mainte terre,
 Car ici n'avons garison,
 2150 Terre ne rente ne maison,
 Certes, ne nos ne somes mie
 Males gens ne de male vie. »
 — « Non », dist Dinas, si le regarde :
 « Tu pues cheminer, tu n'as garde,
 2155 Va t'en au Damedeu plaisir. »
 Lors li a fet la porte ovrir.
 Atant s'en est Joseph issus,
 A la campagne en est venus.
 Droit en Egipte s'achemine,
 2160 L'enfant en maine et la roïne
 Del ciel amont et de la terre.

- Herode a enpris sote guerre,
 Car, si comme dit li escriis,
 Il en fu en la fin honis.
- 2165 Herodes, qui tant fu cruels,
 [F° 32] Li emperere des Ebriels,
 Fait la cité toute cerchier,
 A l'endemain a l'esclerier
 A fet touz les enfanz tuer,
- 2170 Martirier et decoler,
 Qui n'avoient passé .ii. ans ;
 Morir les fait a grans ahans.
 La veissiez plorer les meres,
 Cousins, parens, serors et freres.
- 2175 Li tirant les enfans tuoient
 La ou les meres alaitoient.
 La oissiez crier et braire
 Les meres et grant dolor fere,
 Batre lor palmes, lor poins tordre
- 2180 Et la terre engloutir et mordre,
 Baisier lor enfanz touz ocis.
 Si s'escrient a molt haus cris :
 « Ahi ! Herodes, max tirant,
 Que demandes a nos enfanz ?
- 2185 Cuides tu dex ainsi ocire
 Qui touz li monz voit et remire ?
 Cuides tu a cil tolir vie
 Qui le mond a en sa baillie ? »
 Rachel ne se pot conforter,
- 2190 Quant ses enfanz vit decoler,
 Ains dist ja ne confortera,
 Por ses enfanz anchois morra.
 Adonc morut de duel la dame,
 Et Dex en a recheu l'ame,
- 2195 Mise et assise entre les sains.
 Herode ne s'est mie fains
 [V°] De Deu ocire et detrenchier ;
 Mes or se puet bien corocier,
 Que Joseph a ja tant erré,
- 2200 Et exploitié et cheminé

- Qu'en la cité Pantapulus
 Est Joseph li sains homs venus.
 Quant Dex entra en la cité,
 .I. miracle i a demostré;
 2205 Que a cel tens iert en usages
 Que tuit avoient lor ymages
 En lor chambres ou il creoient ;
 Au matin quand il se levoient,
 Les aouroient et cremoient
 2210 Et del tout fiance i avoient.
 Ces ymages que vós oez,
 Quant Dex fu en la vile entrez,
 Debrisierent communalment.
 Encontre son avenement,
 2215 Par la cite sont pechoié
 Les ymages et defroissié ;
 Et li juif qui les avoient,
 Quant lor ymages froissiez voient,
 Si se sunt tout esmerveillié,
 2220 Li .I. a l'autre a conseillié
 Quel signes est qui avendra,
 Par qoi li mons se troublera,
 Aucuns sires est nez en terre
 Qui a esmute ceste guerre.
 2225 Ainsi sejourna longuement
 Joseph ovecques cele gent.
 Li enfes, la virge Marie
 [F° 33] Conversent o la gieurie.
 Assez i fist de ses aviax
 2230 Nostre sire o les jueteax .
 En la vile ot une fontaine
 Qui molt estoit et clere et saine,
 Et Jhesu l'enfant s'i gooit
 O les juetax qu'il menoit.
 2235 Lor canetes en lor mains ont ;
 Il avoit .I. perron reont
 Qui en mi la fontaine estoit,
 Et nostre sire si getoit
 Contre la pierre sa kanete ;

- 2240 Mais ainc n'en esclata miète,
Ainz revint toute saine a li.
Et li juis font autresi,
Lor pochons getent a la pierre,
Mes ne revienent pas arriere,
- 2245 Ainz sont dedens l'eve affondré,
Debrisié et escartelé.
La oïssiez grant braierie ;
Sovent s'en claiment a Marie
De Jhesu qui lor fet anui.
- 2250 « Si n'alez pas, fet ele, o lui. »
— « Voir, dame, font il, si ferons,
Que tenir ne nos en poons ;
Mes dites li, se il vos plest,
Que il ne nos face plus let. »
- 2255 — « Douz filz, dist la virge Marie,
Lessiez en pes vo compaignie(re) ;
Soiés si frans, si debonere
Que vos puissiez a trestoz plere ;
- [V°] Ne mefaites vos compaignons ;
- 2260 Que ne nos esmovez tenchons ;
Lor meres se claiment a moi,
Biau fiz, dont j'ai sovent annoi. »
Adonc respont le salveor :
« Mere, il sera encore un jor
- 2265 Qu'il le me voudront chier merir.
El vis me vendront escopir
Et de lor palmes grans cops rendre ;
En la crois me feront estendre,
En l'estache batre et lier,
- 2270 Piés et mains et costé perchier.
Si me venge a ces larronchiax,
Qui en la foi seront molt fax :
Demain lor bastirai tel plet
Qui lor sera hontoz et lait.
- 2275 Douce mere, ne vos anuit,
Ge faz entr'els de mon deduit. »
Ainsi ont la nuit trespasée,
Tant que vint a la matinée,

- Que li soleus molt cler raia,
 2280 Si com Jhesu le commanda.
 Puis assemble si compaignon
 Entré sont en une maison,
 Ou il avoit .i. solier haut,
 La ou li soleus luisoit chaut,
 2285 Par les pertuis, cler et vermeil.
 Jhesu monte sor le soleil,
 Ausi montent si compaignon ;
 Mes tuit chient a ventreillon,
 Si se brisent braz et espales.
 [F° 34] Jhesu remaint l'esperitables,
 2291 Qui sor le soleil chevaucha,
 Si com il veut, et cha et la,
 Et li juitel se pasmerent
 Trestuit, et puis si s'escrierent :
 2295 « Jhesuel nos fet mehaignie[r]
 Et toz nos membres debrisiér. »
 Ainques n'i remest juitel
 Qui n'en portast vilein merel,
 Qui n'eust pié ou bras froissié
 2300 Ou visage ou chief debrisié.
 Chascun jor venoit la clamor
 De Jhesu nostre salveor.
 Apres grant tens, com orrez ja,
 Li rois Herodes defina,
 2305 Qui tant fu mals et renoiés,
 Pires que lion enragiés.
 Or entendez, por Deu amor,
 La fin de cel mal traïtor ;
 Oez comment Dex l'atorna ;
 2310 Il fu meseax, si engrouta,
 Il fu fievreus, il fu liepreus,
 Toz fu deffez, si fu fieus,
 Il ot corson et menoison,
 Si li porri foie et pormon,
 2315 Il fu enflez, si decreva,
 Le flestre en ses plaies entra,
 Le fondement si li sailli,

- Il ot goute, fi et porfi,
 Pouacre le fet si trembler,
 2320 D'angoisse les denz marteler,
 [V°] Que hore ne puet estre en pais ;
 Il est toz devenus contrais.
 Quant vit qu'il fu si malbaillis
 Et de tant de dolors afflis,
 2325 Il fet par tot mires mander,
 Por lui aidier et meciner ;
 Mes n'i valt riens mediciners.
 Quant voit que ses tans est finés,
 Toz ses mires a fet tuer,
 2330 Quant ne le porent respasser.
 Quant vit qu'il ne porra garir,
 Del sens commença a issir,
 Il plore et brait et usle et crie,
 Et entre en tel forsenerie,
 2335 Por ce qu'il devenoit contrais,
 Vers sa fame est une nuit trais,
 Gete les mains, si l'estrangla,
 Si qu'entre ses mains devia.
 Puis s'en revint par ses enfans,
 2340 .Ii. en estrangla li tirans ;
 Le tiers s'en fui tout tremblant,
 Et trespensis et esmaians,
 Toz nus s'en fui et descaus.
 Rois fu, si out non Archelax.
 2345 Son pere fist prendre et tenir,
 En plom boulant le fist salir.
 Toz fu bruis el plon ardent,
 C'on l'i geta la teste avant.
 Li fel tirans ainsi fu mors,
 2350 Molt souffri male fin le cors.
 Oï avez com faitement
 [F° 35] Herode morut a torment.
 A Joseph est l'angle venuz,
 Qui de par Deu li rent saluz
 2355 Et si li a trestout conté
 Comment Herodes est finé.

- Or puet aler hardiement
 En la cite de Belleant,
 Ja mar doutera mes nului
 2360 Que il li face nul annui.
 Apres la mort del mal tirant,
 Revint Joseph en Belleant,
 Porpensa soi, sanz plus atendre,
 Q'au temple ira s'offrende rendre
 2365 En Jerusalem et ourer,
 Lui et la virge per a per.
 L'enfant Jhesu o lui menra
 Molt chierement, que molt l'ama.
 Au temple vindrent, si ourerent
 2370 Devotement et presenterent
 Lor offrendes, si com drois fu.
 Endementres s'en va Jhesu,
 Si s'assist entre les juis
 Et recorda toz lor escriis.
 2375 A els commence a desputer
 Et l'escripture a demostrer,
 Les lois et les commandemens.
 Cil qui furent de gregnor sens,
 Ce furent li plus esbahi ;
 2380 Devant Jhesu s'en sont fui.
 Atant es vos sainte Marie
 De son enfant toute esmarie.
 [V°] A dire l'out, si le queroit.
 Quant entre les juis le voit :
 2385 « Fiz, fait elle, je te queroie ,
 De toi mult corociée estoie,
 Ge et ton pere, biau dous fis.
 Que fais tu entre ces juis ? »
 Il li respont : « Ma douce mere,
 2390 Ge faz le commant a mon pere.
 Des or mes voudrai preechier
 Et la loi mon pere essauchier. »
 Atant s'en parti et torna ;
 En Galilée preécha.
 2395 Par la terre de Galilée,

- S'en va jouste la mer salée.
 Iluec trova .iii. pescheors,
 Qui vivoient de lor labors.
 Pescheor erent en la mer;
 2400 De ce soloient laborer.
 Se vos volez, de ces barons
 Porrez ici oïr les nons:
 Pierres, Simon, le tiers Andreu.
 « Segnor baron, ce lor dist Deu,
 2405 Ge sui venuz li mons salver,
 Por mes amis d'enfer geter.
 De mon sanc les racheterai,
 Por mes amis en crois morrai.
 Or lest chas[cuns] le soen mestier,
 2410 Et si m'aidiez a preechier.
 Ge vos ferai pescheors d'omes. »
 — « Sire, dist S. Pierre, nos somes
 De toi servir tout apresté.
 [F^o 36] Trestot ferons ta volenté,
 2415 Et por toi lairons no mestier,
 Et si feron ton desirier.
 De toi servir est chascun prest;
 Por toi morrons se mestier est. »
 Adonc lessierent lor labor,
 2420 Por l'amistié nostre segnor.
 Laissié ont lor chalant tot troi,
 Si sievirent le souverain roi.
 Ainsi devoient tote gent
 Faire le Deu commandement,
 2425 Comme fist S. Pierre et si frere
 Qui firent le commant lor pere.
 A chaus doivent exemple prendre
 Chil qi a Deu velt l'ame rendre,
 Car cil qui trop tent a avoir
 2430 Ne fet mie trop grant savoir,
 Qu'il en pert Dex et s'amisté;
 Ne li membre de charité,
 Ne de la povre gent aidier,
 Ne de vestir ne de chaucier.

- 2435 Mes bien sachent la riche gent,
 Qui assez ont or et argent,
 S'il n'en departent a lor vie,
 J'a n'aront Deu a compaignie
 Ne ja o lui ne raigneront,
- 2440 Ne sa compaignie n'aront.
 Tot seront mis hors de la porte.
 Qui ce ne fet s'ame en iert morte ;
 O les mals fez sera portée,
 En infer mise et covrée.
- [V°] En enfer aront tenebror
- 2446 Cil qi vers Deu n'aront amor.
 Iluec languiront a tot dis,
 Tant com Dex iert en paradis.
 Por avoir est li mons troublez,
- 2450 Avoir fet faire malvestés,
 Avoir fet fere mariages
 Qui puis tornent a grans damages,
 Que, puis que fame est espousée
 Et qu'ele est loialment sacrée,
- 2455 S'el se meffet vers son mari,
 En enfer ara cuer mari,
 Des deables iert defoulée
 Et enz el feu ardant jetée ;
 Et si li durra cele vie
- 2460 Tant com vivra le fiz Marie.
 Et cil qui meffait vers sa fame
 Ja Dex ne verra en son ragne ;
 Geté seront o les deables.
 Ne tenez pas cest dit a fables,
- 2465 Car l'escripture le nos dit.
 Por ce ne doit prendre respit
 Nus preudons de lui amender,
 Car on ne puet longues durer.
 Nus ne doit avoir seurté
- 2470 Ne en avoir ne en santé ;
 Deguerpir devons tote honor,
 Por l'amistié nostre signor.
 Si ensieons le roi del mond,

- Si com saint Pierre fist adont.
 2475 Quant Dex ot ces .iii. convertis,
 [F° 37] En une cité de juis
 S'en est nostre sire venus.
 Iluec trova molt de gius.
 La loi lor prist a sarmoner
 2480 Et l'escripture a demostrer.
 .I. changeor iot le jor,
 Riches homs et de grant honor.
 Assez avoit a[r]gent et or
 Et grant richesce et grant tresor.
 2485 Quant le fiz Deu oï parler,
 Devant lui vint merci crier.
 Maheus ot non li toneliers;
 Devant Jhesu chaï as piés,
 Et Diex li dist molt doucement:
 2490 « Mahiex, fai mon commandement.
 Lai por moi t'onnor et ton or;
 Ge te donrai gregnor tresor:
 En paradis seras o moi. »
 Dist S. Mahiex : « Et je l'otroi. »
 2495 Quant il ot illuec sarmoné
 Et l'escripture demostré,
 Vint as noces Archetriclin.
 Iluecques fist de l'eve vin.
 Archetriclin fist grant ator
 2500 Contre Jhesu le creator;
 Riches noces fist on de li,
 Molt l'onorerent li gui;
 Molt furent riche li mengier;
 Mais vin failli au bouteillier.
 2505 Si en fu forment esmaris
 Et tout li menistre esbahis.
 [V°] Nostre segnor vit les serganz
 Qui molt sunt tristres et dolans;
 A soi apele .i. des menistres:
 2510 « Faites moi tost emplir ces ydres;
 Quant li vaissel seront emplis,
 Si m'en metez .i. devant mi. »

- Cil firent son commandement ;
 Les vaissiax emplent erramment.
 2515 Quant li vessel furent empli,
 Nostre sire un en benei.
 Quant segnié l'ot Dex nostre pere,
 Vin devint l'eve qi fu clere ;
 S'en mist on par toz les vessiax ;
 2520 Vins devint preciels et biax.
 « Alés, dist Dex, si en portez
 Archetriclin, si l'en donez. »
 Archetriclin en essaia ;
 Ainc de tel, ce dist, ne gousta.
 2525 Molt en blasme son boteillier
 Qu'il n'en fist servir au premier ;
 Et cil li content le miracle
 Que Dex ot fet el tabernacle
 Et con il fist de l'eve vin.
 2530 Adonc fu liez Archetriclin,
 En Deu creï, merci li crie,
 Lui et tote sa compaignie.
 Et nostre sire s'en torna,
 O ses apostres qu'il mena ;
 2535 Et molt grans pules le sievoit
 Qui en li pas bien ne creoit.
 Li .i. le sievent por oïr
F° 38] Et por ses commans retenir,
 Li autre i erent por entendre,
 2540 Et li autre por entreprendre.
 Encore est il assez de gent
 Qui sievent Deu par tel semblant,
 Car li homs qi va au mostier
 Et puis n'i fine de plaidier,
 2545 Cil sievent Deu por entreprendre,
 Cil n'i va mie por apprendre ;
 Et cil qui ot la Deu parole,
 S'il fait noise ou il parole,
 Se il destorbe le sermon,
 2550 Sachiez q'il n'est mie preudon ;
 Ainz est cil qi va Deu sievant

- Et n'a cure de son comant.
 Ja nos raconte l'escripture,
 Nient plus com enfant par nature
 2555 Puet dedenz sa mere crier,
 Ne devoient por rien parler
 Nus crestiens en sainte eglise,
 Por tant c'on fache le servise ;
 Et qui ce fet, ge vos di bien
 2560 Qu'el Deu servise n'a il rien.
 Donc si doit on molt bien garder,
 La messe oïr et escouter.
 L'en ne doit mie de cels estre
 Qui sievirent le roi celestre,
 2565 Qui le voloient entreprendre.
 On ne puet mie trop aprendre
 De Deu amer, de Deu servir.
 C'est grant sens de s'ame garir.
 [V°] Nostre sires s'en est partis
 2570 D'Archetriclin, o ses amis ;
 En un haut mont s'en est montez.
 Son poeple estoit forment lassez,
 Traveilliés et brisiez d'errer,
 Et de veillier et de juner,
 2575 Car il n'orent mie de pain,
 Et si dient qu'il ont grant fain.
 S. Felipe por la doulor
 En apela nostre segnor :
 « Sire, dist il, iceste gent
 2580 Se gramoient molt durement.
 Dementent qu'il n'ont point de pain
 Et si sont molt g[r]evé de fain,
 N'en vo compaigne n'en a tant
 Don on eust demi besant,
 2585 Fors q'il a cha un valletons
 Qui a .v. pains et .ii. poissons ;
 Mes tot ce ne seroit noient ;
 Que vauroit ce a tant de gent?
 Qui aroit ore tot le pain
 2590 De .ii. c. deniers en sa main,

- Nel porroit si menu trenchier
 C'on en peust chascun baillier
 Tant c'on s'en peust desjuner.
 — «Or les me faites apporter,
 2595 Dist nostre sire, isnelement,
 Et faites asseoir la gent.»
 Saint Felippe sanz contredit
 A fet ce que Jhesu li dist;
 Les poissons aporte et le pain ;
 [F^o 39] Et nostre sires de sa main
 2601 L'a benei e puis le fent.
 Quant brisié l'ot, apres lor tent,
 Et S. Felippe lor depart.
 A chascun en done sa part,
 2605 Et les poissons tot ensement.
 Tout en orent a remanant.
 Il y avoit de gent .v. mile,
 Ce nos raconte l'evangille.
 Si sont trestuit bien assasé
 2610 Et raempli et saoulé.
 Douse corbeilles de relief
 I ot, ce tesmoigne le brief.
 Don ot il ici bele usure.
 Or esgardez, selonc droiture,
 2615 Devroit nus d'usure prester,
 Fors Deu qui tot a a sauver ?
 Nus ne devroit estre usurier,
 Por son avoir multiplier.
 Usurier sont il donc dampné ?
 2620 Oil : mar furent d'Adan né.
 Se Jhesu Crist des ciex ne ment,
 Il sunt mort pardurablement.
 Nus fors Deu n'est droit usurier,
 Por loialment multiplier,
 2625 Que d'un sol grain fet .xxxvi..
 Et d'un sol arbre fera dis,
 Et d'une beste en issent .c.
 Comment a hom tel hardement
 Que le filz Damedeu parjure ?

- 2630 Et qui onques preste a usure,
 [V°] Et qui enferme le forment,
 Qui tant le garde longuement
 Qu'il est malmis et qu'il porrist,
 Il est maudis de Jhesu Crist.
- 2635 Quant nostre sire a si ovré
 Et che au pueple demostré,
 En .i. haut mont amont monta.
 Trois deciples o lui mena :
 Saint Jehan, S. Jaque, S. Pere.
- 2640 Or oez que fist le sauvere :
 Il lor mostra sa poesté(s)
 Et qu'il iert rois de majesté(s).
 Bien lor mostra q'il iert vrai rois ;
 Del ciel desendi une voiz.
- 2645 A grant clarte, a grant luor
 Descent la voiz au creator.
 Vos ne savez que dit la voiz ?
 « Vez ci Jhesu, li souverain rois !
 Cist est mes fiz, bien le creez ;
- 2650 Cestui oez et entendez ;
 Cist vit et regne et raignera
 In seculorum secula.
 Cist sauvera l'umain lignage
 Qui en enfer ont lor manage ;
- 2655 Par cestui iert li mons sauvez,
 Mon fiz est eslut, ce creez. »
 Li troi apostre qui l'oïrent
 De la clarté s'en esbahirent.
 A terre chaïrent tout troi ;
- 2660 Ne porent choisir le vrai roi,
 Que, quant il se trensfigura,
 [F° 40] Si grant clarté son cors geta
 Qu'ainc ne porent sor piés ester.
 Ains les covint toz adenter
- 2665 Et lor poins clos devant lor ex,
 Tant devint clers et nobles Dex.
 Quant S. Pierre vit les miracles :
 « Sire, faisons ci tabernacles,

- .Ir. a vos et le tiers a nos,
 2670 Que cil lex est molt preciaus. »
 Li poeples forment s'esmerveille
 Del miracle et de la merveille ;
 Forment les a Dex honoré
 Quant lor mostra sa deité.
- 2675 Donc s'en torna le fiz Marie
 Del mont a bele compaignie.
 En Bethanie s'en ala
 Ou Lazaron resuscita.
 Lasaron iert ensevelis;
- 2680 En la biere estoit ses amis ;
 Quart jor avoit ja esté mors,
 Si que ja tout pouoit li cors.
 Marie et Marthe sa seror
 Atendoient nostre segnor.
- 2685 Quant la novele orent oïe
 De Deu et de sa compaignie,
 Eles corent au creator,
 Merci li prient par douçor.
 « Sire, font eles, rois Jhesus,
- 2690 Si tu piecha fusses venus,
 Lazarus ne fust mie mors.
 Enseveli(s) avons le cors. »
- [V°] Quant nostre sires l'entendi
 Marthe, dist Dex, por voir te di,
- 2695 Qui fermement en moi creeroit,
 Se mors estoit, il revivroit,
 Car je sui resurrection
 Et vie et consolation. »
 Dist Marthe : « Sire, ge croi bien
- 2700 Que sires es sor toute rien. »
 Adonc en vient Jhesu au cors
 Qui gisoit en la biere mors.
 Quant nostre sire l'esgarda,
 Por son ami iluec plora.
- 2705 Par sa grant debonereté
 Plora li rois de majesté,
 Et puis leva sa main amon,

- Si li a fet beneichon.
 « Ladres, dist Jhesu, levés sus! »
- 2710 Et cil ne s'est arresteus;
 Ainz est molt tost saillis en piés,
 A son segnor dist : « Bien veigniez,
 Bien vieigne Dex li rois Jhesus,
 Par qi je suis d'infer issus,
- 2715 Ou j'ai en grant torment esté.
 Si me semble par verité
 Que je i aie esté mil anz,
 Tant i ai soffers griés tormenz.
 Sire, m'ame en avez getée
- 2720 Et d'infer au cors ramenée.
 Jamais ne ferai se bien non,
 Car molt i a male maison. »
 Quant le miracle orent veue
- [F^o 41] La gent qui la estoit venue,
 2725 Trestot dient communalment
 Que c'est le fiz Deu vraiment,
 Qui est venu salver sa gent,
 Qui iert en paine et en torment.
 C'est Messies qui doit venir
- 2730 Por tot le monde raemir.
 Quant le fiz Deu out si ovré,
 Et il out Ladre suscité,
 Avoegles sana et lieprox
 Et maint malade dolerox
- 2735 Qui erent en caitivoison.
 De lui fu molt grant le renon ;
 Si s'en est a itant torné,
 Ses deciples a apelé
 Et ses grans amis entor soi.
- 2740 « Segnor, dist Dex, entendez moi,
 Aler voeil en Jerusalem;
 Iluec sofferrai grant ahem,
 Iluec voudrai en crois morir
 Por mes amis a reemmir. »
- 2745 Quant nostre sire ot si parlé
 Et as apostres demostré,

- .Ii. apostres apele o soi.
 «Segnor, dist il, entendez moi;
 En Jherusalem en irez,
 2750 Ou une beste trovez
 A une estache et .i. faon;
 Amenez la, segnor baron.
 Sus la beste voudrai monter;
 Ge voil humilité mostrer;
 [V°] Ge ne voeil destrier ne cheval:
 2756 Ne sui pas descenduz aval
 Ne por orgoil ne por richesce;
 Por mes amis sui en tristresce,
 Qui en enfer sunt en prison;
 2760 Ge n'ai que fere de felon,
 Ne d'orgoil ne de felenie;
 Ja cil n'aront ma compaignie;
 Mes qui o moi voudra regner,
 Par tout li covient pais porter
 2765 Et a toz porter grant honor,
 S'il velt avoir la moie amor,
 Ausi as povres comme as riches.
 Com plus sera haus homs et riches
 Et plus ara terre et honor,
 2770 Se as povres ne porte honor
 Et il n'ot volentiers la messe,
 Tot soit seur de ma promesse
 Que ja n'ara part en mon reine;
 S'ame sera touz jors en peine.»
 2775 Li doi disciple s'en alerent,
 En Jerusalem s'en entrerent;
 O son faon troevent la beste;
 La fu appareilliee et preste,
 Si l'amainent au creator.
 2780 Li sires monta par douçor,
 Simplement en la vile entra.
 Savés vos que senefia
 Cele beste dont je vos di,
 Sus qoi Jhesu monta ainsi?
 2785 El senefie la viez loi,

- [F° 42] Ge le vos di en bone foi,
 Et li faons qi empres va
 Novele loi senefia.
 Quant li juis ont entendu
- 2790 L'avenement au roi Jhesu
 Et il sorent de verité
 Que c'iert li rois de majesté,
 En Jerusalem font grant joie.
 Toute firent jonchier la voie,
- 2795 Par ou Jhesu devoit passer,
 Et de pailles encortiner.
 Donc issirent de la cité
 Et li enfant et li barbé,
 Et li prevost et li major,
- 2800 Li jugeor, li senator ;
 Contre Jhesu toz s'en issirent
 Et merveilleuse feste firent ;
 Et li fiz as juis chantoient
 Entr' ex et grant joie faisoient :
- 2805 « Osanna filio David !
 Bien viegne cil c'ainc ne menti ! »
 Quant Jhesu Crist vit la leesce
 Qu'il faisoient por sa hautesce,
 Adonc commença a plorer,
- 2810 Quant il les vit si demener.
 S. Pierre molt se merveilla ;
 A son segnor demandé a :
 « Sire, dist il, et vos q'avés ?
 Molt me merveil que vos plorés.
- 2815 Vos veez ci tel joie faire ;
 Molt par en avons grant contraire
- [V°] De ce que vos veons plorer
 Et tel tristrece demener.
 Vos veez ci si grant leesce,
- 2820 Et vos menez si grant tristrece ! »
 Jhesu respont molt simplement :
 « Pierres, je pleur por ceste gent
 Que tu vois qui joie me font ;
 Saches que tel doulor aront

- 2825 Et tel famine cha avant
 La mere mengera l'enfant. »
 Saint Pierre si li respondi:
 « Sire, dist il, et car me di
 Por quoi tel dolor avendra. »
- 2830 Jhesu respont q'il li dira.
 « Pierres, dist il, cil qui la sont,
 Ce saches tu, me traïront.
 Entr' ax serai crucifiez,
 Por mes amis, et ledengiez ;
- 2835 Et tout cil qui me traïront
 Si grant douleur en averont,
 Et tel vengeance en sera prise,
 Ceste cité en iert esprise,
 Cist mur et cist palés listé
- 2840 Seront par terre craventé ;
 N'i remaindra tor ne palés
 Qui ne soit craventés et fres.
 Ce avendra apres ma mort,
 Por ce qu'il m'ocirront a tort.
- 2845 S'estoies en Jerusalem,
 Tu i verroies tel ahem
 Que les fames beneistront
- [F^o 43] Ventres qui fruit ne porteront.
 Ce lor avendra a un jor. »
- 2850 S. Pierre l'ot, s'en ot dolor ;
 De la pitié en larmoia,
 De l'angoisse tout tressua.
 Adonc entra en la cité
 Le fiz au roi de majesté.
- 2855 Qui la veist pailles geter
 Et des arbres les rains couper,
 Trestoute en ont jonchié la voie,
 Le jor i ot mené grant joie.
 En l'ostel Simon le liepreus
- 2860 Herbega Dex li glorieus.
 Marte i fu e sa suer Marie ;
 Molt i out bele compaignie
 De ses apostres, de sa gent,

- Qui le sievoient bonement.
 2865 En Jursalem, ce dit l'escris,
 Avoit donc une pecheris :
 La Magdalene avoit a non,
 Molt estoit de gentil fachon,
 Pecheresse estoit fiere et fors ;
 2870 .VII. deables avoit el cors,
 Car ele avoit les .vii. pechiés
 Par quoi on est a mort jugiés.
 Quant ele oï de Deu parler,
 Forment commença a plorer ;
 2875 Porpensa soi q'a li ira
 La bele et merci priera
 Por ses forfés, por ses pechiés,
 Li carra maintenant as piés.
 [V°] Or oez de la pecherise,
 2880 Comme ele s'est tres bien porquise,
 Ele acheta un oignement
 Qui mex valoit c'or ne argent,
 Del meilleur qu'ele pot trover,
 Et dit, s'ele puet enz entrer,
 2885 En la maison ou Dex mengüe,
 Dont seroit ele bien venue,
 S'ele pooit ses piés tenir,
 Et longuement et par loisir
 De l'oignement les oinderoit
 2890 Et ses pechiés sus ploreroit.
 Mais ele pense bien de fi,
 Se le savoient li gui,
 Sempres l'aront molt tost hors mise
 Por ce qu'ele est si pecherise.
 2895 Atant s'en vint la coient ;
 Si s'embati entre la gent,
 Tant qu'ele tint les piés Jhesu.
 Tant a alé, tant a venu,
 Par desouz la table se mist.
 2900 Quant el vint as piés Jhesu Crist,
 Por ce que tant se sent forfaita,
 S'est la belle arriere retraite,

- Sor les piés Jhesu mist son front
 Grans souspirs gete de parfont.
- 2905 La bele plore sor ses piés ;
 Por la doulor de ses pechiés,
 Desor ses piés la bele plore.
 Dex la perchoit en icele hore,
 Mais ainques Dex n'en fist semblant
- [F° 44] A ses apostres n'a sa gent,
 2911 Et ne porquant forment li plaist
 Ce que la pecheresse fait.
 De l'oudor de cel ongnement
 Empli la maison maintenant,
- 2915 Si que tot en sont embasmé,
 Tant est l'ongnement esmeré.
 Quant li guis l'ont perceue,
 Marie, qui l'ont porveue,
 Qui la s'estoit as piés Deu mise,
- 2920 Por ce que tant est pecherise,
 Si ont a grant desdaing tenu
 Ce qu'ele est si pres de Jhesu.
 Entr' ax en ont molt grant merveille ;
 Li uns a l'autre s'en conseille:
- 2925 « Se cist fust fix au salveor,
 Ja ne soufrist cel deshonor ;
 Se il fust rois de majesté,
 Ja ne feist tel mauvesté. »
 Dex connut bien les mescreanz,
- 2930 Dont li conciles estoit granz.
 Symon apele que il voit,
 Porce que ses hostes estoit.
 « Symon, fet il, or escoutez.
 Ge sai bien que vos voz pensez :
- 2935 Vos parlez de ceste moillier
 Que je les a moi atouchier.
 Por ce qu'ele est si pecherise
 Et qu'el s'est si pres de moi mise,
 Si vos torne a molt grant anui.
- 2940 Mes plus de bien m'ara fet hui,
 [V°] Symon, que vos ne m'avez fet ;

- Et sachiés bien tot entresait,
 Quant nos eus hui herbegiés,
 Ne me lavas mie mes piés
 2945 Que je ai fenduz et crevez,
 Et ceste les me(s) a lavez
 Et essuiez a ses keviax.
 Cist repentemens est molt biax
 Et molt me siet et molt me plaist.
- 2950 Or li pardons quan qu'a meffait,
 Si l'assoil de toz ses pechiés,
 Et des noviax et puis des viés. »
 Quant Judas Scariotes l'ot,
 Si li respont .i. cruel mot :
- 2955 « Sire maistre, ce m'est avis,
 Se or fust cist oignement pris,
 Que Marie a mis sor vos piés,
 Et il fust venduz as deniers
 Et il fust as povres doné,
- 2960 Mex venist que il fust gasté,
 Car molt estoit et riche et fresc ;
 Mes or n'i a point de conquest. »
 — « Judas, ce dist Dex doucement,
 Tu aras assez povre gent.
- 2965 Des povres genz ass[e]z aras,
 Et se tu veus, bien lor feras ;
 Mais moi n'arés vos pas toz dis.
 Par l'un de vos serai traïs ;
 Li un de vos me traïra
- 2970 Et as max juis me vendra.
 Celui qi menjue ovec moi
 [F° 45] Si traïra le cors de moi. »
 — « Sui ge ce ? » Judas li respont ;
 Et nostre sire dist adonc :
- 2975 « Bien puet estre, quant tu le dis. »
 Adonc fu Judas molt maris,
 Puis dist a soi tout coïement,
 Basset, si que nus ne l'entent,
 Mes ne pot dire si bas mot
- 2980 Que Dex ne le seust tantost :

- « Mal le pensastes, se je vis;
 Je vos traïrai, se je puis.
 Ja de respit n'i arés point,
 Se ge truis qi argent m'en doinst.»
- 2985 En icelui jor maintenant
 Vint Judas a la male gent,
 As max juis qi Dex haoient
 Et qui de lui cure n'avoient.
 Ce dist Judas: « Segnor jui,
- 2990 Que me donrés vos el jor d'ui,
 Se le profete vos traïs?
 Que me donrez, que vos est vis?
 Que me donrés vos por vo roi,
 Qui si abaisse vostre loi? »
- 2995 Cil respondent communalment :
 « Trente pieches aras d'argent,
 Ja n'en aras mains .I. denier ;
 Si les prendrons a l'usurier. »
 Por ce est usure deffendue
- 3000 Que la char Deu en fu vendue.
 Donc doit bien usure hair
 Qui avec Deu voudra venir.
- [V°] « Segnor, dist Judas li dervez,
 Savez con vos exploitez,
- 3005 Comment vos connoistrez Jhesu,
 Que je vos ai ici vendu?
 Celui que me verrez baisier,
 Celui faites prendre et lier ;
 Ce iert celui que vos querez.
- 3010 Au serain bien tart i venez,
 Si le prendrez tot coiement,
 Por le destorbier de la gent,
 Car, se les tourbes le savoient,
 Ge croi que il le deffendroient. »
- 3015 Et Cayfas li respondi :
 « Molt es sage, ge le t'afi ;
 En toi a grant sens et felon ;
 Bien ses porchacier traïson,
 De sutillesce es et aduis.

- 3020 Sempres irons quant il iert nuis. »
 Atant Judas s'en repaira ;
 A son segnor s'en retorna,
 O les deciples s'est mellez,
 Vers Jhesu s'en est enclinez.
- 3025 Ce fu le joesdi assolu ;
 Et nostre sire Dex Jhesu
 Apres la ceine s'est levés,
 D'un blanc drap s'est envelopés,
 A ses apostres est venuz,
- 3030 Orant, rendant a Deu saluz.
 El bachin fist eve aporter,
 S. Pierre vos ses piés laver,
 Devant ses piés s'agenoilla;
- [F^o 46] Et S. Pierre le regarda.
- 3035 « Sire, fet il, que volez fere?
 Molt me torne ore a grant contrere
 Quant vos estes a mes piés mis.
 Vos estes rois de paradis
 Et fix au roi de majesté,
- 3040 De tout avez la poosté,
 Vos estes pere et rois et angles
 Et des virges et des archangles,
 Li angle sont a vos sosmis,
 Et vos estes a mes piés mis !
- 3045 Por Deu, biau sire, levés sus,
 Ge sui por vos tout irascus,
 Quant si vos estes abaissiez.
 Ja n'adeserez a mes piés,
 Ja voir mes piés ne laverez,
- 3050 Car ce seroit deshonestez. »
 Nostre sire li respondi :
 « Pierres, dist il, et je te di,
 Se ne me lais tes piés laver,
 En mon regne ne pues entrer. »
- 3055 Saint Pierre dist : « Sire, merci !
 Donc voeil ge que il soit ainsi ;
 Ne lavés pas tant seulement
 Mes piés, mes mon chief ensemment. »

- Adonc lava a toz lor piés,
 3060 Et puis si s'est amont dreciés.
 «Segnor, dist-il, faites ainsi
 Apres ma mort com je faz ci :
 L'un a l'autre vos piés lavés.
 Ce senefie humilitez ;
 [V°] Et cil qui ainsi ne fera
 3066 Ja en mon regne n'enterra.
 Soiés humble, plain(t) de pitié,
 L'un vers l'autre aiés amistié. »
 Puis lor a dit : «Li mien ami,
 3070 Veilliez anuit oveques mi;
 Judas m'a vendu as gius,
 Et cil de vos qui m'aime plus
 Anquenuit me renoiera
 De sa bouche, ja n'i faudra. »
 3075 Et S. Pierre molt s'en aïre,
 A son segnor commence a dire :
 « Sire, tu dis ce que toi plest.
 Qui que te faille ne qui lest,
 Ne te faudrai n'a droit n'a tort,
 3080 Jusq'a la fin, jusq'a la mort. »
 — « Pierres, dist Dex, lessiez ester;
 Ains que le coc doie chanter,
 Diras tu as felons juis
 Que onques mes ne me veis. »
 3085 Saint Pierre l'ot, si n'en dit plus ;
 Atant s'en est des gens issus,
 Molt corociez de la novele ;
 De son dos trait une gonele,
 A un forbeor l'a donée,
 3090 S'en a acheté une espée;
 Puis s'en repaire o son segnor,
 Toz corociez et plain d'iror.
 Atant lor est Judas venus,
 A grant compaignie de gius.
 3095 Dex salua con son segnor,
 [F° 47] Apres le baise sanz amor,
 Et el baisier qu'il li a fet,

- As max juis prendre le fet.
 Adonques l'ont li juis pris.
- 3100 A lanternes a feu espris,
 En la maison dant Cayfas
 L'en ont mené plus que le pas.
 Cil ert evesque de la loi.
 La ont mené Jhesu le roi.
- 3105 Quant S. Pierre vit Dex saisir,
 De l'espée en va un ferir.
 Tel coup li done de l'espée
 Que l'oreille li a coupée.
 Dex regarda adonc S. Pere,
- 3110 Si dist : « Met el fuerre t'espée,
 Quer qui d'espée home ocira
 Par espée ausi perira.
 Por ce ne doit nus autre ocire,
 Car Dex le deffent nostre sire.
- 3115 Donques vers terre regarda
 Jhesu qui le monde forma,
 Vit l'oreille qi ert coupée
 Gesir a ses pies enboée;
 L'oreille prist, si l'en leva.
- 3120 Au fax gui(s) la resana.
 Donc fu Jhesu plus mal menés;
 S. Pierres est apres alez,
 Car il voloit savoir tout l'estre
 C'on fera de Jhesu son mestre.
- 3125 Saint Pierre sist joust le fu,
 D'autre part, encontre Jhesu.
- [V°] Atant es venu un sergant;
 Pierres avoit veu devant
 A Jhesu pree a la meslée,
- 3130 La ou l'oreille fu coupée.
 « Segnor, dist il, qui est cil la
 Que je voi outre cel feu la?
 Il me semble de la gent Crist. »
 Pierres l'ot, le sanc li fremist,
- 3135 Donc se commencha a maudire,
 A jurer et a escondire :

- « Onques certes, fait il, ne fui,
 Ne jor ne nuit, oveques lui. »
 Saint Pierre molt grant peur a,
 3140 D'iluec s'en torne, si s'en va.
 Si comme de la porte issoit,
 Une fame si l'aperchoit.
 « Par le grant Deu, segnor, ce cuit,
 Vez de la gent Crist qui s'en fuit.
 3145 Il est compaignon au profete;
 Or tost apres, ci a grant perte. »
 — « Non est voir, .i. des giex dist,
 Cuidiés vos qu'il s'en maudeist? »
 — « Me tenez vos, fet ele, a fole?
 3150 Jel connois bien a la parole.
 Tu es des gens Nazarenus. »
 Pierres respont : « Non sui, pa dius,
 Sachiés que onques mes nel vi,
 Fors orains quant je le vi ci. »
 3155 A tant s'en est tornez fuiant,
 Par la grant presse de la gent.
 Une autre fame l'encontra
 [F° 48] Qui par son mantel le happa,
 Si li dist : « Amis, qui es tu?
 3160 Tu sembles deciple Jhesu. »
 Pierre respont : « Bien estes lasse;
 Cuidies vos que m'en conjurasse?
 Nenil, je ne sui pas o lui;
 Ja n'i serai n'onques n'i fui. »
 3165 Atant s'est Pierres eschapé.
 En cel point le coc a chanté.
 Adonques s'est bien aperchut
 S. Pierres que il est dechut ;
 Durement a le cuer irié
 3170 De ce qu'il a Deu renoié,
 Forment gemist, soupire et plore,
 Et se tormente et maldit l'heure
 Que il onques fu nez de mere;
 Or li est trop sa vie amere.
 3175 Dont fu Jhesu a mort jugiés

- Et en crois mis por nos pechiés.
 Iluec soufri mortel doulor
 Nostre sire, por nostre amor.
 Or esgardez que vos ferez,
 3180 Com faitement vos li rendrez,
 Que quant vendra au jugement,
 Que li felon seront dolent,
 Que ne perdez sa compaignie,
 Por la joie de ceste vie.
- 3185 Le vendredi fu en la crois,
 Por nostre amor, li souverain rois.
 Donc vint Joseph .i. chevaliers,
 Qui fu Pilate soudoiers.
- [V°] Quant il vit Dex sol en la crois,
 3190 Forment en ot le cuer destrois;
 Il creoit bien en Jhesu Crist;
 De son segnor grant dolor fist,
 Mais n'en osoit mostrer semblant
 Que il l'amast ne tant ne quant.
- 3195 A Pilate que il servoit
 En est Joseph venus tot droit.
 «Sire, dist il, se Dex m'aït,
 Or vos dirai sanz nul respit:
 Ge t'ai servi molt longuement,
- 3200 Onques n'en oi or ne argent;
 Or te demant ge mes soudées
 Que je arai tant desirées,
 Car servi t'ai a mon pooir;
 Si voeil mes soudées avoir.»
- 3205 Dist Pilates: «A ton talent;
 Prenez mon or et mon argent,
 Pren mes chevax et mes deniers,
 Mes palefrois et mes destriers,
 Esgarde que tu vels del mien
- 3210 A ton talent, je le voeil bien.»
 — «Sire, dist Joseph, ge ne voeil
 Nule riens que voient mi oeil,
 Or ne argent, destrier ne beste,
 Fors seul que le cors del profete.

- 3215 De mon loier ne voeil el prendre,
 Fors que le sien cors a despendre.
 C'est mon voloir, ge ne qier plus
 For que son cors soit despendus. »
 Pilate l'ot, si en a ris.
- [F^o 49] « C'est folie, dist il, amis;
 3221 A bandon te met mes tresors ;
 Or soit a ton plaisir li cors,
 Car vers toi ne me puis tenir,
 Or fai del cors a ton plaisir. »
- 3225 — « Sire, dist Joseph, vo merci.
 Richement le m'avez meri,
 Une rien voeil que vos sachiés,
 Molt est precieus cil loiers. »
 Atant s'en est Joseph venus,
- 3230 Si apela Nichodemus.
 « Sire, fait il, vos m'aiderés
 Tant que Jhesu soit desclavés,
 Puis le metrons el monument,
 Car ce est drois, molt hautement.
- 3235 Gardés que tost soit atorné ;
 G'irai savoir en la cité
 Se troverai .i. drap a vendre,
 Ou nos le metrons au despendre. »
 Atant s'en est Joseph tornez,
- 3240 Si est entre en la citez.
 A itant a Joseph veue
 Enz el marchié une giue :
 Pucele estoit et bele et jone,
 En son braz portoit .i. sidone ;
- 3245 .VII. anz avoit mis au filer
 Et au tistre et au manovrer.
 En tant com ele le filoit,
 Une soe mere gardoit ;
 En chartre avoit .v. anz geu.
- 3250 Or li estoit si avenu
 [V^o] Que failli lor est tout lor vivre
 De quoi il se devoient vivre ;
 Et ore la porte por vendre

- La pucelote et por despendre ;
 3255 S'en paistra sa mere la touse.
 Molt en iert l'uevre precieuse.
 Joseph vit le sydoine chier ;
 Si le commence à covoitier.
 « Bele, vendez moi cel samis ;
 3260 Ja i sera le cors Deu mis,
 Enseveliz et conreez.
 En la crois est por nos penez. »
 Marie Verone qui l'ot
 Si respondi tout mot a mot :
 3265 « Sire, ge ne le vos vendrai,
 A l'i metre le vos donrai,
 Car ne sai ne ne puis entendre
 Ou ge le peusse mex vendre,
 Mes que la moitié me donez
 3270 Del pardon que en atendez. »
 — « Bele, fait il, et je l'otroi,
 Et s'en pri Jhesu Crist por toi. »
 A itant Joseph le drap prent.
 Cele n'en vaut goute d'argent,
 3275 Com pucele bien eürée,
 Qui Dex avoit enluminée.
 Ele s'est mise el repairier.
 Oez com ot gentil loier :
 Sa mere troeve emmi la voie
 3280 Toute garie, s'ot grant joie,
 Et fu si garnis ses ostex
 [F° 50] Por cent livres ne fust pas mex.
 Molt fu liée la demoisele ;
 Entre la mere et la pucele
 3285 S'en corurent au roi Jhesus,
 Qui ja estoit de la crois jus
 Et el sepulchre ensevelis.
 Oiés que fisent li juis :
 Droit a Pilate en sont venu,
 3290 Si li ont dite la vertu.
 « Sire, nos somes porpensé
 Qu'il fu jadis dit et conté

- Que cist hom, tant com il vivoit,
 A son poeple sovent disoit
 3295 Que au tiers jor sanz plus ester
 Voloit de mort resusciter.
 Nos te voulons, sire, proier,
 Le monument fai loi guetier.
 Peur avons que si manciple,
 3300 Et si apostre et si deciple
 Ne vieignent anuit coiement
 Por lui oster del monument.
 Puis feroient partot acroire,
 Par lor engin, par lor atovire,
 3305 Que suscitez seroit de mort;
 Donc serions honi et mort;
 Adonc seroit pis que devant. »
 Dist Pilates : « A vo commant
 Alez, fait il, si le gardez
 3310 Au mex que vos onques poés. »
 Donc s'en tornerent li jui,
 Si ont le sepulchre garni
 [V°] De dars, d'espées et d'escus.
 La nuit fu bien gaitiés Jhesus;
 3315 Des max guis, des renoiés
 Fu bien Jhesu la nuit gaitiés.
 Molt en furent tuit escarni,
 C'a mienuit sont endormi.
 Adonc s'en vint la deitez
 3320 Et la celestial clartez,
 Et les virges et li archangle,
 Et li apostre et tuit li angle.
 Plus en i ot que ne puis dire.
 Adonc surrexi nostre sire,
 3325 Adonc issi del monument
 Le fiz le roi omnipotent.
 Droit en enfer en est venus
 Nostres sires li rois Jhesus.
 Quant en enfer vint nostre sire,
 3330 Si a parlé par mult grant ire.
 Il apele la male gent :

- « Ovrez », dist il apertement.
 A cel jor fu infer brisiez,
 Et desrobez et despoilliez.
- 3335 Donc saisi Sathenas Jhesus,
 Desous ses piés l'abati jus.
 Quant Dex fu en enfer entrez,
 Molt i fu grande la clartez.
 Cil qui furent el plus parfont
- 3340 Virent la clarté sus amont.
 Merveillierent, por l'oscurté,
 Dont lor venoit cele clarté.
 Et Dex parla molt hautement:
- [F° 51] « Tout mi ami, venes vos ent,
 3345 Issiés vos ent, tot mi ami ;
 De mon sanc vos ai raami. »
 Adans oï la voiz Jhesu.
 Ha Dex ! com est liez devenu !
 El feu estoit li premiers hom,
- 3350 C'on apele purgation ;
 Quant Jhesu vit, merci li crie :
 « Bien vieigne Dex, le fix Marie ! »
 — « Adan, dist Dex, mal exploitas,
 Quant mon commandement passas ;
- 3355 Mais tu l'as molt chier comparé
 Et en cruel prison esté. »
 — « Sire, dist il, merci te quier ;
 Ce me fist Eve ma moillier. »
 Eve s'estut .i. peu arriere
- 3360 Et fist semblant de triste chiere ;
 De sa grant dolor se demente,
 Semblant fet que molt est dolente.
 La lasse fame, la dervée,
 Fu el feu toute esquevelée ;
- 3365 A soi meismes se complaint,
 Por la doulor qi le destraint :
 « Lasse, dist ele, malostrue,
 Com deable m'ont deceue,
 Quant traï mon segnor Adan,
- 3370 Dont je sui ci a tel ahan.

- Por qoi traï mon bon segnor,
 Dont je muir a si grant dolor? »
 Si grant honte a de son pechie
 Que derriere Adan s'est muchie ;
 [V°] Mex aime a souffrir la douleur
 3376 Que la honte de son segnor.
 Nostre sire l'a regardée.
 Quant il la vit si tormentée,
 Pitié en ot, si l'apela.
 3380 « Eve, dist il, entendez cha.
 Molt as puis esté en douleur
 Que tu traïs ton bon segnor ;
 Por qoi fesis au fiz Marie
 Tel fait et tel forsenerie ?
 3385 Ore, Eve, por le mal qu'as tret,
 T'en pardons ci tot le meffet. »
 Donc prist Adan par la main destre
 Et Eve prist par la senestre ;
 Si parla Dex molt hautement :
 3390 « Li mien ami, venez vos ent. »
 Adonc issi fors Jheremie,
 Ezechiel et Ysaïe,
 Noe, Jacob et Abrahans,
 Qui molt i souffrirent d'ahans,
 3395 Salemons, et ses fix Davis,
 Et Moyses, li vex floris.
 « Issiés d'enfer, boneüré,
 De mon sanc vos ai racheté. »
 Donc fu enfer bien despoilliés
 3400 Et deables sont molt iriés.
 Ainsi en traist Dex sa mesnie,
 Ses mist en parmenable vie.
 Quant nostre sire Dex li vrais
 Ot toz ses amis d'enfer trais,
 3405 Et il les ot en joie mis,
 [F° 52] La ou il volt en paradis,
 Ses deciples pas n'oublia ;
 Repariés est en Gorgata.
 Mont de Calvere est apelez

- 3410 Gorgata, ce que vos oez.
 Nostre dame ert molt covoitouse,
 De son fiz veoir desireuse ;
 Grant duel avoit de son enfant,
 Qu'ën crois avoient mis tirant.
- 3415 « Fiz, dist la mere, douce chose,
 Plus douce que n'est liz ne rose,
 Soviegne vos de vostre mere,
 Quant lassus es ovec ton pere. »
 Les .iii. Maries n'arrestèrent,
- 3420 Au sepulchre Deu s'en alerent,
 Por oindre le cors lor segnor
 Et sevelir et fere honor ;
 Si acheterent oignement,
 Qui mex valoit c'or ne argent.
- 3425 Dex en voloient honorer
 Et le sien cors enbalsamer.
 Quant au monument sont venues,
 Les pierres troevent revolues,
 Si comme Dex fu relevez
- 3430 Et de la mort resuscitez.
 Lors furent forment esbahies
 Et troublées les .iii. Maries,
 Quant il n'ont fors les dras trovez
 La ou Dex fu envolopez,
- 3435 La ou Joseph l'envolopa
 Qui a Pilate le rova.
 [V°] Lors se regardent les Maries,
 Qui molt estoient esmaries,
 Et voient sor le sepulture
- 3440 .I. angle o bele vesteure,
 Que Dex lor i avoit tramis
 Et envoié de paradis.
 Tout le viaire avoit vermeil,
 Plus que carbon luisent si oeil.
- 3445 « Dames, dist il, n'aiés paor,
 Jhesum querez nostre segnor ;
 Il est de mort resuscitez,
 En Galilee le querez ;

- Ilueques le porrez trover,
 3450 Se vos volez a lui parler.
 Dites S. Pierre isnelement,
 Les apostres communalment,
 Qu'il aillent apres lor segnor,
 Qui est surrexi au tiers jor.
 3455 Dex a aus iluec parlera,
 Sa beneichon lor donra,
 Et, se vos ce ne volez croire
 Que ma parole ne soit voire,
 Venez garder el monument,
 3460 De lui n'i trovez noient. »
 Lors s'en tornent les .iiii. Maries,
 A grant joie, que molt sont lies.
 Or oez de la Maselaine :
 Por son segnor grant duel demaine,
 3465 Forment plore, molt se demente,
 Qu'en lui avoit mise s'entente.
 A ce que ele ainsi parloit
 [F° 53] Et son segnor Dex regretoit,
 A lui s'aparut nostre sire.
 3470 Soef li commencha a dire :
 « Marie, dist il, ne plorer ;
 Molt te dois bien reconforter,
 Car je sui Dex, nel mescroi mie.
 Or pues de fi savoir, Marie,
 3475 Qu'envers toi ai grans amistez,
 Quant premerain m'i sui mostrez
 Qu'a mes apostres n'a ma mere. »
 — « Sire, dist ele, Jhesu pere,
 Qui de ton sanc nos as sauvés,
 3480 Bien soies tu resuscités. »
 Lors le volt prendre et embracier
 Et les piés son segnor baisier ;
 Mes il li dist : « Fui toi, Marie,
 N'aras or plus ma compaignie ;
 3485 N'ai encore esté a mon pere.
 Alez reconforter ma mere
 Et mes apostres et ma gent,

- Si lor dites tout vraiment
 Que hui cest jor veu m'avez.
- 3490 En Galilee les menez ;
 La me verront li mien ami. »
 Atant Jhesu s'en departi,
 Et Marie si s'en retourne.
 Des apotres querre s'atorne ;
- 3495 En Golgatas les a trovez,
 Ou molt estoient tormentez.
 Quant li apostre oient Marie
 Et il ont la novele oïe,
- [V°] Tout furent raempli de joie,
 3500 Chascun desire qu'il le voie.
 Quant li apostre entierement
 Oient le Deu commandement,
 Trestot errant s'acheminèrent,
 En Galilee s'en alerent,
- 3505 Couchierent soi a oroison,
 Vers Deu ont torné lor sermon,
 Si li proient par sa puissance
 Que il lor face demonstrance
 S'il est de mort resuscitez,
- 3510 Se tele i est sa volentez.
 Quant il ont Deu ainsi proié
 Et il se furent redrecié(r),
 Dex s'aparut a grant luor,
 A merveilleuse resplendor.
- 3515 « Que faites, dist il, mi ami?
 Ne soies en tristor por mi.
 Ge sui Jhesu, vostre sauvere ;
 Resuscitez est vostre pere.
 Esgardes, connoissies me vos ? »
- 3520 — « Oil sire, bien vieigniés vos. »
 Dex s'en torna isnele pas.
 Atant es venu S. Thomas.
 Cil li content q'il ont veu
 Nostre segnor le roi Jhesu.
- 3525 Dist S. Thomas: « Je nel crerrai
 Jusq'a tant que je le verrai. »

- Autre foiz Dex se raparut
 As apostres, si comme il dut.
 Adonc i estut S. Thomas,
 (F^o 54] Dex l'apela isnelestras,
 3431 A raison devant toz mis l'a :
 « Thomas, fet il, entendes cha.
 Thomas, dist Dex, tu ne crois mie
 Que je soie de mort a vie
 3535 Resuscitez ne revescus ;
 De toi ai esté mescreüs ;
 Vien cha, n'en soies en doutance,
 En error n'en desesperance.
 Vez ci les paumes et les dois
 3540 Que j'oi cleufiquiés en la crois.
 Que t'en semble ? connois me tu ? »
 Lors l'a Thomas reconneü.
 « Vez ci mes pies et mes costés,
 Que j'oi perciés et entamés. »
 3545 Molt par out Thomas le cuer noir,
 As pies Jhesu se lait kaoir.
 « Pere, dist Thomas, ge te pri
 Que tu aies de moi merci ;
 Pardonne moi ma mescreance ;
 3550 Bien sai tu es Deu sanz doutance. »
 — « Thomas, et tu aies pardon ;
 Et apres ce je faz un don,
 Que tout cil qui ne me verront
 Et bonement en moi crerront
 3555 Soient assous et beneoit
 De Deu mon pere, qi tout voit. »
 A itant Dex s'en departi,
 Puis ne le virent si ami
 De si au jor d'Ascension,
 3560 Ainsi comme lisant trovon.
 [V^o] Adonc ce nos dit li escriis
 S'aparut a aus Jhesu Cris,
 A ses amis, a ses sergans,
 Qui tenu orent ses commans,
 3565 Que tot le mond archangelor

- L'en porterent a grant honor.
 Quant venu fu a ses amis,
 Si lor dit a touz: « *Pax vobis!*
 Ma bone gent de Galilee,
 3570 Qui por moi estes esgaree,
 Je m'en vois, ne soiés mari...
 En tel maniere revendrai,
 Quant je men jugement tendrai,
 Et cil qui le mal aront fait
 3575 Seront en molt dolereux plait;
 Hors seront de ma compaignie.»
 Ainsi lor dist le fiz Marie,
 Et li apostre s'en tornerent;
 En Jerusalem s'en alerent
 3580 En une maison tot ensemble.
 Iluec furent, si com moi samble,
 Une grant piece a grant paor,
 A grant doutance, a grant fraor,
 Car li juis les manechoient,
 3585 Qui touz destruire les voloient,
 Por ce que li poeples disoit
 Que Jhesu suscitez estoit.
 Toz les voloient lapider,
 Tous essillier et assorber,
 3590 Que il ne feissent renon
 De la sainte surrection.
 [F° 55] Ainsi furent en molt grant doute
 De si au jer de pentecouste,
 Que Dex les vint reconforter,
 3595 En Jherusalem visiter.
 La se raparut le salvere,
 Li rois del ciel et de la tere.
 A grant lumiere, a grant clarté,
 Est nostre sire entr' ex entré,
 3600 En la maison ou il estoient
 Et ou il nuit et jor manoiënt.
 Si les conforte doucement
 Et si lor dist molt bonement:
 « Mi bon frere, mi bon ami,

- 3605 Des or ne soiez esbahi,
 Soiés liés et vos confortez ;
 S. Esprit en vos retenez,
 Cerchiés les tertres et les mons,
 Faites mes predications,
- 3610 Les cles de paradis portés ;
 Dites que sui resuscités ;
 Et cil qui croire vos voudra
 Et por moi se baptisera
 En paradis iert coronez,
- 3615 Au jor del juise sauvez ;
 Et qui croire ne me voudra
 El parfont puis d'enfer ira.
 Iluec ne li faudra dolor
 Sanz definanche et sanz dolor. »
- 3620 Dex a baisiez tous ses amis,
 Del S. esprit les a emplis,
 Et touz langages lor aprent
 [V°] Par icelui saint baisement.
 Nostre sire ne demora,
- 3625 Mes des apostres s'en torna.
 Atant departent, si s'en vont
 Li apostre par tot le mont.
 Saint Thomas ala preechier
 En Ynde la loi essauchier ;
- 3630 Et S. Pierres alla en Grice,
 S. Jaques ala en Galice,
 S. Andreu ala en Escoce,
 S. Bertremeu en Capadoce,
 S. Felippes en Samarie,
- 3635 E S. Jehan en Aumarie.
 Ainsi alerent li deciple
 Et li apostre et li manciple,
 Ainsi porterent il la loi.
 Onques nel laisserent por roi,
- 3640 Ne por comte ne por nul prinche,
 Tant le trovassent fier ne riche.
 Ainc jor ne douterent la mort,
 Qu'il avoient Deu a confort.

- La anoncierent par maint jor
 3645 La sainte loi nostre segnor.
 Adonc fu primes Dex connus
 Par lor vies, par lor vertus.
 Donc primes furent en luor
 Cil qui furent en tenebror ;
 3650 Et ainsi fu gent bauplisiée,
 La gent parfete et essauchiée,
 Et li apostre si fonderent
 St^e Eglise et estorerent.
 [F^o 56] Si abatirent les ymages,
 3655 Les ydoles, les dex salvages,
 Et establirent sainte Eglise,
 Les hores et tot le servise ;
 Donc furent fait li mariage
 Par droit, chascun son sen parage.
 3660 Ainsi alerent longuement
 De si ques au trespasement
 La sainte mere au salveor ;
 La furent puis tot a .i. jor.
 Conté vos ai de Deu le pere,
 3665 Or vos conterai de sa mere,
 Com de cest mond fu trespassée
 Com ele fu el chiel portée.
 Apres la sainté passion
 Ert nostre dame en sa maison,
 3670 En Nazareth ou el fu nee,
 Molt corocie et molt iree ;
 Por desirrier del roi autisme
 Se dementoit a soi meisme :
 « Forment, fait el, desir que fusse
 3675 Ou mon chier fix veoir peusse,
 La ou il est, en paradis,
 Que il otroie a ses amis. »
 Es vos l'angle nostre segnor,
 A merveillouse resplendor,
 3680 Devant li vint, si li donna
 .I. raim de palme q'il porta,
 Qu'il aporta de paradis.

- En la maison laiens s'est mis,
 O le raim devant li s'estoit,
 [V°] Salue la, si comme il doit:
 3686 « Dame, dist il, ne t'effreer,
 Je vien o toi por conforter.
 De cest siecle trespaseras
 Et au tiers jor el ciel seras ;
 3690 Fai devant ta biere porter
 C'est raim que Dex t'a fet donner.»
 Quant li angles ot si parlé
 Et le raim en sa main livré,
 Et il fu de la chambre issus,
 3695 La dame a autres dras vestus,
 Puis est de la maison tornée.
 El mont d'Olivete est alée,
 Oroisons fist, par grant douchor,
 Envers son fiz nostre segnor :
 3700 « Dex glorieus, vrai dox benignes,
 Onques nul jor ne fui tant dignes
 Qu'en moi deusses converser
 Ne ta deité demostre[r];
 Mais nequedent g'ai bien gardé
 3705 Le tresor que tu m'as livré.
 Aies de moi ramenbrement,
 Soies a men trespasement
 Que nule infernal tempesté
 N'ait sor moi nule poesté. »
 3710 Ainsi la dame deprioit,
 Qui son trespasement doutoit.
 Bien devrions estre effréé,
 Qui n'avomes nule bonté
 Et ne faisons se pechié non.
 3715 Rendre nos covendra raison,
 [F° 57] Au jugement, de nos mefaits
 Que nos arons envers Deu fais.
 Atant es S. Jehan venu
 A l'ostel ou la dame fu.
 3720 De Frise vint ou preechoit
 Et a la gent sermon faisoit.

- Terre fu mote, si trembla,
 La nue del ciel l'aporta,
 En Nazarez l'a descendu,
 3725 En l'ostel ou la dame fu.
 Quant S. Jean fu aprochiés :
 « Jehan, dist ele, bien veigniés ;
 Jehan, dist ele, je te pri
 Que tu praignes garde de mi
 3730 Les paroles que Dex parla,
 Quant il a toi me commanda,
 Car li juis ont porparlé,
 Et si ont entr' ax devisé
 Qu'apres ma mort feront ardoir
 3735 Mon cors, s'il le poent avoir,
 Por ce que Jhesu Crist portai,
 De mes mameles l'alaitai. »
 Atant s'en va en .i. recoi
 La dame, S. Jehans o soi;
 3740 Si li monstra .i. vestement
 A son ensevelissement.
 « Jehan, dist ele, tien ces dras
 Dont ensevelir me feras. »
 Puis, si li a un raim montré
 3745 Que li angle li ont donné :
 « Jehan, dist ele, a mon fenir,
 [V°] Fai devant moi cest raim tenir. »
 Dist S. Jehan : « Ge ne puis mie
 Tel mestier fere sanz aïe,
 3750 Se li apostre o moi ne sont
 Qui ta sepulture feront. »
 Entrementieres q'il parloient
 Et les apostres demandoient,
 Es vos les apostres venuz
 3755 Et d'une nue descenduz.
 De plusors lex les aporta
 La nue qui les encarga,
 Ou il estoient preechier,
 Por la loi Jhesu essauchier.
 3760 Quant devant l'ostel venu furent

- Ou la dame ert, lors se connurent;
 A molt grant miracle le tindrent,
 Quant en tel maniere se virent.
 Donc est S. Jehans fors issus
 3765 De la maison, ses a veüs ;
 Doucement les a saluez,
 Puis les a a l'ostel menez.
 Et quant li apostre enz entrerent,
 Nostre Dame toz saluerent :
 3770 « Dex vos gart, Virge beneie ! »
 — « Et vos ! ce dist S^{te} Marie,
 Et Jhesus soit el ciel loez,
 Qui ci vos a touz assemblez,
 Por fere mon commandement
 3775 Encontre mon trespassement.
 Segnor, des ore mes veillons,
 « Et si soions en oroisons
 [F^o 58] De si adonc que Dex voudra
 Que m'ame del cors partira. »
 3780 La dame fu en grant tristorr,
 De si que ele vint al jor
 Que li angle terme li mist.
 La dame si fu en son lit,
 Qui de la mort iert trespensee.
 3785 Li apostre l'ont confortee,
 Et ont tant veillié avec li
 Que tuit se furent endormi
 Li apostre par la maison,
 Entor la dame et environ. .
 3790 Atant es vos nostre segnor
 A merveilleuse resplendor,
 O lui sa bele compaignie
 De la celestiau lignie,
 Qui chantoient par grant douchor
 3795 Et looient nostre segnor.
 Adonc parla Dex nostre sire,
 Qui sa volenté voloit dire :
 « Virge sainte, a moi espeuse,
 Marie mere glorieuse,

- 3800 Ge sui ton fiz, tu es ma mere,
 Tu es ma fille et je ton pere,
 Tu me norris et alaitas,
 Tu me peüs, tu me gardas.
 Quant je voeil le poeple salver,
- 3805 Aler par terre et converser,
 Ne peu veoir ne esgarder
 Nes une fame ne trover
 Virge que seulement en toi,
- [V°] Ou g'eusse fait mon secroi.
- 3810 Bien m'as servi, bien m'as gardé,
 Tu as bien fet tot a mon gré.
 Or dois le guerredon avoir
 De ce q'as fet tot mon voloir.
 Ma douce mere genitrix,
- 3815 Vien t'en o moi en paradis.
 Ilueques te coronerai
 Et en mon regne t'asserrai.
 De moi la poesté aras
 D'aidier toz cels que tu voudras.
- 3820 Quan que voudras si sera fet;
 J'a n'i ara si grant meffet
 Ne soit a toz cels pardoné
 Qui en toi aront seurté
 Et en toi se convertiront
- 3825 Et volentiers te serviront. »
 Quant nostre dame l'entendi,
 Jus devant ses piés s'estendi,
 Oroisons fist molt simplement
 A Deu del ciel omnipotent.
- 3830 « Fiz, fait ele, si com tu ses
 Que je ai gardé tes secrés
 Et ton commant ne trespasai,
 Et bien te fis et bien t'amai
 Et obei a toz tes dis,
- 3835 Fiz, maine moi en paradis. »
 Quant ele ot s'oroison fenie,
 Atant si fu el ciel ravie,
 Que quant l'ame est del cors issue,

- Li dous Jhesu l'a receue.
 [F° 59] Li angle vont entor chantant
 3841 Et doucement a Deu loant.
 De la joie de la roïne
 Chantoient tuit a voiz hautime.
 « Dex, dient il loés soiés,
 3845 Tant par nos as esleeciés,
 Quant la dame a no creator
 Avons o nos par grant douçor. »
 Ainsi chantoient tout li angle
 Et disoient tout li archangle.
 3850 En paradis l'en ont portee ;
 La l'a nostre sire honoree
 Et l'a assise a grant honor,
 Ou Dex nos maint par sa douchor.
 Trois virges la dedenz estoient
 3855 Qui o les apostres veilloient.
 Toz dormoient et eles veillent ;
 De ce q'ont veu se merveillent.
 Le cors saintisme apareillierent
 Et de ses dras le despoillierent.
 3860 Tant le troverent bel et cler
 Que ne le porent regarder.
 Quant le cors orent desnüé,
 Enseveli et atorné,
 En une biere l'ont posée
 3865 Et molt gentement conrée[e].
 Li apostre duel demenoient,
 Quant le cors en la biere voient.
 Lors voelent enterrer le cors
 De la virge qui estoit mors.
 3870 Adonc vont entr' ex demandant
 Qui porteroit le raim devant
 [V°] Qui venus est de paradis.
 Donc a S. Jehan le raim pris,
 A saint Pierre l'ala livrer.
 3875 « Tu dois, fait il, le raim porter,
 Car tu portes del ciel les clés ;
 Si as sor nos grans poestés. »

- Et S. Pierre li respondi :
 « Jehans amis, n'est mie ainsi,
 3880 La virge te comanda Dé,
 Si as garde virginité ;
 Si dois aler devant la biere
 Et porter le raim de lumiere. »
 Et S. Pierre li otria ;
 3885 S. Jehan de sa main pris l'a.
 Li apostre communalment
 Si chantoient molt doucement
In exitu, empres le cors,
 Car en Deu estoit lor confors ;
 3890 Mes por la mere au creator
 Plorent tuit et mainent tristror.
 Quant li juis l'ont perceue
 Et il ont la clarte veue,
 A la noise trestot corurent.
 3895 Quant il le virent et connurent
 A la biere que cil en portent,
 D'abatre la ne se deportent.
 Dist le plus mestre : « Or tost avant !
 Prenez la biere maintenant.
 3900 Fiz a putains, lerres provez,
 Lessiez la biere, avant n'irez ;
 En feu iert arse l'aviersiere
 [F^o 60] Par qui no loi est molt arriere.
 Ele a honie nostre loi.
 3905 Or tost venez ent entor moi ;
 La biere atout le cors ardrans ;
 Venez i tost, si le prendrons. »
 Cil responent : « Or del bien faire ! »
 Lor pensent d'un molt grant feu fere,
 3910 Et vont molt grant noise faisant.
 A la biere se vont prenant :
 « Lessiez la biere, souditoir,
 Si l'arderons a grant dolor.
 Vos meisme serez destruit. »
 3915 A la grant noise et au grant bruit
 Que demenoient li tirant,

- Es vos le plus mestre acorant.
 La biere cuide as mains combrer
 Et encontre terre verser;
 3920 Mais la vertu li defailli,
 Le cuer li faut, et a pali.
 Si li tindrent les mains au fust
 Que por .m. mars d'or nes eust,
 Et li compaignon avoeglerent;
 3925 Parmi le feu ardant alerent
 Et caïrent de toutes pars;
 Si furent li auquant tot ars.
 Cil qui aers fu a la biere
 Ne pot ses mains retraire arriere;
 3930 Forment li vint agrant contrere,
 Durement commença a brere.
 Donc se commence a esmaier
 Et les apostres a proier
 [V°] Que ses mains qui tiennent delivrent
 3935 Et saines avoir li feissent.
 S. Pierre dit que non fera
 Ne james arrier nes rara,
 Et tuit li autre ne verront,
 Ne joie ne clarté n'aront,
 3940 « Se ne creez en Jhesu Crit,
 A qui fet avez tel despit. »
 — « Pierres, dist il, je te crerrai
 Et volentiers Dex servirai;
 Si crerrons en sainte Marie,
 3945 Jou et toute ma compaignie. »
 Tantost com il a dit : « Ge croi »,
 Si tost si traist ses mains a soi.
 Dist S. Pierre : « Tu es garis,
 Se tu crois ainsi com tu dis. »
 3950 Li autre juis qui la erent
 De maintenant tot alumerent,
 Cil qui Jhesu vorent creïr;
 Lues se firent tot beneïr.
 Entor le cors mainent grant joie.
 3955 Tant ont alé a droite voie

LE ROMANZ DE SAINT FANUEL

- Que au monument sont venu,
 La ou Dex avoit porveu.
 El val de Josafas le mirent ;
 En .i. sepulere que il firent
 3960 La l'ont li apostre enterrée,
 Si ont la loenge chantée ;
 Puis les prist la nue a itant,
 Ses en porta tout maintenant
 Es contrées ou il estoient
 [F^o 61] Par devant et où preechoient.
 3966 Le cors qui la fu enterrez
 Le jor meisme en fu portez
 El ciel lassus ; ce fu droiture
 Qu'il avoit esté sanz ordure ;
 3970 Iluec fu l'ame el cors remise,
 A grant honor el ciel assise.

Explicit le romanz de saint Fanuel et de sainte Anne et de Nostre Dame
 de Nostre segnor et de ses apostres.

(A continuer.)

DEUX LETTRES INÉDITES (?)

DE PIERRE DE CHASTEUIL-GALLAUP

Le destinataire, non plus que la date, de l'une ni de l'autre de ces deux lettres, que je publie d'après une copie assez peu correcte¹ conservée à la bibliothèque de Nîmes², n'est indiqué dans cette copie. Mais il résulte d'un article du catalogue Rouard³, cité par Beauquier (voy. la note 2 ci-dessous), que la première était adressée à « M^r Lebrét, fils de M^r le premier président » [du parlement de Provence, Cardin Lebrét] (1690-1710), lequel, à la mort de son père, le remplaça dans cette charge, après avoir été conseiller, puis maître des requêtes (1696) au même parlement, intendant de Pau (1701), et intendant de Provence (1710), et qui mourut à Marseille le 14 octobre 1734⁴. Il s'était marié en 1697. C'est probablement avant cette date, et lorsqu'il n'était encore que conseiller (il le devint dès l'âge de

¹ J'ai corrigé, sans en avertir, les fautes d'orthographe les plus choquantes. La leçon du ms. est indiquée là où il a paru indispensable de la changer.

² T. VII du n° 13864 de l'ancien catalogue. C'est un très-ample recueil, dont ce catalogue n'indique le contenu que de la façon la plus sommaire (*Recherches et observations sur l'histoire et la géographie*); ce qui explique que Beauquier, qui écrivait à Nîmes et dans la bibliothèque même, n'ait connu de ces lettres que le titre de la première, à lui révélé par un article du catalogue Rouard (Voy. les *Provençalistes du XVIII^e siècle*, p. 29, n. 1.) C'est seulement ces jours derniers, en parcourant le catalogue, récemment publié, de M. A. Molinier, où le recueil en question est décrit en détail, pp. 632-637, sous les numéros 212-217, que j'ai appris moi-même, en même temps que l'existence de la seconde de ces lettres, la présence de l'une et de l'autre dans le recueil dont il s'agit.

³ Catalogue des livres composant la collection de feu M. E. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix. Paris, 1879, p. 258, art. 1687.

⁴ Le P. Folard, de la Compagnie de Jésus, prononça son oraison funèbre le 16 décembre 1734 dans l'église métropolitaine d'Arles. Ce morceau d'éloquence a été imprimé dans la même ville, chez Gaspard Mesnier, imprimeur du Roy et de la ville, M. D. CC. XXXIV. — Un autre oraison funèbre du même personnage, imprimée à Marseille chez Dominique Sibié, a pour auteur messire Pourrieres, curé de la paroisse de S. Ferréol, à Marseille. Celle-ci, qui fut prononcée le 12 mai 1735, dans l'église paroissiale de S. Laurens, est en provençal. Cf. Beauquier, les *Provençalistes du XVIII^e siècle*, p. 22, n. 1, où il est en outre fait mention d'une troisième oraison funèbre, prononcée aussi à Marseille, par l'abbé Eymar, mais en français.

dix-neuf ans), que la lettre de Chasteuil fut écrite. Du moins les dernières lignes du second alinéa de cette lettre autorisent-elles à le supposer. Elle est, dans tous les cas, certainement antérieure à l'année 1701, qui est celle de la publication du *Discours sur les arcs triomphaux*, ouvrage du troisième chapitre duquel (*Description du troisième arc*) elle peut être considérée comme le premier jet.

La seconde lettre fut écrite avant le 30 juillet 1712, puisque l'abbé Tallemant, qui mourut ce jour-là, y est mentionné comme vivant; et elle doit être postérieure, probablement de quelques années, à la rédaction des *Vies des troubadours*, dont il y est parlé, et qui paraît avoir été terminée vers 1705¹. On en pourrait, je pense, placer la date, sans invraisemblance, de 1706 à 1712.

Quant à la dame à laquelle elle fut adressée, je crois qu'elle n'est autre que la marquise de Simiane, Pauline de Grignan, petite-fille de M^{me} de Sévigné, qui mourut en 1737; et le lecteur partagera sans doute mon sentiment s'il veut bien rapprocher, comme je l'ai fait, des premières lignes de cette lettre, où il est question d'un comte, père de la correspondante de Chasteuil, qui l'avait « engagé à faire quelques desseins d'arcs de triomphe pour la réception de messieurs les ducs de Bourgogne et de Berry », le passage suivant du *Discours sur les arcs triomphaux*: «... Et ce qui me détermina fut la recommandation que m'en fit M. le comte de Grignan, auquel je suis entièrement attaché². . . . Je me chargeay de la chose, et peu de jours après, j'en communiquay le dessein à M^r le comte de Grignan, en présence de M^r le Chevalier son frère, de Madame la Comtesse de Grignan³, dont la beauté de l'esprit égale celle du corps. . . »

¹ Cf. ci-dessus, p. 72.

² Cf. à la fin de la lettre : « Et M. le Comte sera ma caution, par l'ancien attachement, etc. »

³ C'est, comme on le verra par le début de la première des lettres ici publiées, pour répondre à une demande faite à M^{me} de Grignan que Pierre de Chasteuil se livra aux recherches dont il a consigné le résultat dans cette lettre et dans son *Discours*. Ce fut aussi pour permettre à M^{me} de Simiane de répondre à une semblable demande qu'il écrivit la seconde de ces lettres. Il n'est pas sans intérêt de voir la fille et la petite-fille de M^{me} de Sévigné favoriser ainsi, en servant d'intermédiaires à des savants si éloignés les uns des autres, des études auxquelles on doit supposer qu'elles ne restaient pas elles-mêmes indifférentes.

Rappelons à ce propos que l'un des chansonniers provençaux de la Bibliothèque nationale, celui qui porte aujourd'hui le n^o 12472 et dont le plus ancien possesseur connu fut Jean de Nostredame, appartenait, au moment de la Révolution (on ignore depuis quelle époque), à la famille de Simiane. Voy. Paul Meyer, *les Derniers Troubadours de la Provence*, p. 17.

Cette seconde lettre est surtout intéressante en ce qu'elle fournit la preuve que le « ms. de la bibliothèque du Louvre », dont Pierre de Chasteuil, dans son *Discours* comme dans la première des deux lettres que je publie, déclare qu'il avait une copie, n'était pas différent du ms. de la Bibliothèque Nationale qui porte aujourd'hui le n° 854 dans le fonds français de ce riche dépôt¹. Il faut par conséquent ne pas hésiter à considérer la biographie du prétendu Pons de Merindol comme une pure invention de Pierre de Chasteuil², et mettre fin aux regrets que devait naturellement causer la perte d'un ms. aussi considérable que l'aurait été celui dont il s'agissait, et auquel je me serais, bien entendu, dispensé de consacrer l'article qui le concerne, dans mes *Notices sur quelques mss. provençaux perdus ou égarés*³, si j'avais connu en temps utile la lettre dont le catalogue de M. Molinier vient de me révéler l'existence.

[P. 385] **Lettre de M. de Chasteuil sur les Cours d'amour.**

MONSIEUR,

Il y a trois ou quatre ans qu'un de mes amis me pria de faire quelques recherches, au sujet de l'établissement des Cours d'amour, que nos historiens assurent avoir été érigées en divers endroits de cette province. Il me fit voir une lettre italienne tres bien conceue, en laquelle on demandoit une instruction entière de cet établissement, et j'appris dans la suite qu'on s'étoit adressé à madame la comtesse de Grignan, pour avoir l'éclaircissement qu'on souhaitoit sur cette matiere; ce que je ne sceus toutes fois qu'après avoir remis la dissertation que je fis alors, en forme de lettre, dont j'eus l'honneur de vous parler il y a quelques jours, et que je vous promis de vous faire voir.

¹ Cf. ci-dessus, p. 74, n. 2; t. XXIII, p. 75.

² Cf. ci-dessus, t. XXVII, p. 45.

³ J'ai dit ci-dessus, *ibid.*, p. 45, que Chasteuil affirme que le ms. « ancien », dont le sien était une copie, portait la date de 1307. Est-ce là encore une supercherie de ce digne émule de Nostredame? Il se pourrait que non, et que la date en question pût se lire en effet en quelque endroit des mss. 854, 1592 ou 1749, les seuls contenant des biographies qu'il paraisse avoir connus. Cf. ci-après, p. 277, n° 1.

Mais comme j'ay voulu, monsieur, m'acquiter de ma promesse, je n'ay trouvé de cette dissertation que quelques fragmens, ce qui m'a extrêmement embarrassé, puisque, pour ne manquer pas à ma parole, je me vois obligé d'y travailler tout de nouveau, ce qui ne me fait pas toutefois beaucoup de peine, puisque c'est pour vous procurer un petit plaisir et pour vous dérober quelques uns de ces moments que vous donnés entiers à l'administration de la justice, dans un aage ou vous ne devriés être occupé qu'à decider des questions d'amour, et dans lequel votre mérite et vos belles qualités vous auroient pu donner la place dans le tribunal de Cytère que monsieur votre père remplit avec tant de dignité dans le parlement de cette province.

[386] Ce n'est pas assurément, monsieur, une petite difficulté de tirer de nos historiens les lumières nécessaires, pour éclaircir entierement ce que nous demandoit cet italien, qui n'en ont parlé qu'en passant; et ce que Nostradamus, Bouché, Mons^r de Gaufredy, historiens de notre province, et Piton, de notre ville, en rapportent ne nous en donne pas une grande connoissance. Jean Nostradamus, auteur de la Vie des troubadours provençaux, procureur en ce parlement, en dit beaucoup plus; mais sans les secours domestiques que j'ay trouvé dans les mémoires historiques de Jean de Gallaup de Chastueil, procureur général en la cour des comptes, mon père, et dans le discours qu'il fit sur les arcs triomphaux qu'il fit dresser à l'entrée de Louis XIII en cette ville, et sans l'aide d'un ms. que Hubert de Gallaup, advocat general en ce parlement, mon frere, fit transcrire sur celuy qui est dans la bibliothèque du Louvre, contenant les Vies et quelques ouvrages de nos troubadours, je n'aurois pû me tirer d'une affaire si épineuse; et c'est dans ce ms. que j'ay trouvé une preuve entière de tout ce que j'avanceray dans cette lettre, et de tout ce que nos historiens ont écrit de ces cours d'amour, et de notre poesie qui leur a donné naissance.

Les muses étoient comme ensevelies dans le tombeau du grand Théodose depuis quelques siècles, lorsqu'elles ressuscitèrent pour ainsy dire, sous les auspices glorieux de nos premiers comtes. Elles se lassèrent d'habiter les cabanes et de donner des leçons aux bergers, [387] ce qu'elles avoient fait

depuis qu'elles avoient été négligées a Rome, et meprisant les langues latine et grecque, elles voulurent parler notre langue naturelle et parurent dans toute leur magnificence dans notre cour, environ l'année 1162, qui fut du temps que l'empereur Frederic premier de ce nom infeoda la Provence a Remond Berenger, qui avoit espousé Rixende ou Richilde, reyne des Espagnes, sa niepce. Elles se maintindrent dans cet état jusqu'a la fin du regne de Jeanne 1^{re}, reyne de Naples et de Sicile, comtesse de Provence, laquelle, à l'exemple des comtes ses predessesseurs, les avoit extrêmement cultivées. Mais comme les princes qui lui succederent n'eurent plus les memes agrements pour elles, ces filles altieres passèrent de France en Espagne et en Italie, et quoyque fit René le Bon, notre penultieme comte, pour les rappeler, il n'en put jamais venir à bout, tant il est difficile de faire revenir les sciences à un pays où elles ont été meprisées.

Ce fut donc sous le regne de Berenger que notre poesie brilla avec le plus d'éclat. Elle ajouta aux pieds et aux mesures que les poetes latins avoient employées l'assonnance et la rime, qui avoient été ignorées jusques alors, quoyque dans la basse latinité on se fut servy d'une espee de rime ou plus tost d'une assonnance sans mesure, ainsy qu'on la trouve dans quelques inscriptions de ce temps, mais on n'y voit nulle forme de versification. Et comme Ptholomé avoit fait choix de sept poetes grecs, auxquels il donna le nom de Pleyade, Berenger en mit sept en sa cour, qui n'estoient pas d'un moindre mérite que les grecs, lesquels n'avoient autre avantage [388] sur les notres que d'avoir été les premiers¹; c'estoient Arnaud Daniel, que Petrarque nomme le grand maistre d'amour; Jaufret Rudel, qui mourut de l'amour qu'il conceut pour la comtesse de Tripoly, dont il se rendit amoureux au seul bruit de son merite, et qui traversa les mers pour la voir à Tripoly et expira entre ses bras à son arrivée; Guilhem

¹ Chasteuil ne parle pas, dans son *Discours*, de cette prétendue *pléiade*, qui est, bien entendu, de son invention. Il en a, du reste, pris l'idée dans César de Nostredame, qui lui-même ne faisait que copier son oncle. Mais l'oncle et le neveu nomment huit poètes, et comme Chasteuil n'en voulait que sept, il en a ici supprimé un, qui est Bertrand d'Allamanon.

Adhemar, sieur de Grignan ; Guilhem d'Agoult, sieur d'Agoult ; Guilhem de S. Dedier ; Elzeas de Barjols et Peire du Vernegues, sieur du Vernegues ; lesquels mirent cette poesie en si haute reputation que l'Empereur Frederic et Richard roy d'Angleterre ne dedaignerent pas de s'y faire instruire et de composer des ouvrages rimés en notre langue. Les Italiens, les François et les Espagnols vindrent ensuite prendre leçon de nos troubadours pour rimer en leur langue, et les uns et les autres advouent de bonne foy que c'est d'eux qu'ils ont appris la rime, ce qui fait dire à monsieur Pasquier que les François ont plus tost rimé que les Italiens et les Espagnols, puisque la Provence etant une partie du royaume, à laquelle ils n'ont jamais contesté qu'ils ne deussent l'invention de leur poesie, ils doivent aussy convenir que les François comme plus voisins les avoient devancés en ces sortes d'ouvrages.

Mais ce n'estoit pas tant la poesie qui avoit rendu la cour de Berenger sy celebre, la beauté et la galanterie des dames y avoit beaucoup aydé. Ce prince avoit quatre filles : Marguerite, qui fut mariée à S^t Louis ; Eleonore, a Henry roy d'Angleterre ; Sance, à Richard frère de Henry, comte de Cornwal, qui fut ensuite eleu Empereur d'Alemagne ; Beatrix, heritiere de Provence, mariée à Charles d'Anjou, frere de S^t Louis, qui fut apres couronné roy de Naples et de Scicile.

[P. 389] Ces princesses, qui aymoient passionnément les ouvrages de nos troubadours et qui par leurs beautés avoient attiré dans cette Province les princes les mieux faits de l'Europe, leur faisoient entendre des chansons et les romans qu'ils composoient et qu'ils chantoient eux-mêmes. Elles mirent ainsy cette poësie a une sy grande estime qu'il n'y avoit pas un de ces jeunes princes qui ne s'en meslat et qui ne se fit instruire des graces de cette versification, comme fit Richard roy d'Angleterre, qui en aprit toutes les delicatesses du troubadour Blondel, ainsy qu'on le voit par ses ouvrages en notre langue, ce qui ne luy fut pas inutile, comme le remarque monsieur Fauchet, lorsqu'il fut detenu prisonier en Alemagne.

Les dames de la cour de nos princes voulurent à leur tour en connoistre toutes les finesses, et ce fut alors que l'illustre Stephanete dame des Baux, fille du comte de Provence, Adalazie, vicomtesse d'Avignon, Alalete, dame d'Ongle, Hermis-

sende, dame de Posquiere, Mabile, dame d'Yeres, Bertrande, dame d'Orgon, Rostangne, dame de Pierrefeu, Bertrande, dame de Signe, Jausserande, dame de Claustral, et la celebre comtesse de Dye, commencerent de s'exercer heureusement en cette poesie.

Je ne scaurois aler plus avant sans remarquer que cette comtesse de Dye, qui fut ensuite une des presidentes de la cour d'amour, avoit une tres belle fille, non moins sçavante en rimes et en poesies que sa mere. Elle devint amoureuse de Guilhen d'Adhemard, gentilhomme de Provence, fils de Gaspard d'Adhemard, auquel l'empereur Frederic avoit infeodé la place de Grignan. [P. 390] Et comme il aprit que la comtesse devoit être mariee au comte d'Ambrunois, il fut si fort transporté d'amour et de jalousie qu'il en fut surpris des fièvres malignes ; ce qui etant venu à la connoissance de la comtesse et de sa mere, elles furent voir ce chevalier prest à rendre l'esprit. Cette visite le fit revenir à soy et luy donna à peine le loisir de baiser la main de cette belle metresse, sur laquelle il expira ; ce qui causa un sy grant regret et à la mere et à la fille qu'apres luy avoir fait dresser un superbe mausolee, elles se firent l'une et l'autre religieuses dans l'abbaye de Tarascon ; rare exemple et que j'ay peine à croire, puisque nos historiens n'en sont pas d'accord, et que par les rimes de cette comtesse elle ne me paroît pas d'humeur à laisser mourir un amant de cette manière ¹.

Mais, pour reprendre le fil de notre discours, les ouvrages auxquels s'exerçoient nos troubadours consistoient en chansons, en tensons et en sirventes. Vous ne serés pas fâché que je vous fasse la difference de ces sortes de poësiés, et vous concevrés d'abord cet établissement de la cour d'amour que vous souhaitez de sçavoir.

Ils celebroident dans leurs chansons les amours ou les actions memorables des princes et des grands seigneurs de leur temps ; leurs sirventes etoient des satires dans lesquelles ils reprimoient les vices des usurpateurs et des tirans, les entreprises et l'avarice des prélats et l'hypocrisie des gens

¹ Allusion évidente à la pièce *Estat ai en greu cossirier*, qui se trouve, entre autres mss., dans le n° 854.

d'Eglise ; dans leurs tensons ils agitoient des questions d'amour et les demelés des chevaliers et des dames, dans lesquelles ils introduisoient un troubadour qui exposoit la question à un ou à deux de ses confreres ; et la premiere que j'ay veu dans ce manuscrit consiste à sçavoir quelle faveur étoit la plus grande à trois rivaux, dont l'un avoit receu une œillade favorable de sa dame, l'autre à qui cette belle avoit serré la main, [P. 391] et le troisieme à qui la dame avoit pressé le pied ; ils agitoient dans cet ouvrage les avantages de ces trois faveurs ; et j'ay veu dans une autre tenson deux troubadours disputant sy une dame qui avoit receu des presents pour accorder le don d'amoureuse mercy, pour parler en leur terme, et sy le chevalier qui avoit fait de semblables presents n'avoit pas comis un crime de simonie, d'autant que les dons d'amour sont spirituels et que, par la diffinition de la chose, ils avoient encouru la peine d'excommunication en amour ; l'autre au contraire soutenoit qu'il n'y avoit point de spiritualité en ce fait, que tout y étoit corporel et sensuel, et que, dans le mariage même, il se faisoit des dons mutuels autorisés par l'usage et par le droit ; et par ainsy il n'y avoit pas lieu de simonie ¹ ; et dans une autre, où Guiraud de Bornuel parle avec le roy d'Aragon, auquel on agite s'il est meilleur pour une dame d'etre servie par un gentilhomme de sa qualité ou par un grand prince comme luy ² ; et sur les disputes des uns et des autres, ils convenoient de remettre leurs differents a des chevaliers galants et des dames, dont ils demeuroient d'accord, et de s'en tenir au jugement qui seroit rendu en consequence ; ce qui commença à former une espece de cour, qu'on appela ensuite d'amour, qui fut tenue au commencement aux lieux de Signe et de Pierrefeu, a cause, je crois, que les dames de Pierrefeu et de Signe étoient en plus grande liberté dans leurs terres, pour y entretenir la compagnie de leurs illustres amies et des chevaliers qui assistoient avec elles à ces jugements, qu'elles commencerent de nommer *Arrests d'amour* ³.

¹ Cf. ci-dessus, t. XXIII, p. 72, n. 1.

² Cf. *ibid.*, n. 2.

³ Dans son *Discours* (p. 24), Chasteuil ne se contente pas, comme ici, de copier Nostredame (*Vies*, p. 26), il ajoute de son chef de nouvelles fables à

Elles ne se contenterent pas seulement d'agiter semblables questions, sur lesquelles nos troubadours avoient composé leurs tensons ; elles etandirent leurs juridictions sur toutes les querelles [P. 392] d'amour qui arrivoient entre les chevaliers et les dames de cette province, et elles porterent la reputation de la justice de leurs jugemens sy loin que, de toutes les parties de France, d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre, cette cour estoit consultée pour la décision de semblables demêlés. C'est aussy ce qui a fait dire au compilateur des arrêts d'amour, dont je parleray cy apres, en la seance qu'il donne aux chevaliers et aux dames qui le composoient :

Le President tout de drap d'or
 Avoit robbe fourree d'ermes
 Et sur le col un camail d'or
 Tout couvert d'esmeraudes fines.
 Les seigneurs lais pour vestement
 Avoient robbe de vermeil,
 Frangées par haut de diamans,
 Reluisans comme le soleil.
 Les autres conselliers d'Eglise
 Estoyent vestu de velours pers,
 A grand fuiellage de Venise
 Bordés a l'endroit et l'envers....
 Apres y avoit les deesses
 A moult grand triomphe et honneur,
 Toutes legistes et clergesses
 Qui scavoient le decret par cœur.

celles de son maître : « Elles commençoient de s'assembler et de prononcer les jugemens, qu'elles rendoient en notre ville [c'est-à-dire à Aix], ausquels elles donnerent le nom d'Arrests ; mais elles reservoient les questions les plus difficiles qu'elles alloient décider pendant l'automne dans les châteaux de Pierrefeu et de Signe, a cause que les Dames de Pierrefeu et de Signe, jeunes veuves de cette cour, étoient en une plus grande liberté dans leurs terres.... » Et plus loin, à propos de la tenson entre Lanfranc Cigala et Simon Doria dont il est question ci-après (cf. Nostredame, p. 131) : « La tençon fut renvoyée au parlement d'Aix, tenant les grands jours alors à Signe ; et comme le jugement rendu par cette cour ne fut pas au gré de ces gentilshommes, ils en appelerent a celle d'Avignon, étant à Romani, qui rejeta la question. Ce qui fait voir que notre parlement d'Aix commençoit à s'amoindrir, puisque ses arrests étoient sujets à apellation ou à revision... »

Touttes estoient vestues de verd,
Fourres de penes de letisses, etc. ¹

[P. 393] Ce n'est pas qu'il demeure tout à fait d'accord que les dames pussent assister a des jugements, non pas, dit-il, parce que les femmes n'ont point de jugement et que, par ainsy, elles ne scauroient donner ce qu'elles n'ont pas, mais à cause que par la loy elles sont privées de toutes fonctions publiques. Il convient néanmoins qu'à l'exemple de Debora, ainsy qu'il est raporté dans le Vieux Testament, livre des Juges, et même suivant l'usage receu en France, où nos reines ont souvent la régence du royaume, elles peuvent estre maintenues en jurisdiction, et surtout en cette matière ; et asseurement, monsieur, que sy on s'avisoit de demander la creation de pareils offices pour le sexe, on n'auroit pas de peine de se deffaire de semblables charges. Je trouve encor dans nos vieilles chroniques² que sur une celebre dispute qu'il y eut entre Simon Doria et Lenfranc Sygale, pour sçavoir qui devoit estre renommé plus liberal, ou celuy qui donnoit gayement ou celuy qui donnoit malgre soy, ils envoyerent la tension qu'ils avoient faite sur ce sujet à la cour de Signe et de Pierrefeu ; et comme [ils] ne se contenterent pas de la decision des dames et des chevaliers qui la composoient, ils en appellerent à la cour de Romanin³, en laquelle presidoient certain nombre de dames illustres du pays, entre lesquelles estoient Phanete des Gantelmes, dame de Romanin, la marquise de Malespine, la marquise de Saluces, Carette dame des Baux, Laurete de S' Laurens, Cecile Rascasse, dame de Caron,

¹ Cf. *Discours*, p. 29, où la citation comprend dix vers de plus.

² Ces vieilles chroniques ne sont, bien entendu, que les *Vies* de Nostre dame et les histoires de ceux qui l'ont suivi, comme son neveu César.

³ Chasteuil qui ne fait ici que suivre Nostredame, son guide ordinaire (Cf. les *Vies*, p. 131), a jugé à propos, dans son *Discours*, p. 25, de s'en écarter. Là il confond en une seule deux des prétendues cours d'amour, à savoir celle de Romanin (Nostredame, p. 131) et celle d'Avignon (*Ibid.*, p. 217-18; cf. ci-après, p. 269, l. 9 du bas), et il ne mentionne, comme la composant, que les dames nommées par Nostredame en ce dernier endroit, lesquelles, dit-il de sa propre autorité, « passaient les hivers à Avignon, et la belle saison à Romani. »

Hugone de Sabran, fille du comte de Forcalquier, Heleine dame de Montpahon, Izabele des Bourilhons, dame d'Aix, Ursine des Ursieres, dame de Montpellier, Alaette de Meolhon, dame de Curban, Elys, dame de Meyragues. Voilà, monsieur, ce que j'ay peu recueillir de nos historiens et du manuscrit, depuis l'an 1142.

Ils ne disent que fort peu de chose sur cette matiere et ne parlent de cette cour qu'en passant, qui apparemment ne cessoit plus de fleurir, non plus que nos troubadours, que la cour des Papes qui siegeoit pour lors à Avignon avoient attiré de toutes pars; et je trouve que les gens de la premiere qualité de ce royaume et les meilleures maisons de cette Province sont sorties des poetes qui vivoient en ce temps, ce que remarquent les deux Nostradamus; et [ce?] qui apparemment fit finir cette poesie, et ce parlement d'amour, c'est que lorsque Benoit XIII [P. 394] tenoit son siege à Avignon, la cour d'amour fut ouverte à Romani, terre qui appartenoit à Phanette de Gantelmes, tante de Laurette ou de Laure de Sado, si celebrée dans les sonnets de François Petra[r]que, et vint ensuite tenir les grands jours à Avignon. Mais avant de pousser plus loin mon discours, il ne sera pas mal à propos de vous donner le caractere de ces dames et des personnes qui tenoient cette cour.

Phanette de Gantelmes étoit la dame la plus accomplie qui eût paru jusques alors; elle n'étoit pas moins belle que sçavante; elle exceloit en poesie, et on remarquoit en elle une certaine inspiration que l'on estimoit que ce fut un feu divin; elle aprit à Laure, sa niepce, toutes les delicatesses de cet art, et à l'exemple d'Estephanette des Beaux, d'Adelasia, comtesse d'Avignon, et de la comtesse de Dye, elles avoient formé cette cour d'amour qu'elles transfererent de Romani à Avignon, où elles estoient accompagnées des dames Jeanne des Beaux, Huguette de Forcalquier, dame de Tres, Briande d'Agoult, comtesse de la Lune, Mabelle de Villeneuve, dame de Vence, Beatrix d'Agoult, dame de Sault, Izoarde de Roquefeuil, dame d'Ansouis, Anne vicomtesse de Talard, Blanche de Flassans, surnommée [P. 395] Blanche fleur, Douce de Moustier, dame de Clemens, Antonette de Cadenet, dame de Lambesc, Magdelene de Salon, dame dud. lieu, Rixende de

Puyvert, dame de Trans, et de plusieurs autres dames que la cour romaine avoit attirées à Avignon, où elles decidoient toutes les questions d'amour; en sorte que la plus part des poetes de ce temps remplirent leurs ouvrages de leur merite, et lorsque les comtes de Vintimille et de Tende furent visiter le pape Innocent VI^e du nom, ils furent ouyr les diffinitions de ces illustres dames et ils resterent autant surpris de leurs beautés que de leur sçavoir.

Mais cette cour fut dispersée par une peste qui survint alors, et qui dura trois années, de laquelle moururent la plus part de ces illustres dames, peste que l'on attribua à une punition divine, pour les malversations, usures et simonies que pratiquoient les ministres de la cour romaine, desquels le Monge des Isles d'Or dit que ces dames estoient les *druts*, mot qui en cette langue vouloit autant dire que concubines. Cette cour avoit attiré à Avignon, comme je l'ay observé, quantité de poetes provençaux et, entre autres, Marchebrusc, gentilhomme de Poitou, dont la mere estoit issue de l'illustre maison des Chabots, dame qui composoit des poésies provençales aussy bien qu'aucun troubadour qui florit alors. Elle tenoit cour d'amour ouverte, et apparemment elle n'étoit pas des amies de Laure, puisqu'on croit que Petra[r]que fit contr' elle tous les sonnets qu'on croyoit qu'il eut fait contre Rome, l'ayant nommée *l'avara Babilonia, Malvagia, Nido di tradimento, Fontana di dolore*; et un de nos troubadours l'appelle dans ses écrits la Paillarde d'amour. Ainsi finit cette cour, et notre poesie ne dura pas longtemps dans la vigueur ou elle avoit paru, tant à cause que les princes qui vindrent apres, comme j'ay remarqué, [P. 396] n'eurent plus soin de la maintenir, etant occupés aux guerres qu'ils étoient obligés de soutenir à Naples et en Sicile, où ils eslirent leur sejour, que parce que Philippe le Long qui aymoît extremement la poesie provençale, etant encore comte de Poitou, amena en France quantité de troubadours, lesquels il avoit honoré des premieres charges de sa maison, entre lesquels estoient Pierre Milon, Bernard de Marchis, Pierre de Valieres, Ozil de Cadars de Caderousse, Louis Emeric de Rochefort, Pierre Hugon, sieur [de] Dampierre, Giraudon le Roux, Emeric de Sarlat, Guillaume des Amalrics, Guilhem Bouchard, Pistoleta, qui fu-

rent empoisonnés à Paris avec des eaux des lepreux par la malice des Juifs, environ 1323; et qu'enfin le pape Gregoire XI, ayant restably le S^t Siège à Rome, les esprits les plus délicats de cette province suivirent la cour romaine en 1370.

Martial d'Auvergne, dit Martial de Paris, procureur au parlement de Paris, qui ecrivoit en l'année 1480 et celui qui a fait la compilation de 51 arrests rendus par la cour d'amour, agite presque toutes les questions qui peuvent tomber sur cette matière. On avoit creu que ce n'etoit là qu'un jeu d'esprit; mais je ne doute pas qu'il n'eut pris la plus part de ces arrests dans les œuvres de nos troubadours, dont une partie etoient de son pays, et surtout l'illustre Guiraud de Bournueil, limosin, appelé le Mestre des troubadours, qui ecrivoit un sieclé avant luy¹, et dans un temps ou la poesie n'etoit pas tout à fait estainte. Le savant Benedictus Curtius Simphorianus trouva ces arrests sy fort de son goust qu'il fit quelque temps apres un commentaire pour en soustenir la jurisprudence. Il l'appuye par l'autorité des peres de l'Eglise grecs et latins, par le texte de la loy, par la glosse et par le tesmoignage des poëtes les plus galants. [et ce fut quelque temps après que, pour mieux établir cette jurisprudence, Coquillart, chanoine et official de Reims, fit les Droits nouveaux d'Amour, et que l'heureux²] rival de Cujas³ a fait [P. 397] au mesme sujet un traité qu'il appelle *Cupido jurisperitus*. . . .⁴ ne fussent levés au nom de ce dieu, puisque nous voyons par iceux qu'il y avoit parquet, greffe et chancelerie, ce qui a donné lieu aux italiens d'établir une cour de Parnasse, dont les arrests étoient levés et les mandemens faits au nom d'Apollon.

Le roy René, qui mourut en ce mesme temps et qui aymoît extrêmement la poesie, la peinture et les beaux arts, fit tout ce qu'il put pour restablir cette cour d'amour et faire refflorir la poésie provençale; et pour cet effect il composa luy mesme les misteres qu'on recitoit à la feste de Dieu, des rondeaux,

¹ Cf. ci-dessus, t. XXIII, pp. 72-73.

² J'emprunte au *Discours* (p. 28) ce qui est ici entre crochets, pour combler une lacune de la copie de Nîmes.

³ Forcadel (note du *Discours*).

⁴ Nouvelle lacune. Suppléer et je ne doute pas que les arrests? Cf. *Discours*, p. 30. Là notre auteur est moins affirmatif.

des sirventes, des satires et des comédies, pour exciter a son exemple les gens de sa cour a faire revenir la galanterie et la science en cette province ; et pour cet effet, il crea un prince d'amour auquel il donnoit pouvoir de connoître pendant un an de ces matieres, et il luy établit un droit, pour l'entretien de ses officiers, sur les mariages des étrangers et en secondes nopces, que nous appelons vulguerement pelottes. Ce fut environ ce temps aussy qu'à l'imitation des poetes qui s'assamblaient, a certain temps dessinés, pour avoir les couronnes que meritoient leurs ouvrages, qu'on vit établir au Puy, en Normandie, a Toulouse et en divers endroits du royaume, les jeux floreaux, où celuy qui remportoit le premier le prix etoit déclaré roy ou prince ; et pendant toute l'année de sa principauté il avoit inspection sur la poesie et donnoit le mot pour le prix de l'année qui suivoit ; ce qui fit appeler cette sorte de poesie chant royal, comme le vers sous lequel tout l'ouvrage rouloit ayant ete donné par leur roy ; et c'est ce qui faisoit aussy que toujours a la fin du chant royal ou de la balade, on s'adressoit au prince, en employant toujours le mesme refrain pour s'atirer sa faveur.

[P. 398] Mais comme le reigne de Charles, qui luy succeda, ne dura que dix huit mois, et que cette province passa d'abord entre les mains de Louis XI et fut heureusement réunie à la couronne de France, elle suivit la loy des princes soub lesquels elle estoit tombee ; et cette langue, aussy bien que la poesie que les étrangers venoient apprendre de toutes part avec tant de plaisir, cette langue, dis-je, que nos troubadours employoient avec tant de succès en tant de sorte d'ouvrages, est sy fort descheue qu'ayant cédé a la langue dominante tous ses agrements et toutes ses beautés, elle a resté le jouet de la populace qui n'a plus presque conservé que ses sirventés, qui sont les farces ou les satires que employoient autrefois nos troubadours.

Je ne vous ay pas dit, monsieur, que nos anciens poètes avoient encore trouvé une certaine poésie qu'ils appeloient *sons*, qui repondoient a nos sonnets, et les martingales ou madrigales, qui étoient les madrigaux, que nos françois ont ensuite employé, et les madrigales des italiens, ny pourquoy

on appelloit les poetes troubadours. Petra[r]que¹ a dit qu'ils avoient été appellés troubadours comme *trompatori*, qui veut dire sonneurs de trompette; mais il se trompoit luy mesme, puisque le mot de troubadours vient du verbe *troubar*, qui veut dire trouver ou inventer, ce qui convient extrêmement a la poesie, dont l'invention est la plus belle partie. On les appelloit quelquefois aussy *juglar*, *viular*, *comics*, ainsy que les premiers poètes françois estoient appellés *jougleors*, *jongleurs*, *trouvaires*, [P. 399] *violeurs* et *chantaires*, comme l'ont remarqué Fauchet et Pasquier, qui ont pris le soin de faire des recherches sur les antiquités gauloises, ainsy que Jean le Maire, Dutillet et Borel. Si nous eussions eu des esprits curieux qui eussent defriché cette matiere, j'aurois peu vous apprendre si ceux qui y estoient receus en ce parlement avoient provision d'amour ou du prince, s'ils avoient des gages et de franc sallé, s'ils prenoient des especes pour les jugements qu'ils rendoient, et si les offices estoient venaux et en finence, en quel temps ils rendoient la justice, s'ils estoient divisés par chambres, comme le sont les autres parlemens aujourd'huy²; mais comme je n'ay rien veu dans nos archifs qui en fasse foy, je m'en rapporteray uniquement au temoignage du mesme Martial, qui en parle de cette sorte :

Environ la fin de septembre
 Que faillent violetes et flours,
 Je me trouvay a la grand chambre
 Du noble parlement d'amours.

Du reste, Monsieur, vous verrés que cette cour n'estoit pas tout a fait inutile, puisquelle empechoit que les dames ga-

¹ Chasteuil confond ici avec Pétrarque son commentateur Velutello, erreur que Nostredame, à qui ce passage est emprunté, n'avait pas faite.

² Une autre question que Chasteuil laisse ici de côté, celle du costume, M. Antony Meray, dans un livre, d'ailleurs fort agréable, dont les Cours d'amour, qu'il a le seul tort de prendre au sérieux, font le sujet, ne craint pas de se la poser : « Les juges de ces élégants tribunaux portaient-ils un costume spécial, dans l'exercice de leurs fonctions ? Les dames, devant qui se faisaient les plaids d'amour, siégeaient-elles en manteaux longs ou en pelissons fourrés ? On ne trouve nulle part ce pittoresque renseignement. » (*La Vie au temps des Cours d'amour*, p. 185.)

lantes de ce temps n'attribuassent à l'amour les erreurs dans lesquelles elles pouvoient tomber, semblables à ces femmes illustres dont parle Ausone et qui ayant trouvé un jour Cupidon égaré aux champs Elisées, le condamnerent à être mis en croix, [P. 400] mais reconnaissant l'injustice de leur jugement, que ce petit Dieu n'avoit pas tout le tort, elles commuerent cette peine, des qu'elles eurent ouy parler Venus, et se contentèrent de luy donner le fouet avec des roses. Ce n'étoit pas, dit ce poete, les femmes de notre temps qui pechent volontairement et qui n'ont pas besoin d'excuses, c'étoient ces heroïnes des premiers siecles, qui vouloient couvrir leurs faiblesses et les imputoient à l'amour.

C'est tout ce que j'ay peu tirer, monsieur, de l'étude de deux procureurs, l'un au parlement de Paris, l'autre au parlement de cette ville. Le recueil que le premier a fait des arrets d'amour avoit été inconnu au dernier, qui avoit fait ce qu'il avoit pu pour voir les ouvrages de son collegue, et quoyque ce livre ne fut pas fort rare, il n'étoit pourtant jamais tombé en ses mains. Il avoit recueilly ce qu'il nous en apprend des memoires d'un religieux de S. Honoré de Lerins, surnomme le Monge des Illes d'Or et de quelques autres moines de la mesme maison, d'un autre religieux de Montmajour, surnomme le *Flagel des troubadours*, et que mon manuscrit, où sont contenus ses ouvrages, appelle Monge de Montaudon¹, d'un Monge du mesme couvent, qu'il nomme S^t Sezaire, que je crois estre Nuc de S^t Sire², auteur des vies et des œuvres des troubadours contenues au manuscrit dont je vous ay parlé.

Vous aurés observé dans cette lettre que les troubadours dont je vous ay entretenu estoient des personnes d'une distinc-

¹ Nouvelle preuve que Chasteuil avoit reconnu l'identité du prétendu Moine de Montmajour et du Moine de Montaudon. Cf. ci-dessus, t. XXIII, p. 74, n. 2.

² Tiraboschi, environ soixante-dix ans plus tard, n'hésitait pas à identifier ces deux personnages; ce qu'a fait de nouveau M. Bartsch dans son intéressant mémoire sur les *Sources de Nostredame*, où il a démontré ingénieusement que *Cesari*, chez ce dernier, n'est autre chose qu'un anagramme de *Caersi*, nom de la patrie d'Hugue de S. Circ. Voy. le *Jahrbuch für rom. und engl. Literatur*, t. XIII, p. 18.

tion extraordinaire, [P. 401] et que jamais poésie vulgaire ne pourra conter comme la notre au nombre de ses nourrissons deux empereurs, un roy de France¹, un roy d'Angleterre, deux roys d'Aragon, des comtes de Poitou, de Toulouse, et de Provence, et tant d'autres personnes de maison illustre. Nous voyons des seigneurs d'Agoult, de Castellanne, d'Adhemar, de Blaccas, de Boniface, de Lascaris, de Doria, de Grimaldy et de Puget; les comtesses des Beaux, de Dye, les dames de Gantelmes, de Sade, et tant d'autres excellantes personnes dont j'ay parlé, qui ont fait florir et notre cour d'amour et notre poesie, et dont la cessation de la premiere a esté la cause de la fin de l'autre. En voila, Monsieur, assés pour cette fois, et vous voulés bien qu'en finissant cette lettre je renouvelle les protestations de l'estime et du respect avec lequel je suis.....

[P. 409] **Lettre de M. de Chastueil sur les
Troubadours**

MADAME,

A mon retour de Barventane, où j'estois allé faire ma recolte, j'ai trouvé la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 22 juillet dernier; et pour vous esclaircir de ce que on vous demande, je vous dirai que monsieur le Comte vostre pere, m'ayant engagé de faire quelques desseins d'arcs de triomphe, pour la reception de messieurs les ducs de Bourgogne et de Berry, je fis dresser une représentation, au troisieme de mes arcs, de la cour d'amour, si renommée par nos anciens troubadours, l'explication desquels je fis imprimer quelque temps apres, ce qui fut assez favorablement reçu. Je donnai quelques vies de nos premiers maistre[s]. La ville d'Aix, qui fit la depense de cette impression, en envoya cent exemplaires a la cour, pour estre distribués à messieurs les

¹ Il veut dire apparemment Philippe le Long, en qui Nostredame, qu'il suit aveuglément, avait de sa propre autorité transformé le comte de Poitiers Guillaume VII.

princes ; et j'en fis passer cinquante sur mon compte, pour être distribués aux amis qu'un séjour de sept ans m'avoit fait à Paris, et entre autres à M^r de Taleman, de Lafontaine, de Villermont, de Vittry, qui m'écrivirent qu'ils avoient reçu cet ouvrage avec beaucoup de plaisir, et qu'ayant donné du goût pour cette manière de versification, ils me sollicitèrent pour donner la vie de tous les poètes qui florissoient au onzième, douzième, treizième et quatorzième siècle. Jean Nostradamus et Cesar Nostradamus en avoient donné un abrégé à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècles¹. Ce que je leur promis de faire, ce à quoi je trouvai quelque facilité par le secours d'un Ms². que j'avois tenu³ quelque temps à Paris, que j'avois eu de⁴ la bibliothèque royale par le moyen de M^r Calcavi⁵, et dont j'avois fait⁶ transcrire ou écrit moy-même ce que j'y trouvois de plus curieux ; et je trouvai que ces manuscrits étoient bien plus amples que ceux dont s'estoient servis les deux Nostradamus qui n'ont écrit que les vies de soixante et quatorze poètes, au lieu que dans les manuscrits qui sont dans la bibliothèque royale ils y ont⁷ trouvé trente six vies de plus que dans ceux dont les Nostradamus s'estoient servis⁸ ; et voici de la manière qu'ils sont. Il y en a

¹ Inutile, sans doute, d'avertir qu'il faut corriger *seizième et . . . dix septième s.*

² Le ms. porte *Mr.*, ce qui est évidemment une mauvaise lecture de *Ms.* Il faudrait même probablement de *Mss.*, au pluriel. Cf. ce qui suit, quatre lignes plus bas.

³ A *tenu*, écrit d'abord, une autre main a substitué *connu*, apparemment à cause du changement, opéré par le copiste, de *Ms.*, qui précède, en *Mr.*

⁴ A ces mots écrits d'abord et que je rétablis, une autre main, la même que tout à l'heure, a substitué *veu a*. Nouvelle conséquence de la substitution erronée de *Mr.* à *Ms.*

⁵ Lis. *Carcavy* (Pierre de), qui remplit les fonctions de garde de la Bibl. du Roi depuis 1663 jusqu'à la mort de Colbert (1683). Voy. Léopold Delisle, le *Cabinet des mss.*, I, 264, 293. C'est donc au plus tard à cette dernière date que remontent les premières études de Pierre de Chasteuil sur les troubadours.

⁶ A ces derniers mots, *et dont j'avois fait*, que je rétablis, ont été substitués, de la main du même correcteur, *je fis*.

⁷ Corr. *auoient*.

⁸ 74 et 36 font 110. Or aucun ms. ne contient 110 biographies. Le ms. 854 n'en a que 85, abstraction faite de la *razo* d'une pièce de Bertran de Born

trois exemplaires écrits sur le velin¹; ils commencent par les tensons des troubadours², qui sont de disputes sur quelques questions amoureuses, entre deux ou trois poètes qui se choisissent des juges pour décider de l'exemplaire, qui consistoient [P. 410] quelques fois en des contestations plus sérieuses, mais qui tendoient toujours sur quelque matière de galanterie; lesquelles contestations étoient renvoyées à la décision des principales personnes de l'un et de l'autre sexe de la cour de nos souverains, ce qui donna insensiblement naissance aux parlements d'amour, qui s'établirent à Signe, à Pierrefeu et enfin à Romanil; ce que j'ai expliqué plus au long dans l'explication que je fis de ces arcs et que Monseigneur d'Avranches³ pourra voir entre les mains de M. l'abbé Taleman, que je sçay être de ses amis, ce qui pourra l'instruire entièrement de la manière dont je me suis pris pour écrire l'histoire de nos anciens troubadours. Comme c'étoit cet abbé qui étoit l'un de ceux qui [m']avoient le plus pressé d'écrire les vies, dès que je les eus achevées, je les envoyai à M. de Lieutaud⁴, mon parent, qui étoit alors à Paris, et à M. Lauthier, avocat au conseil, qui m'écrivirent l'un et l'autre que l'ouvrage étoit très curieux et assez bien écrit; et sur la difficulté que firent alors les imprimeurs sur la grosseur de l'ouvrage, sur la difficulté d'imprimer les poésies provençales qui servoient de preuve de ce que je disois de leur vie⁵, ce qui en même temps expliquoit le caractère des poètes dont je parlois, les mœurs et le cérémonial de ces siècles, pendant lesquels l'ignorance triomphoit pour le dire ainsi, on renvoya l'impression de cet ouvrage en un temps de paix. Ce M. de

le fils, qui y est confondue avec celles de son père. Il est probable que Chasteuil a exclu de son calcul les troubadours qui n'ont pas de biographies dans le ms. 854. Ceux-là déduits des 74 cités, il en reste 49, qui joints à 36, font bien 85.

¹ Sans doute les nos actuels 854, 1592, 1749 de la Bibl. Nat.

² Non. Les tensons, dans tous les mss. connus, ne viennent qu'en deuxième ou en troisième lieu.

³ Ms. *Doranges*. La correction s'impose, puisqu'il s'agit de Huet, comme on le verra plus loin.

⁴ S'agit-il de Jacques Lieutaud, d'Arles, qui fut membre de l'Académie des sciences et mourut en 1733?

⁵ Cf. ci-dessus, p. 73, notes 2, 3, 4.

Lieutaud, qui s'en étoit chargé, se le fit remettre et me le rapporta peu de temps après. A peine l'avois-je reçu que M. Lauthier m'écrivit que M^r Fouquaut ¹, intendant de Caen vouloit faire l'impression de cet ouvrage et faire graver les estampes de chaque poète, que je n'avois qu'à lui marquer où l'on pouroit en trouver les portraits, tels que je les depeignois au commencement de leur vie ². Je lui repondis que la chose étoit assés aisée, puisque dans les mss. que j'avois pris dans la Bibliothèque du Roy, ils y étoient peints a miniature, qu'il y avoit trois de ces manuscrits écrits sur le velin, que le duc qui avoit eu celui qui étoit le mieux conditionné avoit coupé avec des cizeaux les portraits de nos trouvaies ³, et que les autres deux étoient en très bonne main ⁴. Au reste, Madame, je puis vous assurer qu'ils sont tres difficiles a trouver ⁵ et plus difficile[s] a expliquer, et qu'il faut un long usage pour en venir a bout. Premièrement le caractere est assés difficile, et en second lieu les vers ne sont point séparés. Il m'auroit été plus aisé d'expliquer le caldéen et le syriaque que notre ancienne langue, et je n'en serois pas assurément venu à bout sans le secours des dictionnaires de Du Cange et de Borel. Ces manuscrits ont été portés au Louvre et ont été tirés des abayies du Toronet ou de S. Victor et des archives des comtes de Sault ⁶.

¹ Nicolas-Joseph Foucault, mort en 1721, à qui l'on doit la conservation des *Origines de la langue française* de Caseneuve.

² Voilà qui achève de confirmer l'attribution que j'ai cru pouvoir faire à Pierre de Chasteuil des notices qui font l'objet de l'appendice I à mes *Notes sur quelques mss. prov. perdus* (ci-dessus, pp.72-77). On a vu, en effet, qu'en tête de ces notices sont décrites les miniatures qui précèdent, dans le ms. 854, les poésies des troubadours qu'elles concernent.

³ C'est le n° 1749 de la B. N., mutilé en effet, comme il est dit ici. Ce ms. avait appartenu à Peiresc. Le duc dont il s'agit est peut-être le duc de Mazarin. Cf. L. Delisle, le *Cabinet des mss.*, I, 444.

⁴ Les deux autres, en effet, ne présentent aucune mutilation pareille; mais le n° 1592 a perdu, j'ignore depuis combien de temps, vingt et une tençons, qui en formaient la dernière partie, comme il résulte de la table de ce ms. Du reste, ces deux mss. ne renferment aucune biographie qui ne soit pas dans le n° 854; on trouve seulement dans le n° 1749 un assez grand nombre de *razos* qui manquent dans ce dernier.

⁵ Mauvaise lecture évidemment; on s'attendrait à quelque chose comme *lire* ou *déchiffrer*.

⁶ Ce n'est là, bien entendu, qu'une hypothèse toute gratuite de Chasteuil, à lui suggérée par Nostredame.

J'en sçai encore deux autres, l'un qui est a la bibliotheque [P. 411] de feu M. Colbert¹ et l'autre qui est à la bibliothè- que de Milan². Le premier fut donné a ce ministre par un prési- dent au parlement de Toulouse et l'autre a été tiré de l'abaye de Saint Honorat; en sorte que je n'en sache aucun qui nous reste en cette province³; et si feu mon frere aisné, advocat general en ce parlement, n'avions⁴ pris le soin de les faire transcrire sur ceux qui sont entre les mains du roy⁵, nous n'en trouve- rions plus dans cette province⁶. En voilà assez, Madame, pour satisfaire la curiosité du celebre M. Huet, et vous pouvés vous engager auprès de luy en tout ce que vous trouverés a propos, assurée que vous devez estre, et M. le Comte sera ma caution, par l'ancien attachement que tous ceux de ma famille ont toujours eu pour son illustre maison, et par le dévoue- ment par lequel je suis pour tout ce qui le regarde; et quand à ma poesie⁷, je sçay bien que vous excellés, quand vous voulés prendre la peine d'écrire en ce genre, et que quoi que

¹ Ce doit être le n° actuel 856 de la B. N., qui a appartenu à Catel, ensuite à Puymisson. Catel l'avait offert en don à Peiresc, qui, par discrétion, le re- fusa, comme il résulte d'une lettre de ce dernier, qu'on pourra lire, je l'espère, avant peu, dans l'édition des lettres de l'illustre savant, préparée avec tant de soin par M. Tamizey de Larroque.

² Sans doute celui qui porte la cote R 71 sup. à la Bibliothèque ambro- sienne, et dont on peut voir la description au t. XXXII, pp. 389 et suivantes, de l'*Archiv* de Herrig. L'origine prétendue de ce ms. (abbaye de S. Honorat) est encore une pure invention de notre auteur.

³ Pierre de Chasteuil ne connaissait donc pas le n° actuel 12472 de la B. N., qui devait pourtant se trouver alors en Provence, peut-être déjà dans la famille de Simiane, et dont son père avait dû faire usage, si même il n'en avait pas été quelque temps le possesseur. Cf. ci-dessus, p. 85.

⁴ Corr. *n'avoit*, ou suppl. *et moi devant n'avions* ?

⁵ Voilà qui achève de prouver que le ms. d'Hubert de Chasteuil n'était pas la copie d'un ms. aujourd'hui perdu du Louvre, mais un extrait des trois mss. plus haut identifiés, et principalement du n° 854. Cf. ci-dessus, p. 74, n. 2; p. 82, n. 4, et voy. la *note supplémentaire* qui termine le présent article.

⁶ Outre le n° 12472, mentionné tout à l'heure, deux autres chansonniers provençaux devaient pourtant s'y trouver encore : je veux parler de notre n° actuel B. N. 15211, que Nostredame avait eu entre les mains (cf. *Revue*, t. XXV, p. 104) et qui appartient plus tard à Caumont, et du chansonnier d'Ox- ford, dont Mazaugues, à qui il venait de Peiresc, était alors le possesseur.

⁷ Corr. *la poesie* ?

vosre prose soit tout a fait excellente, vous parlés encore plus noblement le langage des dieux ¹.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

Un extrait du ms. de Chasteuil-Gallaup, contenant seulement les Vies des troubadours, se trouve dans un autre ms. de la bibliothèque de Nimes, n° 13876 de l'ancien catalogue, 171 de celui de M. Moli-
nier. Cet extrait a pour titre: *Vies des troubadours tirées des mss. de la Bibliothèque du Roy*. En marge on lit: « Extrait d'une copie faite par Hubert de Gallaust sieur de Chasteuil sur un ms. de la Bibl. du Roy. » Immédiatement après le titre vient une note, qui est peut-être du président de Mazaugues, et dont voici les dernières lignes: « Le ms. du Vatican 3204 [aujourd'hui B. N. n° 12473] est absolument le même que celui du Roy [alors 8225, auj. 854], duquel les vies ont été extraites, ce que j'ai reconnu en les conférant avec ce que Crescimbeni rapporte de ce ms. » Suivent les biographies, au nombre de 82. Chacune d'elles est accompagnée de notes, où l'on relève surtout les différences de ces biographies aux *Vies* de Nostradamus. Ce recueil comprend 21 folios non paginés, non plus qu'aucun autre du même volume. Il ne contient que les biographies proprement dites, sans les *razos*. Par conséquent, ce qui concerne Bertran de Born le fils, le Dauphin d'Auvergne et le roi Richard, y manque. On y remarque en outre l'absence de la biographie d'Elias Cairrel et de celle d'Albert « marques. » Enfin l'ordre des biographies, tel qu'on l'observe dans le n° 854, n'est pas ici exactement suivi jusqu'au bout. Voici l'indication des déplacements opérés :

- N°s 34. Lo Sordels, après en Blacasset.
- 37. Peire de Barjac, après Peire Guillens.
- 46. Albertet Cailla, après N'Aymeric de Sarlat.
- 48. Folquet de Romans, après Na Castelosa.
- 50. Ogiers, après Aymeric de Belenoi.
- 55. Peire de Busignac, après Cercamons.
- 57. Tomiers en Palasis, après Albertet.
- 74. Raimond de Durfort en Turc Malec, après Guillens Rainols d'At.
- 76. Garins d'Aphier, et 77. Guillems de Berguedan, après N'Ucs de la Bacalaria.

¹ On sait que M^{me} de Simiane, à qui je crois que cette lettre fut adressée, écrivait agréablement en vers comme en prose.

Ces dernières biographies, sauf celle de Sordel, qui, dans le ms. 854, suit celle d'Aymeric de Sarlat, se trouvent, dans ce même ms., après celle de Bertran de Born, qui est la dernière dans la copie de Nîmes, parmi les sirventes, dans l'ordre suivant :

Raimond de Durfort et Turc Malec,
 Albertet Cailla,
 Folquet de Romans,
 Ogier,
 Peire de Barjac,
 Peire de Bussignac,
 Torniers en Palasis,
 Garins d'Apchier,
 Guillem de Berguedan.

Ce ne sera pas trop m'écarter de mon sujet de dire quelques mots, à cette occasion, d'un autre recueil ms. de la même bibliothèque, déjà signalé, comme le précédent, par le regretté J. Bauquier dans ses *Provençalistes* du XVIII^e siècle, p. 50, n. 4, et qui contient également un extrait d'un chansonnier provençal. C'est le n^o 13878 de l'ancien catalogue (n^o 230 de celui de M. Molinier). Il comprend trente-six parties, dont la première (f^{os} 1-73), qui est dépourvue de titre, doit être une copie du « Recueil des noms propres contenus dans les mss. des troubadours¹ », qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, parmi les mss. de Sainte-Palaye² dont il forme l'*index onomasticus*. Le chansonnier provençal dont je parlais tout à l'heure et dont ce recueil contient un extrait, qui en forme l'avant-dernière partie (n^o 35), est le ms. 410 de la bibl. Saibante à Vérone, aujourd'hui perdu ou égaré. Ce ms. n'était, paraît-il, qu'une copie ancienne du ms. 5232 du Vatican (A de M. Bartsch). L'extrait de Nîmes se compose de 17 folios d'une même écriture, entre les deux derniers desquels on a intercalé quatre pages d'un format moindre et d'une autre écriture, qui contiennent une description sommaire du ms. Saibante, c'est-à-dire la table des noms des auteurs de chansons, puis des tençons, puis des auteurs de sirventes, tout cela conforme à la table de A, telle qu'on peut la lire dans l'*Archiv*, t. XXXIV, p. 142, sauf que Peire de la Mula y est noté comme n'ayant pas de biographie, et qu'il en a une dans A. A la quatrième page, on a transcrit la vie de Folquet de Marseille. Voici le début de ces quatre pages : « Dans la bibliothèque de M^r Saibante,

¹ M. Molinier s'est mépris en la désignant comme une « liste des troubadours. »

² Cf. ci-dessus, t. XXVII, p. 45, n^o 3.

a Verone, il y a un ms. coté n° 410, qui contient les vies et les ouvrages de plusieurs poètes provençaux. Ce ms. avoit appartenu auparavant au docteur Jacques Grandi de Modène, et peut-être étoit-il le même qui avoit été d'Alexandre Tassoni, qui en fait si souvent usage dans ses remarques sur Pétrarque, dans ses annotations sur le vocabulaire. Il est bien conservé et paraît être écrit dans le XV^e siècle. Il est un petit in-4°. Il contient... »

Quant aux fol. 1-17 (les deux folios intercalés mis de côté), ils contiennent : 1^o de 1 à 15^o, toutes les biographies qui sont dans A, et dans le même ordre, sauf celle de Folquet de Marseille, laissée à dessein, parce qu'elle se trouve dans le deuxième folio intercalé, et celle de Peire de la Mula, qui, on vient de le voir, manquait dans le ms. Saibante; de 15^o v^o à 17^o, la table des pièces du ms. Saibante. Cette table n'a pas été terminée. La deuxième colonne du f^o 17^o n'est pas remplie jusqu'au bout; il reste la place de six lignes, et tout le verso est en blanc. On s'est arrêté à la seconde chanson de Bernart de Ventadour *Lonc tems vau e veing e vire*. La comparaison que j'ai faite de ce fragment de table avec la partie correspondante de la table de A m'a fait remarquer les différences ci-après, qui proviennent peut-être d'omissions, soit du copiste de Nimes, soit de celui de l'*Archiv*.

1. Peire d'Alvergne. *Abans queil blanc poui sion vert*, qui est dans A, manque dans *s* (je désigne ainsi l'extrait de Nimes).

2. Marcabru. *D'aisso lau Deu*, qui est dans *s*, manque dans A.

3. Elias Cairel. *Totz mos cors e mos sens*, qui est dans A, manque dans *s*.

4. Gaucelm Faidit. *Anc nom parti de solatz ni de chan*, qui est dans A, manque dans *s*.

AS FRAIRES MOUNTGOULFIE

De cent e mai quatre ans dato vostro obro belo !
Que fasets ? Pauc de causo. Emplenats d'aire caud
Vostre baloun, qu'es fait de papiè mai de telo,
Cousits sus un fialat de soulido ficelo.

Partissets e mountats pus naut

Que l'iroundo,

Mai que l'aglo e l'condor,

Dreit le soulelh que vous azoundo

Dambe soun espelssoment d'or.

O fraires Mountgoulfiè ! O valents Ardesqueses !
Quno es la vostro toco ? Anats counquista l' cel,
E, cremants de fe novo, ô sublimes Franceses !
Vous disets l'un à l'autre : « O moun fraire, va veses
Que fasem rampèu à l'aucel ! »

La lauseto

Mando soun imne vieu

Al dejoubs de vostro barqueto ;

Semblo fieula, suspreso : « Oi ! Dieu ! »

AUX FRÈRES MONTGOLFIER

De cent quatre ans votre belle œuvre date ! — Que faites-vous ?
Peu de chose. Vous emplissez d'air chaud — votre ballon, qui est fait
de papier et de toile, — cousus sur un filet de ficelle solide. — Vous
partez et montez plus haut — que l'hirondelle, — même que l'aigle
et le condor, — droit sur le soleil qui vous inonde — avec son rayon-
nement.

O frères Montgolfier ! O vaillants Ardéchois ! — Quel est votre but ?
Vous allez conquérir le ciel, — et, brûlants de foi nouvelle, ô Fran-
çais sublimes ! — vous vous dites : « O mon frère, tu le vois — que nous
égalons l'oiseau ! » — L'alouette — envoie son hymne vif — au-des-
sous de votre nacelle ; — on dirait qu'elle siffle, surprise : « Oh !
Dieu ! »

E, per les rais junencs, navigats dreit les astres.
 Ets aluts toutis dous e mai forts qu'Icarus.
 A vostre frount, se vei, cregnets pas les desastres.
 Cap levat, uelhs parats de lhours cinq digts, les pastres
 Agachoun mounta mai ensus
 Le vostre globe ;
 Mais lèu-lèu lhour vistou
 Le cerco sense que l'atrobe.
 Lasses, s'apugoun al bastou.

Ets dins l'espâci siau. Pas la mendro gadasso
 Vous ven pas vouleja costo les ausidou.
 De la terro ets pla lenh. Joubs vous aus se desfasso,
 E, foro de l'azir mai de la bestisasso,
 Vous sarrats las mas toutis dous.
 La pax douso
 Vous a raubats à founs,
 E cresets senti que vous pouso
 Mai d'alo, per aires prigounds.

Adieu, toutis les mals! de la car doulourouso,
 E les de l'esperit, mai que 's autres maissants !
 Tremudats ! Ets, cadun, l'ange fait de lux blouso :

Et, à travers les rayons de juin, vous naviguez vers les astres. — Vous êtes ailés tous les deux et plus forts qu'Icare. — A votre front, on le voit, vous ne craignez pas les catastrophes. — Tête levée, yeux abrités sous les cinq doigts (ouverts), les pâtres — regardent monter plus haut — votre globe; — mais bientôt leur prunelle — le cherche sans le trouver. — Las, ils s'appuient à leur bâton.

Vous êtes dans l'espace calme. Pas le moindre bruit de voix — ne vient voleter à vos oreilles. — Vous êtes bien loin de la terre. Au-dessous de vous elle s'efface, — et, hors de la haine et de la grosse bêtise, — vous vous serrez les mains tous les deux. — La paix douce — vous a saisis complètement — et vous croyez sentir vous pousser — plus d'aile, dans les airs profonds.

Adieu, tous les maux de la chair douloureuse, — et ceux de l'esprit, plus mauvais que les autres ! — Vous vous transformez ! Vous

La subre-creaturo eternoment urouso.

Es à peno s'ets pantaisants

Que l' souleire

Bresso que bressara !

Pus naut ! Es que se pouriò creire

Qu'abourdarets à-n-un lugra ?

Mais le baloun davalo e toumbo, sens brandido,
Al miei d'un vignè 'n flous, qu'embaumo mai que mai ;

Vostro navigacieu dins l'aire, tant ardido,

Pes Estats generals e l' pople, es aplaudido

A Vidaloun-lès-Anounai ;

E la França,

Al cor toutjoun levat

Per touto delibranso

Vous bramo tres cops soun *vivat*.

Premiès, abets moustrat la grando routo airencò,

E vous i a seguit mai d'un fier balouniè.

Per prouba la vertut de la trobo oumenenco,

Quantis n'an pas voulat dreit la capo azurencò

Dempei vous aus à 'n Tissandiè ?

Mais, ô fraires !

Nous ets, après l'aucel,

êtes, chacun, l'ange fait de pure lumière : — la sur-créature éternellement heureuse. — C'est à-peine si vous haletiez — que le vent (léger qui souffle, au lever du soleil, du sud-est) — vous berce tant qu'il peut ! — Plus haut ! Pourrait-on croire — que vous aborderez à un astre ?

Mais le ballon descend et tombe, sans secousse, — au milieu de vignes en fleurs, qui embaument plus que jamais ; — votre navigation dans l'air, si hardie, — par les États généraux et le peuple est applaudie — à Vidalon-lès-Annonay ; — et la France, — au cœur toujours levé — pour toute délivrance, — vous crie trois fois son *vivat*.

Les premiers, vous avez montré la grand'route aérienne, — et plus d'un fier ballonnier vous y a suivis. — Pour prouver la force du génie humain, combien n'ont pas volé vers la cape d'azur, — depuis vous autres jusqu'à Tissandier ? — Mais, ô frères ! vous êtes pour nous,

AS FRAIRES MOUNTGOULFIÉ

Les qu'abets counquistats les aires
 Dambe un simple e freule vaissel.

Vostre vol à l'ensu des mai nautis demoro.
 « Le soum e le prigound de la terro e la mar
 » Es al poudé de l'ome, abets dit. Sarion foro
 » Del'azur ? Proumetèu, le tieu foc nous degoro !
 » Anguem prene l'espaci clar ! »
 A la facio
 Del soulelh enlugrant,
 Plenis de majestouso graciò,
 Abets fait aquel trabalh grand.

Dire que vous venguèt l'idèu miraclouso
 Quand, un vèspre, en fasènt boumba 'n fulh de papiè
 Sus uno cafetiero ount bulhiò d'aigo blouso,
 Le vejerets couflat, s'enlair' à la boubbouso,
 Subre le vostre cafouïè.
 E se tiro
 D'aquel paure coucoun
 Un parpalhol que se remiro,
 E qu'es le bel prumiè baloun.

après l'oiseau, — ceux qui avez conquis les airs — avec un simple et fragile vaisseau.

Votre vol, au-dessus des plus élevés demeure.—« Les hauteurs et les profondeurs de la terre et de la mer — sont au pouvoir de l'homme, avez-vous dit.— Nous serions en dehors — de l'azur ? Prométhée, ton feu nous dévore ! — Allons prendre l'espace clair ! » — A la face du soleil aveuglant, — pleins de grâce majestueuse, — vous avez fait ce grand travail.

Dire que l'idée merveilleuse vous vint — quand, un soir, en faisant bomber un morceau de papier — sur une cafetière où de l'eau pure bouillait, — vous le vîtes, gonflé, s'envoler à l'étourdie — au-dessus de votre foyer. — Et vous tirez — de ce pauvre cocon — un papillon admiré par tous, — et qui est le beau premier aérostat.

Invecieu à l'en-cop tant simplo e magnifico !
 Vostre engenh es parent de le d'en Galilèu ;
 E, per vous ounoura, l'anciano Republico
 Empleguèt vostre globe à la Defenso epico,
 E co dreit à-n-un triple flèu.
 La Patrio,
 Recouneissentento as sieus
 Qu'ajeroun pr' elo idoulatrio,
 Dins sa glorio vous gardo vieus.

Auguste Fourès.

Castres, 20 de mars 1885.

Invention à la fois si magnifique et si simple ! — Votre génie est parent de celui de Galilée ; — et, pour vous honorer, l'ancienne République — employa votre ballon à la Défense épique, — et ce droit à un triple fléau. — La Patrie, — reconnaissante aux siens — qui eurent de l'idolâtrie pour elle, — vous garde vivants dans sa gloire.

Auguste Fourès.

Castres, 20 mars 1885.

SOUNET UMOURISTIC

Dins le valhat de la grand' routo,
Un gourri magre coumo un pic
S'ajasso ; a l'uelh febrous ; escouto
Rena dedins soun entrebic.

« Manja 'n mos e beure uno gouto ! »
Se dits entre el, malancounic,
Levant sa caro, pallo touto,
Vès un poutèu telegrafic.

Que vei? Sieis callos alassados
Del vouiage ! Sembloun passados,
Coumo à l'ast, pes fialsses de fer.

De soulelh rouzent soun vestidos.
« Se quèsoun ; toumbaran roustidos
Del cel, ô Dieus ! » fa l'ome fer.

Auguste FOURÈS.

16 de mai 1885.

SONNET HUMOURISTIQUE

Dans le fossé de la grand'route, — un rôdeur maigre comme un pivert — se couche ; il a l'œil fiévreux ; il écoute — gargouiller dans ses intestins.

« Manger un morceau et boire un goutte (de vin) ! » — dit-il en lui-même, mélancolique, — en levant son visage, tout pâle, — vers un poteau télégraphique.

Que voit-il ? Six cailles fatiguées — du voyage ! Elles semblent passées, — comme à la broche, dans les fils de fer.

De soleil brûlant elles sont vêtues. — « Elles se cuisent ; elles tomberont rôties — du ciel, ô Dieu ! » fait l'homme sauvage.

Auguste FOURÈS.

16 mai 1885.

SALUT AS JERRIAISES

Omes de l'Oucean, verturouses pescaires,
Qu'En Ugo nouminèt lauraires de la mar,
Salut del país des lauraires,
Salut del Lauragués qu'a boun blat e vi clar !

Le nostre vielh arnès semblo uno antico barco ;
E, parieu al gazelh, vostre gouber valent
Va laura l'ounzado que s'arco,
Bramo, s'aprigoundis e s'espelssò pel vent.

Abem de fortis biòus que nous tiroun la relho,
Semenam de bel gra, èm sul ferme toutjoun,
E, parieus à la gaio abelho,
Travalham dins la pax tout le manne del joun.

Vous autris, gourrimands auçant que de cercaires
De païses lentans ou d'un mounde nouvèl,
Anats pes selhous voulegaires,
Uno velo espendido entre l'aigo e le cel.

SALUT AUX JERSIAIS

Hommes de l'Océan, vigoureux pêcheurs, — que Hugo nomma travailleurs de la mer, — salut du pays des laboureurs, — salut du Lauragais qui a bon blé et vin clair !

Notre vieille charrue ressemble à une barque antique ; — et, pareil au coutre, votre gouvernail vaillant — va labourer la vague qui s'arque, — brame, se creuse et s'échevelle dans le vent.

Nous avons des bœufs robustes qui tirent notre soc (derrière eux), — nous semons de beau grain, nous sommes toujours sur (la terre) ferme, — et, pareils à l'abeille joyeuse, nous travaillons dans la paix tout le long du jour.

Vous autres, vagabonds autant que les chercheurs — de pays lointains ou d'un monde nouveau, — vous allez à travers les sillons qui remuent, — une voile étendue entre l'eau et le ciel.

Salut, Celtis roussels, omes de Cesareo,
 Que dins vostris aujols abets de Fenicians !
 Gardats, sens l'enteca, l'ideo
 De vouiaja per mar coumo aquelis ancians.

Joubs le vol des gabians, que fasque clar ou negre,
 Couneissets les rouquets de l'Arcipel nourmand,
 Omes d'Augio al cor allegre,
 Que sus gourgs amargants anats toutjoun trimant.

Que neguets buhoutiès per prene las crabetos,
 Que fasquets engrana la traino à dous batèus,
 Abets souvent cargos bravetos,
 E, tabes, de la lustro e del muscle ets les flèus.

Mai valents que nous aus, apres las belos pescos,
 Dins las coumbos fasets veni legums e gras.
 Vostros filhos, rosos e frescos,
 Amassoun de varecs à grand cop de bourras.

Salut, Celtes blonds ¹, hommes de Césarée ², — qui parmi vos aïeux avez des Phéniciens ! — vous gardez, sans la gêter, l'idée — de voyager par mer comme ces anciens.

Sous le vol des goëlands, que le ciel soit clair ou noir, — vous connaissez les petits écueils de l'Archipel normand, — hommes d'*Augia* ³ au cœur gai, — qui sur les gouffres amers allez toujours en trimant.

Que vous immergiez les buhotiers pour prendre des crevettes, — que vous fassiez balayer la traîne entre deux bateaux, — vous avez souvent de bonnes charges (de poissons), — et, aussi, vous êtes les fléaux de l'huître et de la moule.

Plus vaillants que nous, après les belles pêches, — dans les combes vous faites croître légumes et (semez les) grains. — Vos filles, roses et fraîches, — récoltent des varechs à grand coup de bourras.

¹ « Les premiers habitants du pays furent des Celtes. On ne sait comment ils appelaient leur contrée. » (Note fournie par M. F. Calmels, de même que les quatre suivantes, signées F. C.)

² « Les Romains l'estampillèrent *Cæsarea*. » (F. C.)

³ « Mais on pense que les Phéniciens débarquèrent presque en même temps. L'île prend alors le nom d'*Augia*, lequel fait fortune au loin, puisque Chil-

Puei, dins l'aire tebes, risets à las pieucelos;
 Poutounats Gracio ou Douço, as belis jouns prumiès;
 Culhets de blus coumpagnous pr'elos;
 I levats de nizets d'espipieusso-poumiès.

Coumo Toulouso, antan, vivets en republico,
 E les bailes qu'abets bremboun les capitouls.
 La libertat, divesso antico,
 Vous fa de soun alé sens relambi coumouls.

Coumo un grand bastiment al miei de las trumados,
 Vostro nisoulo ten cap à l'aial irat,
 A la Margo ambe sas trumados
 E sous flots airissats countro l' cel descarat.

Es dreit à l'iversenc uno gaito latino,
 Que servo africoment soun lengatge d'oïl.
 Subre sa mairalo puetrino,
 Sarrèt coumo d'efants les omes de l'eissil.

Ensuite, dans l'air tiède, vous riez aux pucelles; — vous baisez Grâce ou Douce, aux premiers beaux jours; — vous cueillez de bleus *compagnons* pour elles¹; — vous levez (pour elles) de petits nids d'épluche-pommiers.

Comme Toulouse, autrefois, vous vivez en république, — et les baillis que vous avez rappellent les capitouls. — La liberté, antique déesse, — vous emplit de son haleine.

Comme un grand navire au milieu des orages, — votre île tient tête à l'aquilon irrité, — à la Manche avec ses beuglements — et ses flots se hérissant contre le ciel affreux.

Elle est droit au Nord une sentinelle latine—qui garde ardemment son langage d'oïl.— Sur sa poitrine maternelle, — elle serra comme des enfants les hommes de l'exil.

debert l'a employé. Rabelais, dans *Pantagruel*, désigne même tout l'archipel normand sous la dénomination phénicienne. « Mais, dit Panurge, faisons mieulx. Les Iles Ogygies ne sont loin de Saint-Malo, faisons-y un voyage après qu'aurons parlé à notre roy... » (F. C.)

¹ Les *Travailleurs de la mer*, par V. Hugo, liv. m, 3^e partie, v. La Grande Tombe.

SALUT AS JERRIAISES

Glorio à *Jersi!* Vejèt naisse en Roubert de Wace,
 Que rimèt les *Roumans del Rou e mai del Brut* ;
 Vol que dins soun faudal s'ajasse
 Vitor Hugo bandit dambe soun mage lut.

Glorio à-n-vous aus, *ver dia!* pescaires jerriaises,
 Qu'abets pas renegat les vostris ancessous
 E que tenets à vostris aises,
 A vosros lés autant qu'à las vosros cansous.

MANDADIS

A 'N Fourtunat Calmels

Tals qu'iroundos de mar, voloun mous verses libres
 A-n-tu, fi calumel de la *Moudernitat*.

Gloire à *Jersi*¹ ! il vit naître Robert Wace, — qui rima les *Romans du Rou et du Brut* ; — il veut que dans son giron se repose — Victor Hugo avec son grand luth.

Gloire à vous autres, *ver dia*² ! pêcheurs jersiais, — quin'avez pas renié vos ancêtres — et qui tenez à vos libertés, — à vos lois autant qu'à vos chansons.

ENVOI

A Fortuné Calmels

Pareils à des hirondelles de mer, ils volent, mes vers libres, —

¹ « Wace nomme alternativement son pays *Jersi* et *Gersey*. C'est l'appellation normande, c'est-à-dire scandinave (ainsi Guernesey, Orkney, Anglesey et, plus près de la France, Chausey). Mais on devait prononcer *Jersi*. Aujourd'hui, les Jersiais purs nomment leur île *Jérri*, — et s'appellent entre eux *Jersiais*. » (F. C.)

² Les *Travailleurs de la mer*, liv. 1, 1^{re} partie, iv. Impopularité.

Lauso *trouvères* e *felibres*,
E les Latis davant tout *Jersi* espertat.

Auguste FOURÈS.

Castèl-nòu-d'arri, abrilh 1879, revist en mai 1884.

vers toi, délicat chalumeau de la *Modernité*¹. — Loue *trouvères* et *félibres*, — et les Latins devant tout Jersey debout.

A. F.

Castelnaudary, avril 1879, revu en mai 1884.

¹ Fortuné Calmels, d'origine toulousaine, auteur d'un curieux livre de vers: *Modernité* (1879), est mort à Jersey, le 24 avril 1879, à l'âge de quarante-deux ans, sans avoir pu, hélas ! mener à bonne fin son projet de conférences, en terre normande, sur la renaissance littéraire du Midi français.

Mon *Salut as Jerriaises* devait servir de *prologue* à sa première conférence.

A. F.

A 'N OUNOURAT DE BALZAC

Fier engenh qu'as pastat la *Coumedio umano*,
Arderous creatou de tipes inmourtals;
Salut, gigant demest les omes gigantals,
Qu'as per naut pèdestalh toun obro soubirano!
Ounourat de Balzac, se t'an fait Tourangel,
De nostre Lengodoc as sul frount le sagel.

O, toun paire es nascut per la terro tarneso,
Al vilatge apelat ço de la Nougariè.
Fousquèt, en te fargant, un eccelent oubriè.
Dins tu, qu'es, subretout, uno glorio franceso,
Que sul Rouman d'avuei t'anaussaras toutjoun,
Bulhisquèt libroment sang nostro del Miechjoun,

Mentreque, goujatas, chucabes la mesoulho
D'en Rabelais, qu'aimèt le país agradiu

A HONORÉ DE BALZAC

Robuste génie qui as pétri la *Comédie humaine*, — ardent créateur de types immortels ; — salut, géant au milieu des hommes gigantesques, — qui as pour haut piédestal ton œuvre souveraine ! — Honoré de Balzac, si l'on t'a fait Tourangeau, — tu gardes sur le front la marque de notre Languedoc.

Oui, ton père est né sur la terre tarnaise, — au village appelé la Nougarié¹. — Il fut, en te forgeant, — un ouvrier excellent. — En toi, qui es par-dessus tout une gloire française, — qui sur le Roman d'aujourd'hui t'élèveras toujours, — bouillit librement notre sang du Midi.

Tandis que, grand garçon, tu suçais la moelle — de Rabelais, qui

¹ Près de Montirat, canton de Monestiès, arrondissement d'Albi (Tarn).

Ount rajo le vi rouge e raio l' soulelh vieu ;
 Mentreque te vesion, magnifico garroulho
 D'un nouiè pouderous, creisse dreit e ramut
 Per pourta, sens lassiero, un estounable frut!

Oh! venguères tant grand, que per la pourtanelo
 Des academicians nou pousquères passa ;
 Tant grand que vesi vuei les nenets s'alassa
 A te cerca d'aram pr'uno estatuo belo.
 N'i a pas prou de metalh e d'espàci per tu,
 Que, se vivios, del cap traucarios le cel blu.

Auguste FOURÈS.

23 de janviè 1884.

aima le pays si agréable — où coule le vin rouge, où rayonne le soleil clair, — tandis que l'on te voyait, magnifique rejeton — d'un noyer puissant, croître droit et feuillu — pour porter, sans fatigue, des fruits extraordinaires!

Oh! tu devins si grand, que par la petite porte — des académiciens tu ne pus passer ; — si grand, que je vois aujourd'hui les nains se fatiguer — à chercher de l'airain pour ta belle statue. — Il n'y a pas assez de métal et d'espace pour toi, — qui, si tu vivais, de la tête trouverais le ciel bleu.

A. F.

23 janvier 1884.

SOUPET E RESOUPET

Ai ! couci bas, brave Marsal ?
Toujours magrot. Lou teu caïssal
Refastignejario pitañço ?
Rafignes pas lou pot ; boumbañço
Prend per mot d'ordre. Anem al Lez,
Auren un boun repaïs pel prex.
Arrapen dounc uno boueturo.
Bei la neit sara pas escuro.
Butaren junquos Castelnaut. . . .
 Quicon me dis qu'en amount naut,
Bes mièjo-neit, pouden i bese
Fabre ou Legat. Se n'as lou lese,
Filen. Es festo de Toussant ;
Beleu lous troubaren passant
Ou b'arrestats subre la plaço,
Barrejats a la poupulaço
Das crestias morts qu'an quitat Dieu
Per faire en corps lour proucessieu.

SOUPER ET RÉVEILLON

Ah ! comment vas-tu, brave Marsal ? — Toujours maigrelet. Ta mo-
laire — dédaignerait-elle un bon repas ? — Ne criske pas la lèvre ;
bombance — prends pour mot d'ordre. Allons au Lez. — Nous aurons
un bon repas pour le prix. — Prenons donc une voiture. — Aujourd'hui
la nuit ne sera pas obscure. — Nous pousserons jusqu'à Castelnau...

 Quelque chose me dit que là-haut, — vers minuit, nous pourrions y
voir — Favre ou le Legat. Si tu en as le loisir, — filons. C'est fête de
Toussaint ; — peut-être les trouverons-nous passant — ou bien arrêtés
sur la place, — mêlés à la foule — des chrétiens morts qui ont quitté
Dieu — pour faire en corps leur procession.

Deboun saure dins l'autre mounde
 Qu'aqui l'an quilhat. Qual qu'abounde
 D'amos a claufi lou païs,
 Parrouquians, debots ou bésis.
 Beiras que touto la besprado
 In bendra uno parabastado.
 — Boli pla, Estèbe, soui débot,
 Beire Fabre sourtent dal clot.
 — A qui un pagnè qu'a bouno mino :
 Sous blus petits, lusents d'esquino,
 M'an l'aire d'espargna lou pas ;
 Amb élis trefousiren pas.
 D'un saut escarren la carriolo,
 Dous cops de fouèt, e drin drin ; bolo,
 Couchè ! Singlo-ie lous garrous ;
 Que boulegoun sous cascarrous.
 Que las rodos de ta guimbarde
 Moulinoun ; d'arriba nous tardo.
 Zou ! qu'aben la pupido al caïs.
 Ennairo m'aco d'un boun biaïs ;
 La routo es larjo, liso, raso
 Ah ! de Rimbaud aici la caso,
 Ount las drollos soun a moulous.

Ils doivent savoir dans l'autre monde — que là on lui a élevé une statue. — Il faut qu'il abonde — des âmes à joncher le pays, — paroisiens dévots ou voisins. — Tu verras que toute la vesprée — il y en viendra en quantité. — « Je veux bien, Estève, je suis dévot, — voir Favre sortant du tombeau. »

Voici un panier qui a bonne mine. — Ses bleus, luisants de la croupe, — m'ont l'air d'épargner le pas ; — avec eux, nous ne nous impatienterons pas. — D'un bond nous gravissons la carriole. — Deux coups de fouet, et drin drin ; vole, — cocher. Single-leur les jarrets ; — qu'ils agitent leurs grelots. — Que les roues de ta guimbarde — tournent ; d'arriver il nous tarde. — Zou ! que nous avons la pépie aux dents. Enlève-moi ça de bonne façon ; — la route est large, lisse et plai-nière. . . .

Ah ! de Rimbaud voici la maison, — où les belles petites sont nombreuses. — Montrons-leur vite nos talons ; — cherchons un re-

Moustren ie bite lous talous ;
 Cerquen un cantou de terrasso,
 Lour frou-frou muscatin m'agaço :
 Sentis a rance au b'a mousit.

Nous cal un menudet causit.
 Que dirios de binto-quatre huitros,
 Sauterno que coupe las bitros,
 Bisco, salmount, filet printems,
 Poulardos truffados tout tems,
 Langousto, perdigal, becasso,
 Bourdeus et baune a pleno tasso,
 Cremo glaçado, pastissous,
 Frèsos e campagno moussous? . . .

A la fam nous cal fa la niquo,
 De restos nous cal daissa briquo.
 Un boun café negre e boulient
 Azagat d'un jaune aigardent.

N'auren baqui per tres pistolos,
 Me pintaren de cranos fioles.
 Sans pourtant nous trop redoundi,
 Cauds ou nou, nous cal escoundi,
 Quand l'ouero ne sara bengudo,
 Sans fa segui cap de becudo.
 Daïssen-los per lous crebadots.

coin de terrasse, — leur frou-frou musqué me crise : — il sent le rance ou le moisi.

Il nous faut un menu choisi. — Que dirais-tu de vingt-quatre huitres, — sauterne qui brise les glaces, — bisque, saumon, filet printanier, — poulardes truffées tout le temps, — langouste, perdreau, bécasse, — bordeaux et beaune à pleine tasse, — crème glacée, petits pâtés, — fraises et champagne mousseux? . . .

A la fam il nous faut faire un pied de nez, — de restos n'en laisser aucun. — Un bon café noir et bouillant — arrosé d'une jaune eau-de-vie.

Nous en aurons bien là pour trente francs ; — mais nous boirons de crânes flacons, — sans pourtant nous trop émêcher. — Chauds ou non, il nous faut sauver, — quand l'heure en sera venue, — sans faire suivre aucune grue. — Laissons-les pour les petits crevés. — Qu'ils

Que se i embescoun, se soun sots. . .

Qu'al diable anoun Anna, Marieto!

Espandissi me ta serbieto.

Pas pelevu linge desplegat

T'arribo Sistre, lou Legat,

E Fabre que dis : — Te, moun pintre !

Moun illustrur, bolga que dintre

Dins ta coumpagno, se te plaï.

Lou rèsoupet sara pus gai.

Quouèque morts, faren pas la caro.

Nostris elhals an pas de taro.

Saren de galois coumpagnous ;

Cinq riren mai que s'ères dous.

Toun bis-a-bis es pas Estèbe

Das *Revenants*? Diable lou crèbe,

Tant a fait rire lou Legat

E roumega l'espoufegat

De Sistre ; pas ieu, ma paraulo ! . . .

Boulès ! e be ! peds joust la taulo !

La talen pico dal respet.

Atarden pas lou rèsoupet.

Abalario uno coundoumino,

Tant l'estoumac crido famino.

s'y engluent s'ils sont sots. — Qu'au diable aillent Anna, Mariette. . . — Étale-moi ta serviette.

Pas plus tôt le linge déployé, — il t'arrive Sistre, le Légat, — et Favre qui dit : « Tiens, mon peintre ! — Mon illustrateur, permets que j'entre — en ta compagnie, s'il te plaît. — Le réveillon sera plus gai.

— Quoique morts, nous ne ferons pas mauvaise mine. — Nos canines n'ont pas de tare. — Nous serons de gais compagnons ; — cinq nous rirons mieux que si vous étiez deux.

Ton vis-à-vis n'est-il pas Estève — des *Revenants*? Diable le crève, — tant il a fait rire le Légat — et grogner l'essoufflé — de Sistre ; — pas moi, ma parole ! — Vous voulez ; eh bien ! pieds sous la table ! — La faim aiguillonne de son fouet. — Ne retardons pas le réveillon. — J'avalerai une grande terre, — tant l'estomac crie la famine.

Doria, qu'as lou pus naut reng,
 Fai lou menu ; me pas d'hareng,
 Ni biou, ni moutou, ni pubrinos ;
 Res que de plats a biandos finos.

Lou Legat bite s'en anet
 A la cousino, coumandet
 En quatre mots uno douxeno
 De plats groumands. Sans estre en peno,
 Faguèt ajusta lou repais
 D'un pauc de magre e pla de grais ;
 Arcelis, iòus, gibiè, mourilhos,
 A rampli padenos e grillos ;
 A tres brochos en chapèlet,
 Enfilèt fouquos, peis, poulet ;
 Dos sarcelos, quatre becassos
 E douxe calletos prou grassos.
 Boulguet tabes ceps e merlans,
 De truffos boundèt tres faisans ;
 Quauquos douxenos d'escarbissos
 Replètos coumo de nourigos.
 Me lou serbici dal roustit
 Fouguet sus tout large et nourit.
 Dous belis platats de salado
 D'apit e d'endebio daurado,

Doria, toi qui as le premier rang, — fais le menu ; mais pas de hareng, — ni de bœuf, ni mouton, ni poivrons ; — rien que des plats à viandes fines. »

Le Légat vite s'en alla — à la cuisine. Il commanda, — en quatre mots, une douzaine — de plats gourmands. Sans se mettre en peine, — il fit ajouter au repas — un peu de maigre et beaucoup de gras.

Clovises, œufs, gibier, champignons, — à remplir poêles et grils. — A trois broches en chapelet, — il enfile fouques, poissons, poulet, — deux sarcelles, quatre bécasses — et douze caillettes assez grasses. — Il voulut aussi cèpes et merlans ; — de truffes en bonda trois faisans ; — quelques douzaines d'écrevisses, — réplètes comme des nourrices. — Mais le service du rôti — fut surtout large et nourri. — Deux grands plats de salade — de céleri, de chicorée dorée. — Bom-

Boumbos glaçados tout un fum,
 Caduno en sanjadis perfum.
 De raquofort un gros fourmage
 E pastissariès dal parage.
 Per bis, Langlado, Menèrbes,
 Santjordi, Bourgougno, tabés
 Baniouls, Tockai, Lacrima-Cristi,
 Porto, Madèro, Mouët. — Pristi!
 (Digèt l'abat) nostre moka
 Sauren pas ount lou coullouqua.
 Ajusten-ie quauquis cigarrous
 E souparen pas en coucarrous.
 Crenti sounquo que lou boumbet
 Funigue per nous faire un pet.
 Pesto! la taulo pago mino;
 Auren aici bouno cousino.
 Per qui sièn, nou'n cal proufta.
 Nous parles pas de bous quita,
 Per la soulo neit de l'annado
 Qu'abèn sus terro toullerado.
 Que bengoun pas nous dire al Cel :
 « Bostre repaïs èro pas bèl, »
 Que ieu t'i respoundrio sans franjos :
 « Ne fan pas de milhous, las anjos. »

bes glacées en grand nombre, — chacune à changeant parfum. —
 De roquefort un gros fromage, — et pâtisseries de Montpellier.
 — Pour vins, Langlade, Minervois, — Saint-Georges, Bourgogne,
 aussi — Banyuls, Tokai, Lacrima-Christi, — Porto, Madère, Moët.
 « Pristi! — dit l'abbé, notre moka, — nous ne saurons où le loger.
 — Ajoutons-y quelques cigares, — et nous ne souperons pas en
 mauvais drilles. — Je crains seulement que la bédaine — finisse par
 éclater.

» Peste! la table paye de mine; — nous aurons ici bonne cuisine. —
 Puisque nous y sommes, il faut en profiter. — Ne nous parlez pas de
 vous quitter, — pour la seule nuit de l'année — que nous avons sur
 terre tolérée. — Qu'on ne vienne pas nous dire au Ciel : — « Votre repas
 n'était pas beau », — car moi, je leur répondrais sans façon : — « Les
 anges n'en font pas de meilleur. »

SOUPET E RÈSOUPET

Subran t'arribo dous garçons,
 Habits en cougo d'agaçons
 E la serbieto sus l'espallo,
 Rasats, frisats, la gauto pallo,
 Pourtant cinq ou sieis plats cadun,
 Qu'embaumoun la salo de fum.
 Toutis, d'uno maisso soulido,
 Ataquan la taulo garnido,
 Ambe l'ardièsse (qouèque caud)
 D'uno armado montant l'assaut.
 Engoulissen a la boulado
 Cibets e merluço burrado,
 Salços, mayounesos, begnets,
 En furlupan lous goubelets,
 Arrasats de tisano roso,
 Jus de gabel a nauto doso.
 Parla, digus n'abio lou tems;
 Me, mastulhaboun dur las dents.
 Se la lenguo se repausabo,
 Lou cervel, el, ja travailhabo;
 E, quand arribèt lou dessert,
 Junquos al leba dal coubert,
 Las lengos dur se rebelhèroun
 Mai gaire be descabestrèroun;

Tout à coup arrivent deux garçons, — habits en queue de morue ¹ — et la serviette sur l'épaule, — rasés, frisés, la joue pâle, — portant cinq ou six plats chacun, — qui embaument la salle de leur fumet. — Tous, d'une mâchoire solide, — nous attaquons la table garnie — avec la hardiesse (quoique chaud) — d'une armée montant à l'assaut. — Nous engloutissons à la volée — civets et morue en brandade, — sauces, mayonnaises, beignets, — en égoutant les gobelets, — tous ras d'une tisane rose, — jus de sarment à haute dose. — Parler, personne n'en avait le temps, mais marchaient dur les dents. — Si la langue se reposait, — le cerveau, lui, travaillait. — Et quand arriva le dessert, — jusqu'au lever du couvert, — les langues dur se réveillèrent et presque trop s'émancipèrent.

¹ La traduction littérale devrait être (*habits en queue de jeunes pies*). En idiome minervois, en parlant d'habit habillé, on dit (*habit en cougo d'agasso*), et *agasso* = pie; *agassou* = petite pie.

El lusent, lou bisage en foc
 È la panoulho coumo un roc,
 Sistre aro menabo la bando.
 Coumo uno rebièro qu'alando,
 Sous escambarlhats, sous lasis,
 Fasian esclata lous besis
 De taulo, quand Fabre s'aubouro,
 Disent: — Amics, parten qu'es ouro ;
 Me tardo d'estre a Castelnaut,
 Per beire se m'an estat naut,
 Aquelis felats de felibres,
 Que m'ensourdoun ambe sous libres
 Mitat frances, mitat patouès,
 Tapant l'or pur d'un tros de bouès.

Qual sap couci m'an fait la trougno
 Saïque me faran pas vergougno !
 Sabi bé que soui pas poulit ,
 Mè m'esforci d'en fa l'oublid.
 Zou ! que la neit es abançado.

Un cop l'escoutissou reglado,
 Bourrats, replets de bouns boucis,
 Fa gau s'estira sus couissis,
 Quand ajour la filado duro.
 Al bressoment de la bouèturo,

Œil luisant, la face rouge — et la bédaine comme un rocher, —
 Sistre alors conduisait la bande.—Comme une rivière qui déborde, —
 ses écarts et ses lazzi — faisaient éclater les voisins — de table ;
 quand Favre se dresse, — disant : « Amis, partons, car c'est l'heure ;
 — il me tarde d'être à Castelnau — pour voir s'ils m'ont bien élevé,
 — ces fêlés de fêlibres, — qui m'assourdissent avec leurs livres —
 moitié français, moitié patois, — recouvrant l'or pur d'une épave de
 bois.

» Qui sait comment ils m'ont fait la binette ? — Peut-être ne me fe-
 ront-ils pas vergogne. — Je sais bien que je ne suis pas beau, — mais
 je m'efforce de l'oublier. — Allons, car la nuit est avancée. »

Une fois l'écot payé, — bourrés, replets de bons morceaux, — il
 fait bon s'étirer sur les coussins, — quand bien même ils aient la fi-
 lasse dure. — Au bercement de la voiture, — nous caquetâmes de bric,

Caquetaren de bric, de broc,
 Junquos la mountado dal roc.
 Espatadis a la quichado,
 Al clar de la neit abançado,
 Filaben ras, espalancats
 Sus couissis bièls lèds e tacats.
 Pas pulèu qu'enfilan la rauto,
 L'ausidou fi de Fabre escouto
 Las prièros d'un large front
 De fantomes passant sul pount.
 Quauquis-uns mêmes s'entretènoun,
 Priou, pedestal, e s'en benoun
 Ensusairats, d'un pas trenant,
 E laugè (pas de rebenant),
 En proucessieu fan lou bouiage.
 Tant lèu qu'arriban al bilage,
 Lou boueturin gaiets quitan
 Per la plaço, qu'al bel mitan
 Oundro lou poulit buste en brounzo.
 Coumo la vesprado es pas founzo,
 Poudèn a plase l'agacha.
 Poulit, qu'on pot pas s'en facha.
 Rescounduts d'uno porto soumbro,
 Bejèren lèu salir un ombro

de broc,— jusqu'à la montée du roc.— Vautrés quoique resserrés,— au clair de la nuit avancée,— nous filions ras, étendus—sur les cous-sins vieux, laids et sales.

Pas plutôt débouché sur la route, — l'oreille fine de Fabre écoute — les prières d'un large front de fantômes — passant sur le pont. — Quelques-uns même s'entretiennent, — prier, piédestal, et nous suivent — revêtus de leur suaire, d'un pas traînant — et léger (pas de revenant), — en procession ils font le voyage...

Aussitôt que nous arrivons dans le village, — le voiturin gai nous quittons — pour la place, qu'au beau milieu — orne le joli buste en bronze.— Comme la vèprée n'est pas noire, — nous pouvons à plaisir le regarder.— Si beau, qu'on ne peut le critiquer.

Cachés dans une porte sombre, — nous vîmes bientôt surgir une ombre — entièrement habillée de drap écru.— « Tiens, dit Sistre,

Touto bestido en drap burel.
 — Te (diguèt Sistre), es moun budel;
 Es Simounas, qu'aïci ben beire
 Toun bisage. Sap que s'en creire.
 Lou pauras n'es estabousit.
 Escouten lou — B'ei toujours dit
 Que restarios dins la mémorio
 Dal populas, astre de glorio.
 Sios pla tu; t'ei recounegut
 Tant lèu te beire. O! bas agut,
 Abat, ço que te meritabo.
 Quand on b'entemeno on b'acabo;
 Per que te faire qu'a mitat?
 De cinto en bas t'an dounc jitat,
 Tu, tant pla bastit car e osses,
 Quand èros bieu. Ount soun lous trosses
 Que te manquoun, moun adourat?
 Cad'an me beiras amourrat
 Al ped d'aqueste bel image
 E se dressant, ple de courage,
 Ounglos negros et dets nouzuts,
 Al cap de dous brasses traputs,
 Abrasset la peiro de talho
 A fa 'scricha mai d'uno escalho.

c'est mon bedeau; — c'est Simonas qui vient voir ici — ton visage.
 Il ne sait qu'en croire. — Le pauvre en est abasourdi. . . . — Ecou-
 tons-le. « Je l'ai toujours dit — que tu resterais dans la mémoire —
 du peuple, astre de gloire. — Tu y es bien toi, je t'ai reconnu, — aus-
 sitôt te voir. Oh! tu as eu, — abbé, ce que tu méritais. — Quand on le
 commence, on le finit; — pourquoi ne te faire qu'à moitié? — De la
 ceinture en bas on t'a donc jeté, — toi si bien bâti chair et os, —
 quand tu étais vivant. Où sont donc les morceaux — qui te manquent,
 mon adoré? . . .

« Chaque année tu me verras courbé — au pied de cette belle
 image. » — Et se relevant, plein de courage, — ongles noirs et doigts
 noueux, — au bout de deux bras trapus, — il embrassa la pierre de
 taille — à faire éclater mainte écaille.

Las goutos benguèroun as els
 Dal prieu, quediguèt : — Lous angels
 Galois dal Cel, quand i arriberì,
 Me festéjeroun'; m'i plageri.
 Me ne fouguèri pas erous
 Coumo me rend aquel fouirous ;
 El, pus estori qu'uno broco.
 Ah ! se sabiès cauci me toco ! . . .

Partis prunte tant qu'un foulet,
 T'arrapo Simoun al coulet,
 E, lou sarran, manjo sas gautos
 De poutous. — Brabe cor, te jautos
 Dal qu'a rimat per te trufa,
 Quand deurios lèng me rebufa.
 T' e n'ei-ti faitos de misèros
 A Saussan ! . . . Despei, mas prièros
 Soun toutos per tu, brabe amic,
 E per ta moulhè, ric à ric . . .

Dal tems, Marsal lous crayounabo ;
 Sa ma sul papiè blanc boulabo.
 Fièbrous, tremblant ; un cop finit,
 Soun outis fouguèt counsumit,
 Tant de boun cor se i' escrimabo.
 Doria del plasé bababo.

Les pleurs vinrent aux yeux — du prieur, qui dit : « Les anges — joyeux du Ciel, quand j'arrivai, — me firent fête ; cela me plut. — Mais je n'en fus pas heureux — comme me rend ce foireux ; — lui, plus imbécile qu'une bûche. — Ah ! si vous saviez comme cela me touche.

Il part, prompt comme un feu follet, — saisit Simon à plein collet, — et, le serrant, il dévore ses joues — de baisers. « Brave cœur, tu estimes — celui qui a rimé pour se moquer de toi, — quand tu devrais loin me repousser. — T'en ai-je fait, des misères — à Saussan ! . . . Depuis, mes prières sont toutes pour toi, bon ami, — et pour ta femme à égale mesure. »

En même temps, Marsal les crayonnait ; — sa main sur le papier blanc volait. — Emu, tremblant ; une fois fini, — son outil fut épuisé, tellement de bon cœur il s'y appliquait. — Doria de plaisir en perdait

Se rebiret barreto en ma,
 Diguen :— Anan estre a dema ;
 Tournen, abats, à cementèri,
 Sans rampognos e sans misteri.
 Mè boli perdre moun renom
 De manjadouiro, s'a Simoun
 Pagui pas un fricot de tripos.
 Anen, campagnè, prend tas nipos
 E tous esclops, i' ajustaren
 La bouhabaisse, l'aigardent,
 Mai cagaraus salço d'aïoli.
 Faras nostre sieisième coli.
 Escarro m'aqui, gros budel ;
 Beiras que, quand on es fidèl
 Als trespasats, digus oublido
 Tant bel esplech.— E, santo bido,
 Fagueroun tal que s'èro dit.
 L'entarraire, boumbet farcit
 Junquos al gargalhol, bufabo ;
 Gaufelho roujo, escarcalhabo
 L'èl. Sa courdèlo al col
 De camiso naut, large et mol,
 Dins soun quier pelud enfounzabo
 Tant en dins que just l'escanabo.

la salive. — Se retournant barrette en main, — il dit : « Nous allons être à demain ; — retournons, abbés, au cimetière — sans façons et sans mystère.— Mais je veux perdre ma renommée— de gourmand, si à Simon je ne paye pas un plat de gras-doubles.— Allons, sonneur, prend tes nippes — et tes sabots ; — nous y ajouterons la bouillabaisse et l'eau-de-vie, — ainsi qu'escargots sauce d'aïoli. — Tu feras notre sixième colis.— Hisse-toi là, gros bedeau ; — tu verras que, quand on est fidèle — aux trépassés, personne n'oublie — si bel exploit. » Et, sainte vie, — ils firent tel qu'il était dit. — Le fossoyeur, ventre farci, — jusqu'à la trachée, soufflait ; — babines rouges, il écarquillait — l'œil. Sa cheville au collet — de chemise haut, large et mou, — dans son cuir poilu enfonçait — si profondément qu'elle l'étranglait. — De temps en temps un retour lui venait. — A grands

Tout cop un rebout i benio ;
 A grand peno lou retenio.
 A la fi, tant rette i mountabo,
 Tant un emboul aprehendabo,
 Que, penjan sas cambos al col,
 Se met a courre coumo un fol
 Sul cami de la Citadèlo . . .
 Pei, tals que mouquets de candèlo,
 Lous ensoutanats an foundut,
 Car moun rêbe s'es escoundut.

E. GLEIZES.

Mountpelhè, aqeste 10 nouembre 1885.

efforts il le retenait. — A la fin, si fort ça lui montait, — tant un rejet il appréhendait, — que, prenant ses jambes à son cou, — il se met à courir comme un fou — sur le chemin de la Citadelle ; — puis, tels qu'éclairs de bougie, — les ensoutanés ont fondu, — car mon rêve s'est évanoui.

E. GLEIZES.

Montpellier, le 10 novembre 1885.

VARIÉTÉS

UNE CORRECTION AU TEXTE DES SERMENTS DE STRASBOURG

Tout le monde a remarqué la construction singulière de ce membre de phrase du premier *Serment* : « si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift. » Littéralement : « Je défendrai ce mien frère Charles, et en aide et en chaque chose, comme on doit défendre son frère¹. » Évidemment la conjonction *et*, que nous avons soulignée, est de trop, et, d'autre part, on est obligé de suppléer, en traduisant, le futur du verbe ÊTRE : « je lui serai en aide en chaque chose. » Les pronoms « je lui » peuvent ne pas être exprimés dans l'ancienne langue, mais « serai » manque certainement. Doim Carpentier (*Gloss.* de Du Cange, verbo *adiuda*) traduit : « *ero illi adjutor.* » Il y a donc un mot de plus et un mot de moins qu'il ne faudrait. Personne ne s'est encore avisé que le mot qui manque pourrait précisément être le mot qui paraît en trop, si on le lit d'une certaine façon. Dans l'unique manuscrit qui nous ait conservé les *Serments*, le mot qui sépare *in aiudha* de *in cadhuna* est sans aucun doute *et*, sous la forme de l'abréviation bien connue qui est encore usitée dans les formules commerciales. Mais notre manuscrit n'est pas original ; on peut donc supposer que, dans le manuscrit antérieur, *et* se trouvait en toutes lettres. Or, dans l'écriture du IX^e-X^e siècle, il est facile de confondre *et* et *er*. Le scribe du ms. de Paris a lu *et*, mais le texte devait porter *er* (*ero* de la traduction de D. Carpentier), première personne du singulier du futur archaïque d'*estre*. En rétablissant *er*, on rend le texte clair et correct : « si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aiudha er in cadhuna cosa². » L'expression « in aiudha er » se retrouve d'ailleurs à la fin

¹ Pour donner de ce passage une explication telle quelle, il faut traduire : « et en l'aidant et en chaque chose. » Mais d'abord « en aide » tout seul n'a jamais pu signifier « en aidant. » Ensuite ce « en l'aidant » comprendrait tous les services que Louis le Germanique pouvait rendre à son frère, et on ne voit pas bien ce qu'y ajouterait « et en chaque chose. » Ce serait l'équivalent du « de omni re scibili et quibusdam aliis. »

² Sans doute on attendrait : « et in aiudha *li er.* » Mais *li* n'est pas abso-

du second serment. Si ma conjecture est exacte, *er* est deux fois dans les *Serments*, et il devient difficile de lire *ier* dans « non li iu er », comme le propose M. Lücking en corrigeant « non lui ier. »

Le texte des formules latines publiées par Baluze (*Capitul.*, t. II, p. 48 et 208) me paraît confirmer mon hypothèse. La première est ainsi conçue : « unusquisque nostrum paratus est ut suum fratrem, — ubicunque necessitas fuerit, et infra patriam, et foris patriam, aut per seipsum aut per infantem vel fideles suos, — et consilio et auxilio sic adjuvet sicut frater fratri per rectum facere debet. . . . » *Ubicunque necessitas fuerit*, etc., est le développement de *in cadhuna cosa*, et le français et le latin rendent semblablement par une double expression l'idée du secours que les frères se promettent l'un à l'autre : *consilio adjuvare* répond à *salvar*, et *auxilio adjuvare* à *in aiudha estre*⁴. Il en est de même dans la seconde formule de Baluze (II, 208), où les expressions latines répondent plus exactement encore aux expressions françaises : « illi sincerus auxiliator et cooperato^r ero. »

L. CLÉDAT.

lument indispensable, et on peut toujours croire que le mot a été sauté par l'auteur du ms. de Paris ou par l'un des scribes intermédiaires. On est bien obligé d'admettre qu'il y a eu, au moins une fois, dans les *Serments*, omission de l'article. En tout cas, même sans *li*, la leçon que je suppose me semble préférable à celle que donne le ms. de Paris.

⁴ On remarquera toutefois que *et consilio et auxilio* équivalait, comme construction, à *et in aiudha et in cadhuna cosa* du ms. de Paris. Si l'on attachait de l'importance à ce rapprochement, tout ce qu'on pourrait en conclure, c'est que l'auteur de la formule latine aurait eu sous les yeux un texte français contenant la même faute que le nôtre, et que, ne le comprenant pas mieux que nous, il l'aurait interprété en donnant à la phrase le seul sens possible, celui que rétablit notre correction.

BIBLIOGRAPHIE

Supplément à la Chrestomathie de l'ancien français (IX^e-XV^e siècles) à l'usage des classes, par L. Constans, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, lauréat de l'Académie française.— Paris, Vieweg, 1885 ; in-8^o.

Nous avons rendu compte, en septembre 1884, de la *Chrestomathie* de l'ancien français que venait de publier M. Constans : « Ce livre, écrivions-nous, est une œuvre sérieuse et qui peut exercer une heureuse influence sur l'étude de notre ancienne langue. L'auteur y a cherché l'exactitude et la rigueur scientifique demandées par les érudits, et en même temps la simplicité et l'abondance de renseignements demandées par les écoliers. » De ces deux résultats poursuivis : satisfaire les érudits, être utile aux écoliers, le premier et le plus honorable a été décidément atteint, le second est resté douteux. Les revues spéciales ont favorablement accueilli le livre, le jury d'agrégation de grammaire l'a fait, deux années de suite, figurer au programme de ce concours, l'Académie française enfin a accordé à M. C. une partie du prix Archon-Despérouse ; pendant ce temps, les professeurs de l'Université, qui reconnaissaient l'utilité de l'ouvrage, se plaignaient qu'il eût un peu trop les défauts de ses qualités, trouvaient insuffisants les secours qu'il offrait pour une étude nouvelle et malaisée, et ne le mettaient qu'en hésitant entre les mains de leurs élèves. Le devoir de l'auteur était tout indiqué : il s'est remis au travail et publie aujourd'hui un *Supplément*, qui achèvera de donner à sa *Chrestomathie* le caractère qu'elle doit avoir.

Le nouveau travail se compose de deux parties ; la première contient la traduction des textes les plus anciens et les plus difficiles du recueil : les *Serments*, la *Cantilène de sainte Eulalie*, les extraits du *Saint Léger*, de l'*Alexis*, du *Voyage de Charlemagne* et de *Philippe de Thaun*, enfin le *Sermon en vers* qui se trouve en tête de la septième section. La *Chanson de Roland* a été exceptée, la traduction qu'en a faite M. L. Gautier étant très-réputée.

La deuxième partie contient, pour chacun des textes de la *Chrestomathie*, une série de remarques, dont les unes ont un caractère philologique ou grammatical et élucident des difficultés générales de la langue, dont les autres sont surtout explicatives et élucident les difficultés particulières des passages à étudier. Les lecteurs trouveront

là bien des renseignements importants sur les dialectes et leur phonétique, sur la morphologie ou la syntaxe ; des résumés concis et substantiels d'articles parus dans la *Romania* ou dans d'autres revues spéciales ; des indications sur la littérature et la versification du moyen âge, qui complètent heureusement le *Tableau sommaire de la littérature* par lequel commence la *Chrestomathie*. M. C., et nous l'en félicitons, est de ceux qui tiennent grand compte de la critique. Nous avons demandé, pour chaque auteur ou chaque ouvrage dont un fragment était cité dans le recueil, un renvoi au passage de l'introduction où il en était fait mention ; il ne s'est pas contenté de ce renvoi, il a fait précéder les notes sur chaque texte d'une notice sur ce texte, son caractère, la façon dont il nous a été transmis, le dialecte et, s'il y a lieu, le genre de poésie dans lequel il est écrit.

Voilà bien des facilités offertes aux apprentis romanistes ; quelques critiques vont trouver qu'on leur offre trop, et que 207 pages de texte n'avaient pas besoin d'être accompagnées des 48 du *Tableau sommaire*, des 6 du *Tableau des flexions*, des 155 du *Glossaire* et des 112 en petit texte du *Supplément*. Ces critiques auront tort. Appelons de tous nos vœux le moment où des textes d'ancien français réussiront tous seuls à se faire lire et comprendre ; mais hâtons ce moment en en faisant lire et comprendre, n'importe à quel prix.

Nous avons peu de critiques à adresser à M. C. Il a pris soin de réparer dans sa nouvelle publication les erreurs et les omissions qu'il avait commises dans la première ; peut-être cependant la révision n'a-t-elle pas été assez complète. Ainsi celui qui lisait dans la *Chrestomathie* le *Comput de Philippe de Thaun* (p.140, v. 49):

Aprof le vendresdi
Fut faiz li samadi.

était étonné de ne trouver au glossaire que *aprof*, forme du verbe *aprover*, ce qui ne lui donnait aucun sens. Il peut voir maintenant dans la traduction du *Comput* contenue au *Supplément* que *aprof* signifie *après* ; mais pourquoi ne lit-il pas dans les notes l'étymologie *ad-prope* ?

Quelques notes grammaticales sont rédigées d'une façon trop concise, et partant obscure, par exemple la note 20 sur les *Serments*, p. 22.

Enfin ce livre, étant destiné aux classes, ne devrait renfermer que les termes techniques absolument indispensables ; est-il bon de parler à des élèves du *domaine* et du *parfait aoristique* ? Comprendront-ils comment, dans *Maent*, a tonique a donné d'abord *Aa*, puis *par réfraction* *Aè*, etc. ?

Nous souhaitons bon accueil au *Supplément* de M. C. Son succès

prouvera qu'on s'intéresse à notre langue et à notre littérature du moyen âge, et il permettra à l'auteur de la *Chrestomathie* d'en préparer une seconde édition, où les matériaux amassés par lui seront ordonnés d'une façon plus simple et définitive.

E. RIGAL.

CHRONIQUE

Nous recevons communication du programme ci-dessous, sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs.

Société ariégeoise des sciences, lettres et arts

CONCOURS DE PHILOGIE ET DE LITTÉRATURES ROMANES FOIX, MAI 1886

A l'occasion de la réunion du Félibrige d'Aquitaine, qui doit avoir lieu à Foix au printemps de 1886, la *Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*, sous les auspices des Félibres, ouvre un concours de philologie et de littératures romanes.

Les dialectes parlés dans l'Ariège se rattachent au languedocien et au gascon. La Société ariégeoise, sans toutefois en faire une condition expresse, invite les concurrents à prendre de préférence des sujets se rapportant à l'un de ces idiomes ; elle recommande également le choix de travaux relatifs à la philologie et à la littérature patoises de l'Ariège.

Programme du Concours

PREMIÈRE PARTIE. — PHILOGIE

I. — Étude d'un dialecte ou d'un sous-dialecte d'une région ou d'une localité.

Cette étude peut comprendre un travail d'ensemble ou un travail restreint soit à des observations grammaticales ou phonétiques, soit à la composition d'un vocabulaire. Le dialecte peut aussi être considéré sous le rapport historique ou au point de vue de la situation actuelle.

En cas d'une étude grammaticale, on recommande :

1° De conjuguer un verbe patois appartenant à chacune des conjugaisons régulières ;

2° De conjuguer quelques verbes irréguliers.

II. — Recueil de chartes et autres documents anciens.

Indication des sources pour l'étude d'un dialecte ou d'un sous-dialecte.

III. — Détermination des limites d'un ou de plusieurs dialectes ou sous-dialectes.

En ce cas, il conviendrait de joindre une carte au mémoire.

IV. — Quelle méthode convient-il d'adopter pour fixer l'orthographe dans les dialectes méridionaux ?

SECONDE PARTIE. — LITTÉRATURE

I. — Compositions poétiques.

II. — Compositions en prose.

Les œuvres en langue française ne seront pas admises à concourir.

III. — Etude sur la vie et l'œuvre d'un auteur ayant écrit dans un dialecte méridional.

IV. — Etude sur les productions en dialecte dans une région déterminée.

V. — Recueil de contes, légendes, traditions, proverbes, chansons, cantiques, Noël et d'autres œuvres, religieuses ou profanes, ayant une origine populaire et écrits en dialecte languedocien ou gascon.

Des récompenses spéciales seront réservées aux auteurs qui accompagneront un des recueils ci-dessus mentionnés d'une étude ou d'un vocabulaire appartenant au dialecte employé.

CONDITIONS DU CONCOURS

Des récompenses consistant en médailles, en fleurs de vermeil ou d'argent et en mentions, seront réparties entre chaque section, proportionnellement au nombre des concurrents.

Les auteurs peuvent concourir en même temps pour les deux parties du programme.

Les œuvres imprimées ou manuscrites seront admises à la condition de n'avoir concouru nulle part. Pour les œuvres imprimées, on ne recevra que celles éditées depuis le 1^{er} janvier 1885 ou en cours de publication à cette époque.

Le genre et le choix des sujets sont libres, à l'exception toutefois des sujets politiques, qui sont exclus.

Les auteurs conserveront la libre disposition de leurs œuvres.

Les envois devront être faits avant le 10 avril 1886, terme de rigueur, et adressés franco, à Foix, à M. le Président de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts.

Un avis ultérieur fera connaître le jour de la distribution des récompenses.

Pour tous les renseignements, s'adresser, à Foix, à M. Pasquier, secrétaire général de la Société ariégeoise, et à M. Lafont de Sentenac, trésorier de la même Société.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATORZIÈME DE LA TROISIÈME SÉRIE

(XXVIII^e DE LA COLLECTION)

DIALECTES ANCIENS

	Pages.
Sainte Marie-Madeleine dans la littérature provençale (<i>suite</i>) (C. CHABANEAU).	5, 53
Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés (<i>suite</i> <i>et fin</i>) (C. CHABANEAU).	72
Paraphrase des Psaumes de la Pénitence (<i>suite et fin</i>) (C. CHA- BANEAU).	105
Le Romanz de Saint Fanuel (C. CHABANEAU).	118, 157
Deux lettres inédites de Pierre de Chasteuil-Gallaup (C. CHA- BANEAU).	259

DIALECTES MODERNES

Lou Paradis de las belas-mais (<i>fin</i>) (A. CHASTANET).	24
Notes de philologie rouergate (<i>suite</i>) (DURAND DE GROS).	44
Contes populaires du Languedoc (<i>suite</i>) (L. LAMBERT).	47, 124
Une version dauphinoise de l' <i>Escriveta</i> . (E. GUICHARD.)	89
<i>Lou Jounglaire</i> (A. ARNAVIELLE).	94
Sounets lagnats (A. CHASSARY).	129
André (LANGLADE).	135
La Mort d'un Poutoun (P. DES MARELLES).	138
As fraires Mountgoulié (A. FOURÈS).	283
Sounet umouristic (A. FOURÈS).	288
Salut as Jerriaises (A. FOURÈS).	289
A 'n Oounourat de Balzac (A. FOURÈS).	294
Soupet et Resoupet (Et. GLEIZES).	296

VARIÉTÉS

Une correction au texte des Serments de Strasbourg (L. CLÉDAT).	309
--------------------------------------------------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE

	Pages.
Très-humble Essai de phonétique lyonnaise, par Nizier du Puits-pelu (L. CLÉDAT).	149
La Chanson de Roland, nouvelle édition classique par L. Clédat (L. CONSTANS).	154
Supplément à la Chrestomathie de l'ancien français par L. Constans (E. RIGAL).	311

NÉCROLOGIE

E. Egger ; Obédénare.	101
-----------------------	-----

CHRONIQUE.	52, 102, 313
TABLE DES MATIÈRES.	315

Le Gérant responsable : Ernest HAMELIN.

248083.

**THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW**

**RENEWED BOOKS ARE SUBJECT TO IMMEDIATE
RECALL**

UCD LIBRARY

DUE JUN 5 1976

NOV 11 REC'D

LIBRARY, UNIVERSITY OF CALIFORNIA, DAVIS

Book Slip-50m-8,'69 (N831s8)458-A-31/5

Nº 662111

Revue des langues
romanes.

PC2
R4
v.28

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
DAVIS

